



# TOWNSTAR

MANUEL DU CONDUCTEUR



# ***Bienvenue à bord de votre véhicule***



---

**Cette notice d'utilisation et d'entretien** réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

➔ présent dans toute la notice, vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

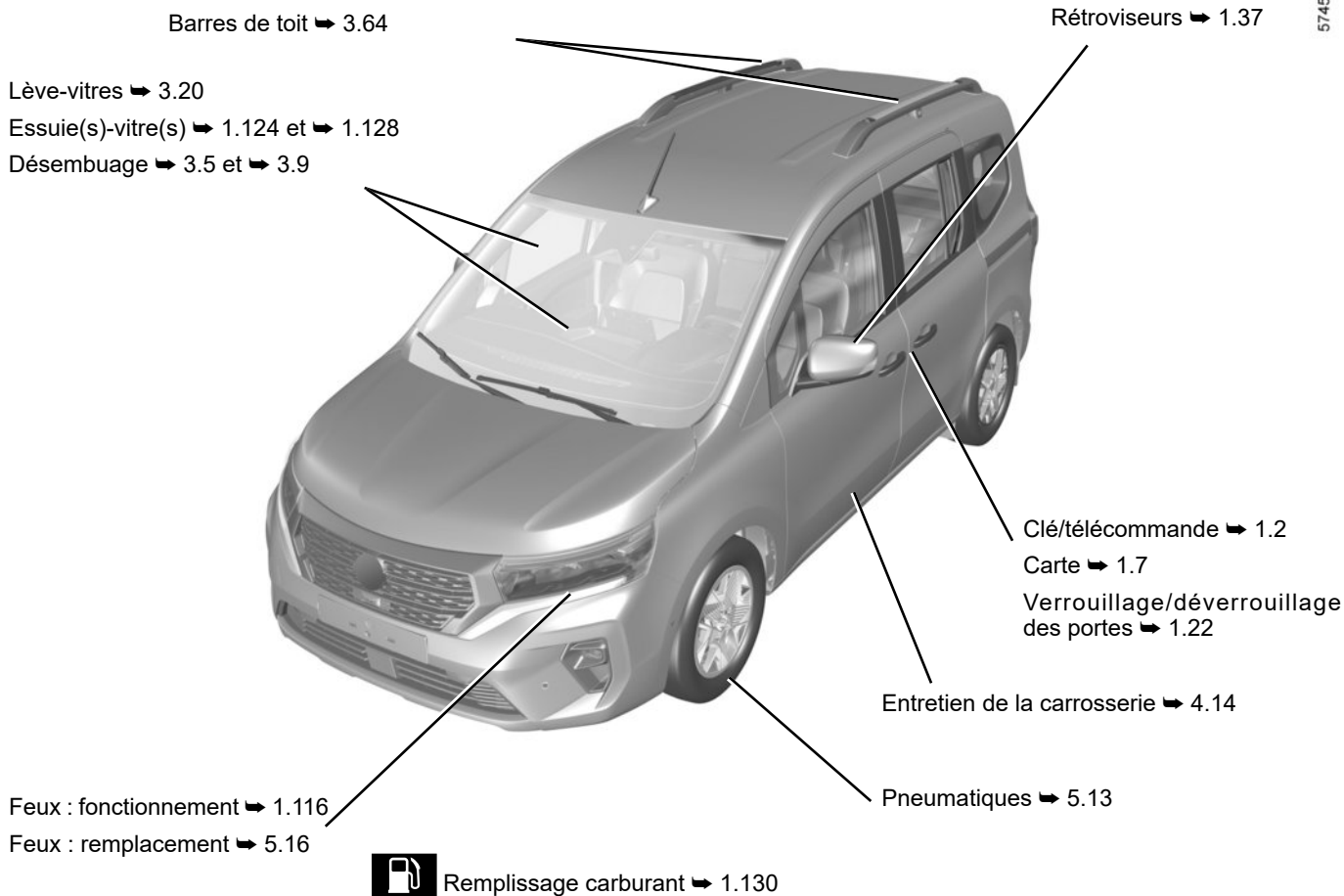
La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation. De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

# L'EXTÉRIEUR

57450





# L'HABITACLE

Réglage de la position de conduite ➔ 1.40

Rangements/aménagements habitacle ➔ 3.27

Banquette arrière ➔ 3.38

Appuis-tête arrière ➔ 3.36

Sièges arrière ➔ 3.40

Sièges avant ➔ 1.27

Appuis-tête avant ➔ 1.26

Sécurité enfants ➔ 1.57

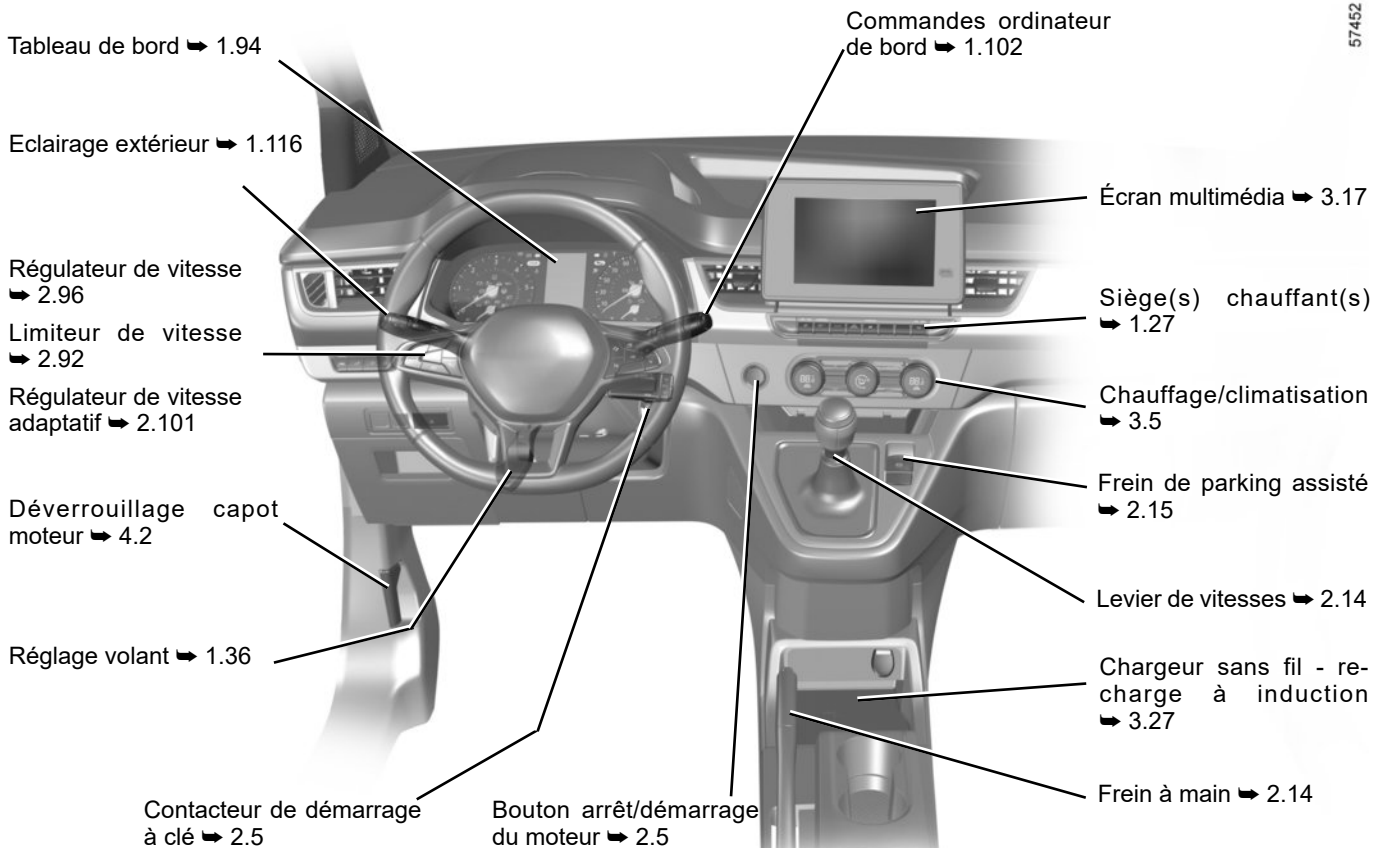
Transport d'objets dans le coffre ➔ 3.61

Tablette arrière ➔ 3.58

55147

# LE POSTE DE CONDUITE

57452



# LES AIDES À LA CONDUITE

ABS (antiblocage des roues)

ESC (contrôle dynamique de conduite)

Assistance de freinage

Aide au démarrage en côte

Assistance de conduite avec une remorque

Contrôle d'adhérence

➔ 2.38

Sécurité avancée ➔ 2.69

Alerte de sortie de voie ➔ 2.44

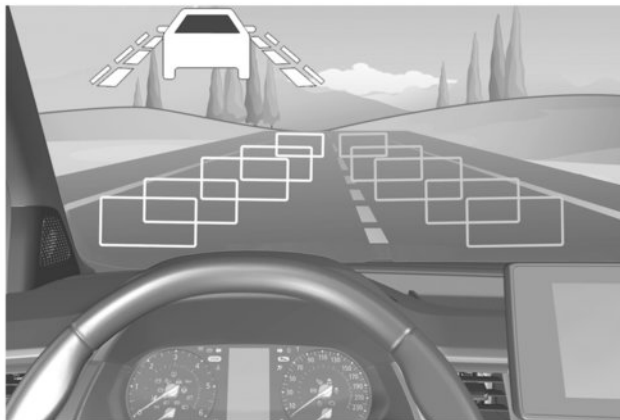
Aide au maintien de voie ➔ 2.49

Avertisseur d'angle mort ➔ 2.55

Stop and Start ➔ 2.8

Alerte distances de sécurité ➔ 2.65

Alerte de détection de fatigue ➔ 2.86



Détection de panneaux de signalisation routière ➔ 2.88

Limiteur de vitesse ➔ 2.92

Régulateur de vitesse ➔ 2.96

Régulateur de vitesse adaptatif ➔ 2.101

Aide au parking ➔ 2.131

Caméra de recul ➔ 2.139

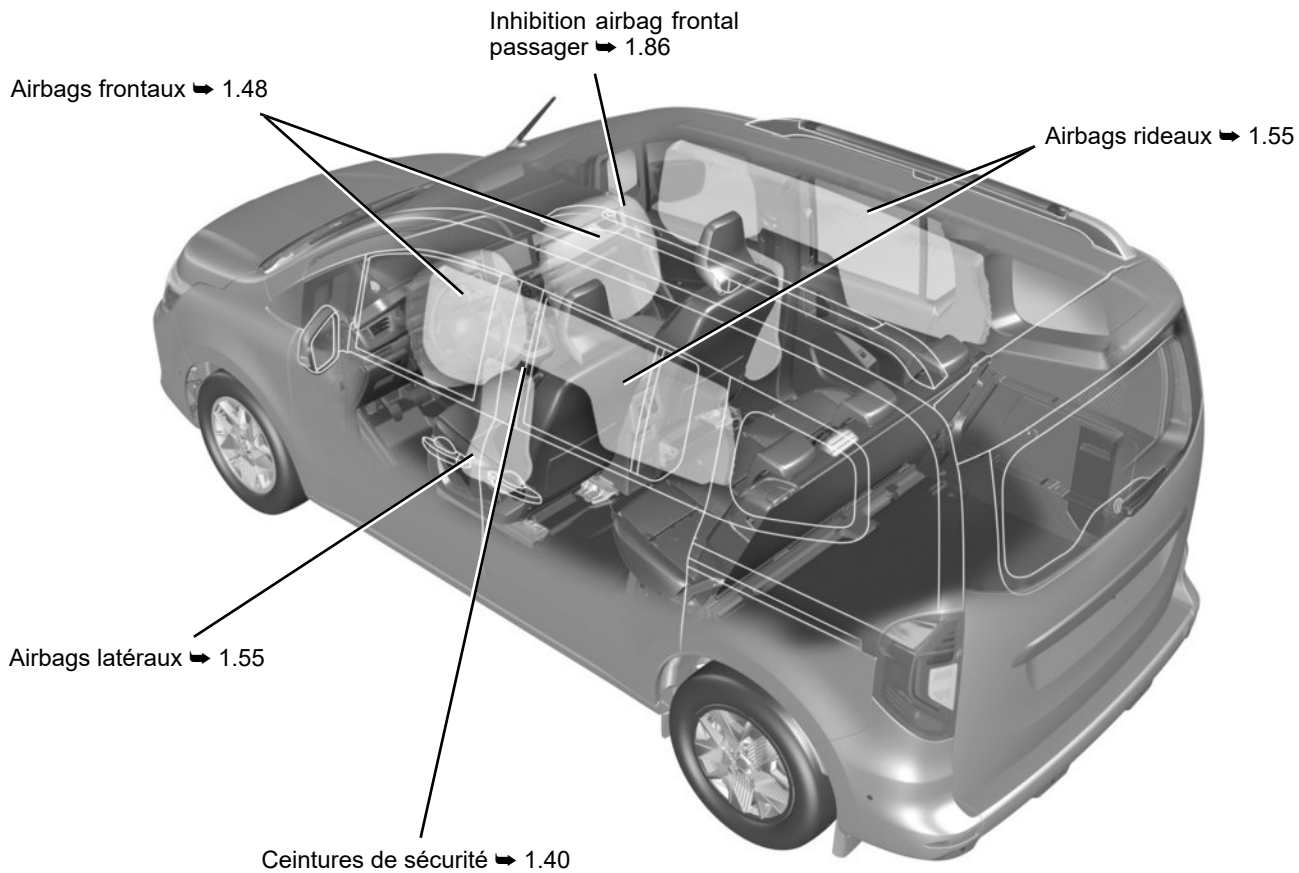
Intelligent Around View Monitor ➔ 2.143

Stationnement assisté ➔ 2.152

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ 2.27

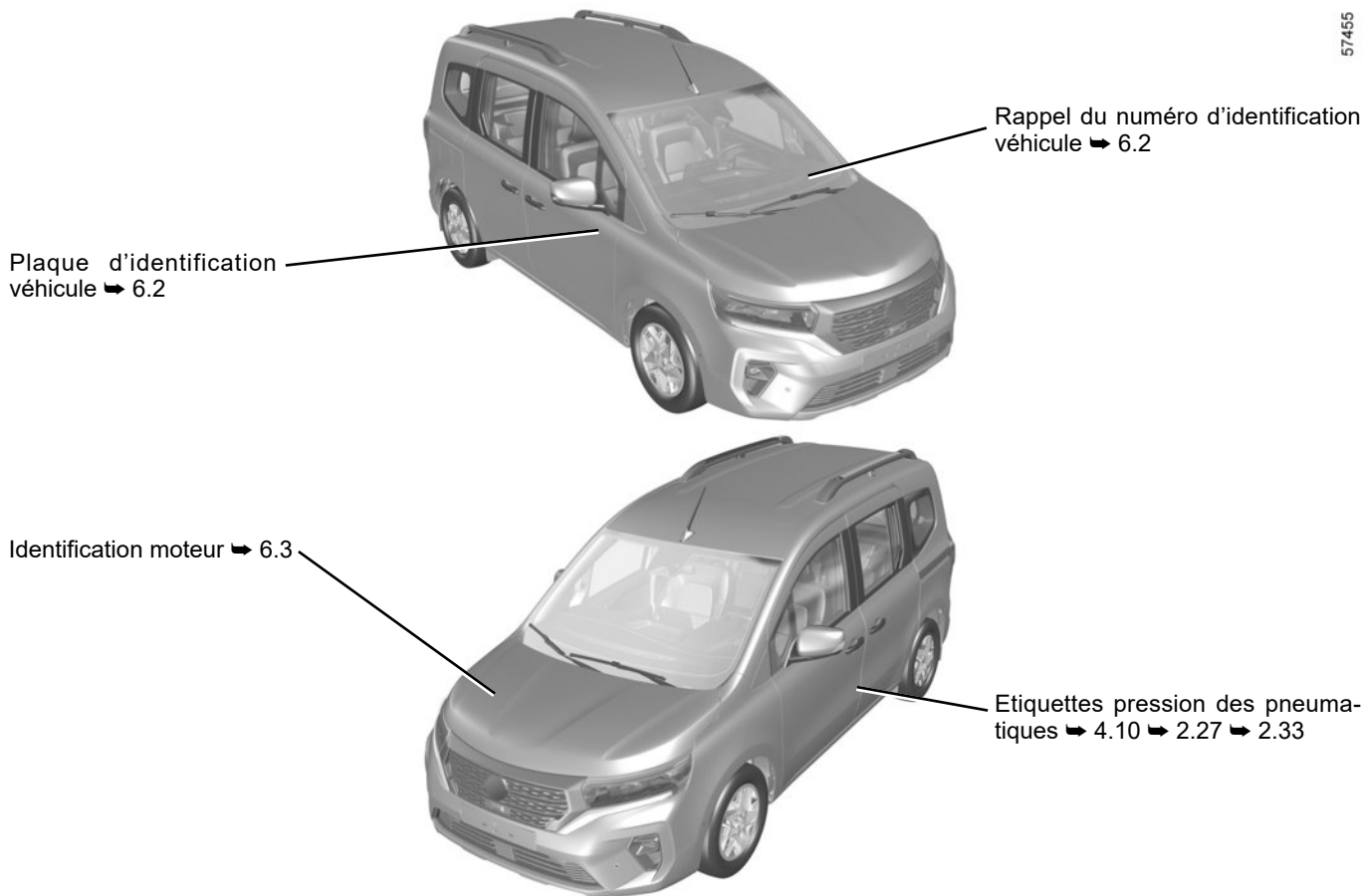
Système de surveillance de pression des pneumatiques ➔ 2.33

# LA SÉCURITÉ À BORD



# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

57455



## LE COMPARTIMENT MOTEUR (entretien courant)

57456

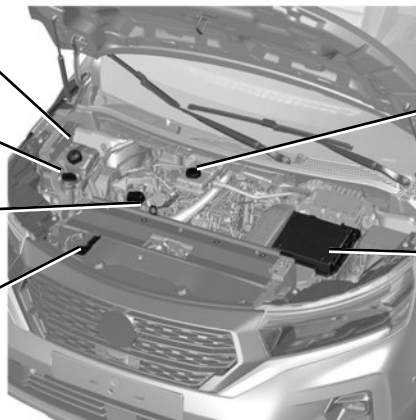
Liquide de refroidissement  
➔ 4.7

Liquide lave-vitre(s) ➔ 4.7

Bouchon de remplissage  
huile moteur ➔ 4.5

Jauge huile moteur ➔ 4.4

Ouverture capot moteur  
➔ 4.2



Liquide de frein ➔ 4.7

Batterie ➔ 4.12

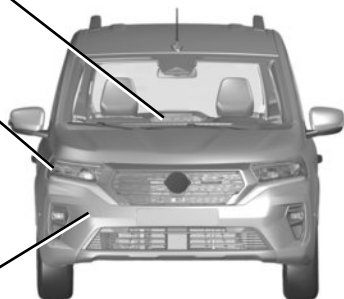
# LES DÉPANNAGES

57457

Remplacement des balais  
essuie-vitre(s) avant ➔ 5.40

Remplacement des lampes  
avant ➔ 5.16

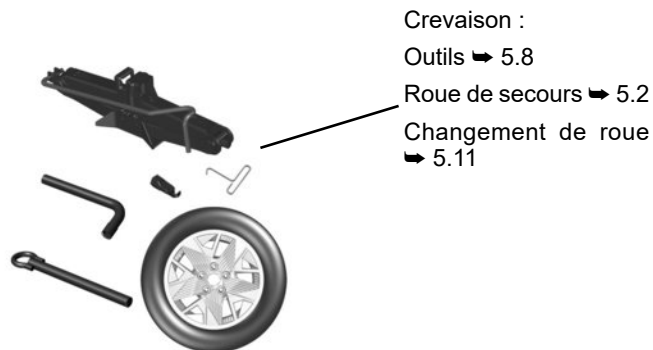
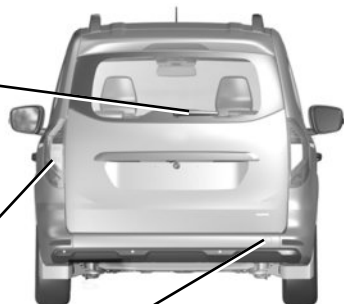
Point de remorquage avant  
➔ 5.42



Remplacement du balai  
essuie-vitre arrière ➔ 5.40

Remplacement des lampes  
arrière ➔ 5.18

Point de remorquage arrière  
➔ 5.42

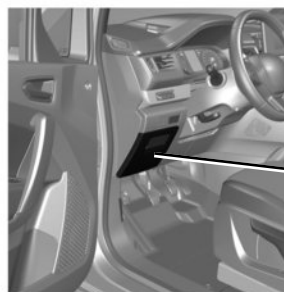


Crevaison :

Outils ➔ 5.8

Roue de secours ➔ 5.2

Changement de roue  
➔ 5.11



Fusibles ➔ 5.37





# S O M M A I R E

## Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule .....

1

La conduite .....

2

Votre confort .....

3

Entretien .....

4

Conseils pratiques .....

5

Caractéristiques techniques .....

6

Index alphabétique .....

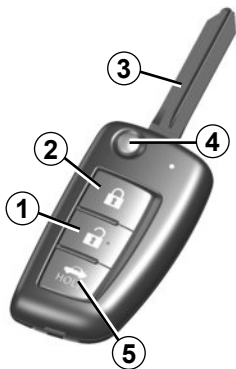
7



# Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation . . . . .	1.2
Intelligent Key : généralités, utilisation, supercondamnation . . . . .	1.7
Ouverture et fermeture des portes . . . . .	1.16
Verrouillage, déverrouillage des ouvrants . . . . .	1.22
Condamnation automatique des ouvrants en roulage . . . . .	1.25
Appuis-tête, sièges avant . . . . .	1.26
Volant de direction, Direction assistée . . . . .	1.36
Rétroviseurs . . . . .	1.37
Ceintures de sécurité . . . . .	1.40
Dispositifs de retenue complémentaires . . . . .	1.48
aux ceintures avant, arrière . . . . .	1.48
latéraux . . . . .	1.55
Sécurité enfants : généralités . . . . .	1.57
choix de la fixation du siège enfant . . . . .	1.60
installation du siège enfant, généralités . . . . .	1.63
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix . . . . .	1.65
désactivation, activation airbag passager avant . . . . .	1.86
Avertisseurs sonores et lumineux . . . . .	1.89
Poste de conduite . . . . .	1.90
Tableau de bord . . . . .	1.94
afficheurs et indicateurs . . . . .	1.99
ordinateur de bord . . . . .	1.102
menu de personnalisation des réglages du véhicule . . . . .	1.111
Heure et température extérieure . . . . .	1.114
Éclairages et signalisations extérieurs . . . . .	1.116
Réglage des projecteurs . . . . .	1.122
Essuie-vitres, lave-vitres . . . . .	1.124
Réservoir carburant (remplissage carburant) . . . . .	1.130

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)



57341

- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 4 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 4, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 4 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
- 5 Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage des portes latérales coulissantes et des portes arrière battantes.

## Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

## Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



## Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

### **Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire**

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

### **Défaillance de la télécommande**

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile ➔ 5.29.

### **Conseil**

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

## TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

La télécommande assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 5.29.

### Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **2**.

Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



### Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **1** permet le déverrouillage de tous les ouvrants.

Le **déverrouillage** est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

### Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller/verrouiller uniquement la porte du coffre.

### Déverrouillage de la zone arrière

(suivant véhicule)

Appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes.



### **Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

Moteur tournant, les boutons de la télécommande sont inactifs.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs  
➤ 1.37.

# TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : supercondamnation



57341

## Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 1.37.

## Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **2**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

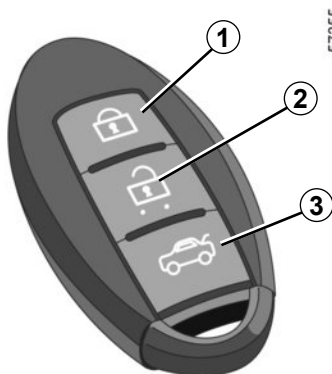
**Particularité** : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.



## INTELLIGENT KEY : généralités (1/2)



- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage de la zone arrière (les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes).

L'Intelligent Key permet le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes).

### Conseil

N'approchez pas l'Intelligent Key d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Gardez l'Intelligent Key sur vous.

Ne rangez pas l'Intelligent Key dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur l'Intelligent Key rangée dans une poche arrière de vêtement.

## Champ d'action de l'Intelligent Key

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de l'Intelligent Key pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

### Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que l'Intelligent Key), le fonctionnement peut-être perturbé.

## INTELLIGENT KEY : généralités (2/2)

### Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 5.31.

Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 1.22 ➔ 2.5.

### Remplacement, besoin d'une Intelligent Key supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre Intelligent Key, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une Intelligent Key, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses Intelligent Key** chez un Représentant de la marque pour ré-initialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre Intelligent Key par véhicule.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## INTELLIGENT KEY : utilisation (1/6)

Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres » suivant véhicule, à l'aide du bouton **2** de la poignée **1** d'une des portes avant ou à l'aide du bouton **3** de la porte arrière battante ;
- en utilisant l'Intelligent Key en télécommande.

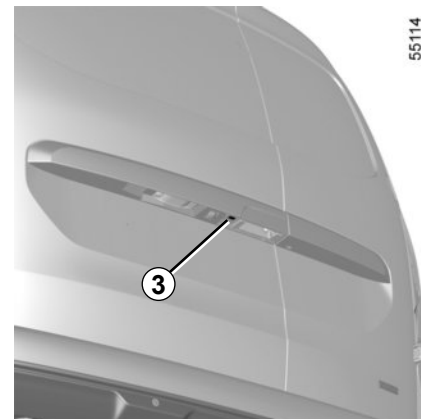
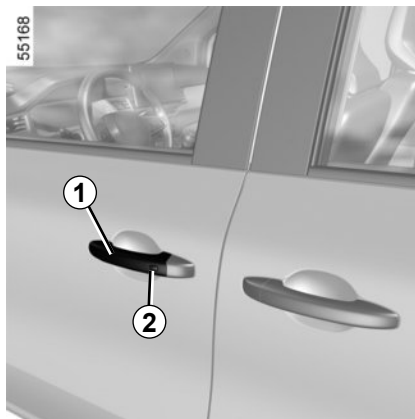
### Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multimédia :

- le déverrouillage à l'approche du véhicule ;
- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- totalement le verrouillage et le déverrouillage « mains libres ».

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule

➡ 1.111.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

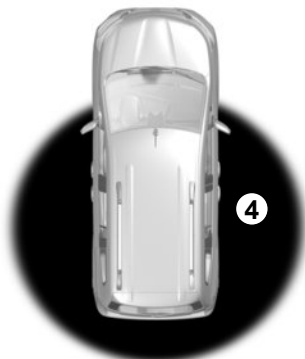
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## INTELLIGENT KEY : utilisation (2/6)

57458



### Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Intelligent Key dans la zone d'accès **4**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs  
➔ 1.37.

57459



### Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

L'Intelligent Key sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **5**.

**Nota** : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

57466



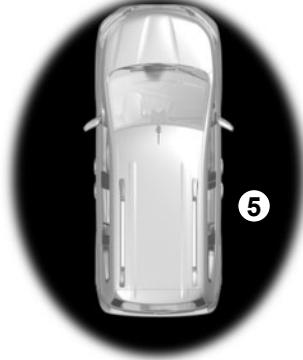
Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si l'Intelligent Key est dans la zone **6**.

## INTELLIGENT KEY : utilisation (3/6)

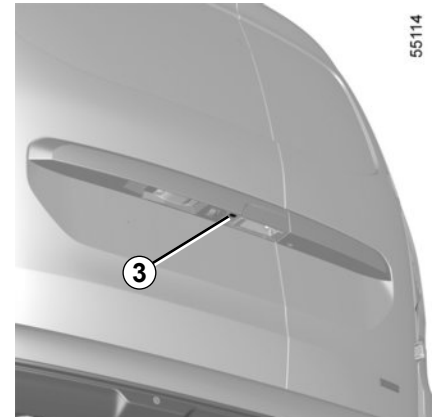
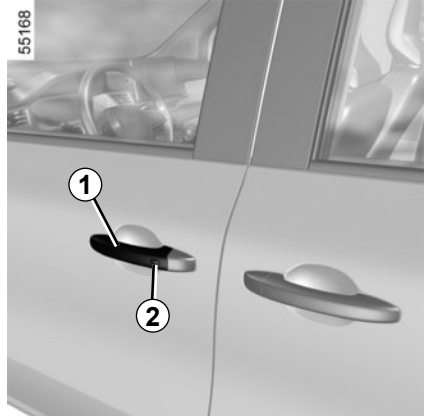


Au-delà de 15 minutes environ, l'Intelligent Key dans la zone de détection **5**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **7** de l'Intelligent Key ou suivant véhicule, sur le bouton **2** de la poignée **1** ou appuyez sur le bouton **3** de la porte arrière bat-tante.

57459

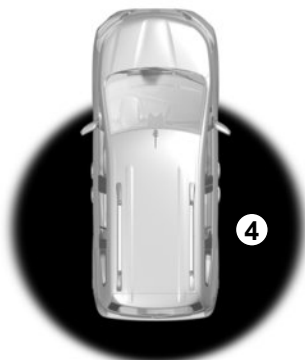


Ne rangez pas l'Intelligent Key dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



## INTELLIGENT KEY : utilisation (4/6)

57458



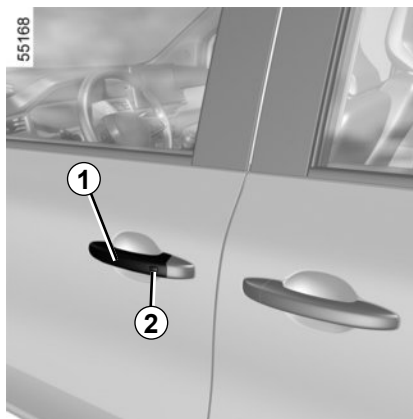
### Déverrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2, 3 ou 8

L'Intelligent Key dans la zone 4 et véhicule verrouillé, suivant véhicule, appuyez sur le bouton 2 de la poignée 1 d'une des portes avant ou sur le bouton 3 de la porte arrière battante : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton 8 du hayon l'ouvre et déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

55168

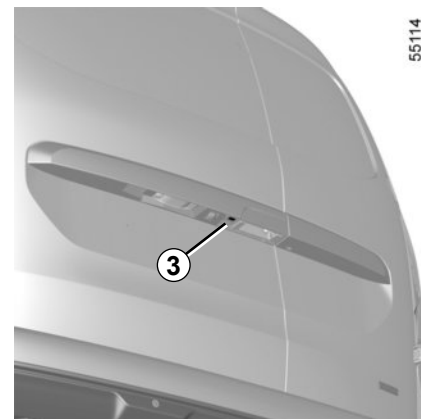


### Verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2 ou 3

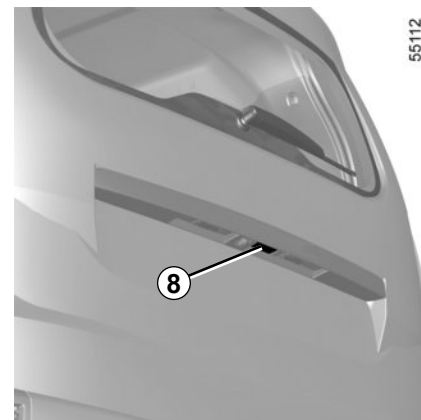
Véhicule déverrouillé, tous les ouvrants fermés et l'Intelligent Key dans la zone 4, suivant véhicule, un appui sur le bouton 2 ou sur le bouton 3 permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

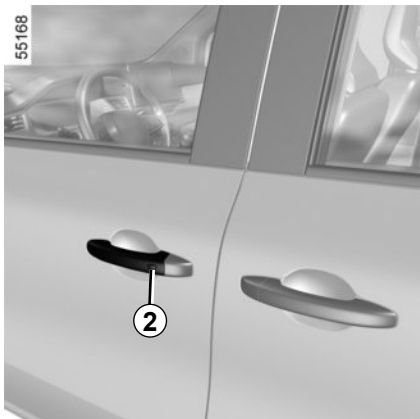
55114



55112



## INTELLIGENT KEY : utilisation (5/6)



### Particularités liées au déverrouillage

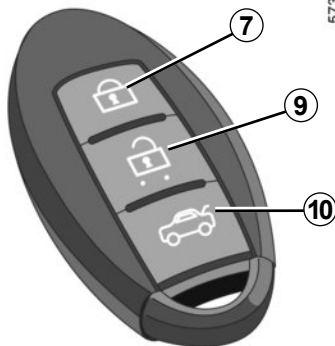
Après huit jours d'inutilisation, le déverrouillage par l'approche est désactivé. Suivant véhicule, appuyez sur le bouton 2 (poignée de porte avant) ou utilisez l'Intelligent Key en télécommande (reportez-vous aux pages suivantes) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

### Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

**Nota :** si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

## INTELLIGENT KEY : utilisation (6/6)



### Utilisation de l'Intelligent Key en télécommande

#### Déverrouillage à l'aide de l'Intelligent Key

Pressez le bouton **9**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Moteur tournant, les boutons de l'Intelligent Key sont désactivés.

#### Verrouillage à l'aide de l'Intelligent Key

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **7** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

#### Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

#### Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage de la zone arrière

Pressez le bouton **10** pour déverrouiller/verrouiller le coffre seul ou, suivant véhicule, pour déverrouiller la zone arrière.

57466



**Moteur démarré**, si après avoir ouvert et fermé une porte, l'Intelligent Key n'est plus dans la zone **6**, le message « Carte non détectée » vous alerte que l'Intelligent Key n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec l'Intelligent Key sur lui.

L'alerte disparaît lorsque l'Intelligent Key est de nouveau détectée.



## INTELLIGENT KEY : SUPERCONDAMNATION



57365

Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour cela, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

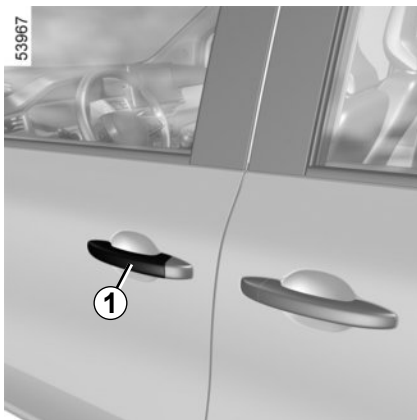
Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et de **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ 1.37.

# OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/6)



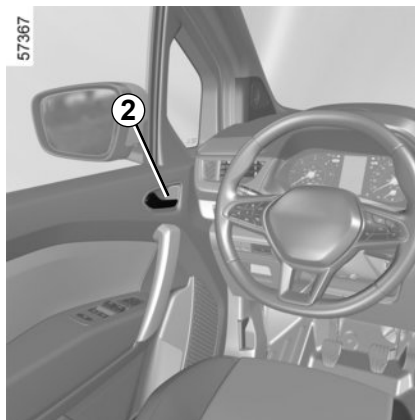
## Portes avant

### Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou, suivant véhicule, carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.




Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



## Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée **2**.

## Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

## Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

### Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit lors de la condamnation des portes, soit à l'ouverture de la porte conducteur.

## OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/6)



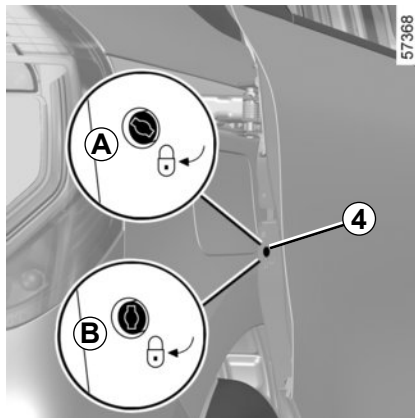
### Porte latérale coulissante

#### Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **3** et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci. Pour le déverrouillage des portes ➔ 1.4 ➔ 1.9.

#### Porte latérale coulissante côté trappe à carburant

Suivant véhicule, l'ouverture de la trappe à carburant limite l'ouverture complète de la porte latérale coulissante ➔ 1.130.



### Sécurité enfants

(suivant véhicule)

Pour rendre impossible l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **4** (position **B**) en utilisant la clé et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées. L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.

Pour rendre l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **4** (position **A**) en utilisant la clé.

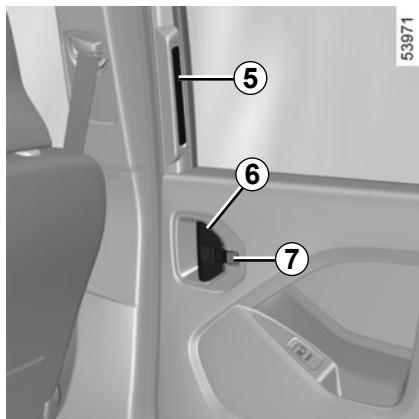


### Recommandations concernant la porte latérale coulissante

L'ouverture et la fermeture de la porte doivent s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions suivantes :

- Vérifiez qu'aucune personne, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'en position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.
- N'utilisez pas le support inférieur comme marchepied.

## OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (3/6)

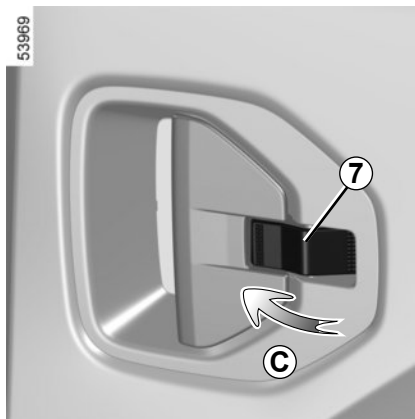


### Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée 6 ou, suivant véhicule, actionnez la commande 8, puis faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.

### Fermeture de l'intérieur

Poussez la poignée 5 vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture totale de la porte.

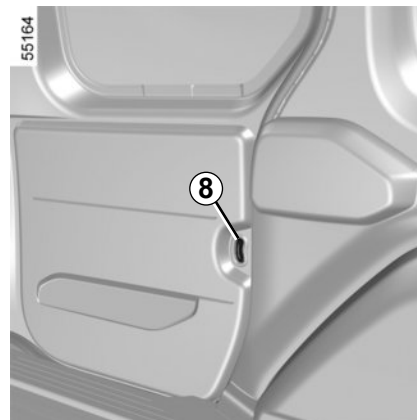
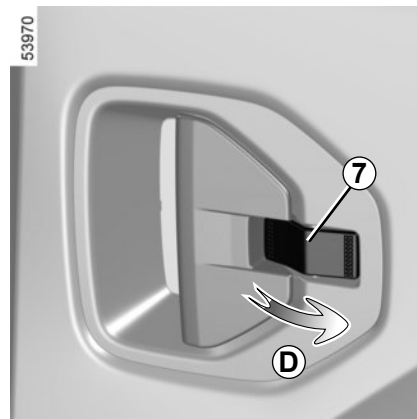


### Verrouillage manuel

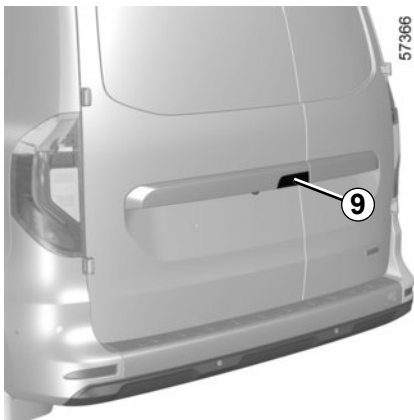
Bouton 7 en position déverrouillé, basculez-le vers l'avant du véhicule (mouvement C).

### Déverrouillage manuel

Bouton 7 en position verrouillé, basculez-le vers l'arrière du véhicule (mouvement D).



## OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (4/6)

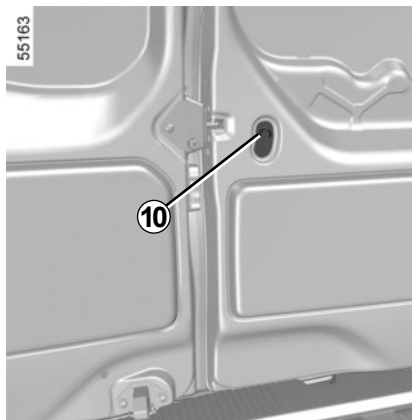


### Portes arrière battantes

#### Ouverture de l'extérieur de la grande porte

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **9**. Pour le déverrouillage des portes ➔ 1.4 ➔ 1.9.

Avant l'ouverture des portes arrière battantes, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant pour permettre le déploiement des portes.



#### Ouverture de l'intérieur de la grande porte

Suivant véhicule, actionnez la commande **10**.



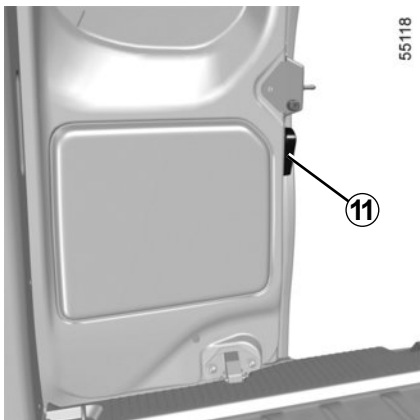
En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.

**Risques de blessures.**



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

## OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (5/6)



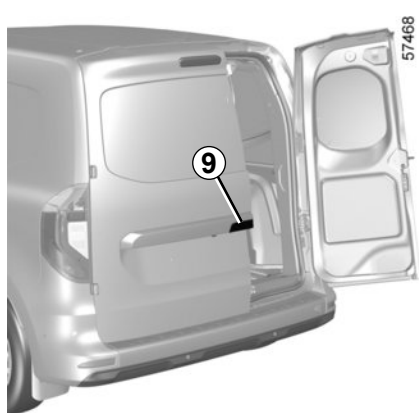
### Ouverture de la petite porte

Manoeuvrez le levier **11** pour ouvrir la petite porte.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si une porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués.

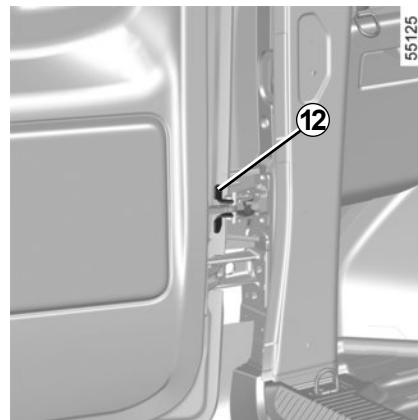
Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la réglementation nationale.



### Roulage petite porte ouverte

Petite porte ouverte, fermez la grande porte.

Après utilisation, ouvrez la grande porte à l'aide de la poignée **9** et fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.



### Ouverture maximale des portes

Pour chaque porte, appuyez sur le levier **12** pour libérer le tirant de porte. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

### Fermeture manuelle de l'extérieur

Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez les portes jusqu'à l'engagement complet du tirant sur la chape d'arrêt de porte. Assurez-vous que le tirant est bien en-gâché avant de fermer les portes battantes.

# OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (6/6)



## Hayon

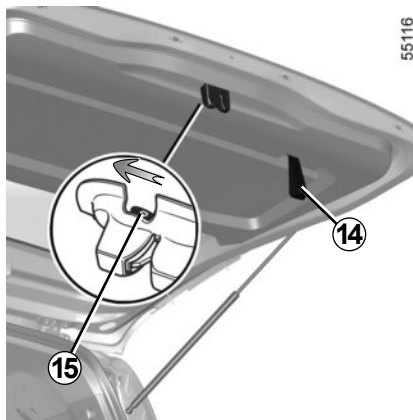
### Ouverture

Déverrouillez la porte, pressez le bouton **13** et soulevez le hayon. Pour le déverrouillage des portes, ➔ 1.4 ➔ 1.9.

### Fermeture

Abaissez le hayon en vous aidant de la sangle de fermeture **14**.

Lorsque le hayon arrive à hauteur d'épaules, claquez-le sans brutalité pour le fermer.



### Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité du déverrouillage du hayon, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

Insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **15**, faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin et poussez le hayon pour l'ouvrir.

Avant l'ouverture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant pour permettre le déploiement du hayon.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/3)

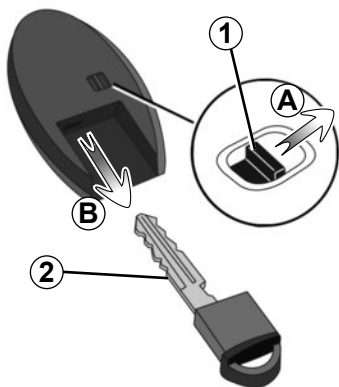
### Cas de non-fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de l'Intelligent Key

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ou l'Intelligent Key peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de l'Intelligent Key, batterie du véhicule déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que l'Intelligent Key (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à l'Intelligent Key pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



### Clé intégrée à l'Intelligent Key

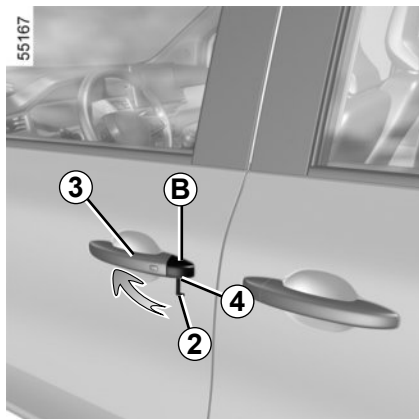
La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque l'Intelligent Key ne peut pas fonctionner.

#### Accès à la clé 2

Poussez le bouton de verrouillage **1** (mouvement **A**) sur la coque arrière et retirez la clé **2** (mouvement **B**).



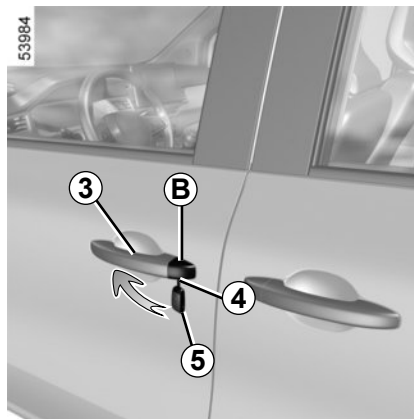
## VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/3)



### Utilisation de la clé intégrée à l'Intelligent Key

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

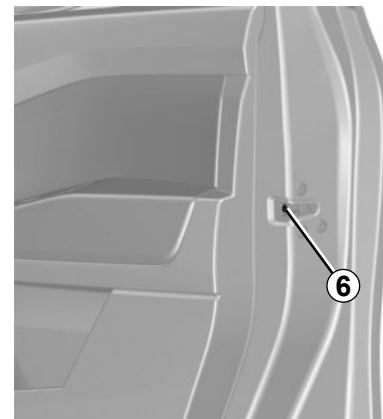
Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans l'Intelligent Key.



### Véhicules avec clé, télécommande

#### Utilisation de la clé

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **5** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **5** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.



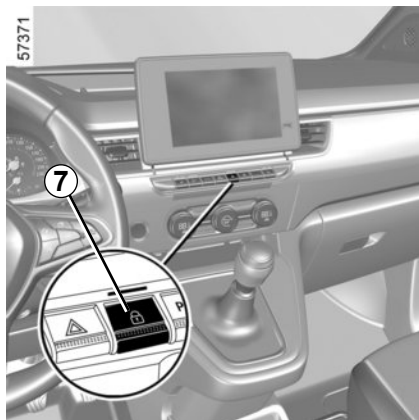
### Verrouillage manuel de la porte passager avant

Porte ouverte, faites pivoter la vis **6** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

# VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (3/3)



## Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur 7 commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7 pour verrouiller les autres ouvrants.

## Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

**Contact mis**, le témoin du contacteur 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

## Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

**Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert**, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur 7.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

**Nota** : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



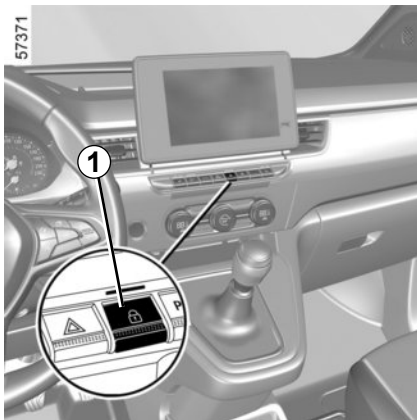
### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

# CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



## Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

**Nota** : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

## Activation/Désactivation de la fonction

**Pour l'activer** : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre un signal sonore.

**Pour la désactiver** : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **1** jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multimédia ➔ 1.111.

## Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

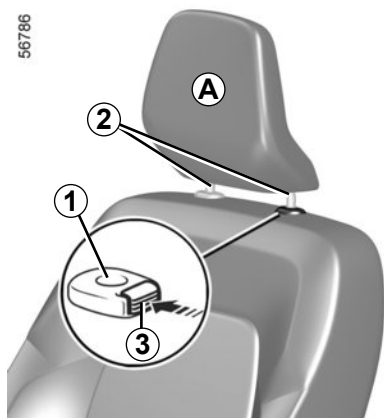


### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# APPUIS-TÊTE AVANT

56786



## Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

## Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **3** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

## Pour enlever l'appui-tête

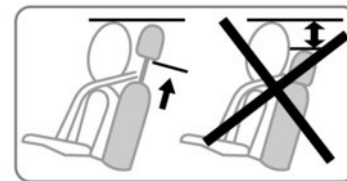
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **3** et levez-le jusqu'à le libérer.

## Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **2**.

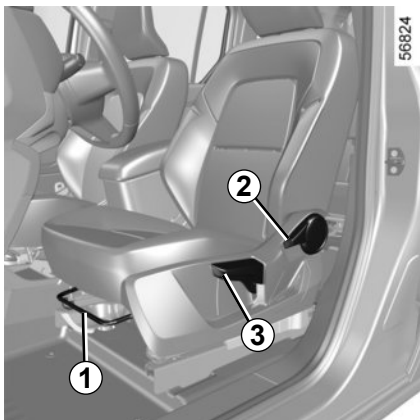
Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **3** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.

26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

## SIÈGES AVANT (1/7)



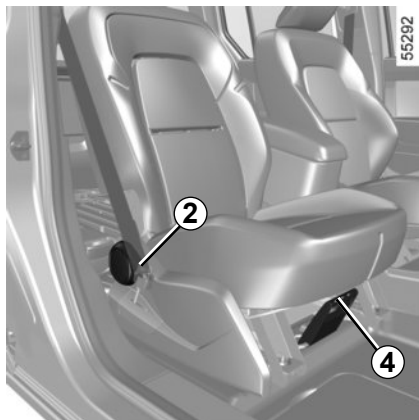
### Pour avancer ou reculer

Suivant le siège, levez la barre **1** ou la poignée **4** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

### Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.



### Pour incliner le dossier

Suivant le siège, levez le levier **2** et basculez le dossier jusqu'à la position désirée.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement. Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.

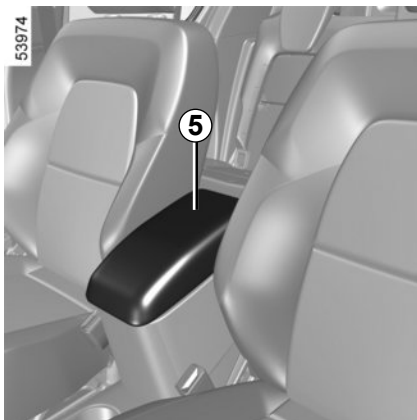


**Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.**

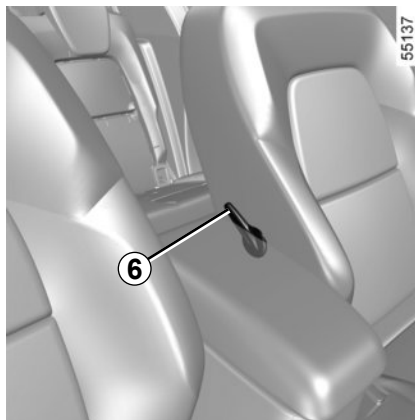
Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

## SIÈGES AVANT (2/7)

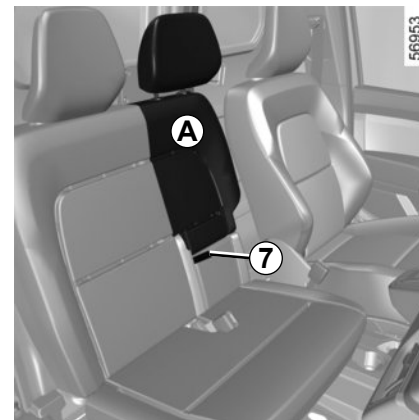


**Accoudoir central 5**  
(suivant véhicule)



### **Pour régler le siège au niveau des lombaires**

Abaissez la manette **6** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.



### **Version avec banquette avant 2 places**

Suivant véhicule, le dossiers du siège central peut être rabattu.

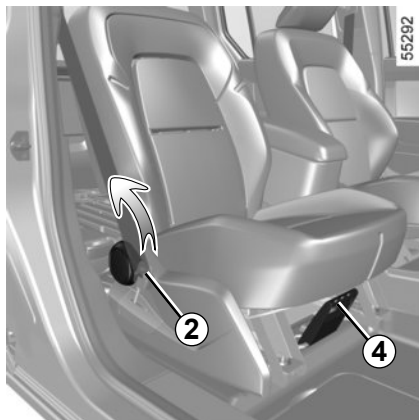
#### **Pour rabattre le dossier**

Tirez sur la languette **7** pour déverrouiller le dossier et abaissez le dossier **A**. Pendant la descente, inclinez l'appuie-tête de façon à le positionner sous la console centrale.

#### **Pour remonter le dossier**

Remontez le dossier et encliquez-le. Assurez-vous de son bon verrouillage.

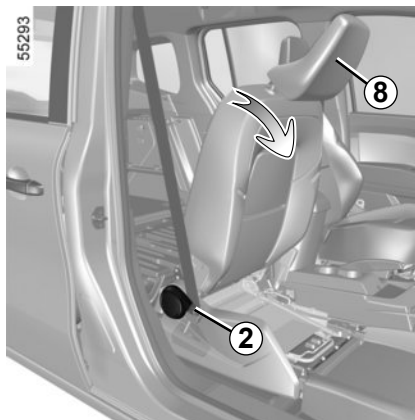
## SIÈGES AVANT (3/7)



### Position plancher plat version break

Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat.

- Désactivez l'airbag passager avant  
↳ 1.86 ;
- maintenez la poignée 4 et reculez le siège au maximum ;
- tenez le dossier par le haut pour préparer la descente ;



- tirez le levier 2 et rabattez le dossier vers l'avant. Pendant la descente, inclinez l'appui-tête 8 de façon à le positionner sous la planche de bord. Appuyez sur l'assise pour vous assurer de son bon positionnement sur le plancher ;
- veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège ;
- le siège se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.



Veillez à bien retenir le dossier du siège lors de la mise en plancher plat.

**Risque de blessures.**

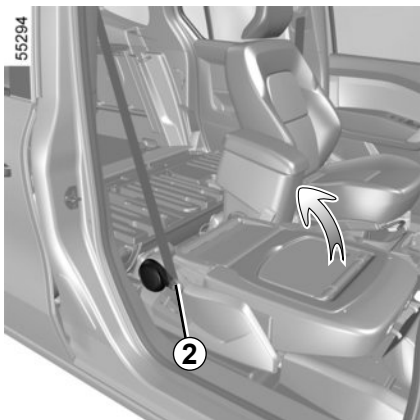


L'étiquette **B** présente sur le siège, vous rappelle ces instructions.

Masse maximum sur le siège en position plancher plat : 80 kg uniformément répartis.

L'étiquette **B** présente sur le siège, vous rappelle ces instructions.

## SIÈGES AVANT (4/7)



### Repositionnement du siège

Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tirez le levier **2** et relevez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage ;
- repositionnez l'assise en plaçant votre main sur le devant de l'assise.

Lorsque la banquette arrière est rabattue, manipulez avec précaution les sièges avant.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.86.



Placez votre main sur le devant de l'assise lors de la remise en place.

**Risque de pincement.**

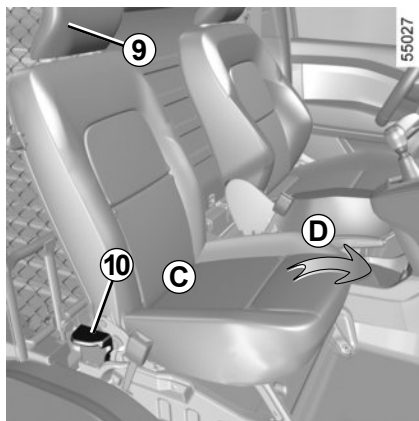


Lors de la mise en position plancher plat du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en position plancher plat.



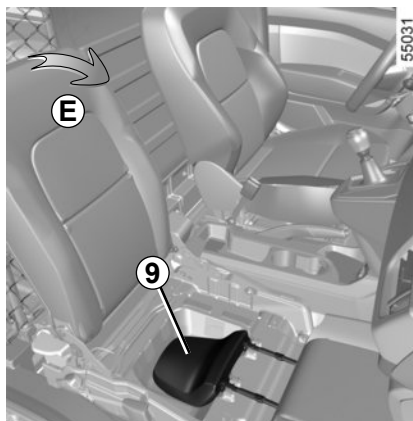
## SIÈGES AVANT (5/7)



### Position plancher plat version fourgon

Le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat.

- Désactivez l'airbag passager avant  
➔ 1.86 ;
- assurez-vous que le plancher est dégagé de tout objet ;
- déverrouillez l'assise en soulevant la poignée **10** et déplacez l'assise vers l'avant, sur le plancher (mouvement **D**) en le prenant par la partie arrière **C** ;



- appuyez sur l'assise pour vous assurer de son bon positionnement sur le plancher. Risque de rayure du dossier du siège en cas de mauvais positionnement ;
- retirez l'appui-tête **9** du siège ;
- mettez l'appui-tête **9** dans son logement sous l'assise du siège ;
- déverrouillez le dossier en soulevant à nouveau la poignée **10** et amenez-le à l'horizontale (mouvement **E**).



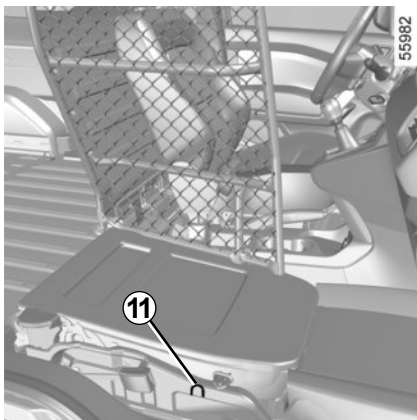
L'étiquette **F** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.



N'utilisez pas le logement de l'appui-tête **9** pour ranger d'autres objets.

**Risque d'endommagement du câblage du siège.**

## SIÈGES AVANT (6/7)



Les anneaux **11** situés de chaque côté du siège passager avant permettent d'arrimer la charge mise sur le siège en position plancher plat.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position plancher plat.

**G**



Masse maximum sur le siège en position plancher plat : 80 kg uniformément répartis.

Hauteur maximale sur le siège en position plancher plat : 50 cm.

L'étiquette **G** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.

55964

Pour remettre le siège en position confort, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon positionnement de l'appui-tête.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 1.86.

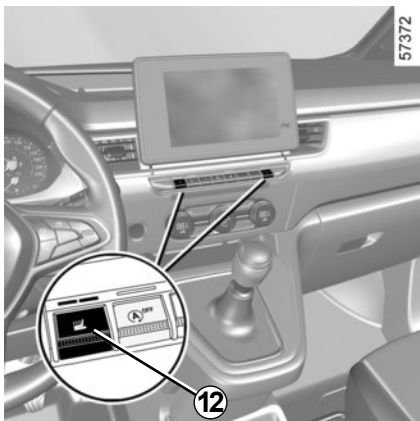


Lors de la mise en position plancher plat du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en position plancher plat.

L'étiquette **F** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.

## SIÈGES AVANT (7/7)



### Sièges chauffants

Contact mis :

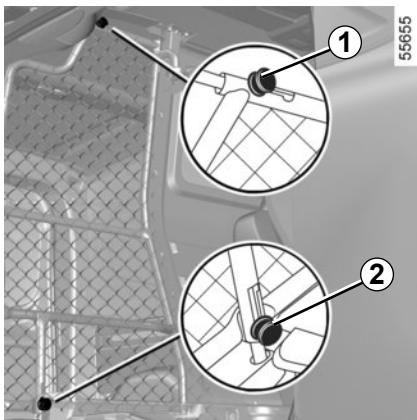
- un premier appui sur le contacteur **12** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **12** du siège concerné s'éteint après cinq secondes environ.

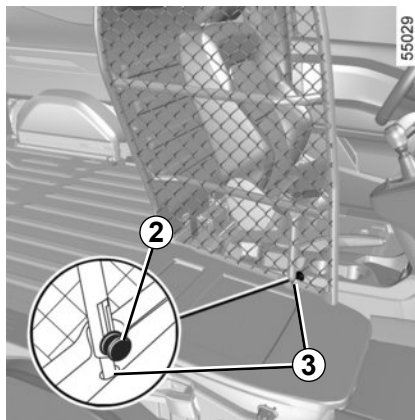
Consultez un Représentant de la marque.

## CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE (1/2)



### Pour faire pivoter la cloison

- Désactivez l'airbag passager avant ➔ 1.86;
- mettez le siège dans la position plancher plat ➔ 1.27;
- déverrouillez la partie pivotante de la cloison en actionnant les loquets **1** et **2**;
- avant de pivoter la partie mobile, assurez-vous que les loquets **1** et **2** sont en position déverrouillée;



- faites pivoter la partie mobile à angle droit et verrouillez-la au point **3** en rabaisant le loquet **2**. Assurez-vous du bon verrouillage du loquet **2**.

Lors de la manipulation, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas endommagée.



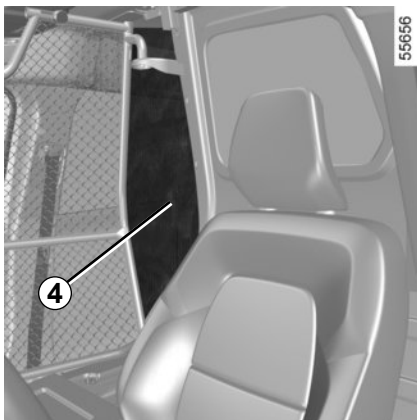
Ne roulez jamais avec la partie pivotante non verrouillée.

**Risque de blessures.**



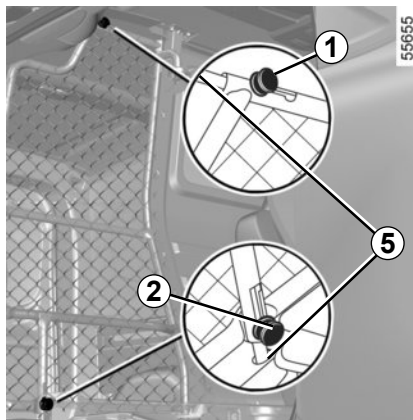
Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position plancher plat.

## CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE (2/2)



Pendant l'utilisation de la cloison pivotée, le filet de protection **4** ne doit pas être retiré ou démonté même partiellement.

**Risque de blessures par projection des objets de la cellule arrière lors d'un freinage.**

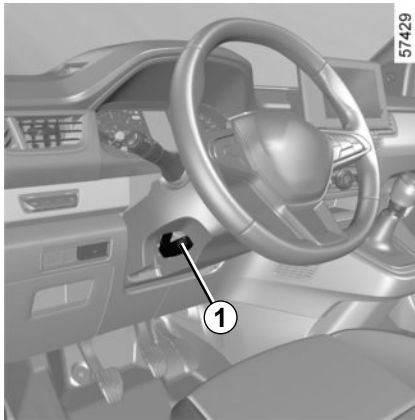


Avant de remettre la cloison en position initiale, mettez les loquets **1** et **2** en position déverrouillée.

Remettez la partie pivotante en position initiale, verrouillez le loquet **2** et après, le loquet **1**. Assurez-vous du bon verrouillage des loquets **1** et **2**.

**Nota :** avant de remettre la partie pivotante en position initiale, assurez-vous de la propreté des points de verrouillage **5**.

# VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE



## Réglage en hauteur et en profondeur du volant

Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

## Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

### Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

### Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).

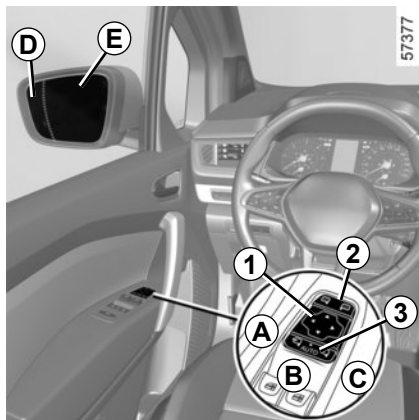
Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

# RÉTROVISEURS (1/3)



## Rétroviseurs extérieurs

### Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

### Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 3.5 ➔ 3.9.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## Rétroviseurs rabattables

(suivant véhicule)

Le rabattement des rétroviseurs au verrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**).

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en position **B**.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

## Fonction d'accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Pour accéder à la fonction accueil et au revoir, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la fonction en sélectionnant (ON ou OFF).

Suivant le choix sélectionné, les rétroviseurs se déploieront :

- à la mise sous contact suivante (fonction désactivée) ;
- à la détection de l'Intelligent Key ou au déverrouillage du véhicule (fonction activée).



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **E** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **D** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

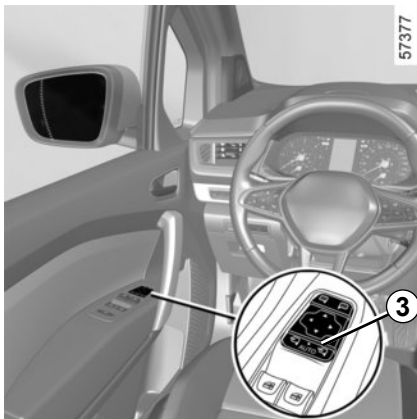
## RÉTROVISEURS (2/3)



### Rétroviseurs rabattables manuelle

Pour rabattre le rétroviseur, tirez-le vers la vitre de la porte jusqu'à entendre un claquement mécanique.

Pour remettre le rétroviseur dans la position d'utilisation, procédez en sens inverse. Assurez-vous du son bon verrouillage .

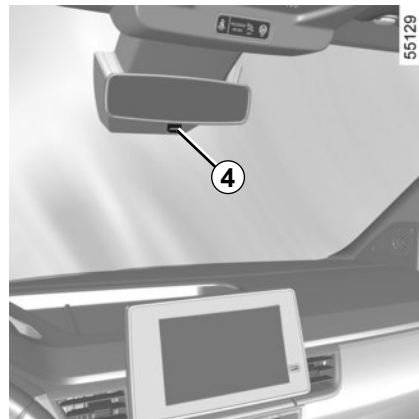


### Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur 3. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur 3 jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



### Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

### Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier 4 situé derrière le rétroviseur.

### Rétroviseur sans levier 4

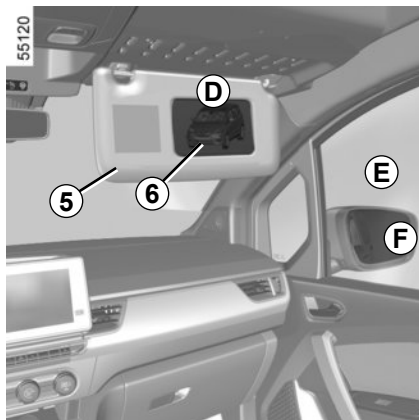
Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

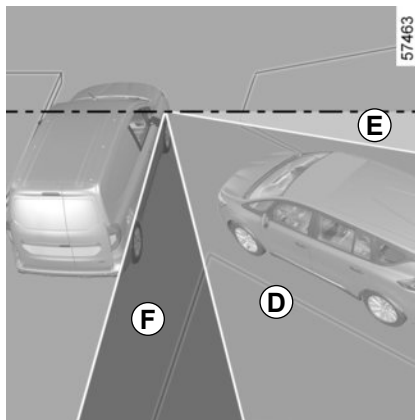


## RÉTROVISEURS (3/3)



### Rétroviseur grand angle 6 (suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **5** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

- **D** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **E** à travers la vitre passager avant ;
- **F** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/8)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

**Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.**

### Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière  
➔ 3.38 ➔ 3.40.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/8)



### Ajustement des ceintures de sécurité

Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ...

- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base de cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;
- positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

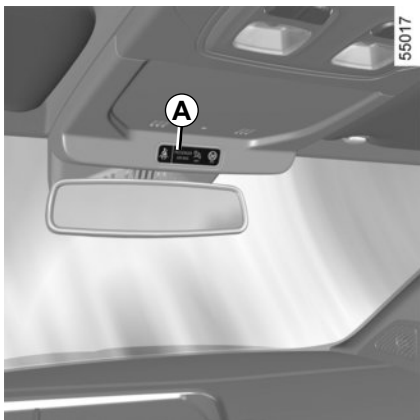
Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.


Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

### Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.


## CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/8)



 **Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, du ou des passagers avant**

Il s'allume sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure

à 20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

**Nota** : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/8)

### Alerte de non-port de ceinture arrière

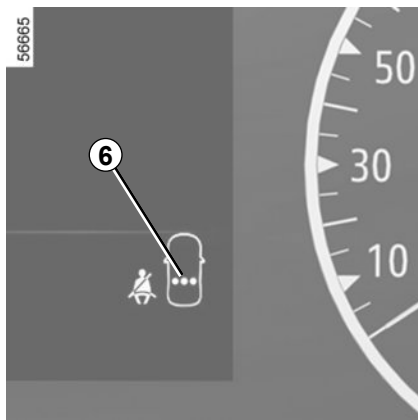
(suivant véhicule)

Le visuel **6** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact du véhicule. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture d'une porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

#### Lecture du visuel 6 :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : ceinture non bouclée.



Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **6** s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;

et

- le visuel **6** s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/8)

### Alerte de non-port de ceinture arrière

(suite)

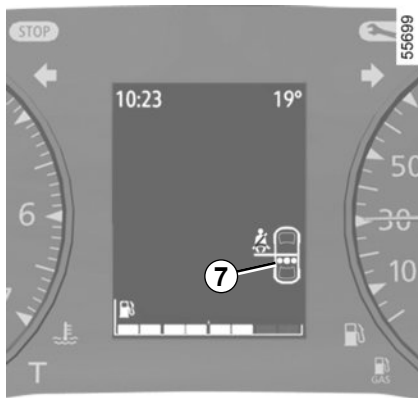
Le visuel 7 s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture d'une porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.


#### Lecture du visuel 7 :

- repère en blanc : ceinture bouclée ;
- repère en noir : ceinture non bouclée ;

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel 7 s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

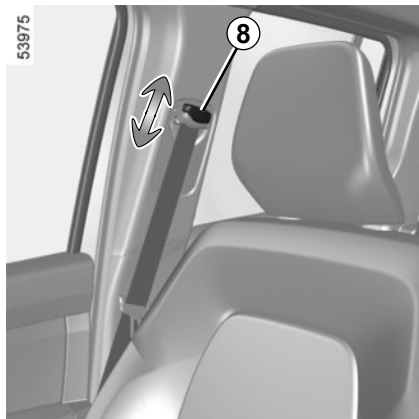


Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet voyage :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel 7 s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en noir.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (6/8)



### Réglage en hauteur des ceintures avant

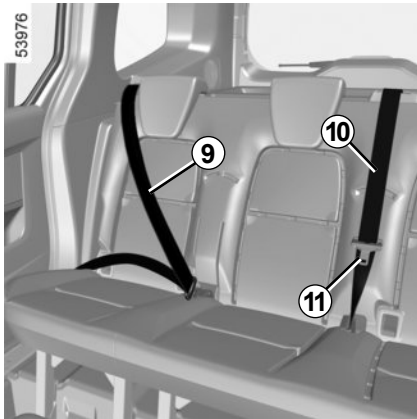
Utilisez le bouton **8** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **8** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



### Version avec banquette avant 2 places

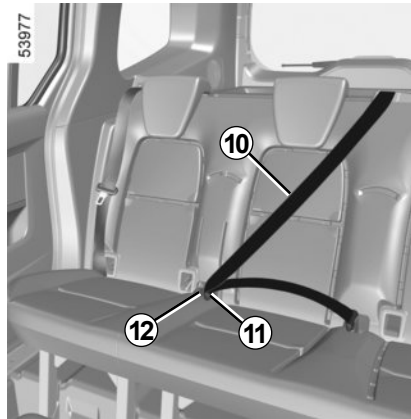
En condition normale d'utilisation, bouclez la ceinture de la place centrale lorsque personne n'est assis à cette place.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (7/8)



### Ceintures arrière latérales 9

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



### Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle 10.

Encliquez le pêne coulissant 11 dans le boîtier de verrouillage rouge 12.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.



## CEINTURES DE SÉCURITÉ (8/8)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/6)

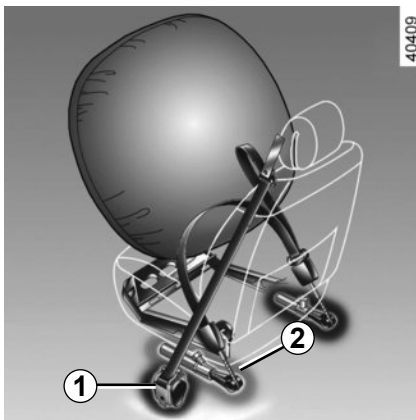
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.



## Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/6)

### Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

### Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

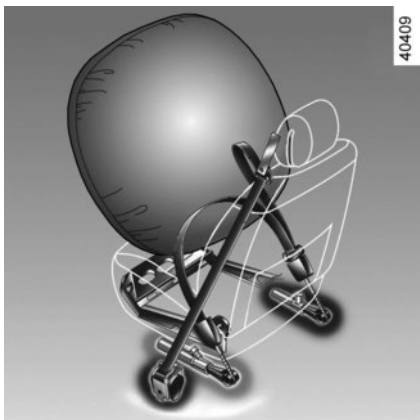
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/6)



### Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

### Anomalies de fonctionnement



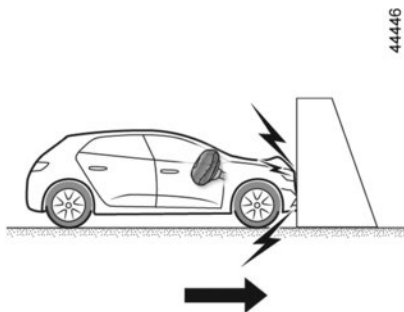
Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

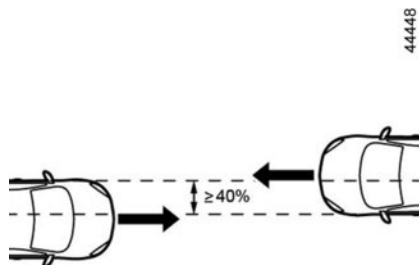
Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/6)

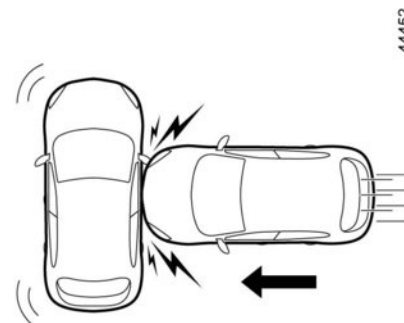


**Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.**

**En choc frontal** contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.



**En choc frontal** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40%, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.



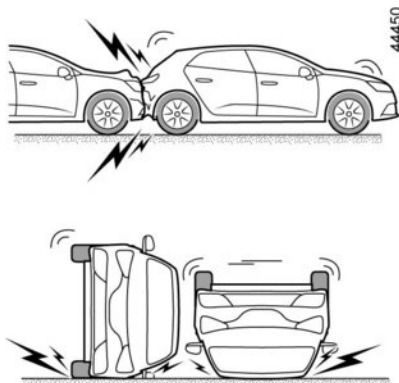
**En choc latéral** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (5/6)



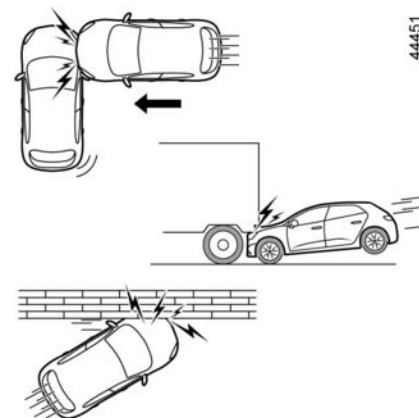
**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :**

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :**

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (6/6)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



### **Avertissements concernant l'airbag conducteur**

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 1.40). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

### **Avertissements concernant l'airbag passager**

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 1.86.**

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales** ;
- **limiteurs d'effort de thorax**.

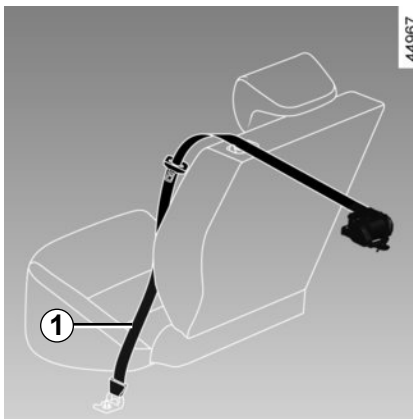
Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

### Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



### Prétensionneurs des ceintures latérales

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.



# DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

## Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

## Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



### Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

## DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

# SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

## Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes latérales coulissantes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants »

➔ 1.16.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



### **Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

### Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 1.40.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

# SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



## Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



## Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



## Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

# SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/3)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

## Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

# SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/3)

## Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
  - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
  - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

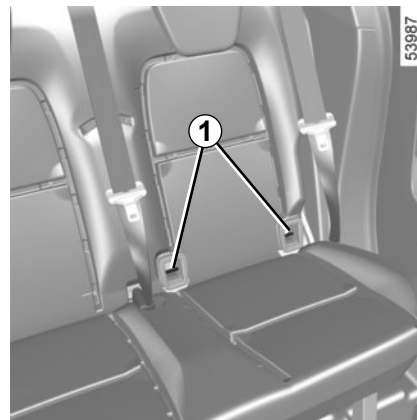
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.




Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

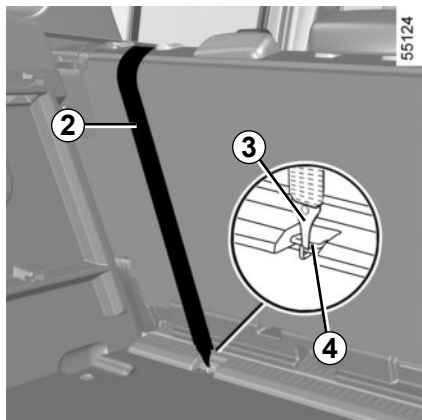


Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage .

# SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (3/3)




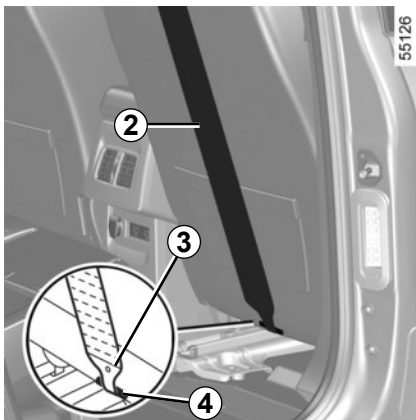
## Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.


## Places arrière

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière ➔ 3.58.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole .



## Place passager avant

Fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4** repéré par le symbole .

## Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



## SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 1.27.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

### En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 1.26.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



### **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

### En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 3.36. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



### Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 1.40.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

### En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 3.38.



Un siège enfant avec jambe de force ou ISOFIX ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

# SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/12)

Version fourgon avec siège passager rabattable



## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

**U** Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

**⊘** Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

**⊘** Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec siège passager rabattable			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

**B3** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.




# SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/12)

Version fourgon avec siège passager non rabattable



61843

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

-  Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».
-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
-  Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec siège passager non rabattable			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**(3)** Suivant véhicule, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**B2** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

**B3** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.




# SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (5/12)

Version fourgon avec 3 places avant



57509

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

-  Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».
-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
-  Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (6/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec 3 places avant				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager latéral		Place avant passager central
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2)	
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	X
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U	X	X

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.



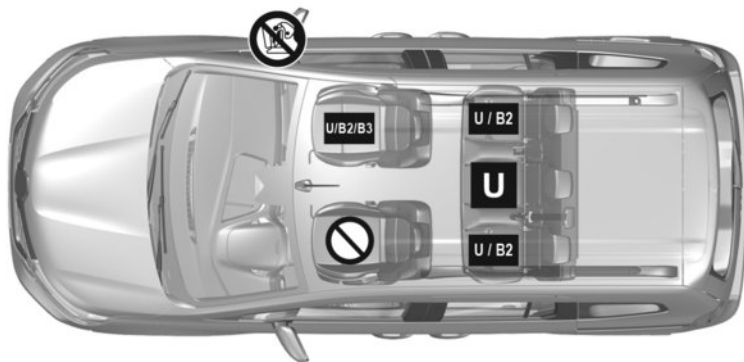
**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.



# SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (7/12)

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis standard)



61844

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

**U** Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

**⊘** Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

**⊘** Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (8/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant non rabattable					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		airbag passager activé (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (9/12)

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

**B3** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

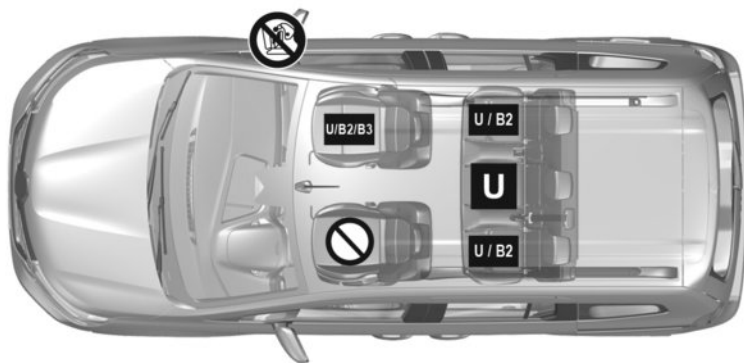
- (3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.36. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



**(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

# SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (10/12)

## Version break avec siège passager avant rabattable



### Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

**U** Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

**⊘** Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

**⊘** Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (11/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant rabattable					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (12/12)

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

**B3** = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (15° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.36. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



**(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

**(8) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES** : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

# SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (1/9)

## Version fourgon siège passager non rabattable



59561



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.




Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

### Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

L'ancrage  est situé sur le dossier du siège passager avant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



### RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86

## SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (2/9)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon siège passager non rabattable					
Type de siège enfant		Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	
				airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0		< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +		< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (1) (2)
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (1) (2)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (1) (2)
<b>Siège face route</b> Groupe 1		9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF - IL (1)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3		15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2, B3	IUF - IL (1)	X
<b>Siège i-Size</b>				i-UF (1)	i-U (1) (2)



## SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (3/9)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

**(1)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.

## SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (4/9)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant non rabattable (châssis standard)						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière	
			airbag passager activé	sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	IL (1)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupe 0 + < à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X
	Groupe 1 9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2) (5)	IL (3)	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (3) (4)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (3) (4)	X
		B3	IUF - IL (2)	X	X	X
<b>Siège i-Size</b>			i-UF (2)	i-U (2) (5)	i-U	X

## SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (5/9)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.36. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).




**(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86.


# SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (6/9)

## Version break siège passager avant non rabattable (châssis standard)



59562

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

### Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages  sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



### RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 1.86

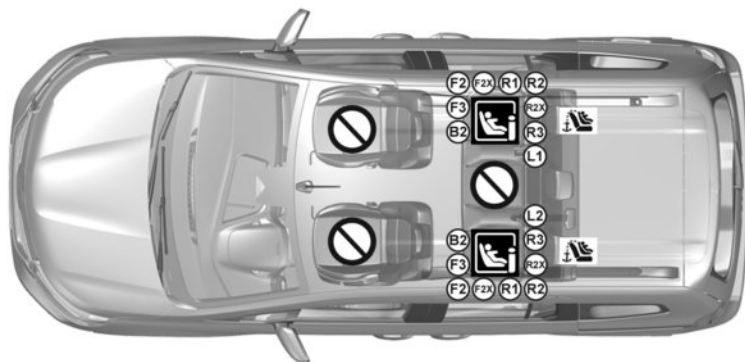


Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

# SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (7/9)

## Version break siège passager avant rabattable (châssis standard)



59563

### Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 1.40.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

## SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (8/9)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant rabattable (châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière	
				Places latérales	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1) (4)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2) (4)	X
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2) (4)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2) (4)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF - IL (2) (3) (4)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	B2	X	IUF - IL (2) (3) (4)	X
		B3	X	X	X
<b>Siège i-Size</b>			X	i-U (4)	X

## SIÈGES ENFANT : fixation par système ISOFIX (9/9)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

- (1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (2) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 3.36. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

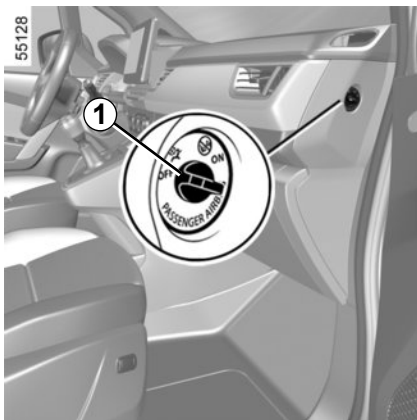
La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- **F3 [A], F2 [B], F2X [B1]** : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R3 [C], R2 [D], R2X [D]** : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- **R1 [E]** : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- **L1 [F], L2 [G]** : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2, B3** : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg 22 à 36 kg).



**(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

## SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (1/3)

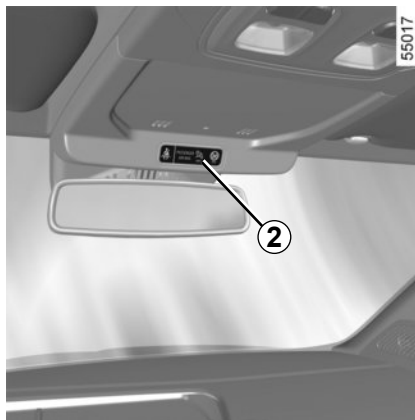


### Désactivation airbag passager avant


(suivant véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.





**Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé**, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

**Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.**



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

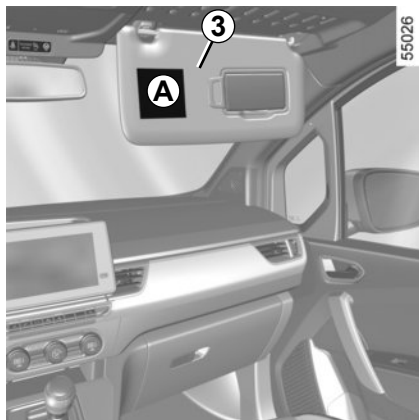


### **DANGER**

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIFÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.



## SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (2/3)



### DANGER

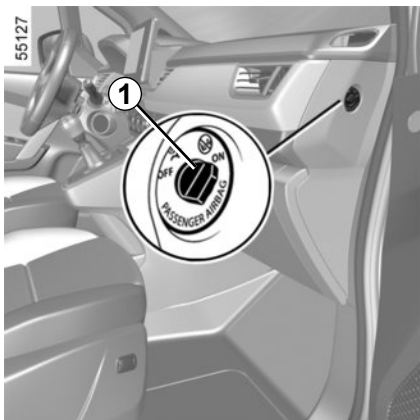
Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

580034



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

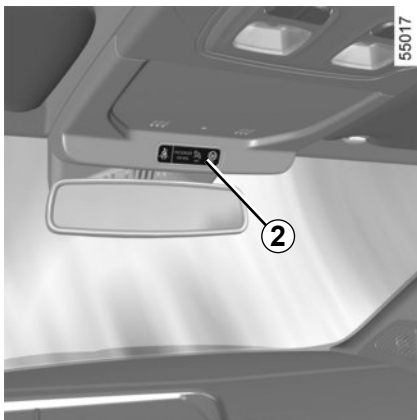
## SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation AIRBAG passager avant (3/3)





### Activation airbag passager avant

(suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



**Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé,** poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

### Anomalies de fonctionnement



En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

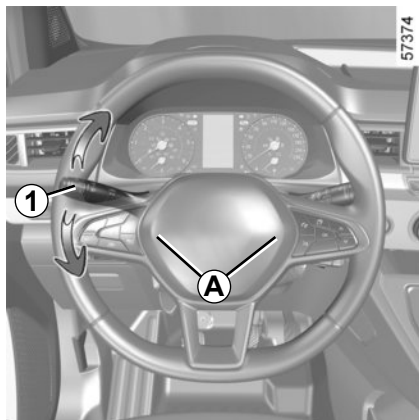


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

# AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



## Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

## Avertisseur lumineux

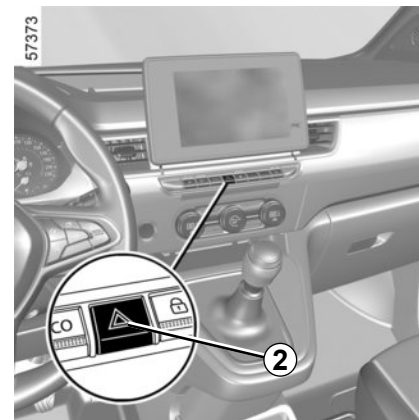
Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

## Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

### Mode impulsif

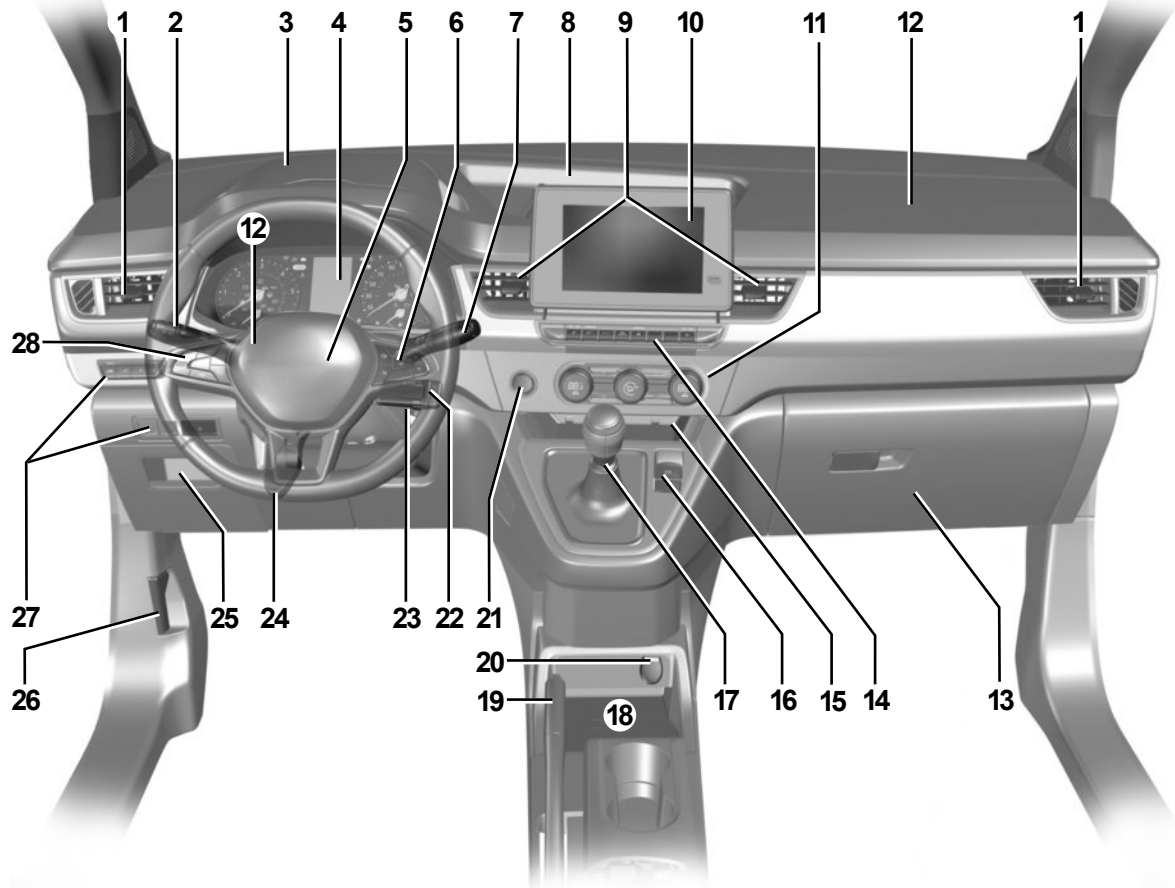
Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



## Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

# POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



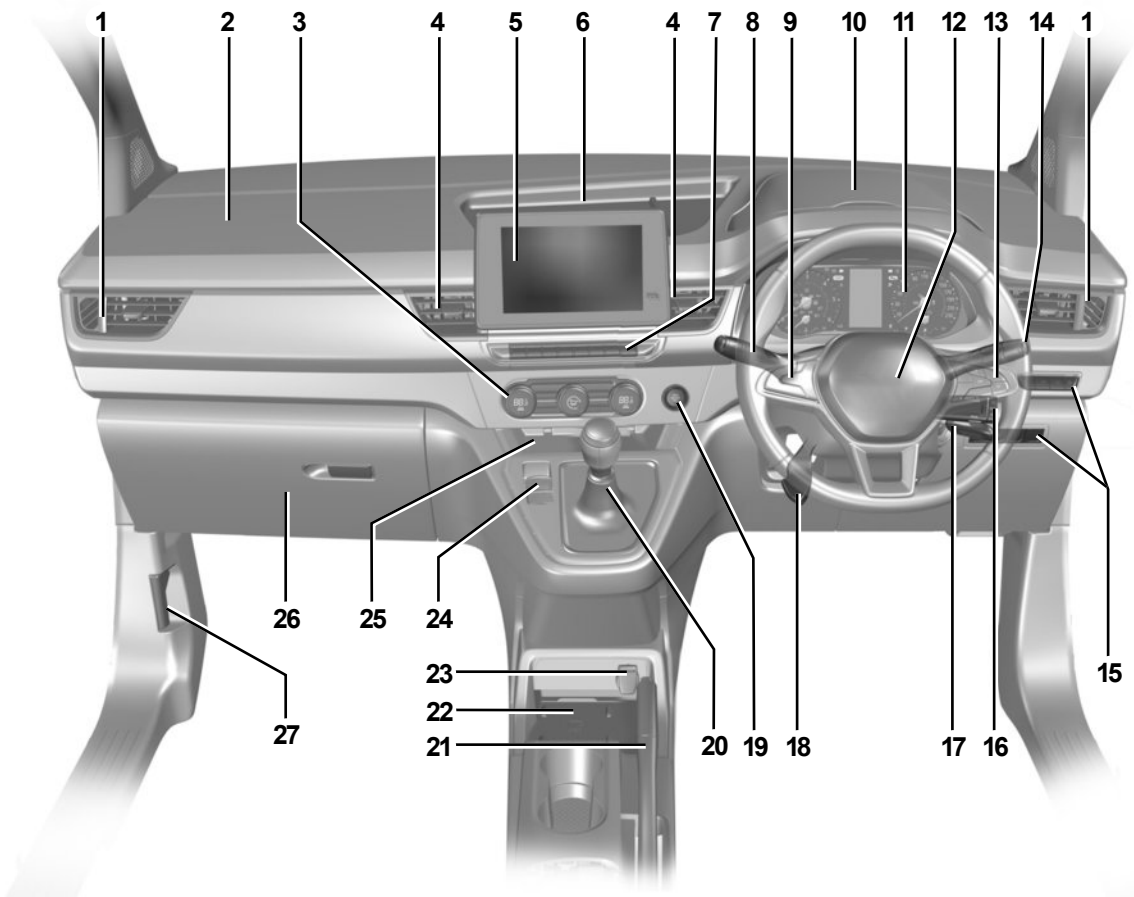
57375

## POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Aérateur latéral.
- 2** Manette de :
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard.
- 3** Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.
- 4** Tableau de bord.
- 5** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 6** Commandes :
  - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
  - à distance de la radio, système de navigation.
- 7** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
- 8** Rangement central planche de bord.
- 9** Aérateurs centraux.
- 10** Écran multimédia.
- 11** Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 12** Emplacement airbag passager.
- 13** Boîte à gants.
- 14** Commandes de :
  - sièges chauffants avant ;
  - activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
  - activation/désactivation du mode ECO ;
  - feux de détresse ;
  - condamnation électrique des portes ;
  - activation/désactivation aide au parking ;
  - stationnement assisté ;
  - activation/désactivation d' Intelligent Around View Monitor.
- 15** Vide-poches.
- 16** Frein de parking assisté.
- 17** Levier de vitesses.
- 18** Zone de chargeur par induction du téléphone.
- 19** Frein à main.
- 20** Prise accessoires.
- 21** Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
- 22** Commandes satellite radio.
- 23** Contacteur de démarrage.
- 24** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 25** Vide-poches et trappe à fusibles .
- 26** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 27** Commandes de :
  - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
  - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
  - activation/désactivation aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie ;
  - activation/désactivation d'ESC ;
  - activation/désactivation du contrôle d'adhérence ;
- 28** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse adaptatif.

# POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



58187

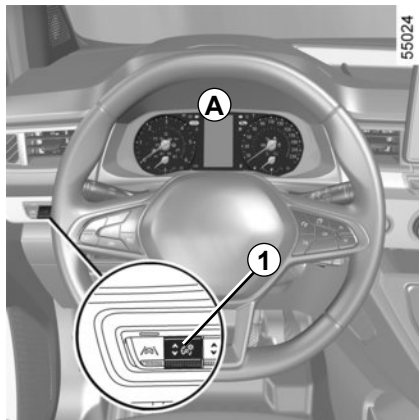
## POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.


- 1** Aérateurs latéraux.
- 2** Emplacement airbag passager.
- 3** Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 4** Aérateurs centraux.
- 5** Écran multimédia.
- 6** Rangement central planche de bord.
- 7** Commandes de :
  - sièges chauffants avant ;
  - activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
  - activation/désactivation du mode ECO ;
  - activation/désactivation du mode conduite ;
  - feux de détresse ;
  - condamnation électrique des portes ;
  - activation/désactivation aide au parking ;
  - stationnement assisté ;
  - activation/désactivation d'Intelligent Around View Monitor.
- 8** Manette de :
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard.
- 9** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse adaptatif.
- 10** Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.
- 11** Tableau de bord.
- 12** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 13** Commandes :
  - de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
  - à distance de la radio, système de navigation.
- 14** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
- 15** Commandes de :
  - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
  - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
  - activation/désactivation aide au maintien de voie/alerte de sortie de voie ;
  - activation/désactivation d'ESC ;
  - activation/désactivation de contrôle d'adhérence.
- 16** Commandes satellite radio.
- 17** Contacteur de démarrage.
- 18** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 19** Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
- 20** Levier de vitesses.
- 21** Frein à main.
- 22** Zone de charge/dépose téléphone.
- 23** Prise accessoires.
- 24** Frein de parking assisté.
- 25** Vide poche.
- 26** Boîte à gants.
- 27** Commande de déverrouillage du capot moteur.

## TÉMOINS LUMINEUX (1/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



**Tableau de bord A** : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



## TÉMOINS LUMINEUX (2/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin des feux de route automatiques ➔ 1.116



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin d'airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

## TÉMOINS LUMINEUX (3/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



### Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



### Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.




### Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**.

Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



### Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage accompagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



### Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté ➔ 2.14, ➔ 2.15



### Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis.



### Indicateurs de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) ➔ 2.19.



### Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin ➔ 2.38.



### Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage.

## TÉMOINS LUMINEUX (4/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



**Témoin d'assistance par vent latéral** ➔ 2.38



**Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



**Témoin d'alerte du système filtre à particules** ➔ 2.12



**Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes ➔ 2.27 ➔ 2.33



**Témoin de contrôle du système antipollution**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur ➔ 2.8 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ➔ 2.25.



**Témoin de mode ECO**

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché ➔ 2.19.



**Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



**Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement. Faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin de porte(s) ouverte(s)**

## TÉMOINS LUMINEUX (5/5)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin du limiteur de vitesse ➔ 2.92



Témoin du régulateur de vitesse ➔ 2.96



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif ➔ 2.101



Témoin de mise en veille du moteur ➔ 2.8



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 2.8



Témoin de stationnement assisté ➔ 2.152



Témoin d'alerte de survie ➔ 1.99



Témoin du système d'alerte de sortie de voie ➔ 2.44



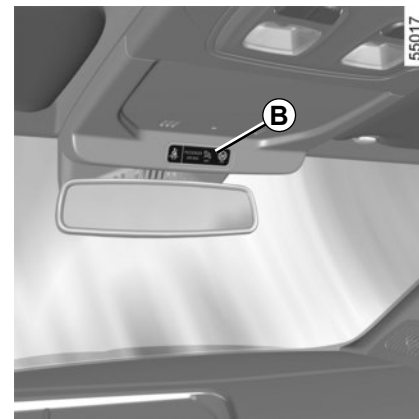
Témoin du système d'aide au maintien de voie ➔ 2.49



(Suivant véhicule)  
Témoin d'alerte, de défaillance ou de non disponibilité de la sécurité avancée ➔ 2.69



Témoin d'alerte de non présence des mains sur le volant ➔ 2.49



Sur l'afficheur B



Airbag passager ON  
➔ 1.86

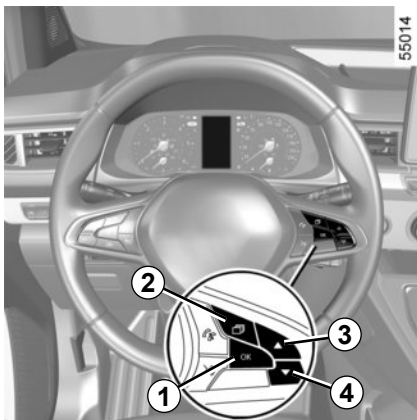


Airbag passager OFF  
➔ 1.86



Témoin d'alerte de non-port des ceintures ➔ 1.40.

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/3)



### Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint ➔ 4.4.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur **1** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.



### Tableau de bord en miles

(possibilité de passer en km/h)

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule **5** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4** pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur **1** « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».

### Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota** : dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

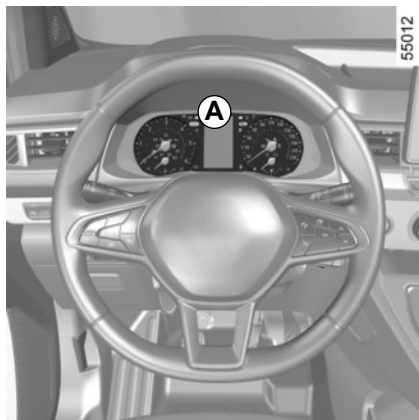
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Pour l'utilisation de certaines fonctions d'aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celle de votre véhicule.



Pour de raison de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/3)



### Tableau de bord A

Il s'éclaire à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec des couleurs différentes selon votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous à la notice multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation ➔ 1.111.



**Compte-tours 6**  
(graduations x 1000)

### Indicateur de température du liquide de refroidissement 8

En marche normale, l'indicateur 8 doit se situer avant la zone rouge 7. Il peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord et d'un signal sonore.



**Ordinateur de bord 9**

➔ 1.102

### Autonomie prévisible avec le carburant restant 10

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres ➔ 1.104.

**Totaliseur général 11**

➔ 1.104


## AFFICHEURS ET INDICATEURS (3/3)



### Indicateur de style de conduite 12

➔ 2.19

### Indicateur de niveau de carburant 14

Si le niveau est au minimum, le témoin  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore, faites le plein rapidement.



### Indicateurs de vitesse 13 et suivant véhicule, 15


(km ou miles par heure)

Contrôlez votre vitesse uniquement par l'indicateur de vitesse homologué **13**.

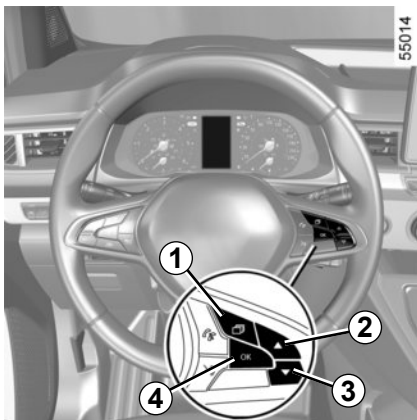
L'indicateur **15** est donné à titre indicatif.



### Alarme sonore de survitesse


Suivant véhicule et pays, le témoin lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

## ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



### Ordinateur de bord

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin  ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 1.111.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

Appuyez sur le contacteur **1**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

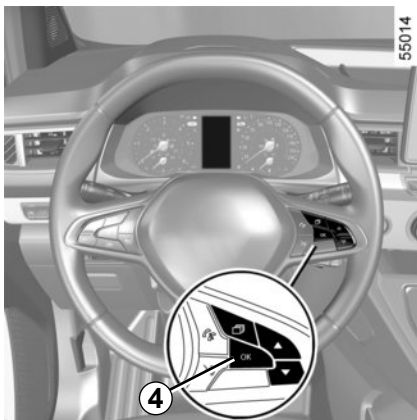
### Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) consommation instantanée et consommation moyenne ;
- c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) réglage de l'heure ;
- f) autonomie de révision :
  - Autonomie de révision ;
  - Autonomie de vidange ;



## ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



### Mise à zéro du totalisateur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ





Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

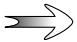
# ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Pas de message mémorisé</p>	<p>⇒ <b>a) Journal de bord.</b> Affichage successif : – des messages d'information (airbag passager OFF ...); – des messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler ...).</p>
<p> 7.4 L/100</p>	<p>⇒ <b>b) Consommation instantanée.</b> Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
<p> 5.8 L/100</p>	<p>⇒ <b>Consommation moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p> 112,4 km</p>	<p>⇒ <b>c) Totaliseur partiel : Distance parcourue</b> depuis le dernier Top Départ.</p>
<p> 123.4 km/h</p>	<p>⇒ <b>Vitesse moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)


L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="92 225 387 333">Pression pneus init. appui long</div> <div data-bbox="92 342 387 443">16:30</div>	<div data-bbox="435 258 511 300"></div> d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. ↳ 2.27



## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
<div data-bbox="108 303 573 407" style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-bottom: 10px;">Révision dans 30 000 km / 24 mois</div> <div data-bbox="108 445 573 549" style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-bottom: 10px;">Prévoir révision sous 300 km / 24 jours</div> <div data-bbox="108 588 573 692" style="border: 1px solid black; padding: 10px;">Faire révision</div>	<p><b>f) Autonomie de révision et de vidange.</b></p> <p><b>Autonomie de révision</b> <b>Contact mis, moteur non démarré</b>, accédez à l'information « autonomie » de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– autonomie inférieure à <b>1 500 km</b> ou <b>un mois</b> : le message « Prévoir révision sous » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;</li><li>– autonomie égale à <b>0 km</b> ou <b>date de révision atteinte</b> : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin .</li></ul> <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p><b>Réinitialisation</b> : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p> <p><b>Nota</b> : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

## ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.


Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)	
<div data-bbox="107 294 579 400" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Vidange dans 30 000 km / 24 mois</div>	<p>f) <b>Autonomie de révision ou de vidange.</b></p> <p><b>Autonomie de vidange</b> <b>Contact mis, moteur non démarré</b>, accédez à l'information « autonomie » de révision pour afficher l'autonomie de vidange.</p>
<p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p><b>Réinitialisation</b> : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p><b>Nota</b> : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	


## ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.  
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

<b>Exemples de messages</b>	<b>Interprétation de l'affichage sélectionné</b>
« <b>Frein de parking serré</b> »	Indique que le frein de parking est serré.
« <b>Tourner volant + START</b> »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« <b>Test fonctions sous contrôle</b> »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

## ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.

## ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

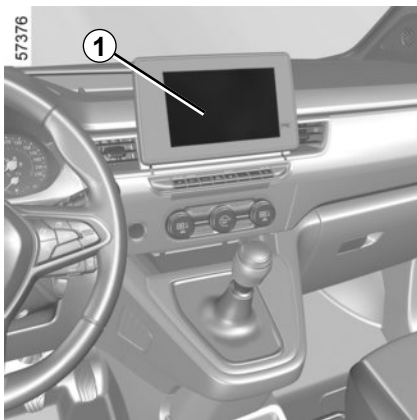
Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« <b>Risque casse moteur</b> »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« <b>Panne du système de freinage</b> »	Indique un problème du système de freinage.
« <b>Panne électrique</b> »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« <b>Crevaison</b> »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« <b>Panne de la direction</b> »	Indique un problème dans la direction.



# MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (1/3)



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

## Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

### Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

### Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) « Conduite » :
  - Volume des clignotants ;
- b) « Accès » :
  - Débloccage porte conducteur ;
  - Blocage portes en roulant ;
  - Ouvrir/fermer en « mains libres » ;
  - Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
  - Son fermeture à l'éloignement ;
  - Mode silencieux ;
  - Verrouillage automatique ;
- c) « Essuyage et éclairage » :
  - Éclairage d'accompagnement ;
  - Essuyage en marche arrière ;
  - Essuyage avant automatique ;
  - Essuyage après lavage ;

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

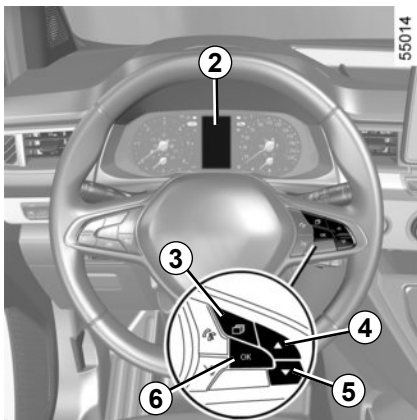
- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

# MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (2/3)



## Véhicules non équipés d'un écran multimédia

### Accès au menu de réglage sur l'afficheur 2

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ». Faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages », puis validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ».

### Sélection des réglages

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier et appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour valider (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

#### a) « TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;

#### b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Accueil externe ;

#### c) « AIDES PARKING » :

- Volume bip ;

#### d) « AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Sensibilité freinage actif ;
- Sécurité avancée ;
- Alerte vitesse ;
- Alerte distance ;

#### e) « ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX s ;

#### f) « ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir / Fermer en « mains libres » ;
- Déblocage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Verrouillage silencieux ;
- Ouvrir/Fermer en automatique ;
- Déploiement Auto Rétroviseurs ;

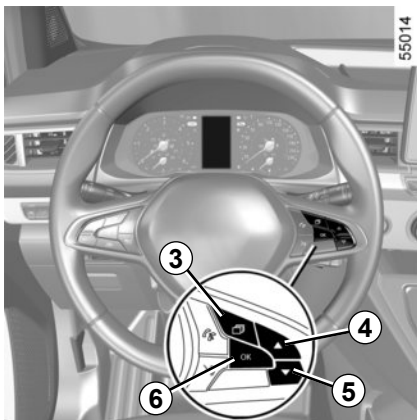
#### g) « REINITIALISATION ».



fonction activée

fonction désactivée

## MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE (3/3)



Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur le contacteur **6** « OK » pour modifier la fonction.

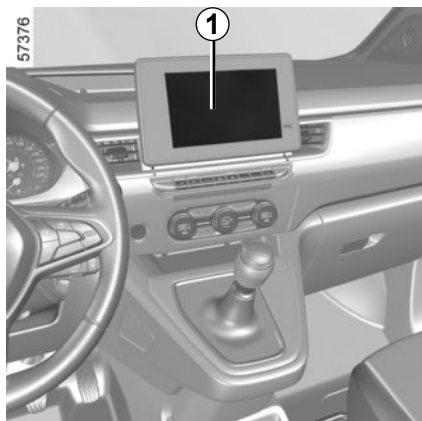
Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » puis « VOLUME » ou « TABLEAU DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK », la valeur sélectionnée

est représentée par  devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur **4** ou **5** pour atteindre « RETOUR » et validez en appuyant sur le contacteur **6** « OK ». Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

## HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE (1/2)

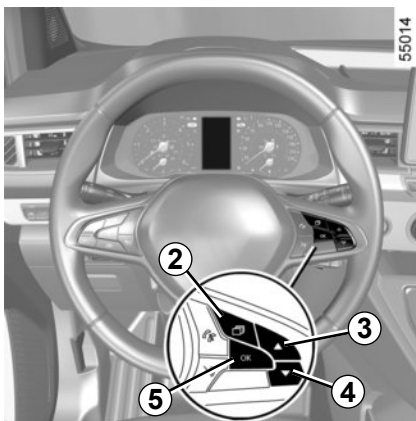


### Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.

Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.



### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur **2**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande **3** ou **4**, pour atteindre le réglage de l'heure **6**.

Faites un appui long sur le contacteur **5** « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.



Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur le contacteur **5** « OK » pour valider.

## HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)



### Indicateur de température extérieure 7

#### Particularité :

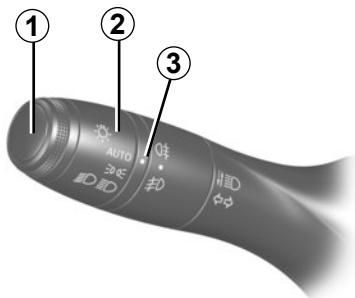
Lorsque la température extérieure est comprise entre  $-3\text{ °C}$  et  $+3\text{ °C}$ , les caractères  $\text{°C}$  clignotent (signalisation de risque de verglas).



#### Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/6)



55023

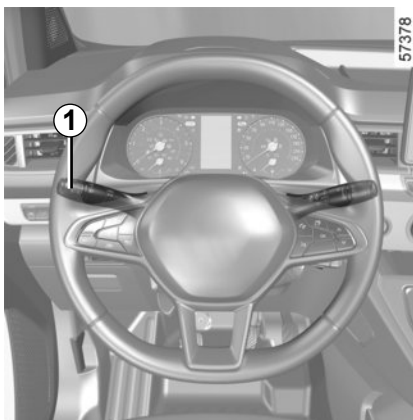
## Feux de position

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

## Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



57376

## Feux de croisement Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

## Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

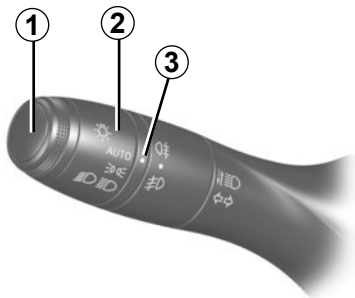
Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelle) ➔ 1.122. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/6)



## Feux de route

Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

### Fonction « codes relevés en route » (suivant véhicule)

Lors de l'activation des feux de route, la fonction «codes relevés en route» permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

## Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

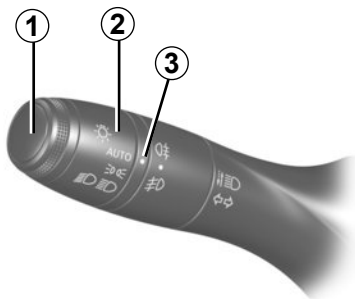
**Nota** : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Pour activer les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** ;
- poussez la manette **1**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/6)



### Feux de route automatiques (suite)

#### Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** dans une autre position que **AUTO** ;
- ou
- tirez la manette **1**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

**Nota** : les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatismes feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé. Consultez un Représentant de la marque.



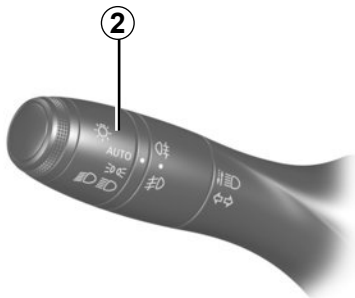
L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité et de circulation.



## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/6)



55023

### Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

**Nota :** dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

### Fonction accueil et au revoir (suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de l'Intelligent Key ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
  - au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

### Activation/désactivation de la fonction


Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.


Choisissez «**ON**» ou «**OFF**».

### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

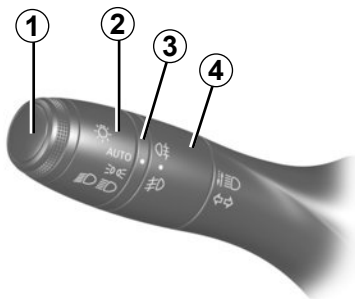
### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « éclairage à contrôler » accompagné du témoin  s'affiche et que le

témoin  clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/6)



### Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

**Moteur arrêté et feux éteints**, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

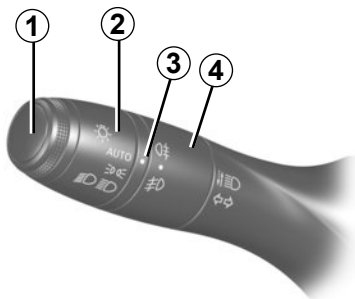
témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant \_\_ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (6/6)



55023

## Feux de brouillard avant

(suivant véhicule)

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

## Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

## Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

## Feux de virages (suivant véhicule)

**En marche avant**, vitesse du véhicule inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés : sous certaines conditions (angle du volant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

**Au déclenchement de la marche arrière**, feux de croisement allumés : les deux feux de brouillard avant s'allument automatiquement.

**Nota** : au passage de la marche arrière vers la marche avant (lors d'un stationnement par exemple), les deux feux de brouillard restent allumés jusqu'à ce que le véhicule dépasse 10 km/h environ.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

# RÉGLAGE DES FAISCEAUX (1/2)



Le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

**Nota** : suivant véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur **A**.

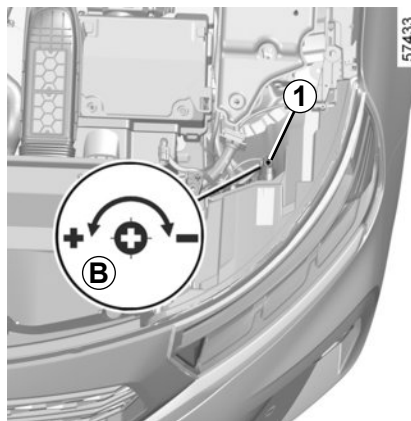
## Exemples de position de réglage de la commande **A** en fonction de la charge

	Version fourgon	Version Break
<b>Conducteur seul ou avec un passager à l'avant</b>	0	0
<b>Tous les sièges occupés</b>	-	1
<b>Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge</b>	-	2
<b>Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge</b>	2	3

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

## RÉGLAGE DES FAISCEAUX (2/2)

En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler temporairement les feux, le temps du séjour.



### Réglage temporaire

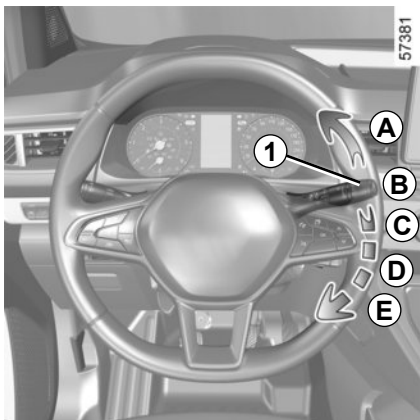
Ouvrez le capot moteur et repérez le marquage **B** à proximité de l'un des projecteurs avant.

### Principe de fonctionnement

À l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le - pour descendre les faisceaux.

Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le + pour monter les faisceaux.

# ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (1/4)



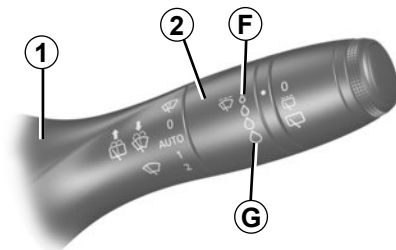
## Votre véhicule est équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

### A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

### B arrêt



### C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

### Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position B afin de désactiver l'essuyage automatique.

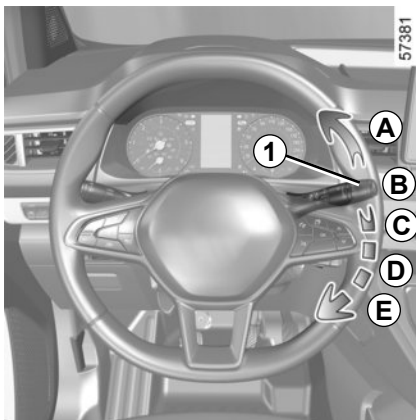
# ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (2/4)

## Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



**D** balayage continu lent

**E** balayage continu rapide

## Particularité

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

## Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

## ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (3/4)

### Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

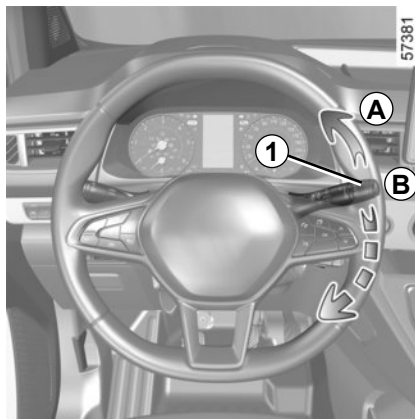
Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais ➔ 5.40.

Contact mis, moteur à l'arrêt, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

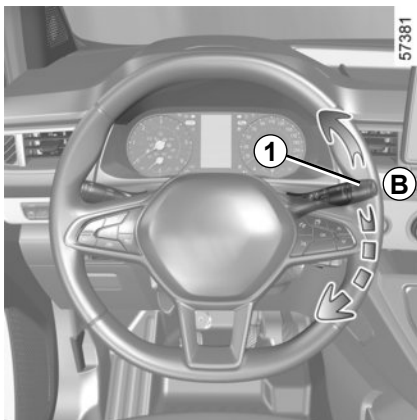
**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.



## ESSUIE - VITRE, LAVE - VITRE AVANT (4/4)



### Lave-vitre

**Contact mis**, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour des balais ➔ 1.111

**Nota** : par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

**Risque de blessures.**

### Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

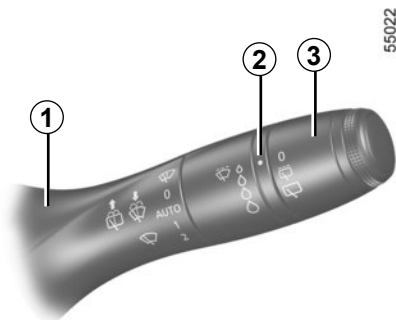
- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.40.

### Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

# ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (1/2)



## Essuie-vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2** :

- **arrêt** ;
- **balayage intermittent** ;  
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule ;
- **balayage continu lent**.

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

### Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

## Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 5.40.

## Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

## ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE (2/2)

### Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 1.111.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

### Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.



55022



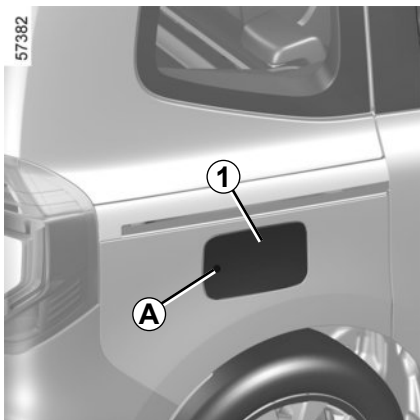
### Essuie/lave lunette arrière

Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

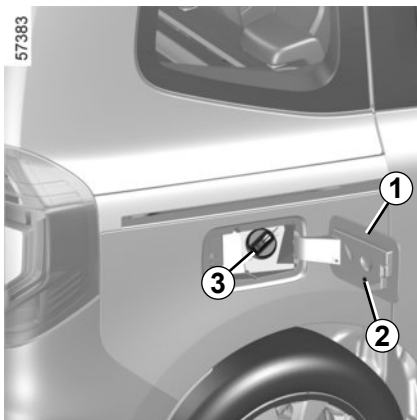
# RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



**Capacité utilisable du réservoir : 54 litres environ.**

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'entre-ouvre. Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **1** pour suspendre le bouchon **3**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant». Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



## Qualité du carburant

**Utilisez un carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** ➔ 6.6.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille, pour les véhicules équipés de la fonction **STOP and START**) : coupez impérativement le contact ➔ 2.4, ➔ 2.5.  
**Risque d'incendie.**



**Bouchon de remplissage : il est spécifique.**

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



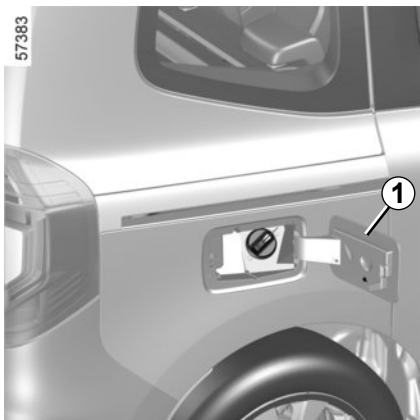
Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques. Consultez un Représentant de la marque.

## RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)



Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** ➔ 6.6.

### Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le portillon **1** et son pourtour doivent rester propres.

### Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites un appoint de carburant de **5 litres minimum** puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 5 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau ➔ 6.6.



### **Odeur persistante de carburant**

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

# Chapitre 2 : La conduite

Rodage . . . . .	2.2
Contacteur de démarrage . . . . .	2.3
Démarrage, arrêt moteur . . . . .	2.4
Fonction Stop and Start . . . . .	2.8
Particularités des versions essence . . . . .	2.12
Levier de vitesses, Frein à main . . . . .	2.14
Frein de parking assisté . . . . .	2.15
Eco conduite . . . . .	2.19
Conseils entretien et antipollution . . . . .	2.25
Environnement . . . . .	2.26
Avertisseur et système de surveillance de pression des pneumatiques . . . . .	2.27
Système de surveillance de pression pneumatiques . . . . .	2.33
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite . . . . .	2.38
Alerte de sortie de voie . . . . .	2.44
Aide au maintien de voie . . . . .	2.49
Avertisseur d'angle mort . . . . .	2.55
Alerte distances de sécurité . . . . .	2.65
Sécurité avancée . . . . .	2.69
Alerte détection de fatigue . . . . .	2.86
Détection de panneaux de signalisation routière . . . . .	2.88
Limiteur de vitesse . . . . .	2.92
Régulateur de vitesse . . . . .	2.96
Régulateur de vitesse adaptatif . . . . .	2.101
Assistant Autoroute et Trafic . . . . .	2.115
Aide au parking . . . . .	2.131
Caméra de recul . . . . .	2.139
Intelligent around view monitor . . . . .	2.143
Stationnement assisté . . . . .	2.152
Fonction « Bridage vitesse » . . . . .	2.157
Appel d'urgence . . . . .	2.158

## RODAGE

Jusqu'à **1000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3000 à 3500 tr/mn.

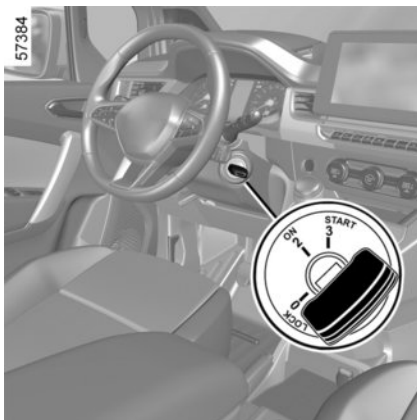
Ce n'est qu'après **3000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

**Nota** : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ». Cela ne présente aucun risque.



## CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé



### Contacteur de démarrage

#### Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

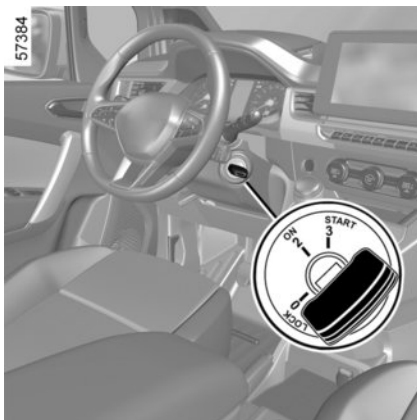
#### Position « Marche » ON 2

Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

#### Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec clé



## Démarrage du moteur

### Pour démarrer :

- Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le départ du moteur.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction. **Risque d'accident.**

## Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, tournez la clé en position « **LOCK** » **0**.

**Nota** : en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



## Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (1/3)

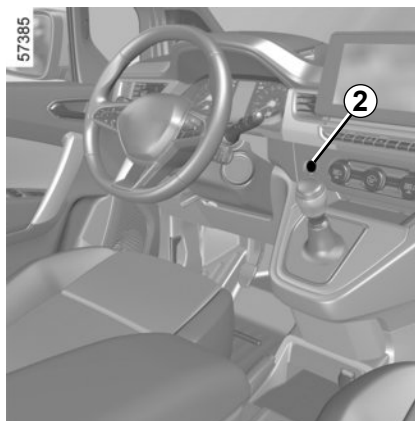
57466



L'Intelligent Key doit être dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **2**, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré. Si une vitesse est engagée, appuyez également sur la pédale d'embrayage.

57385

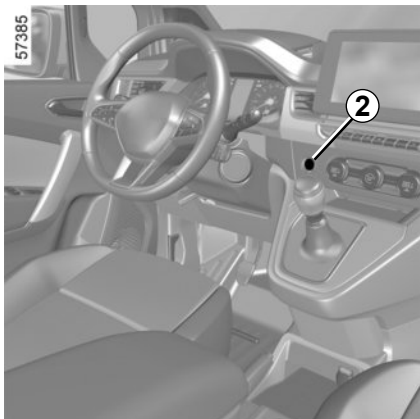


### Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

**Nota** : en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (2/3)



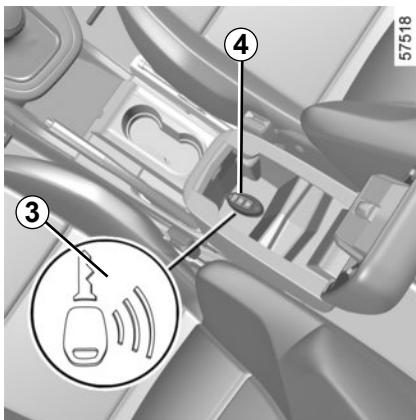
### Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, l'Intelligent Key ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

### Fonction accessoires (mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

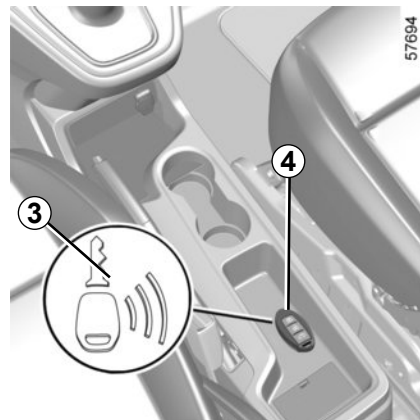
Pour disposer des autres fonctionnalités, Intelligent Key dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.



### Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'Intelligent Key peut ne pas fonctionner :

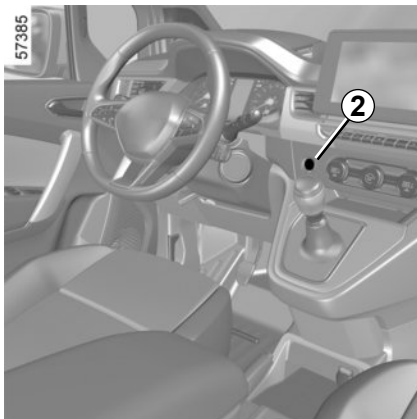
- usure de la pile de l'Intelligent Key batterie déchargée... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage, puis placez l'Intelligent Key **4** sur la zone de dépôt repérée par le symbole **3**. Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR : véhicule avec INTELLIGENT KEY (3/3)



### Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt.

Intelligent Key dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Si l'Intelligent Key n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **2**. Si l'Intelligent Key n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans l'Intelligent Key, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier Intelligent Key sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.


**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## FUNCTION STOP AND START (1/4)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

### Conditions de mise en veille

- Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.
- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

Si le témoin  clignote et que le message « Relâcher pédale d'embrayage » apparaît au tableau de bord, cela vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas suffisamment relâchée ;

- et
- la pédale d'embrayage est relâchée ;
- et
- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 5 km/h.

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.


À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.4 ➔ 2.5.

## FUNCTION STOP AND START (2/4)

### Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide. Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille, pour les véhicules équipés de la fonction **STOP and START**) : coupez impérativement le contact ➔ 2.3, ➔ 2.5.

**Risque d'incendie.**

### Sortie de veille moteur

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;


ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

**Particularité** : Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le moteur

est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

## FUNCTION STOP AND START (3/4)


### Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ou n'a pas été bouclée en début de roulage ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;

- la fonction « voir clair » est activée  
➔ 3.9 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 2.4

➔ 2.5



## FUNCTION STOP AND START (4/4)

### Particularité de redémarrage automatique du moteur

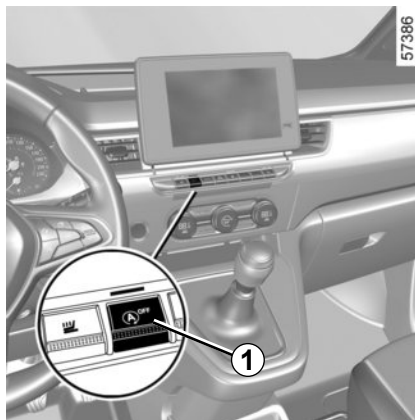
Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort. Cela peut se produire notamment lorsque :


- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 3.9 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 2.3 ➔ 2.5.



Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité confort thermique » pour prioriser l'air conditionné ;
- « Priorité moteur tournant » pour prioriser les activités moteur.

Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

### Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage ➔ 2.4 ➔ 2.5.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (1/2)

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance ;

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

### Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.


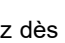


Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE (2/2)

### Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.


Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à l'apparition du témoin ,


roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

**Nota** : l'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin  et, suivant véhicule,

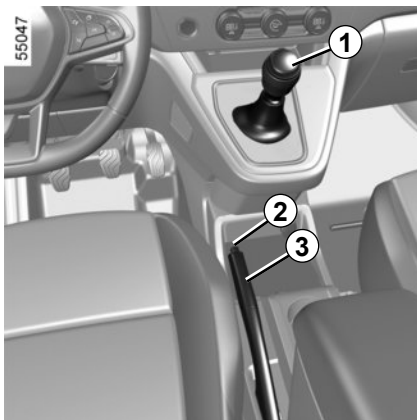
le témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin **STOP**  et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

# LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN



## Levier de vitesses

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

## Passage en marche arrière

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

## Frein à main

### Pour desserrer


Tirez le levier **3** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

### Pour serrer

Tirez le levier **3** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immo-

bilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe voire de détérioration.



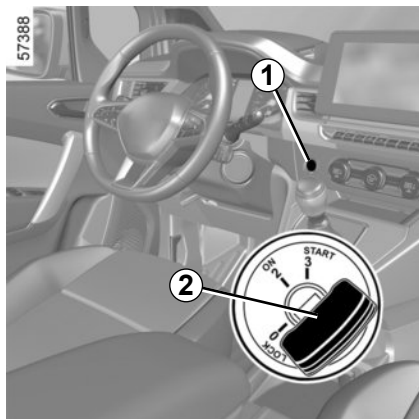
À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1<sup>re</sup> ou marche arrière).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)



### Fonctionnement assisté

#### Serrage assisté du frein de parking

**Véhicule à l'arrêt**, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

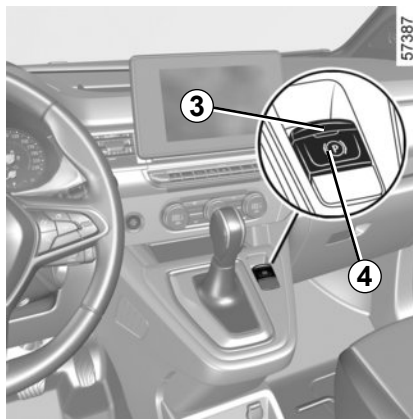
- par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** (clé en position « ON » 2) ;

OU

- au débouclage de la ceinture conducteur ;

OU


- à l'ouverture de la porte conducteur.




Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start** ➔ 2.8, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de

parking serré » et le témoin  au tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté et le

témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le

contacteur **4** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)

### Fonctionnement assisté (suite)

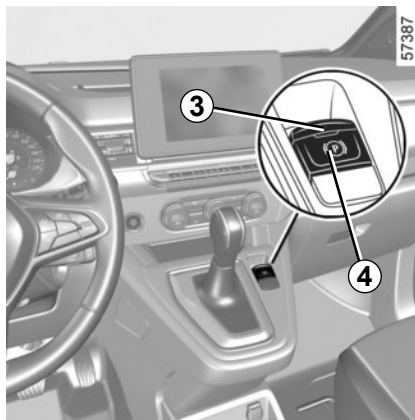
**Nota** : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

### Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant ou lorsque l'on quitte la position **P** du levier de sélection de vitesse.

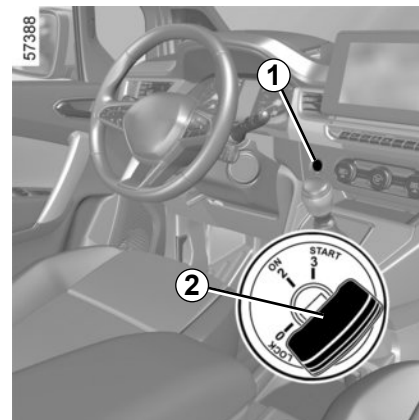


### Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

### Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.



### Desserrage manuel du frein de parking assisté

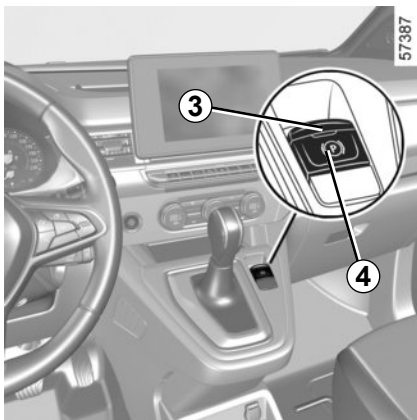
Appuyez sur le contacteur **1** sans appui sur les pédales ou tournez la clé **2** en position « ON » **2** pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **4** : le témoin **3** du contacteur

et le témoin **(P)** affiché au tableau de bord s'éteignent.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **4** sur le contacteur **4** et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

## FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)

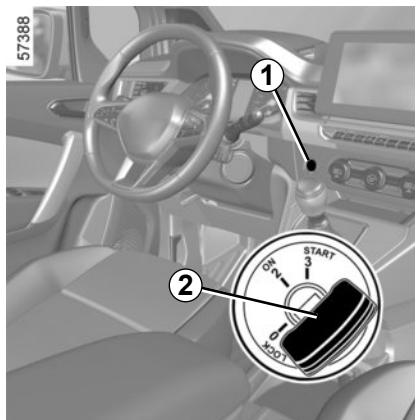


### Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur tournant...) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

### Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** ;
- engagez une vitesse : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;

- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté » en page précédente) ;
- suivant véhicule, le frein de parking se resserre automatiquement, effectuez à nouveau un desserrage manuel ;
- fermez la porte et verrouillez le véhicule.



En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la position **P** ou en tirant sur le contacteur **3** pendant 10 secondes environ. Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.


### Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.




L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains

cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



Il est alors impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse. Si la pente le justifie, calez le véhicule.



## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/6)

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 2.8.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/6)



### Au tableau de bord A

#### Indicateur de changement de vitesse 1

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.



Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

#### Indicateur de style de conduite 2

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur 2.

Plus la feuille de l'indicateur 2 est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



#### Indicateur d'accélération Eco 3 (suivant véhicule)

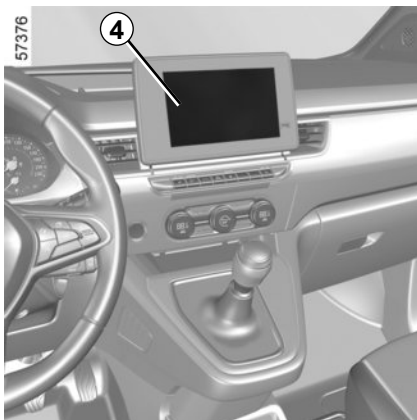
Il vous informe en temps réel si vous avez une accélération modérée ou forte.

Vous êtes averti par l'indicateur 3 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est forte.

**Nota** : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 2 et l'indicateur d'accélération Eco 3.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/6)



### Sur l'écran multimédia

#### Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia **4** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

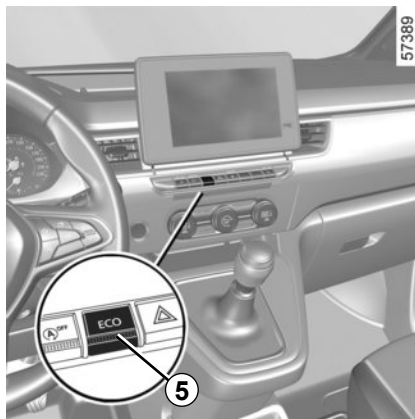
Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/6)

### Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).



La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation. L'utilisation réduite de l'air conditionné permet de réduire la consommation sans dégrader le confort thermique.

#### Activation de la fonction

La fonction peut être activée par appui sur le contacteur **5**.

Le témoin **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

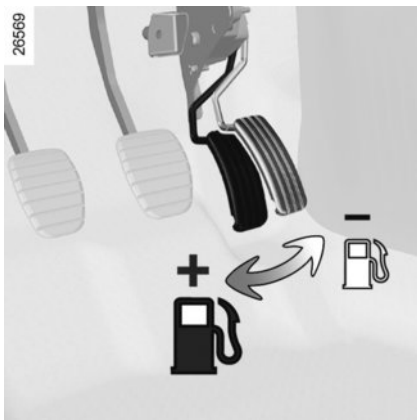
Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

#### Désactivation de la fonction

La fonction peut être désactivée par appui sur le contacteur **5**.

Le témoin **Eco** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (5/6)



### Conseils de conduite et ECO conduite

#### Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps.

- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule. À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :
  - réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
  - réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

#### Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

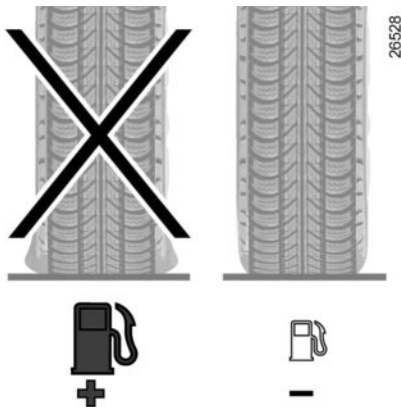


#### Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

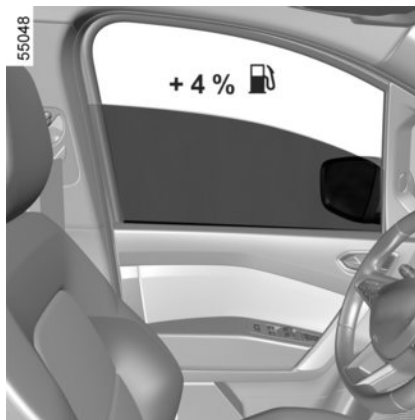
**Risque de coincement des pédales**

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (6/6)



### Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 4.10.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



### Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

# CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

## Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

## Réglages moteur

- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.  
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.
- **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

- **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

## Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

# ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

## Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

## Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO2), et donc à moins consommer.

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

## Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

## Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85 % et valorisable à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

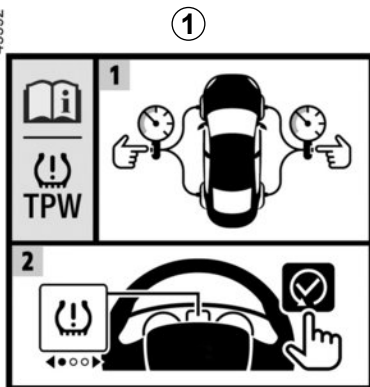
- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).



# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/6)

43592

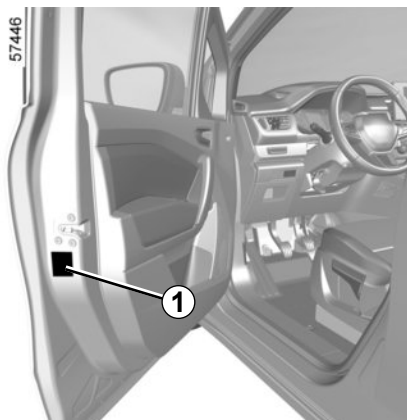


Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule.

Pour contrôler sa présence, ouvrez la porte conducteur.

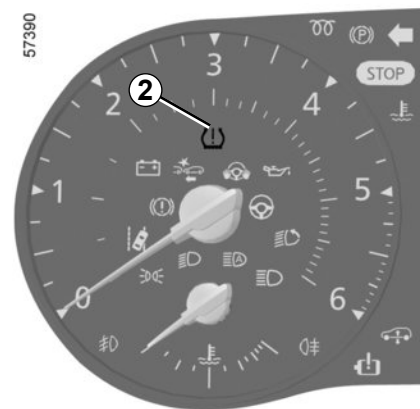
57446




## Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

57390



Le témoin  **2** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/6)

## Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques ➔ 4.10, sinon il pourrait ne pas donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante.

**La réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.**

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;

- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

## Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

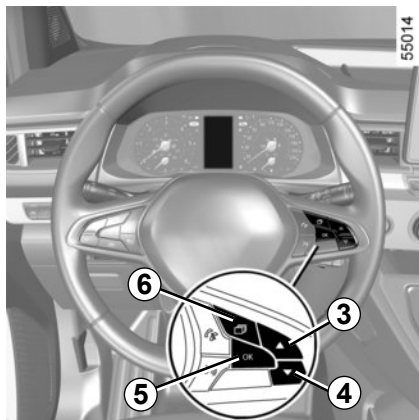
Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).


La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/6)



## Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « véhicule »  ;
- faites des appuis courts sur le contacteur **3** ou **4** pour atteindre la page « Pression pneus Init. appui long » ;
- faites un appui long sur le contacteur **5** OK pour lancer la réinitialisation.

Maintenez appuyé le contacteur **5** jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ». Vous pouvez rouler.

Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

## AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/6)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur <b>5 OK</b> pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote : le système a pris en compte la demande de réinitialisation. Si la pression des quatre pneumatiques a été correctement ajustée aux valeurs préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques ➡ 4.10, faites un appui long sur le contacteur <b>5 OK</b> jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/6)

## Réajustement de la pression des pneumatiques

**Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid** (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ 5.13.

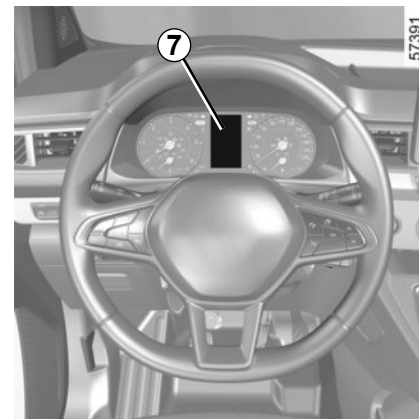
Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement. ➔ 5.4. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.







## Anomalies de gonflage

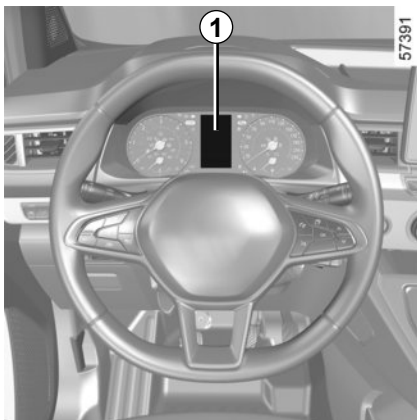
Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord 7 lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

## AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (6/6)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Témoins	Messages	Interprétations
	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique que la dernière réinitialisation du système a été effectuée il y a plus de 6 mois ou plus de 10 000 km environ. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer une procédure de réinitialisation.
	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/5)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

## Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

## Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roues (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

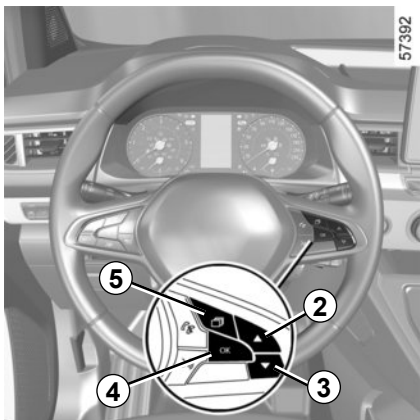
Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

En cas de permutation des roues, une réinitialisation du système doit être réalisée. Consultez un Représentant de la marque.


Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, suivant véhicule, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/5)



## Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet « Véhicule »  ;
- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page « Pression des pneus » ;

- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi des messages « Apprentissage PP lancé » puis « Localisation pneus en cours » indiquent que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, le message « Localisation pneus en cours » peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

**Nota** : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.


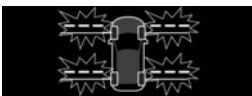
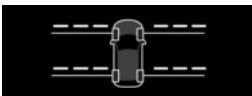



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/5)

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages (suivant véhicule)	Messages	Interprétations
1		Pression pneus init. appui long	Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur <b>4</b> OK.
2		Apprentissage PP lancé	Les «---» devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3		Localisation pneus en cours	Les «---» devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Le message peut rester affiché si vous effectuez de courts trajets. <b>Nota</b> : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4			La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (4/5)

## Réajustement de la pression des pneumatiques

**Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid** (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

## Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

## Remplacement roues/pneus

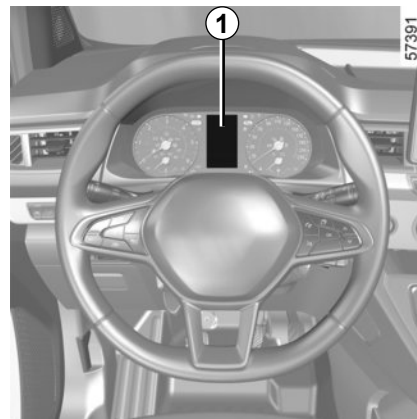
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 5.13.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



### Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.



## Aérosols répare-pneu et kit de gonflage


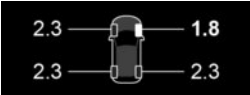

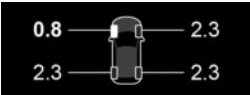



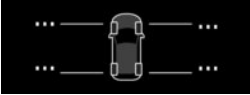
Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe ➔ 5.4.

## Anomalies de gonflage

Le tableau en page suivante reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (5/5)

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
	Pression pneus à réajuster.		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
	Crevaison.		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique s'il est crevé.
	Capteurs pneus à contrôler		Une roue ne s'affiche plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
	Localisation pneus échec		Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/6)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle du sous-virage, l'assistance par vent latéral et système antipatinage ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- de l'aide au démarrage en côte ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- du contrôle d'adhérence.

D'autres systèmes d'aide à la conduite sont décrits en pages suivantes.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/6)

## Antiblocage des roues (ABS)



Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.




Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

## Anomalies de fonctionnement :

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

–  ,  ,  et **STOP** allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/6)

## Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

### Contrôle dynamique de conduite ESC


Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

### Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système, le témoin  clignote au tableau de bord.

### Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

### Assistance par vent latéral

Ce système optimise l'action de l'ESC et contribue également au contrôle du véhicule en cas de variation de vent latéral. Il aide à maintenir la trajectoire du véhicule en agissant sur le système de freinage.

En cas de déclenchement du système,

le témoin  s'allume au tableau de bord.

### Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrage, d'accélération ou de décélération.

### Principe de fonctionnement



À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

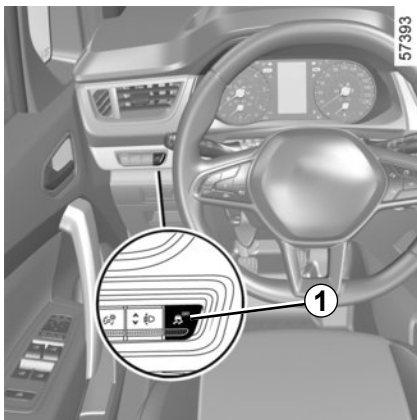
Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins


 et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés. Consultez un Représentant de la marque.

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/6)



### Inhibition de la fonction antipatinage

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Dans ce cas, le témoin  s'allume fixe au tableau de bord accompagné du message « ESC désactivé ». Cette action ne désactive pas le contrôle dynamique de conduite.

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

**Nota** : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

### Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

#### Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

### Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

### Anticipation du freinage


Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

### Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/6)

## Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

## Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

**Risques de blessures graves.**

## Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

## Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

## Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.



# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (6/6)

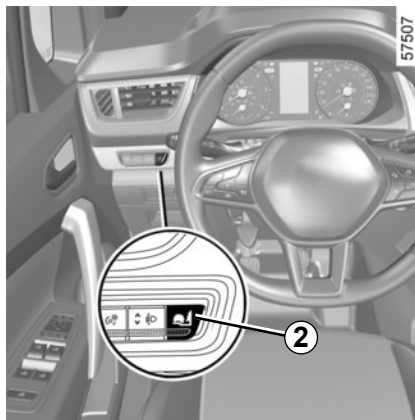
## Contrôle d'adhérence

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



### Mode « Automatique »


Au démarrage du véhicule, le message « Mode automatique activé » s'affiche au tableau de bord.

Mode par défaut, le mode « Automatique » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Automatique » utilise les fonctions du système antipatinage.

Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « Automatique ».

### Mode « Sol meuble »

Appuyez sur le contacteur 2 : le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné de la succession de messages « Mode sol meuble activé », « ESC désactivé ».

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...).

Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.



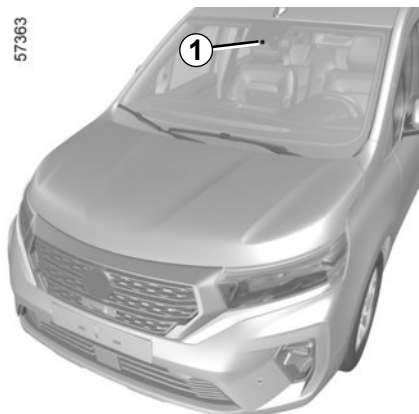
### Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

**Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/5)

57363



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) sans avoir activé l'indicateur de direction.

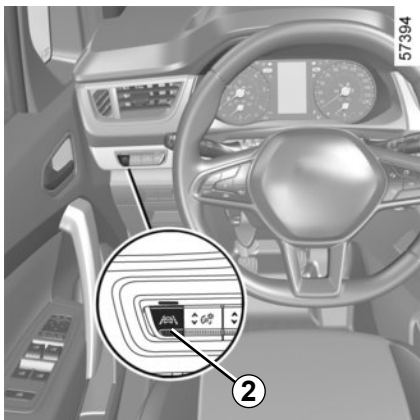
**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).




Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.


**La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.**

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/5)




### Activation/désactivation


Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte de sortie de voie ». Le message « Alerte sortie de voie activée » et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Alerte sortie de voie désactivée » ou, suivant véhicule, « Maintien de voie désactivé ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

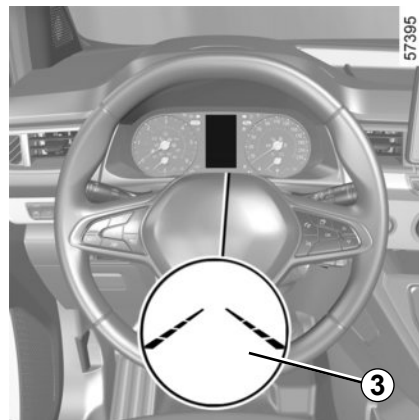
### Fonctionnement

Fonction activée, le témoin  et les indicateurs des lignes gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.


**La fonction est prête à alerter si :**

- la vitesse est comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ ;
- et
- le témoin  et les indicateurs de lignes **3** gauche et droite sont de couleur blanche.

**La fonction entre en alerte si** une ligne est franchie sans activation de l'indicateur de direction.



La fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;
- et
- le témoin  et l'indicateur **3** de la ligne franchie passent en rouge.

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (3/5)

### Indisponibilité temporaire


- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateurs de direction ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- l'intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- ...

Lorsque la fonction est indisponible,

le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

### Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

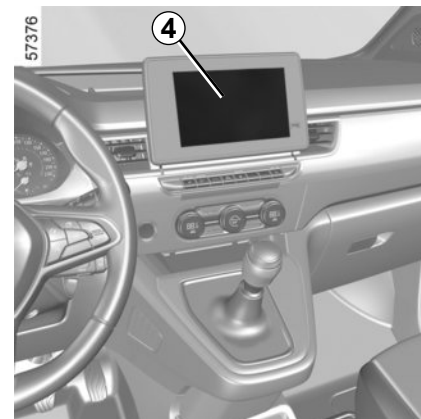
Le témoin  et les indicateurs de lignes gauche et droite passent en gris au tableau de bord.

### Réglages

#### Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

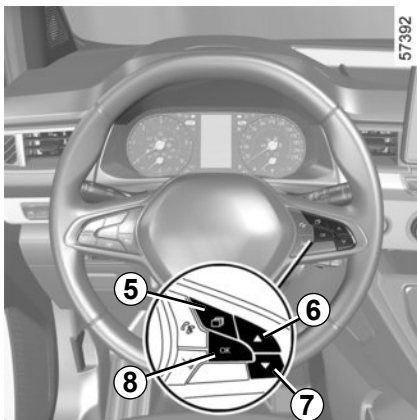
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :
  - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  - « Standard » : ligne détectée en approche ;
  - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (4/5)




### Réglages (suite)

#### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sortie de voie sensibilité » ou « Sortie de voie vibration ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

### Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, les indicateurs de lignes gauche et droite et, suivant le style d'affichage sélectionné, le témoin  disparaissent ou restent en gris au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message « Caméra avant à contrôler » ou du témoin  au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

## ALERTE DE SORTIE DE VOIE (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

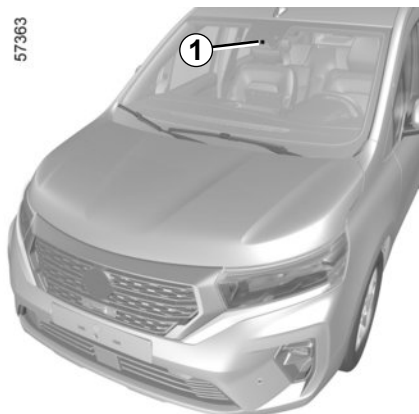
Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (1/6)

57363



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne (continue ou discontinue) sans avoir activé l'indicateur de direction.

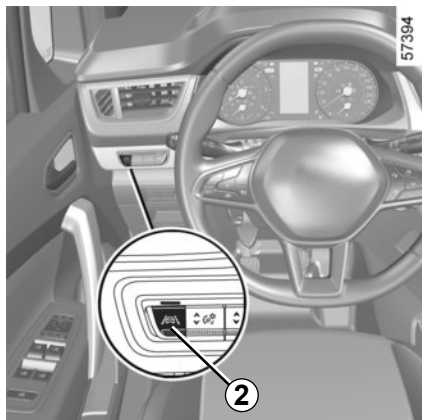
À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

**Nota** : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (2/6)



### Activation/désactivation

Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord « Aide au maintien de voie ».

Le message « Maintien de voie activé »

et le témoin  s'affichent au tableau de bord.

Lorsque l'aide au maintien de voie est activée, la fonction « Alerte de sortie de voie » est automatiquement activée ➔ 2.44.

Pour désactiver la fonction, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire, pour sélectionner au tableau de bord « Maintien de voie désactivé ».

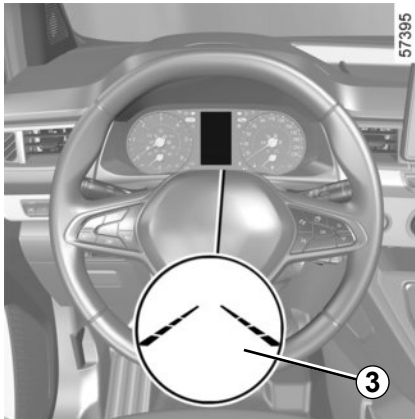
Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

**Nota :** la désactivation de la fonction « Aide au maintien de voie » entraîne la désactivation de la fonction « Alerte sortie de voie ».


À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.




## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (3/6)



### Fonctionnement


Fonction activée, le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à intervenir si** la vitesse est comprise entre 70 km/h et

180 km/h environ et si le témoin  et les indicateurs de correction **3** sont de couleur blanche.


**La fonction intervient si** le véhicule franchit une ligne sans activation de l'indicateur de direction.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- le témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en jaune au tableau de bord.


**Nota** : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  et l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagné d'une vibration au volant.

### Cas particuliers

Lors de l'utilisation de la fonction :


- si le système ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le témoin  apparaît en jaune au tableau de bord, accompagné du message « Garder les mains sur le volant » et d'un signal sonore ;
- si l'action corrective délivrée sur le système de direction est en action depuis trop longtemps, un signal sonore retentit accompagné du clignotement de l'indicateur **3** du côté de la ligne latérale concernée jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

# AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (4/6)

## Indisponibilité temporaire


- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- changement de largeur de voie ;
- l'intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- ...

Fonction indisponible, le témoin  et les indicateurs de correction gauche et droite **3** passent en gris au tableau de bord.

## Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le témoin  est affiché.

Le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite s'affichent en gris au tableau de bord.

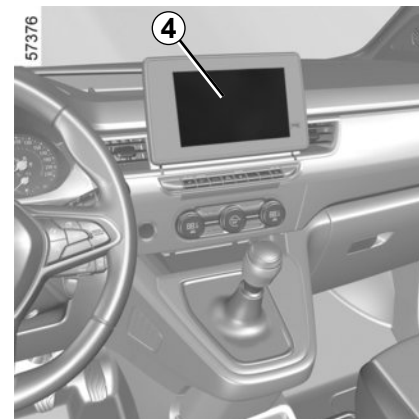
Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: Radars latéraux OFF » s'affiche pour vous informer que le système aide au maintien de voie n'est pas opérationnel.

## Réglages

### Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

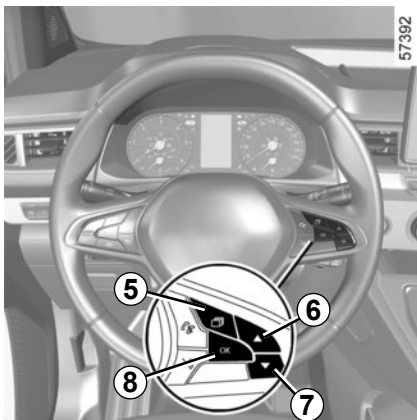
- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Alerte de sortie de voie » ;



- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela sélectionnez :
  - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  - « Standard » : ligne détectée en approche ;
  - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## AIDE AU MAINTIEN DE VOIE (5/6)




### Réglages (suite)

#### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **8 OK**.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné du message « Caméra avant à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
  - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

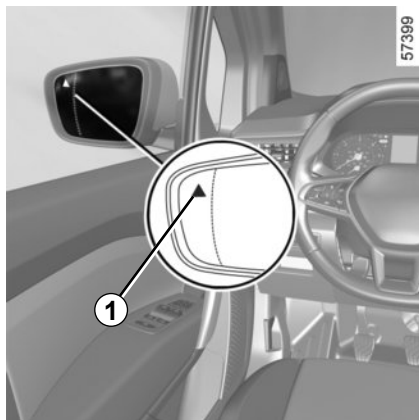
### **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

#### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

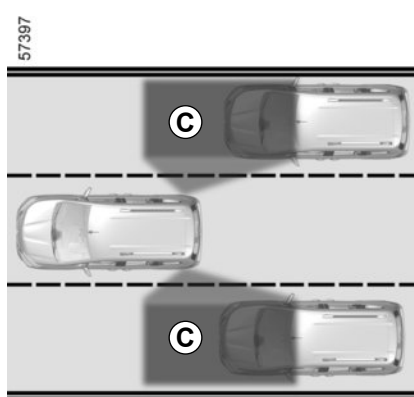
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur);
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque);
- le véhicule tracte un attelage non reconnu par le système;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (1/10)



Suivant véhicule, il y a deux types de système d'avertisseur d'angle mort :

- **Système A** : utilise les informations provenant des détecteurs à ultrasons installés dans les boucliers du véhicule. **Lorsqu'il est activé, le système A est identifiable par le clignotement de l'indicateur 1 à chaque démarrage du moteur ;**



- **Système B** : utilise les informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière. **Lorsqu'il est activé, le système B est identifiable par l'absence du clignotement de l'indicateur 1 à chaque démarrage du moteur.**



## Système A

À partir des informations provenant des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches 2, installés dans les boucliers du véhicule, la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection C.

Ce système fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 130 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (2/10)



57396

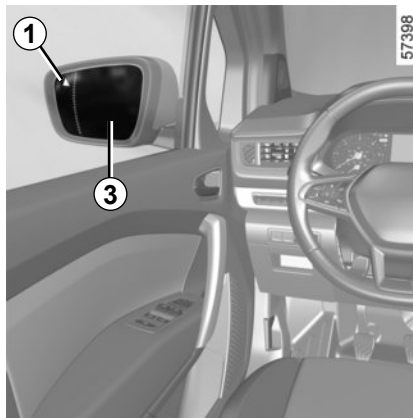
## Système A

(suite)

### Particularité

Veillez à ce que les détecteurs à ultrasons installés dans les boucliers du véhicule ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des détecteurs est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des détecteurs à ultrasons.



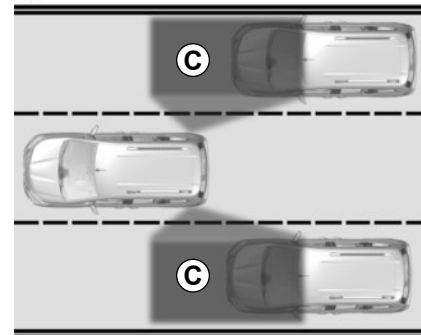
57398

### Indicateur 1

L'indicateur **1** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

**Nota** : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **1**.

57397



### Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule se situe entre 30 km/h et 130 km/h environ, lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **1** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **C** de votre véhicule.

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (3/10)

① 55950

Ⓓ



Ⓔ



## Système A

(suite)

### Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **1** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

### Affichage E

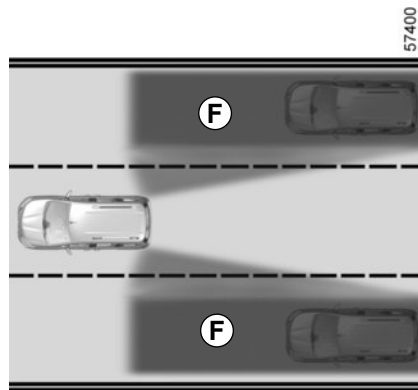
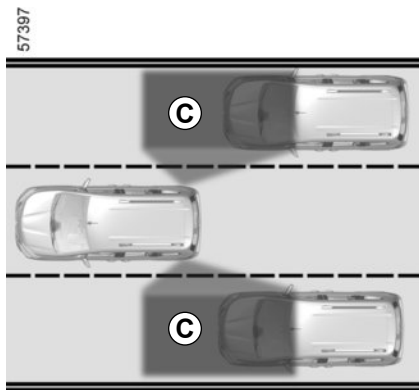
**Indicateur de direction activé**, l'indicateur **1** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

### Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière ;
- vitesse inférieure à 30 km/h ;
- vitesse supérieure à 130 km/h.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: Radars latéraux OFF » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (4/10)



## Système B

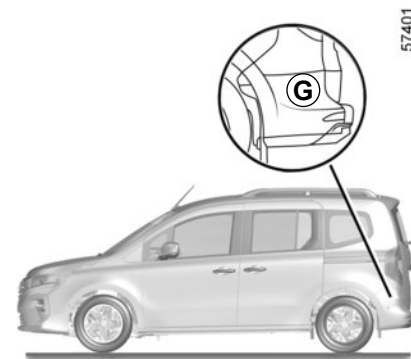
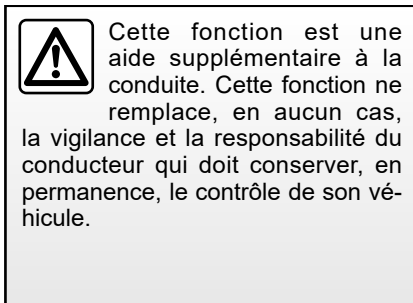
À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **G**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **C** ;

et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **F** et roulant à une vitesse supérieure.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



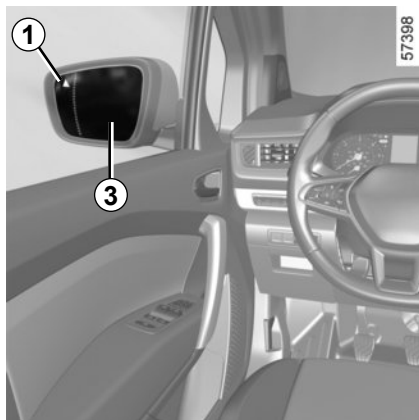
## Particularité

Veillez à ce que la zone **G** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des radars.



# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (5/10)



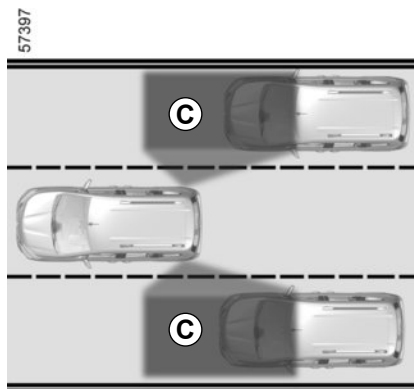
## Système B

(suite)

### Indicateur 1

L'indicateur **1** se situe sur chacun des rétroviseurs **3**.

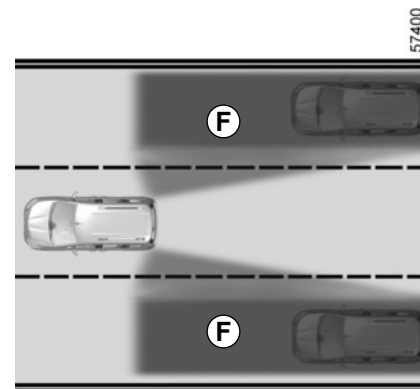
**Nota** : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **3** pour visualiser les indicateurs **1**.



## Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h et :

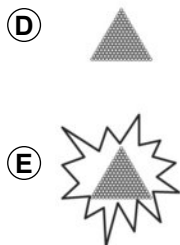
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **F**.



Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **1** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **C** de votre véhicule.

La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (6/10)



① 55950

## Système B

(suite)

### Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur **1** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

### Affichage E

**Indicateur de direction activé**, l'indicateur **1** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **D**).

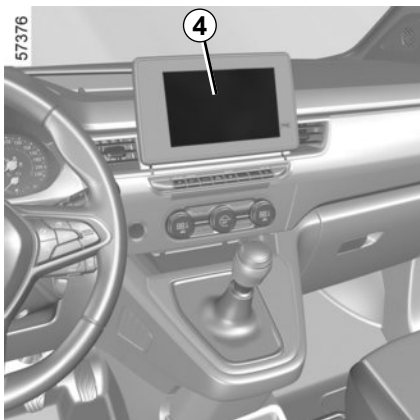
### Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: Radars latéraux OFF » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (7/10)



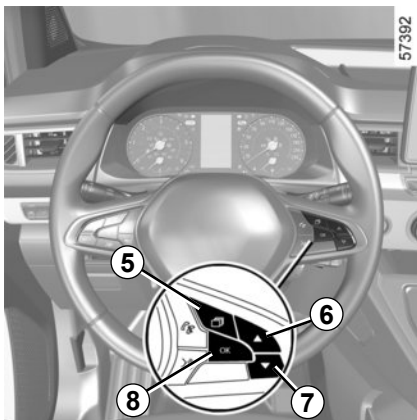
## Systèmes A et B

### Activation/désactivation

#### Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».



#### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 5 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;

- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur 8 OK ;
- faites des appuis successifs sur la commande 6 ou 7 pour atteindre le menu « Alerte angle mort » et appuyez sur le contacteur 8 OK ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur 8 OK pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

# AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (8/10)

## Systemes A et B

(suite)

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

En raison de la présence de radars ou, suivant véhicule, de détecteurs à ultrasons derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...) ou de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

**Risque d'accident.**

## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (9/10)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

## AVERTISSEUR D'ANGLE MORT (10/10)



### Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars ou, suivant véhicule, les détecteurs à ultrasons peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

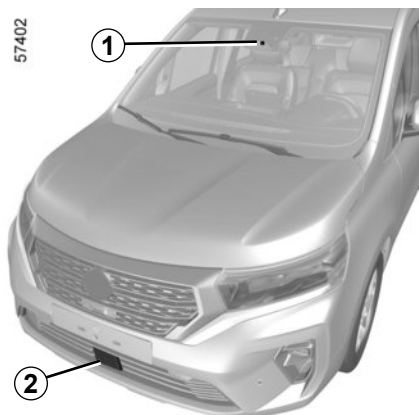
### Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars ou, suivant véhicule, des détecteurs à ultrasons a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (1/4)

57402



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 200 km/h environ.

### Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

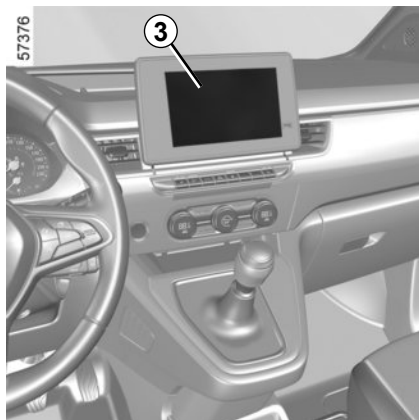
### Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (2/4)

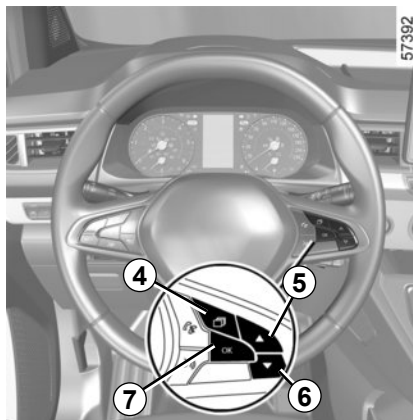


### Activation/désactivation de la fonction

#### Véhicules équipés d'un écran multimédia 3

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance ». Appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- Appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée

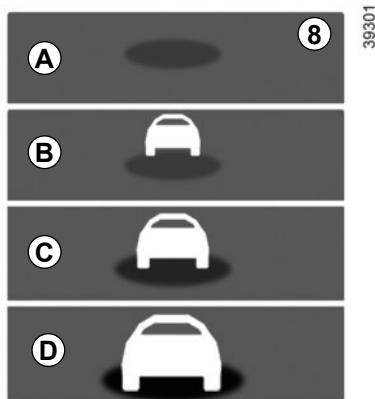


fonction désactivée

À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.



# ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (3/4)



## Fonctionnement

Fonction activée, l'indicateur **8** s'affiche au tableau de bord et vous avertis de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **8**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -, - s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

## ALERTE DISTANCES DE SÉCURITÉ (4/4)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

- l'occlusion du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

### **Risque d'alertes intempestives et erronées.**

# SÉCURITÉ AVANCÉE (1/17)

Le système « Sécurité avancée » est composé de :

– freinage actif d'urgence ;

et

– aide au maintien de voie d'urgence.

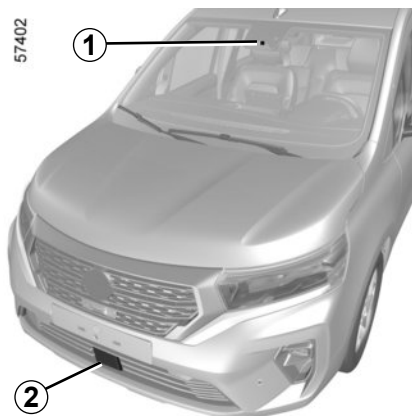
Le système « Sécurité avancée » utilise les informations provenant de la caméra **1**, du radar frontal **2** et des radars latéraux **3**.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

57402



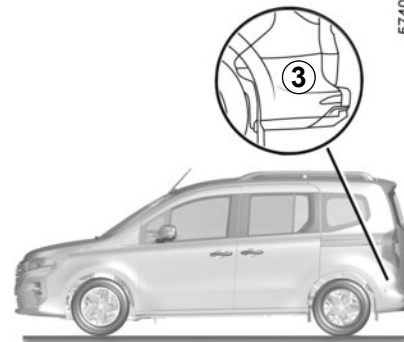
## Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Localisation du radar frontal 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

57401

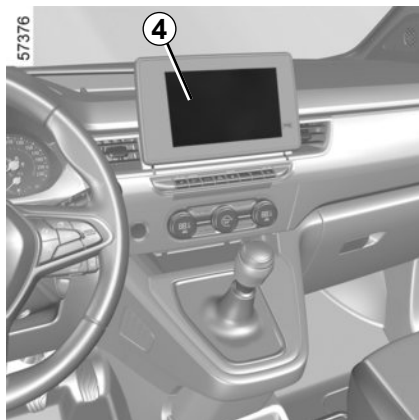


## Localisation des radars latéraux 3

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

Suivant la sensibilité choisie, la fonction « Aide au maintien de voie » peut intervenir avant l'intervention du système de « Sécurité avancée ».

## SÉCURITÉ AVANCÉE (2/17)

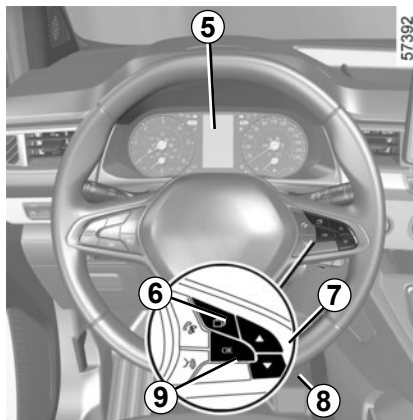


### Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 4

(suivant véhicule)

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



### Activation, désactivation du système depuis l'ordinateur de bord 5

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule »;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **7** ou **8** pour atteindre le menu « Sécurité avancée » et appuyez sur le contacteur **9 OK**.


Appuyez de nouveau sur le contacteur **9 OK** pour activer ou désactiver la fonction :




fonction activée

fonction désactivée

À la désactivation du système, le

témoin  ou, suivant véhicule,

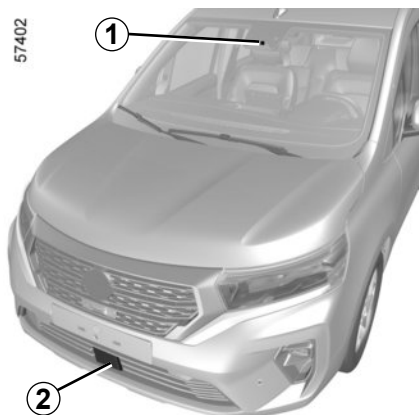
 s'allume en jaune au tableau de bord.

À l'activation du système, le témoin s'éteint.

Le système se réactive à chaque mise sous contact du véhicule.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (3/17)

57402



## Freinage actif d'urgence

À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare

– du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

– des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;

ou

– des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

**Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.**

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (4/17)

## Freinage actif d'urgence

(suite)

### Détection de véhicules

En roulage (vitesse comprise entre 8 km/h et 180 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède ou avec un véhicule circulant dans sens inverse lors de changement de direction ou avec un véhicule arrêté, le système :

#### - vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **10** et le message « Freinez », s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

#### - peut déclencher le freinage :

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

**Nota :** lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (5/17)

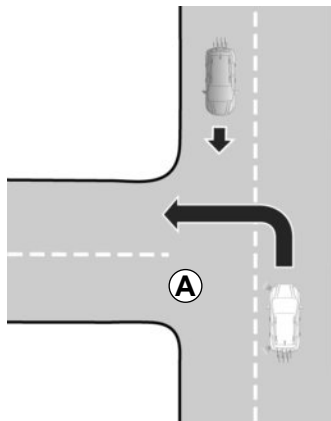
## Freinage actif d'urgence (suite)

### Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction

Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse entre 30 km/h et 55 km/h environ, sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

**Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.**



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 100 km/h environ. Le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 100 km/h environ pour les véhicules arrêtés.

### Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (6/17)

## Freinage actif d'urgence

(suite)

### Détection de piétons et cyclistes

En roulage (vitesse comprise entre 8 km/h et 86 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un cycliste ou un piéton, le système :

- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **10** et le message « Freinez », s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

- peut déclencher le freinage :

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

**Nota :** lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

### Particularités des piétons et des cyclistes arrêtés

Les piétons et les cyclistes immobiles ne sont pas détectés par le système.

**Dans ce cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.**

En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;
- ou
- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.



# SÉCURITÉ AVANCÉE (7/17)

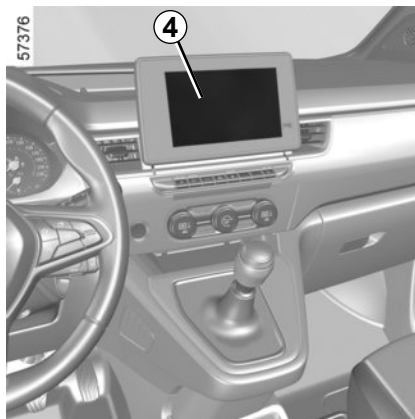
## Freinage actif d'urgence (suite)

### Réglages pour les véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

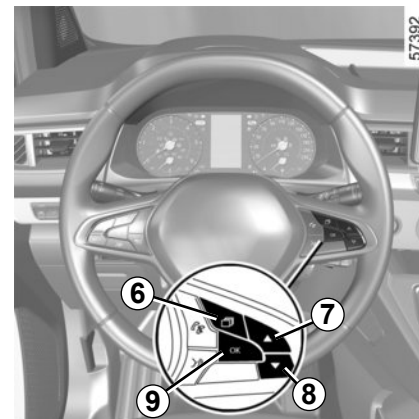
- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :
  - « Tard » ;
  - « Standard » ;
  - « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



### Réglages pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;




- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **8 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif ». Appuyez sur le contacteur **9 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour choisir le niveau du réglage. Appuyez sur le contacteur **9 OK**.


## SÉCURITÉ AVANCÉE (8/17)

### Freinage actif d'urgence

(suite)

#### Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin 

ou, suivant véhicule,  s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les té-

moins  et  ou, suivant

véhicule,  et , s'allument en jaune au tableau de bord accompagnés des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Radar avant à contrôler » ou « Caméra/Radar à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



## Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque le levier de boîte de vitesses est en position neutre ou la pédale d'embrayage est appuyée depuis deux secondes environ ;
- lorsque le frein de parking est activé depuis dix secondes environ.

## Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



## Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

## Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ ;
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système si les conditions du paragraphe « Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction » ne sont pas remplies (reportez-vous au pages précédentes) ;
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules ;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...);
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier la silhouette du piéton dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
  - les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite ;
  - les piétons partiellement visibles ;
  - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ ;
  - les piétons portant des objets larges ;
  - ...

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.



## Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- les feux de stop ne fonctionnent pas ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, déformation, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

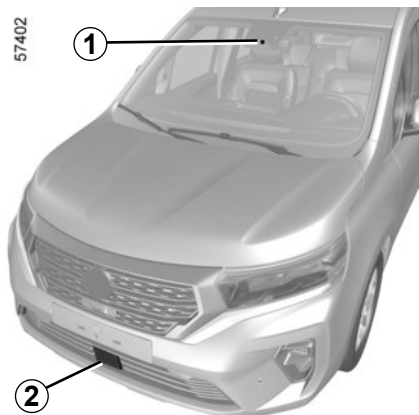
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

## Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (12/17)

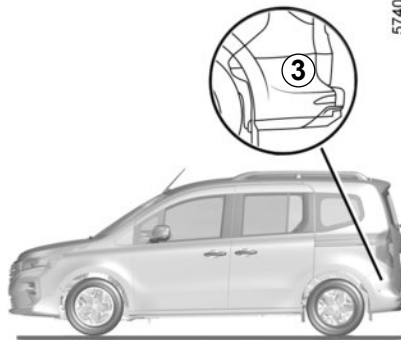
57402



## Aide au maintien de voie d'urgence

À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...), sans avoir activé l'indicateur de direction.

57401



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière.

À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (13/17)

## Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

### Détection d'un bord de route

En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ), à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...), sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **11** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore ;

et

- déclenche une action corrective sur le système de direction.



### Particularité

Lors d'une succession d'interventions de la fonction à l'approche d'un bord de route, si le système ne détecte plus d'activité de mains sur le volant, le

témoin  apparaît en jaune au tableau de bord.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

# SÉCURITÉ AVANCÉE (14/17)

## Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

### Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée

En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **B**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

- vous alerte d'un risque de collision :

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **11** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore ;

et

- déclenche une action corrective sur le système de direction.

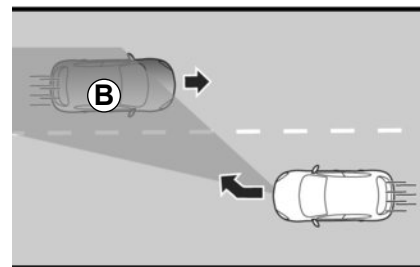
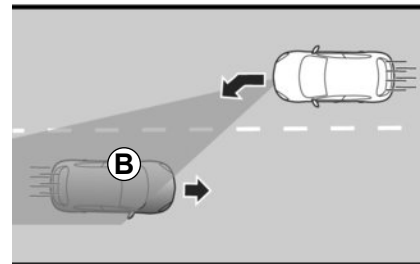


Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.





# SÉCURITÉ AVANCÉE (15/17)


## Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)

### Détection d'un véhicule qui s'approche par l'arrière (suivant véhicule)

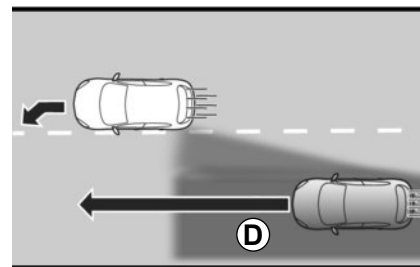
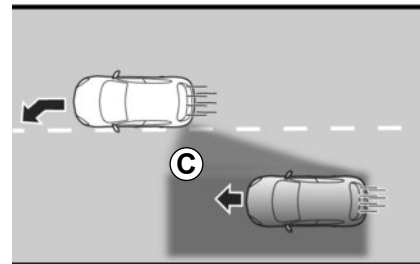
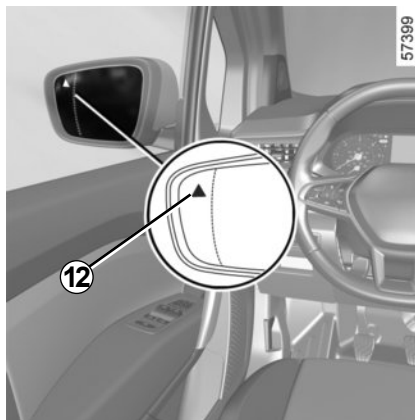
En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou discontinue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **D**, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision** : l'indicateur **12** clignote et le

témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **13** s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore ;

et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**



# SÉCURITÉ AVANCÉE (16/17)

## Aide au maintien de voie d'urgence

(suite)


### Indisponibilité temporaire :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction ;
- forte accélération ;
- freinage d'urgence ;
- changement de largeur de voie ;
- l'intervention du système freinage actif d'urgence.
- ...


Suivant véhicule, lorsque un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.


### Conditions d'inhibition du système

Le système ne peut pas s'activer lorsque :


- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- les radars arrière sont occultés ;
- le témoin  est affiché.


Si l'un des radars latéraux est occulté,

le témoin , ou, suivant véhicule,

le témoin  s'allume en jaune accompagné du message « Radars latéraux sans visibilité ». Nettoyez la zone des capteurs.

Si le véhicule est équipé d'un atelage reconnu par le système, le

témoin , ou, suivant véhicule, le

témoin  s'allume en jaune accompagné du message « Remorque: Radars latéraux OFF » pour vous informer que l'aide au maintien de voie d'urgence n'est pas opérationnel.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver la fonction « Sécurité avancée » afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins

 et , ou, suivant

véhicule,  et , s'allument

en jaune au tableau de bord accompagnés des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Radar avant à contrôler » ou « Caméra/Radar à contrôler » ou « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
  - Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.
- Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

## **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Sécurité avancée » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

## **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

## ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (1/2)

L'alerte de détection de fatigue est une fonction qui est utile sur des routes à caractère monotone (autoroute, voie rapide...).

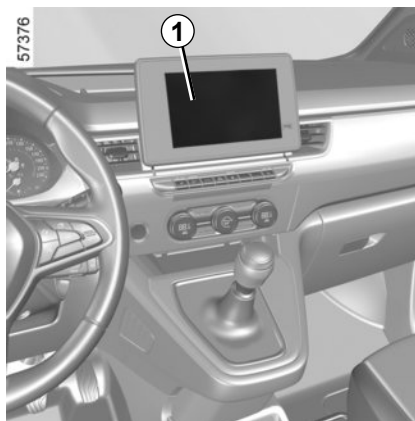
Cette fonction analyse le comportement du conducteur et tient compte d'événements pour l'avertir du risque de fatigue tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, lave-glace...);
- temps passé sur la route sans s'arrêter ;
- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. Cette fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.



### Activation/désactivation

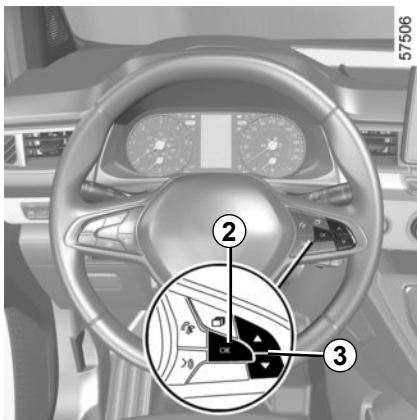
#### Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

La fonction est activée par défaut à chaque démarrage du véhicule.

## ALERTE DÉTECTION DE FATIGUE (2/2)



### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, faites un appui long sur le contacteur **2 OK** pour accéder au menu de réglage ;
- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Aides à la conduite ». Appuyez sur le contacteur **2 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **3** vers le haut ou vers le bas jusqu'au menu « Alerte détection de fatigue » et appuyez sur le contacteur **2 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **2 OK** pour activer ou désactiver la fonction.

### Fonctionnement

#### La fonction est prête à alerter si :

- il y a plus de 5 minutes de roulage après chaque arrêt du véhicule
  - la vitesse est supérieure à environ 65 km/h ;
- et
- 10 minutes environ se sont écoulées depuis l'effacement de la précédente alerte.

**La fonction entre en alerte si** le système évalue des signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte fatigue faire une pause » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **2 OK** pour effacer l'alerte.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

#### Nota :

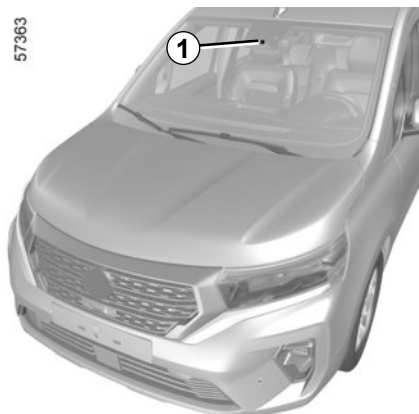
- si l'alerte n'est pas effacée par appui sur le contacteur **2 OK**, le signal sonore se répète ;
- la fonction peut interpréter comme un signe de fatigue certains styles de conduite (conduite sportive, conduite inappropriée...) ou la conduite sur une route en mauvais état.

### Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte de fatigue à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

## DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (1/4)

57363



Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse sur le bord de la route et les affiche au tableau de bord.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

**Nota** : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Pour les véhicules qui en sont équipés, le système utilise également les informations provenant du système de navigation.

Lorsque le limiteur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée par le système.

En cas de dépassement de la vitesse limitée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

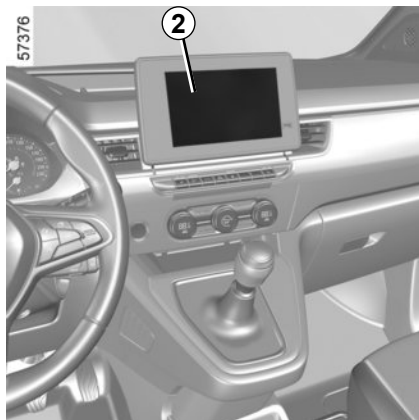
Pour les véhicules équipés d'un système de navigation et lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule.

Pour les pays réduisant la vitesse limitée par temps de pluie sur certains types de route, des véhicules équipés d'un système de navigation, le système peut modifier la vitesse limitée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

### Situations particulières

Le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

## DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (2/4)

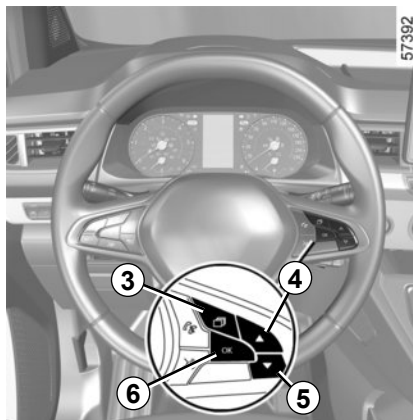


### Activation/désactivation du système

#### Véhicules équipés d'un écran multimédia 2

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



Fonction activée et suivant la législation locale, vous pouvez activer l'option « Affichage zones à risque ». Le système vous avertira de la distance qui vous sépare de cette zone puis tant que vous circulerez dans cette zone.

#### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE ». Appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » et appuyez sur le contacteur **6 OK** ;
- appuyez sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :



fonction activée



fonction désactivée

## DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (3/4)



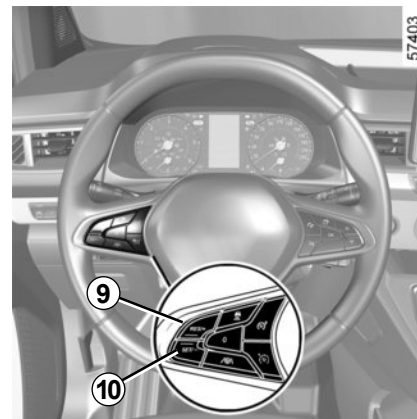
### Fonctionnement

#### Indicateurs

La fonction affiche les indicateurs suivants :

- 7** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse.
- 8** Panneaux de signalisation routière additionnels (début ou fin d'interdiction de dépasser, vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

En cas de dépassement de la vitesse limitée, le cercle autour du panneau clignote (indicateur **7**) et est accompagné d'un signal sonore pour vous en informer.



### Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse régulée

Si la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse ou du régulateur de vitesse adaptatif est différente de la valeur de la vitesse détectée, faites un appui long sur les contacteurs :

- **9** (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;
- **10** (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.



# DÉTECTION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (4/4)

## Anomalies de fonctionnement

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (nuit, brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues du système de navigation ne sont pas à jour.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées / sorties de villes...).

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

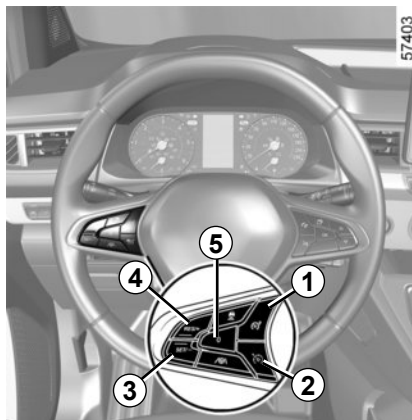
Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

## LIMITEUR DE VITESSE (1/4)

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

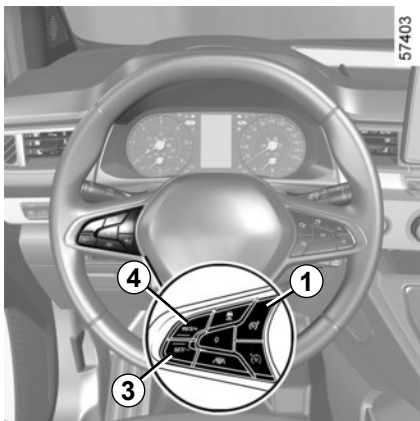


### Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.
- 2 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 3 Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
- 4 Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).
- 5 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 2.88.

## LIMITEUR DE VITESSE (2/4)



### Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



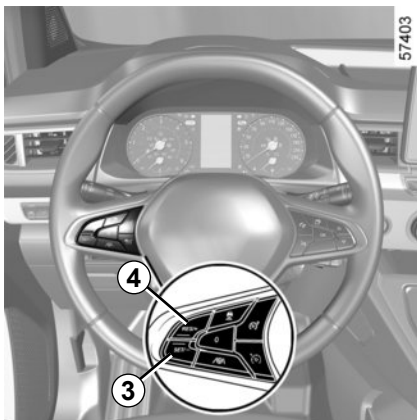
### Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **6** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **6** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

## LIMITEUR DE VITESSE (3/4)



### Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

### Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

### Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote en rouge au tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

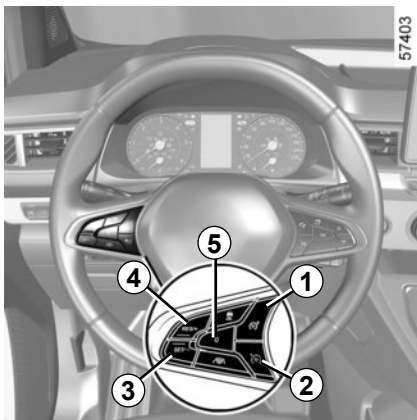
### Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction limiteur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Limiteur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

# LIMITEUR DE VITESSE (4/4)



## Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

## Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

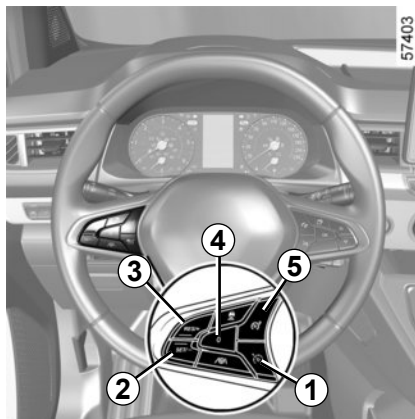
- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

## RÉGULATEUR DE VITESSE (1/5)

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



### Commandes

- 1 Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
- 2 Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (**SET/-**).
- 3 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (**RES/+**).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (**0**).
- 5 Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.

Vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 2.88.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

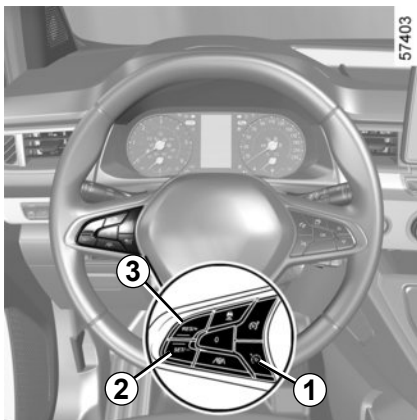
Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE (2/5)



## Mise en service

Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **6** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



## Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (**SET/-**) ou le contacteur **3** (**RES/+**) : la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

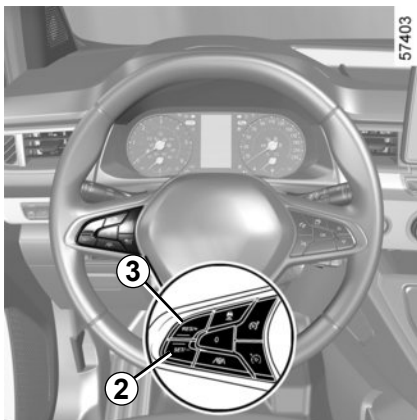
La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **6**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

## RÉGULATEUR DE VITESSE (3/5)



### Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (SET/-)** pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3 (RES/+)** pour augmenter la vitesse.

**Nota** : un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

### Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

### Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée s'affiche en rouge et clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

### Indisponibilité temporaire

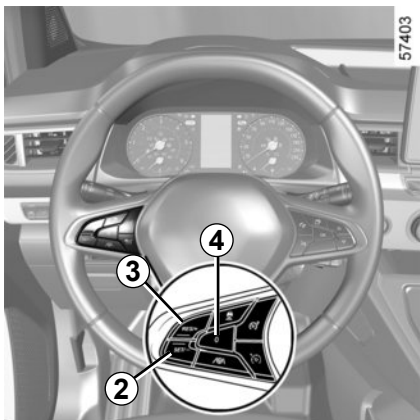
Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur.

Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Régulateur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible.

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.



## RÉGULATEUR DE VITESSE (4/5)



### Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4 (0)** ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.



### Rappel de la vitesse de régulation

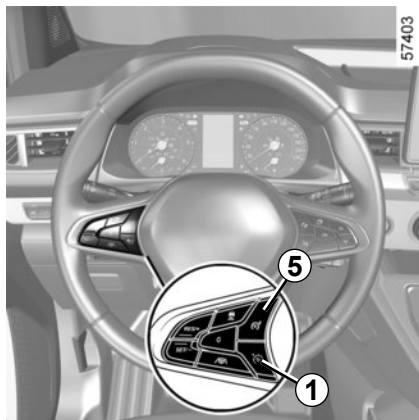
Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3 (RES/+)** si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **6**.

**Nota** : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2 (SET/-)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## RÉGULATEUR DE VITESSE (5/5)



### Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.



L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

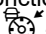
# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (1/14)

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable de 30 km/h à 170 km/h.

La fonction est représentée par le symbole .

## Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



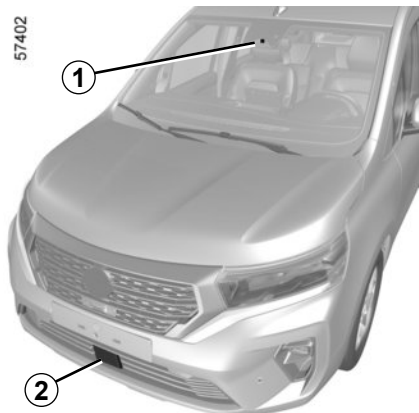
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou route multivoies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

## Risque d'accident.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (2/14)

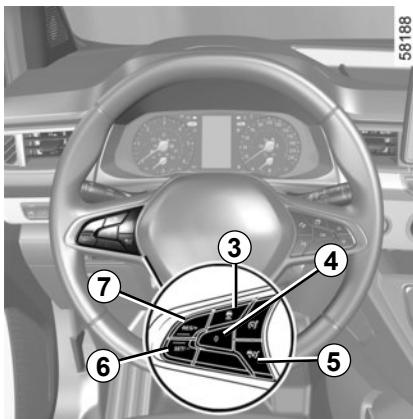


## Localisation de la caméra 1


Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



## Commandes

- 3 Réglages de la distance de suivi.
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif .

6 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

7 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (3/14)



## Affichages


- 8 Témoin régulateur de vitesse adaptatif.
- 9 Véhicule suivi.
- 10 Distance de suivi mémorisée.
- 11 Vitesse de régulation mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

## Mise en service

Pressez le contacteur **5**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.


La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction stationnement assisté déjà activée ➔ 2.152.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

## Mise en régulation de la vitesse

À vitesse stabilisée, pressez les contacteurs **6 (SET/-)** ou **7 (RES/+)** : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin . Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h ou en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (4/14)

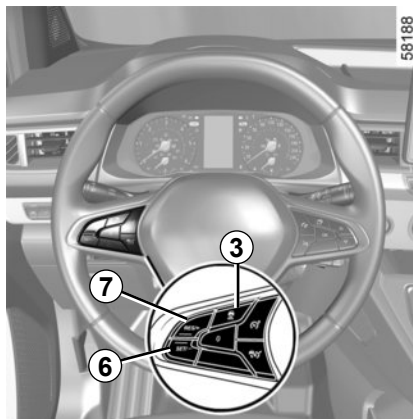
## Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ (reportez-vous aux pages suivantes).

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **9** apparaît au-dessus des barres de suivi **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

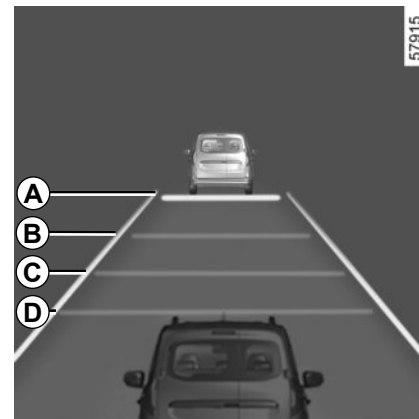
**Nota** : la taille de la silhouette **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.



## Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **6** ou **7** :

- contacteur « **SET/-** » **6** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur « **RES/+** » **7** pour augmenter la vitesse.



## Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (5/14)

## Réglage de la distance de suivi (suite)

- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

**Nota** : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.

La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **B**.

## Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.



## Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (6/14)

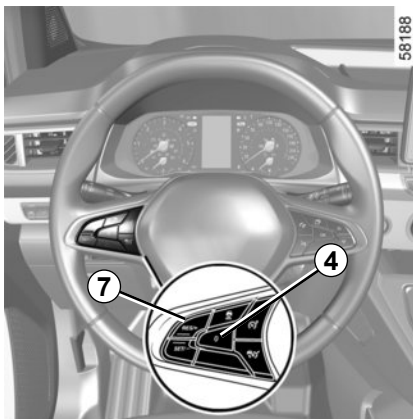
## Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **4 (0)** ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous passez la marche arrière ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC) ;
- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée.



Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

## Sortie de mise en veille de la fonction

### À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **7 (RES/+)** dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

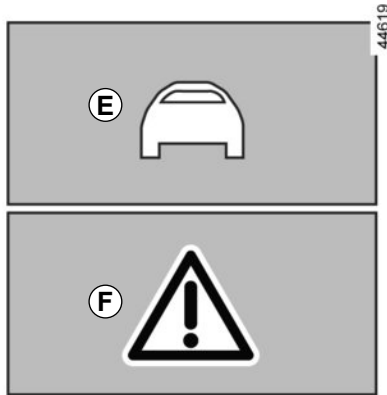
**Nota** : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

### À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6 (SET/-)** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (7/14)



## Alertes « reprise de contrôle du véhicule »

**Dans certaines situations** (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

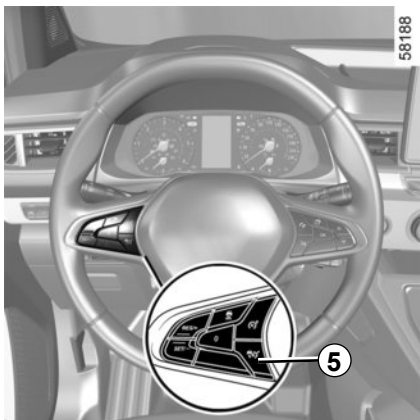
- l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

- l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situation nécessite une action immédiate du conducteur.


**Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (8/14)




### Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur 5.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

### Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue. L'extinction du témoin  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.


Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Régulateur de vitesse adaptatif, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

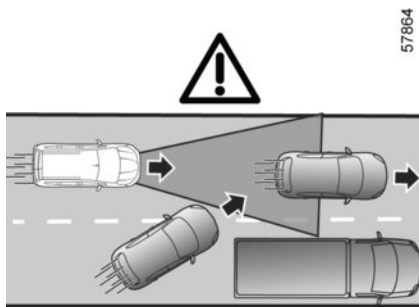
Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (9/14)



G

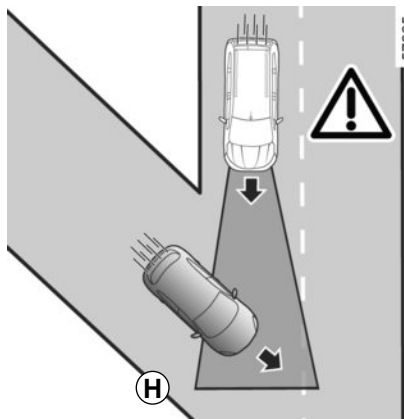
## Limitations du fonctionnement du système

### Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple **G**) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**

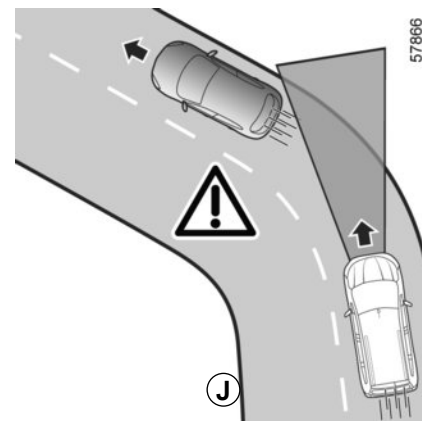


H

### Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple **H**) ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.

Le régulateur de vitesse adaptatif doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



J

### Détection en virage

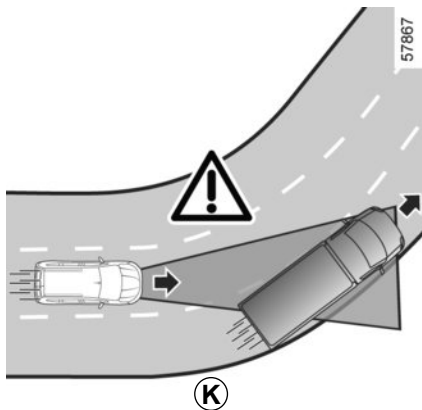
À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

**Le système peut déclencher une accélération.**

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (10/14)

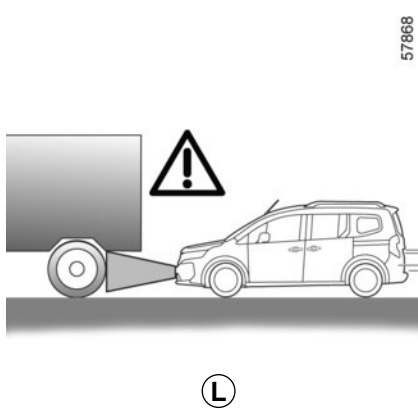


### Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

**Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

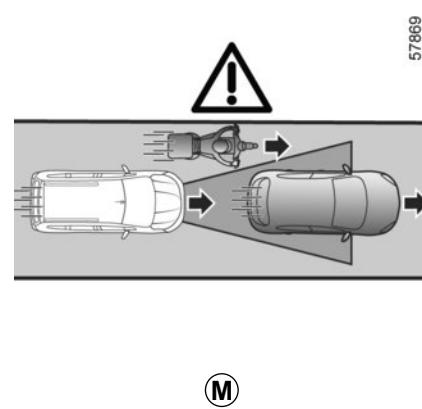


### Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

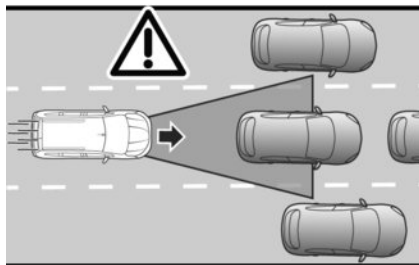
### Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

**Le système ne réagira pas ou réagira tardivement** si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **L**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...);
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (11/14)



(N)

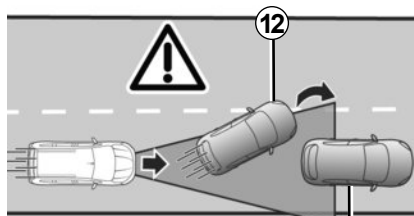
## Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;



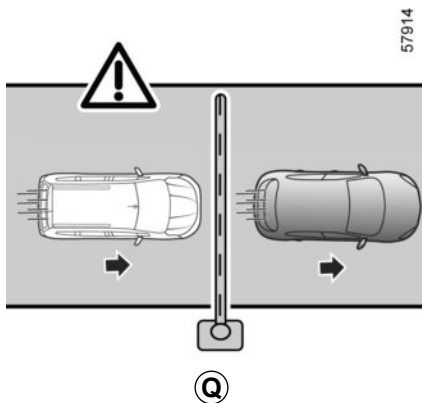
(P)

- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** à l'arrêt (exemple **P**).

**Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple N).**

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (12/14)

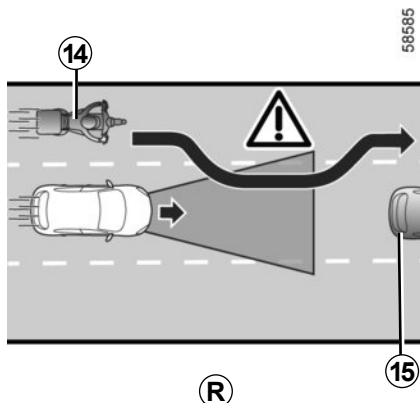


### Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits

#### Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple Q).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.



### Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **14** (moto, voiture...) (exemple **R**) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **15**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (13/14)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).**

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**



### Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l’occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d’immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse;
- l’utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s’accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

**Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.**

**Risque de freinage ou d’accélération intempestif.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**



## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (1/16)

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation sur autoroute, en cas de trajets fluides ou de situation d'embouteillage.

Suivant véhicule, ce système est composé de la fonction « **Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** » ➔ 2.101 et de la fonction « Centrage voie ».

Lorsque ces deux fonctions sont activées simultanément, le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule au centre de la voie.

### La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go »

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.


Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est activable de 0 km/h à 170 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole  ➔ 2.101.

#### Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (2/16)

## La fonction « Centrage voie »


À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le régulateur adaptatif Stop and Go est actif ➔ 2.101.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

- 0 km/h et 160 km/h environ avec un véhicule suivi ;

ou

- 60 km/h et 160 km/h environ sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est représentée par le symbole .

**Nota** : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

## Informations complémentaires

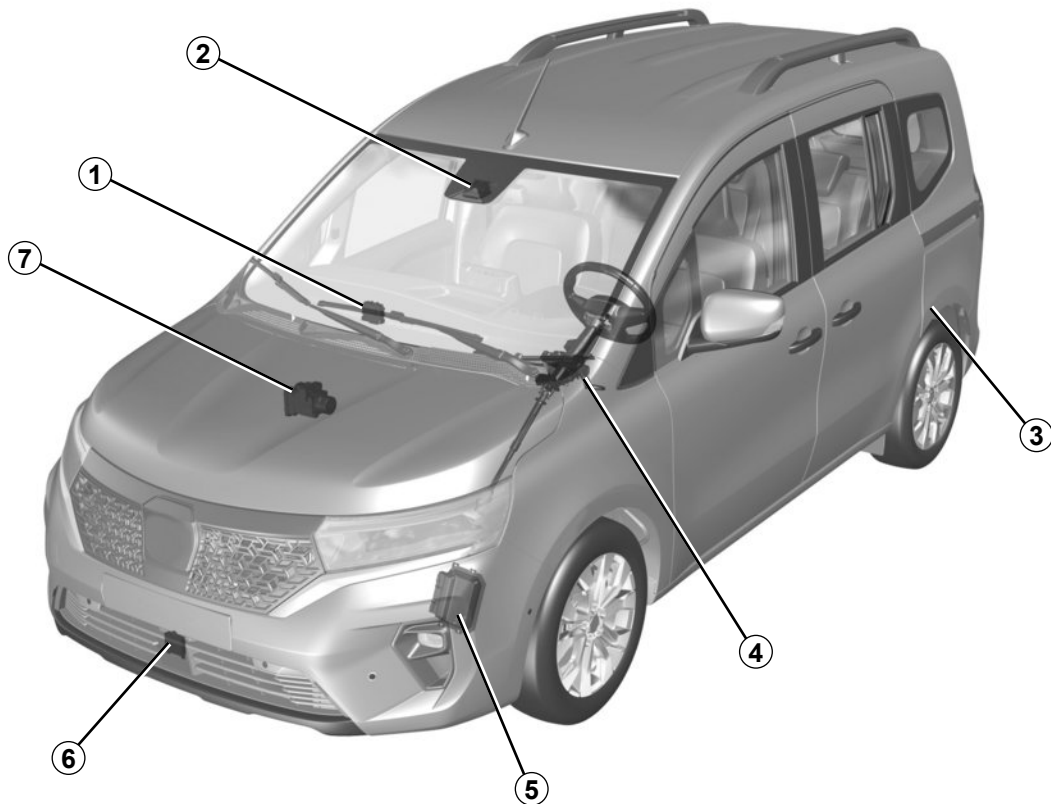
Suivant véhicule, l'« Assistant Autoroute et Trafic » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

En complément, prenez en compte que :

- l'activation du limiteur de vitesse entraîne la désactivation du système ;
- le système ne peut pas être activé lorsque la fonction « Stationnement assisté » a été enclenchée ;
- l'activation de la fonction « Centrage voie » entraîne la suspension des fonctions « Alerte sortie de voie » ou « Aide au maintien de voie » si celles-ci ont été activées. Elles se réactivent lorsque le conducteur décide d'arrêter la fonction « Centrage voie ».

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (3/16)

58989



# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (4/16)

## Calculateur 1

Il reçoit les informations du radar et de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, il contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

## Caméra 2

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Elle complète les informations transmises par le radar 6.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

## Frein de parking assisté 3

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

## Direction assistée 4

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur 1. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

## Calculateur moteur 5

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

## Radar 6

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 m environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

## Contrôle dynamique du véhicule 7

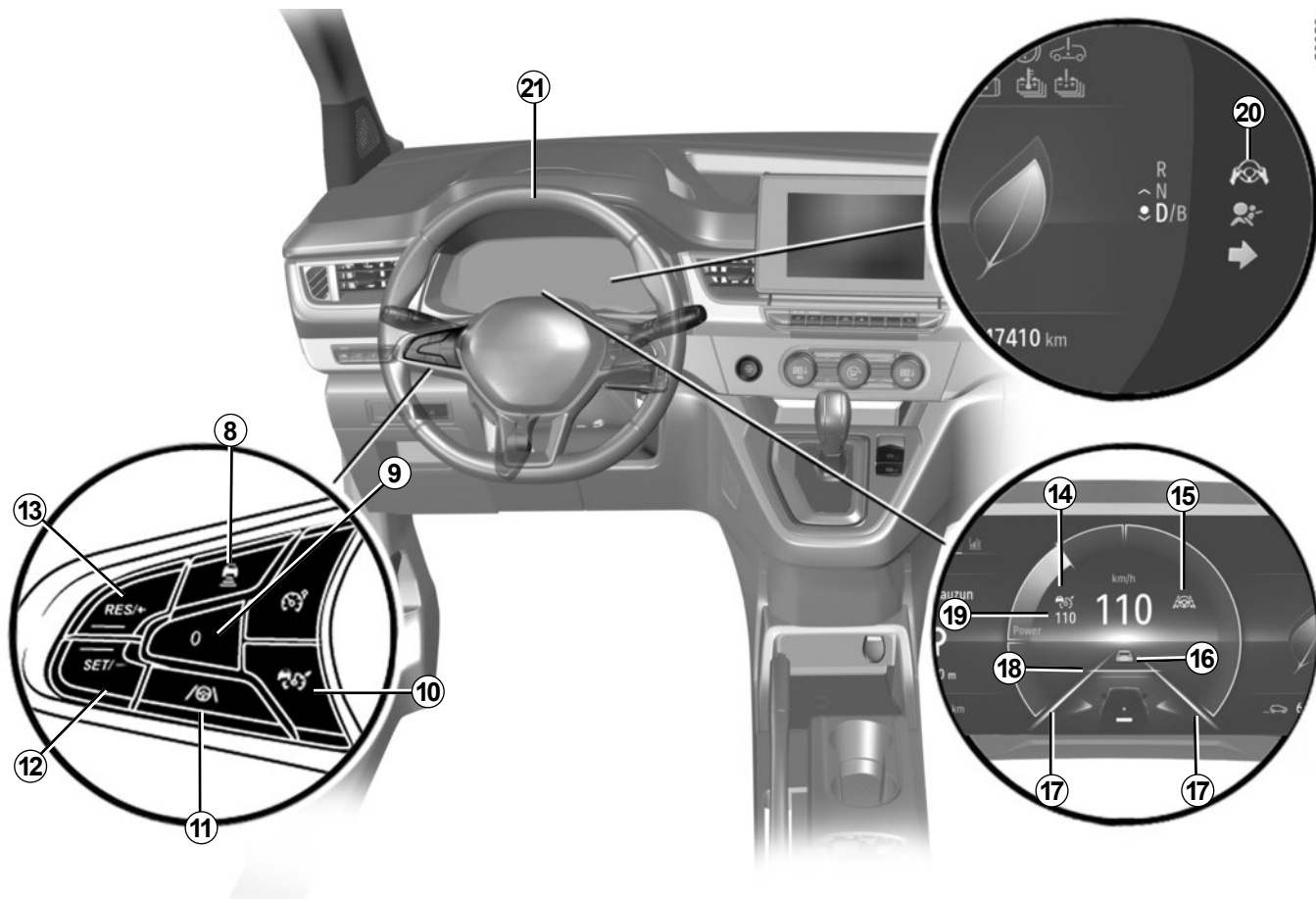
Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur 1 (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

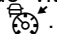

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (5/16)

58058






# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (6/16)

## Commandes

- 8 Réglages de la distance de suivi.
- 9 Mise en veille des fonctions actives (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
- 10 Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go .
- 11 Contacteur activation/désactivation de la fonction « Centrage voie » .
- 12 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
- 13 Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

## Affichages au tableau de bord

- 14 Témoin de la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » .
- 15 Témoin de la fonction « Centrage voie » .
- 16 Véhicule suivi.
- 17 Indicateurs de lignes gauche et droite.
- 18 Distance de suivi mémorisée.
- 19 Vitesse de régulation mémorisée.
- 20 Témoin d'alerte « de non présence des mains sur le volant » .

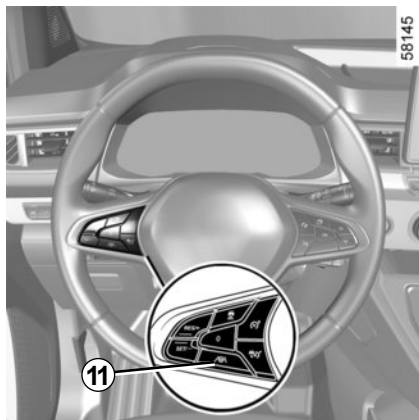
## Volant de direction 21

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. Si son action est trop brutale (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.



## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (7/16)

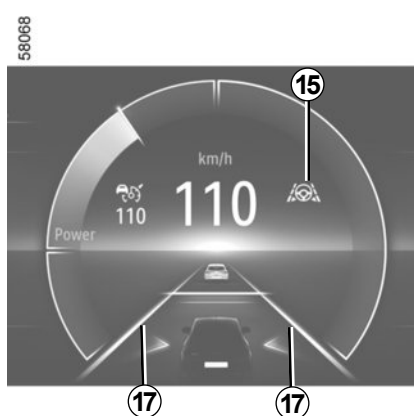



### Activation de la fonction « Centrage voie »


Une fois le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go actif ➔ 2.101, faites un appui sur le bouton **11** pour activer la fonction « Centrage voie ».

Le message « Centrage voie activé »

est accompagné du témoin **15**  et du symbole  apparaît au tableau de bord et confirme l'activation de la fonction.



**Nota** : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. L'affichage du symbole  vous le confirme au moment de l'activation de la fonction.

L'affichage en vert du témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

**Nota** : lors de l'appui sur le bouton **11**, si le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'est pas activé, le message « Activer d'abord Régul. adaptatif » apparaît au tableau de bord.

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (8/16)

### Mise en attente de la fonction « Centrage voie »


La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est mis en veille ➔ 2.101 ;
- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- le virage est trop important ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h environ ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule touche ou franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- l'action sur le volant est trop brutale.

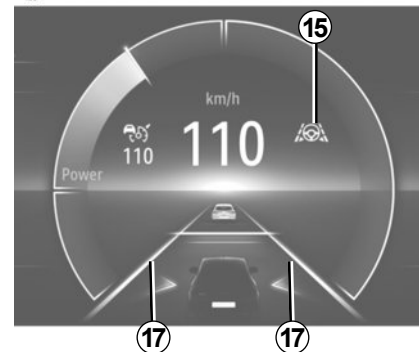
La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.




Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

58068



Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule au centre de la voie. Le

témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s'affichent en vert au tableau de bord.

À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.



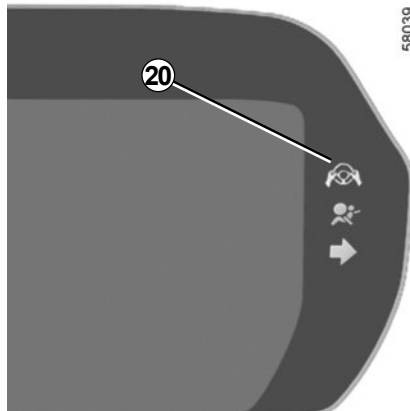
# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (9/16)





## Alerte « de non présence des mains sur le volant »

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

- au bout de 15 secondes environ, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord 22 ;



- au bout de 30 secondes environ, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord 22 et le témoin 20 , apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;
- au bout de 45 secondes environ, les sources audio sont mises en veille, le signal sonore retentit en continu, le témoin 20  s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord 22 : la fonction « Centrage voie » est désactivée.

**Nota** : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le véhicule roule sur une longue voie rectiligne et les mains du conducteur sur le volant sont stables (sans mouvement) ;
- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- ...

En cas de désactivation de la fonction « Centrage voie » par la non-présence des mains du conducteur sur le volant, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste en fonctionnement.

Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (10/16)




### Cas d'un virage important

En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.



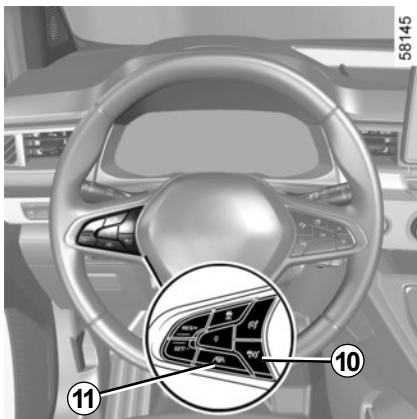
Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **15**  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite **17** apparaissent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie, la fonction « Centrage voie » est mise en attente. La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **15**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (11/16)




### Désactivation de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se désactive lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **11**. La désactivation de la fonction est confirmée par l’affichage du message « Centrage voie désactivé » au tableau de bord ;

**Nota** : un appui sur le contacteur **11** désactive uniquement la fonction « Centrage voie » et n’affecte pas le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé ➔ 2.101 ;

**Nota** : un appui sur le bouton **10**  désactive simultanément la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et la fonction « Centrage voie ».

- le système ne détecte plus la présence des mains du conducteur pendant une durée supérieure à 45 secondes environ.


Le témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s’éteignent au tableau de bord.

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (12/16)

## Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » est interrom-

pue. L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement


Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Centrage voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste fonctionnel.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et les deux fonctions, « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système « Assistant Autoroute et Trafic » est détectée, le témoin  apparaît au tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Les deux fonctions, « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (13/16)



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d' aide supplémentaire à la conduite. Ce système n'intervient pas à la place du conducteur.

Il ne peut donc, en aucun cas, dispenser du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances) et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Il doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC (14/16)



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulation hors panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Assistant Autoroute et Trafic » exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



### Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**



### **Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :**

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
  - un environnement complexe (tunnel...)
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...)
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...)
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...)
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...)
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...)
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...)
- les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...)
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute ;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

### **Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.**

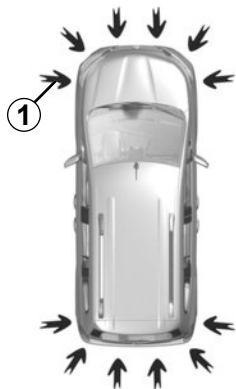
- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**



## AIDE AU PARKING (1/8)



57404

### Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Suivant véhicule, le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.

### Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

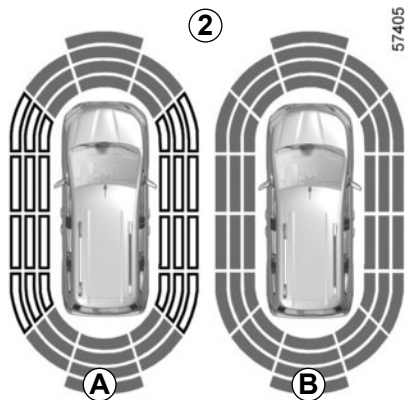
Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



**Nota** : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.



### Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus élevée en approche jusqu'à devenir continue vers 20 cm environ pour un obstacle sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones vertes, orange (ou jaunes, suivant véhicule) et rouges s'afficheront sur l'afficheur **C**.

**Nota** : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Pour les véhicules équipés de la fonction « Intelligent Around View Monitor » ➡ 2.143, l'analyse de l'environnement autour du véhicule (zones **A** et **B**) n'est pas affichée en mode « Vue plongeante » ou « Vue latérale ».

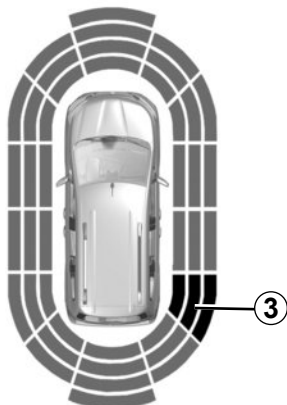


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## AIDE AU PARKING (3/8)

D



57406

### Détection d'obstacles sur le côté

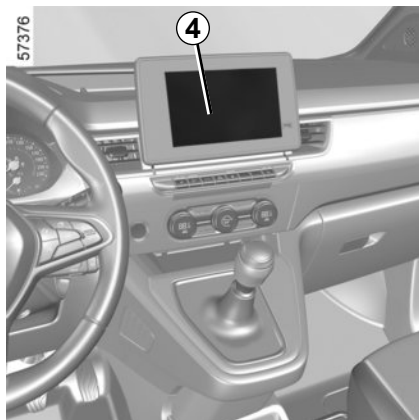
Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront en hachurées sur l'afficheur **D**.

**Nota** : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

## AIDE AU PARKING (4/8)



### Véhicules équipés d'un écran multimédia

#### Activation/désactivation

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

#### Réglage

Suivant véhicule, moteur tournant, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia **4**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

#### Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur **+** ou **-**.

#### Son du système

Permet de choisir le son du système.

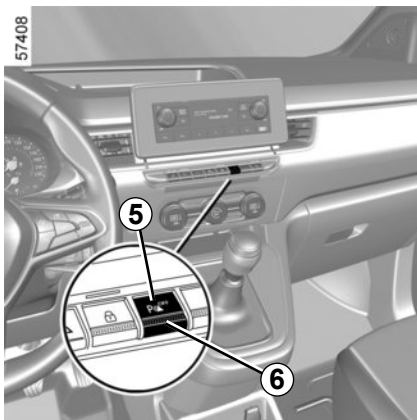
#### Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

**Nota** : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

## AIDE AU PARKING (5/8)

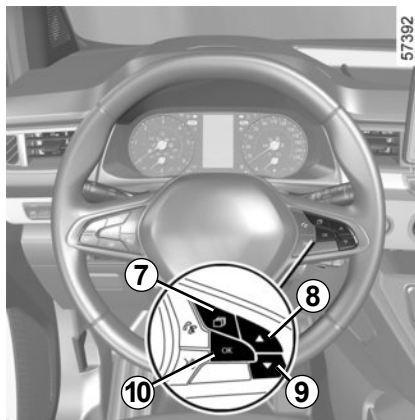


### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

#### Activation/désactivation

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **6** pour désactiver l'aide au parking. Le témoin intégré **5** au contacteur s'allume. Un nouvel appui sur le contacteur **6** active la fonction. Le témoin intégré **5** au contacteur s'éteint.

Au démarrage du moteur, la fonction retrouve le dernier état enregistré avant la coupure du contact.



### Particularité des véhicules équipés de l'aide au parking avant, arrière et latérale

Vous pouvez également activer/désactiver la fonction depuis le tableau de bord :

- véhicule à l'arrêt, par appui sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- par appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10 OK** ;

- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10 OK** ;
- choisissez « **ON** » ou « **OFF** » pour activer ou désactiver la fonction.

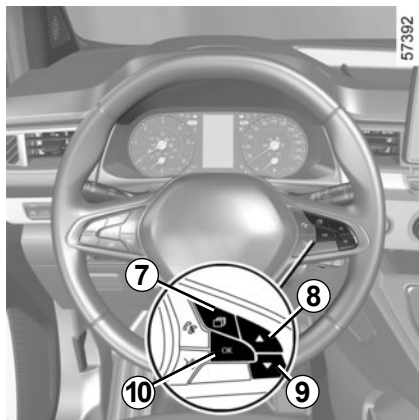
Si le bouton **6** ne permet pas de réactiver l'aide au parking, vérifiez que la fonction n'a pas été désactivée au tableau de bord. Pour la réactiver, reportez-vous au paragraphe « Particularité des véhicules équipés de l'aide au parking avant, arrière et latérale ».



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

## AIDE AU PARKING (6/8)



### Réglage

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **7**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule » ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **10 OK** ;
- faites des appuis successifs sur la commande **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES PARKING ». Appuyez sur le contacteur **10 OK** ;

- sélectionnez « Volume bip » pour régler le son de l'aide au parking avec la commande **8** ou **9**.

### Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de trois secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes au point mort ;
- lorsque une anomalie de fonctionnement est détectée.

**Nota** : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seulement l'aide au parking arrière est désactivé.

### Désactivation manuelle de l'aide au parking

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagné du message « Aide au parking à contrôler » au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.

## AIDE AU PARKING (7/8)

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée ;
- ...

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

## AIDE AU PARKING (8/8)

### **Limitation du fonctionnement du système**

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manoeuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

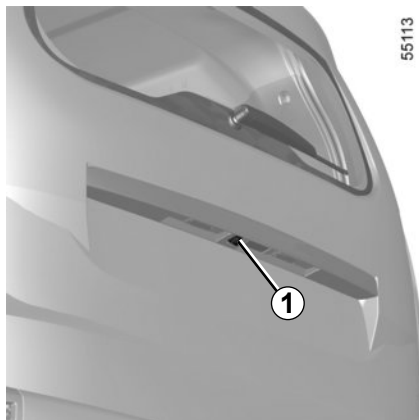
### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des détecteurs a subi une dégradation ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage non reconnu par le système (boule, crochet, adaptateur électrique...).



## CAMÉRA DE RECUL (1/4)



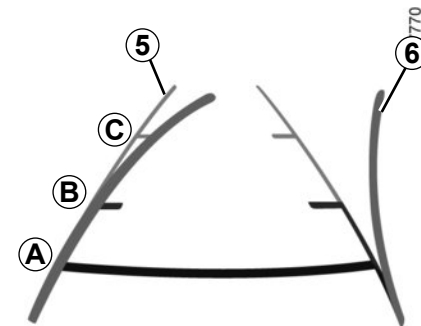
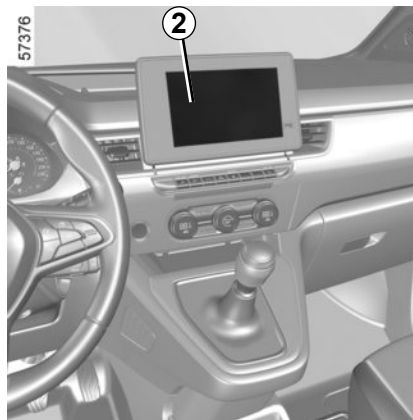
### Fonctionnement

Suivant véhicule, au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou sur la porte battante, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur :

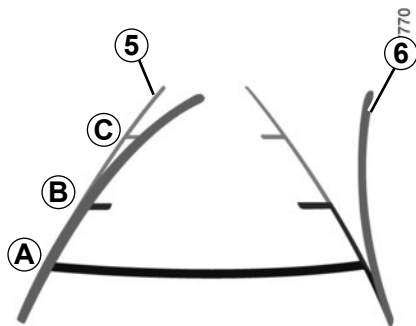
- l'écran multimédia **2**, accompagné d'un ou de deux gabarits **5** et **6** (fixe et mobile) ;

ou

- le rétroviseur **3**, accompagné d'un gabarit fixe **5**.



## CAMÉRA DE RECUL (2/4)



Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

### Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

### Gabarit mobile 6

Il est représenté en bleu et il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

### Particularité

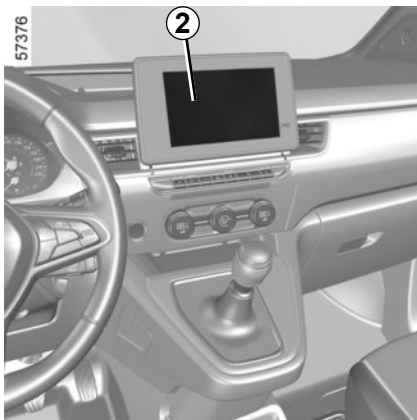
Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## CAMÉRA DE RECUL (3/4)



### Réglages

Moteur tournant, depuis l'écran multimédia **2**, vous pouvez ajouter ou supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

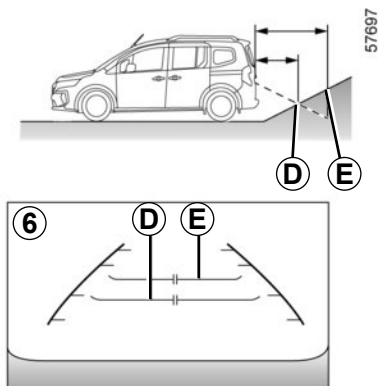
Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît sur l'écran multimédia.

## CAMÉRA DE RECUL (4/4)



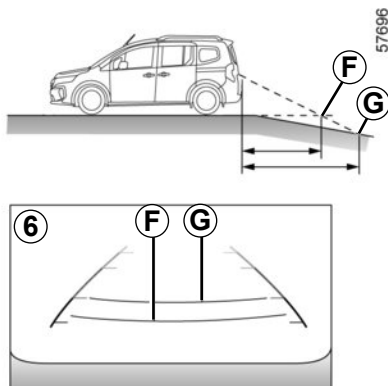
### Différence entre la distance prévue et la distance réelle

#### Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **6** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

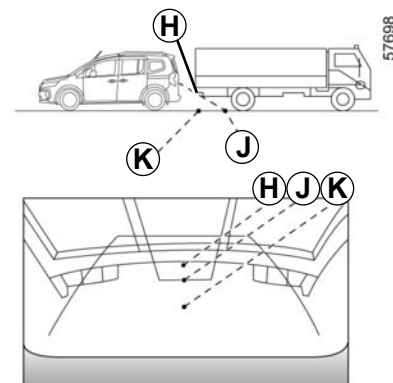


### Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **6** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

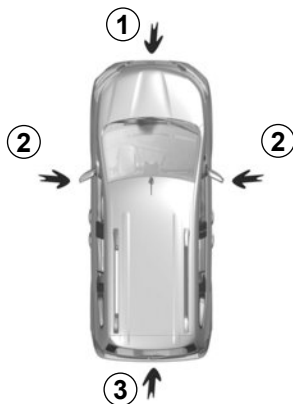


### Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la prééminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

# INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (1/9)



À partir des informations provenant des caméras **1**, **2**, et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon, ainsi que des détecteurs à ultrasons **4** situés dans les boucliers du véhicule, la fonction vous aide dans les manœuvres difficiles (stationnement...) en affichant l'environnement du véhicule.

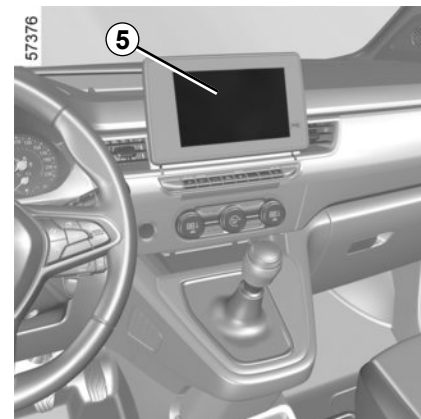


## Fonctionnement

Les caméras transmettent quatre vues séparées sur l'écran multimédia **5**.

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant : utilisation de la caméra **1** ;
- vue arrière : utilisation de la caméra **3** ;
- vue plongeante : utilisation des caméras **1**, **2**, et **3** ;



– vue latérale avant (suivant véhicule) : utilisation de la caméra **2** (côté passager).

Les détecteurs à ultrasons vous permettent de détecter des obstacles à l'avant, à l'arrière et suivant véhicule, sur les côtés du véhicule.

**Nota** : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

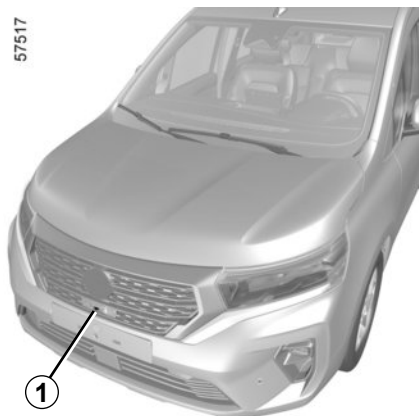


Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

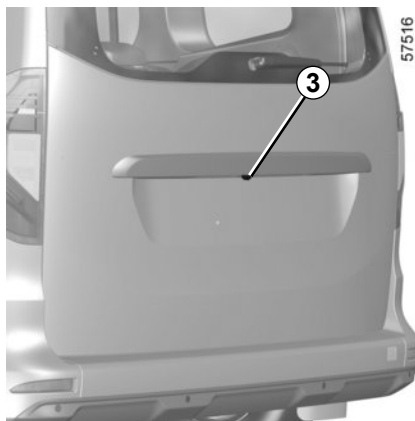
## INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (2/9)

57517



### Vue avant 1

La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia 5.

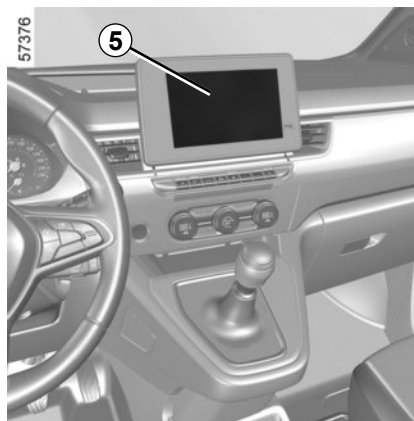


57516

### Vue arrière 3

La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia 5.

L'écran multimédia 5 représente une image inversée pour la vue arrière 3 comme dans un rétroviseur.



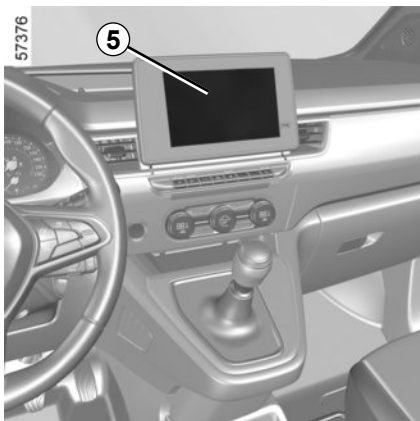
57376



En vue avant ou en vue arrière : lors des manœuvres en pente, les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

**Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.**

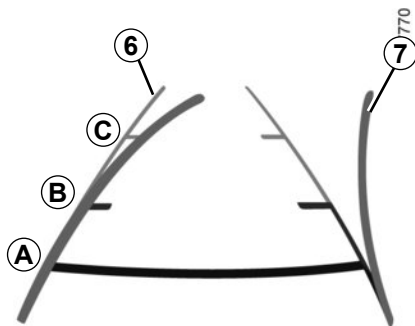
## INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (3/9)



### Gabarit fixe 6

La vue « avant » ou la vue « arrière » retransmise sur l'écran multimédia 5 est accompagnée d'un ou de deux gabarits 6 et 7.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).



Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

### Gabarit mobile 7

(suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant dans la vue avant et la vue arrière.

Les gabarits présentés pour les vues avant, arrière et latérales sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran multimédia peuvent être déformés.

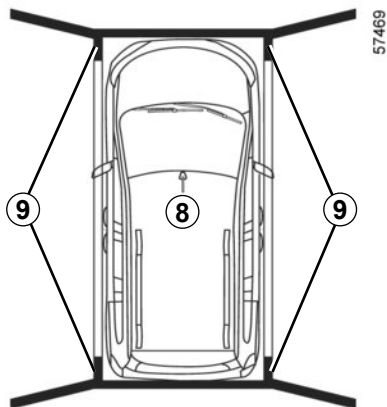
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.



Du fait de la représentation combinée des caméras :

- les objets de dimensions élevées (trottoir, véhicule...) peuvent apparaître déformés sur la vue plongeante ;
- les objets qui se trouvent au-dessus du véhicule ne sont pas affichés.

## INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (4/9)



### Vue plongeante

La vue plongeante est une représentation combinée issue des caméras **1**, **2** et **3**.

Elle affiche une vue du dessus du véhicule avec son environnement.

Elle permet de confirmer un visuel de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et latéral).

Le visuel **8** indique la position du véhicule. Les zones **9** non couvertes par les caméras sont indiquées en noir.

En « vue plongeante », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

**Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.**



### Vue latérale avant côté passager 2

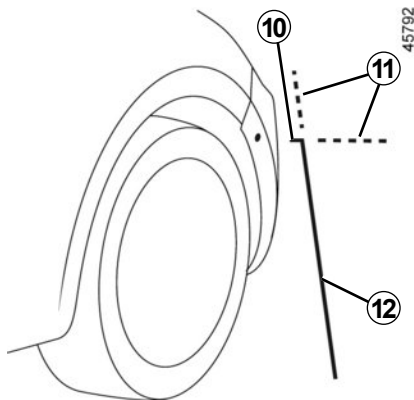
(suivant véhicule)

La vue de la caméra, implantée dans le rétroviseur extérieur, transmet une vue latérale sur l'écran multimédia **5**.

Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez changer la vue plongeante par la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



## INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (5/9)



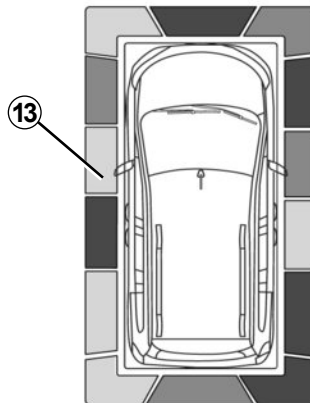
La vue « latérale avant côté passager » retransmise sur l'écran multimédia est accompagnée de gabarits fixes pour évaluer les distances.

### Gabarits fixes 10, 11 et 12

Le gabarit fixe **10** indique la partie avant du véhicule.

Le gabarit fixe **12** indique la largeur du véhicule y compris le rétroviseur extérieur.

Les gabarits fixes **11** sont indiqués en vert et en pointillés. Il s'agit d'un prolongement des gabarits fixes **10** et **12**.



Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez remplacer la vue plongeante par la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Détection des obstacles

Système activé, lorsqu'un ou plusieurs obstacles sont détectés autour du véhicule par la fonction « aide au parking », les indicateurs **13** s'affichent :

- sur la vue plongeante ;
- suivant véhicule, sur la vue latérale avant côté passager.

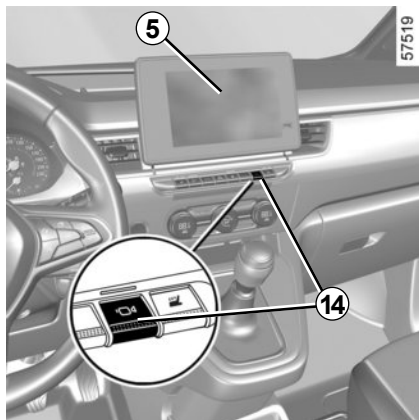
En plus de l'alerte sonore, ces indicateurs vous informent de la proximité de l'obstacle par différentes couleurs :

- Vert : obstacle entre 50 et 70 cm environ ;
- Jaune : obstacle entre 30 et 50 cm environ ;
- Rouge : obstacle à moins de 30 cm environ .

Ces indicateurs vous informent également de l'endroit où sont détectés les obstacles autour du véhicule, selon leurs positions autour de l'icône « Véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ 2.131.

# INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (6/9)



## Activation/désactivation

### Mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, le mode automatique est activé au passage de la marche arrière. La vue arrière et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia 5.

Après un appui sur le bouton 14, la vue avant et la vue latérale avant côté passager apparaissent sur l'écran multimédia. Un second appui sur le bouton 14 permet de revenir à l'affichage de la vue arrière et de la vue plongeante.

Au passage rapide de la marche arrière vers la marche avant, la vue arrière et la vue plongeante sont remplacées par la vue avant et la vue plongeante sur l'écran multimédia 5.

Le mode automatique se désactive :

- lorsque le levier de vitesses est en position neutre pendant trois secondes environ ;
- lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 12 km/h environ en marche avant.

### Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur tournant :

- un premier appui sur le bouton 14, la vue avant et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia ;
- un second appui sur le bouton 14, la vue avant et la vue latérale avant côté passager apparaissent sur l'écran multimédia ;
- un troisième appui sur le bouton 14, désactive le mode manuel.

Le mode manuel est désactivé :

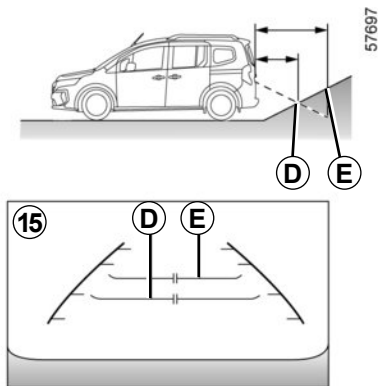
- lorsque le véhicule atteint une vitesse de 12 km/h environ en marche avant ;
- sans action sur le levier de vitesses pendant environ trois minutes ;
- lorsque vous appuyez sur le bouton 14.



– N'utilisez pas la fonction lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position de rangement.

- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous utilisez la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

# INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (7/9)



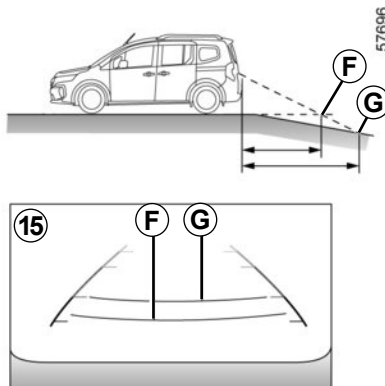
## Différence entre la distance prévue et la distance réelle

### Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **15** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

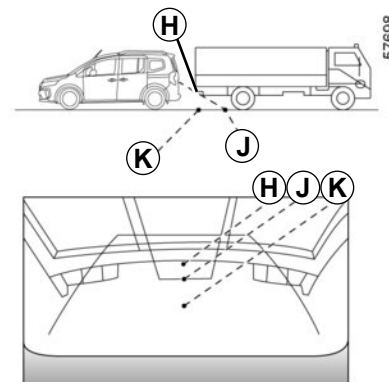


## Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **15** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

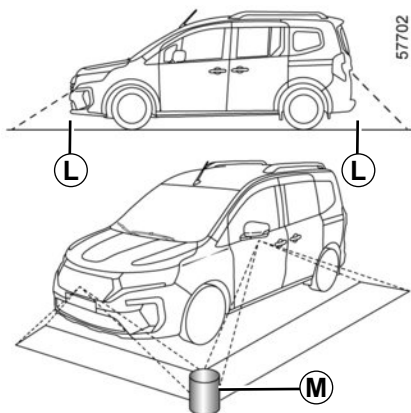


## Avancer ou reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

## INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (8/9)

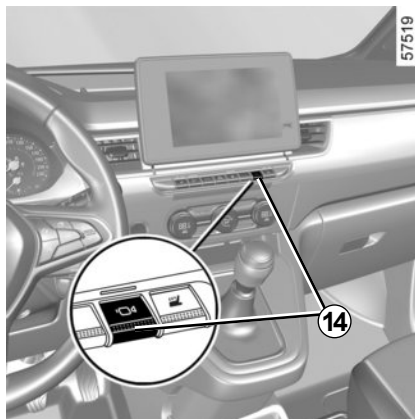


### Limitation du fonctionnement du système

Le système ne peut pas afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode de vue avant ou arrière, le système ne permet pas de visualiser un objet situé dans la zone **L**.

En mode de vue plongeante, le système ne permet pas de visualiser un objet de grande taille situé dans la zone **M** (près du bord des zones d'affichage).



### Modification de l'affichage

Contact mis, appuyez sur le contacteur **14** ou déplacez le levier en marche arrière pour utiliser la fonction.

La fonction affiche différentes vues d'écran selon la position du levier de vitesses.

Suivant véhicule, vous pouvez sélectionner la vue plongeante ou la vue latérale avant côté passager.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## INTELLIGENT AROUND VIEW MONITOR (9/9)

Si le levier de vitesses est en marche arrière, les vues disponibles sont les suivantes :

- écran divisé de vue arrière/vue plongeante ;
- ou
- écran divisé de vue arrière/vue latérale avant (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position neutre, les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue arrière et de vue plongeante ;
- ou
- écran divisé de vue arrière et de vue latérale avant (suivant véhicule).

Lors de l'engagement d'un rapport, les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue avant et de vue plongeante ;
- ou
- écran divisé de vue avant et de vue latérale avant (suivant véhicule).

## Ajustement des réglages des caméras

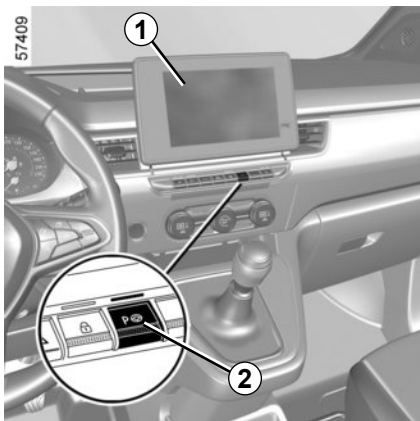
Vous pouvez modifier les paramètres suivants :

- luminosité ;
- couleurs ;
- contraste.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** pour des raisons de sécurité, les vues ne sont pas affichées dans le menu « Réglages » lorsque le véhicule est en mouvement.

# STATIONNEMENT ASSISTÉ (1/5)



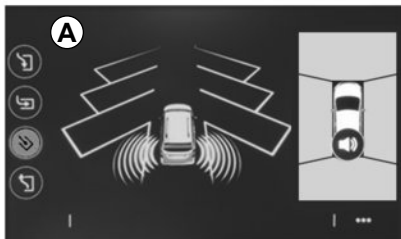
À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **3**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

57704

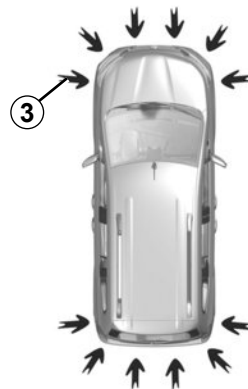


## Mise en service

Moteur tournant, véhicule à l'arrêt ou roulant à moins de 30 km/h environ :

- appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et l'affichage **A** apparaît sur l'écran multimédia **1** ;
- actionnez l'indicateur de direction vers le côté du véhicule où vous voulez vous stationner.

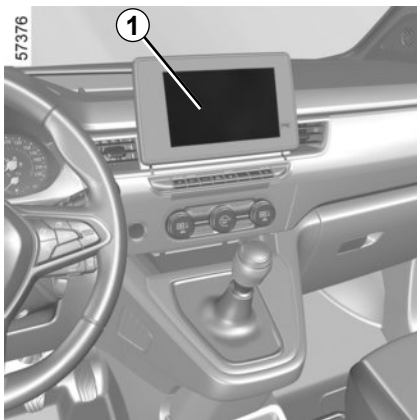
57404



## Particularités

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **3** ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (2/5)



### Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser quatre types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ;
- stationnement du véhicule dans une place en bataille ;
- stationnement du véhicule dans une place en épi ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

**Nota** : au démarrage du véhicule, ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau. Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **1**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Fonctionnement

### Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles sur le côté de stationnement choisi.

**Nota** : en cas de places de stationnement disponibles de l'autre côté du véhicule, actionnez l'indicateur de direction de l'autre côté pour que le système puisse détecter la place.


Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia, repérée par la lettre « **P** » affichée en petit. Conduisez lentement, indicateur de direction activé du côté de la place, jusqu'à l'apparition du message « Stop » accompagné d'un signal sonore.

La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul pour vous aider dans la manœuvre ➡ 2.131 et ➡ 2.139.

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (3/5)


La place est alors repérée sur l'écran multimédia par la lettre « P » affichée en grand.

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **1**.

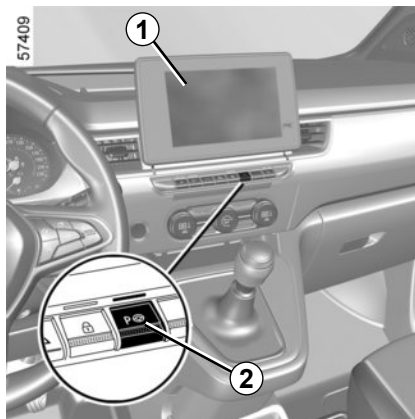
Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



### Sortie de stationnement d'une place en créneau


- Faites un appui court sur le contacteur **2** ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez l'indicateur de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;
- faites un appui long sur le contacteur **2** (deux secondes environ).

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **1** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du

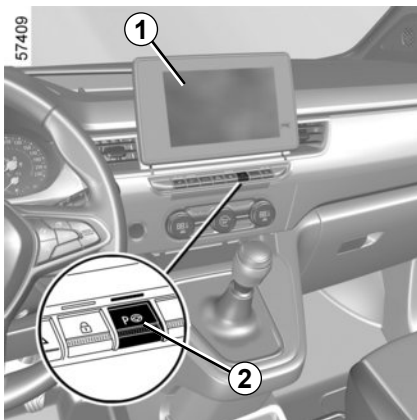
témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **1** vous avertit de la fin de la manœuvre.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.



## STATIONNEMENT ASSISTÉ (4/5)



### Suspension/Reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile plus d'une minute ;
- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- le moteur s'arrête ;
- une des portes ou le coffre s'ouvre.

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin **P** au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la suspension de la manœuvre. Le motif de l'interruption s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Assurez-vous :

- que le véhicule est immobile ;
- et
- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin du contacteur **2** clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, faites un appui long sur le contacteur **2**. Le témoin du contacteur **2** s'allume et le **P** s'affiche au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées à l'écran multimédia **1**.

### Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- le véhicule est trop éloigné de l'emplacement souhaité ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- par appui sur le contacteur **2** ou par désactivation depuis l'écran multimédia ;
- vous avez effectué plus de 14 mouvements avant/arrière en manœuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués ;
- défaillance du système d'aide au parking ;
- les roues du véhicule ont patiné .

L'extinction du témoin du contacteur **2**

et du témoin **P** au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de l'annulation de la manœuvre. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

## STATIONNEMENT ASSISTÉ (5/5)



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

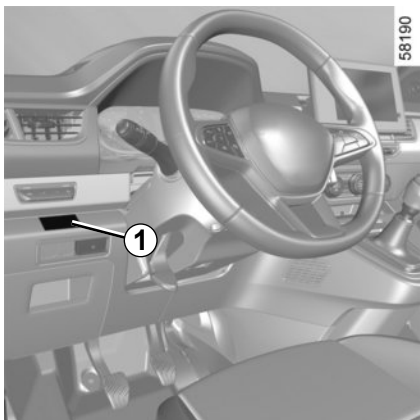
En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

### **Risque d'alertes intempestives et erronées.**

### **Limitations de fonctionnement du système**

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

## VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire, suivant véhicule, cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

**Cas particulier :** si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➔ 2.92.

Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

## APPEL D'URGENCE (1/3)

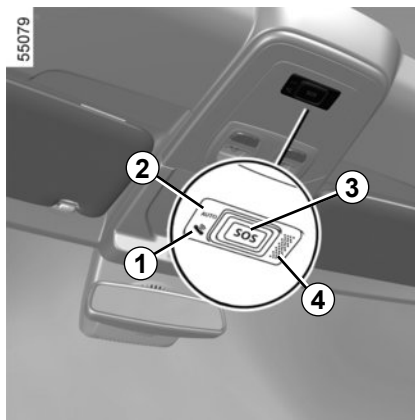
Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

**Nota** : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



**1** Témoin de fonctionnement du système :

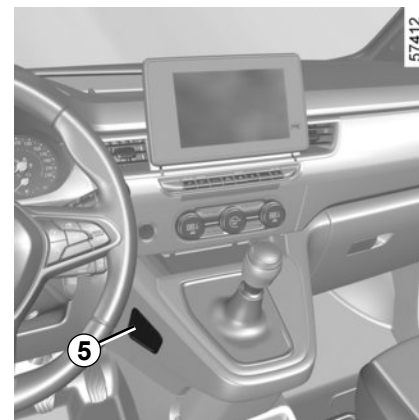
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

**2** Témoin de mode automatique ;

**3** Bouton **SOS** ;

**4** Micro ;

**5** Haut-parleur.

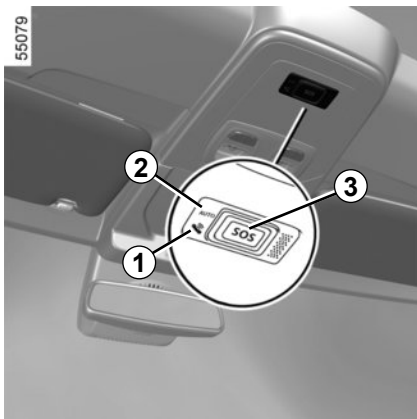


Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

## APPEL D'URGENCE (2/3)



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...);
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

### Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).

### Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

### Mode test

(suivant législation locale)

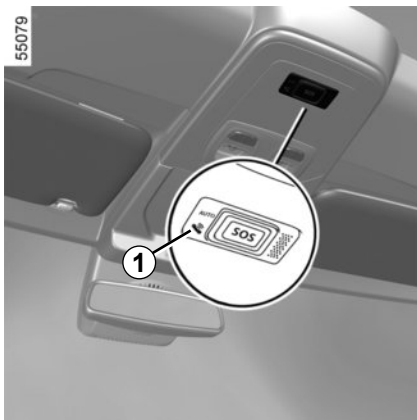
Le mode test est réservé exclusivement au Représentant de la marque pour vérifier le bon fonctionnement de l'appel d'urgence.

Il se fait par :

- trois appuis courts sur le bouton **3** ;
- attente de 15 secondes environ ;
- trois appuis courts sur le bouton **3**.

La sortie du mode test est automatique.

## APPEL D'URGENCE (3/3)



### Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

### Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

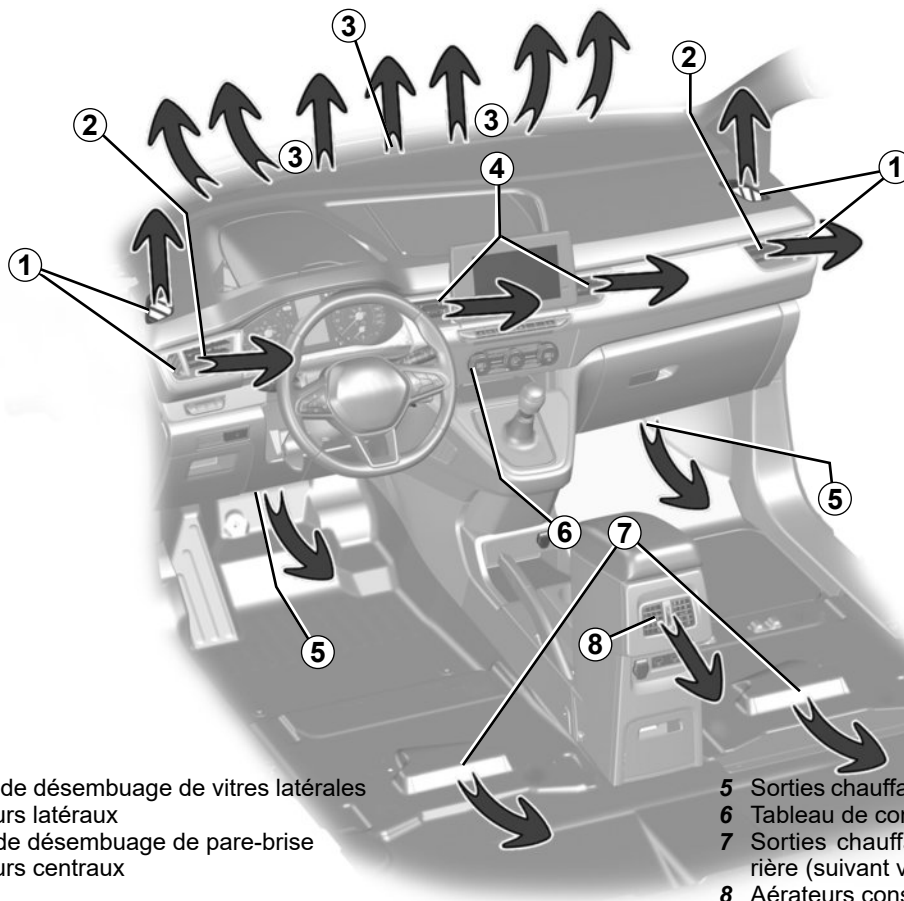
Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

# Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs . . . . .	3.2
Chauffage et air conditionné manuel . . . . .	3.5
Air conditionné automatique . . . . .	3.9
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation . . . . .	3.14
Équipements multimédia . . . . .	3.17
Lève-vitres . . . . .	3.20
Éclairage intérieur . . . . .	3.23
Pare-soleil, miroirs, poignée de maintien . . . . .	3.26
Rangements, aménagements habitacle . . . . .	3.27
Prise accessoires . . . . .	3.34
Appuis-tête arrière . . . . .	3.36
Banquette arrière : fonctionnalités . . . . .	3.38
Siège arrière : fonctionnalités . . . . .	3.40
Tablette arrière . . . . .	3.58
Filet de séparation . . . . .	3.59
Rangements, aménagements coffre à bagages . . . . .	3.60
Transport d'objets dans le coffre . . . . .	3.61
Transport d'objets : attelage . . . . .	3.63
Barres de toit . . . . .	3.64
Ancrages de toit . . . . .	3.66

## AÉRATEURS, sorties d'air (1/3)

57413

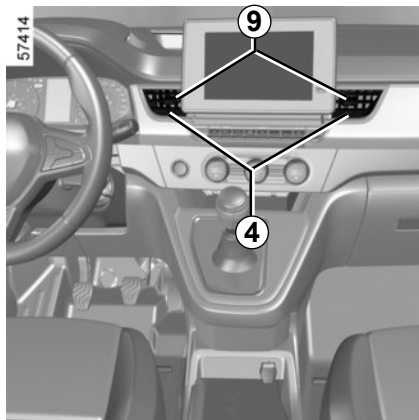


- 1 Frises de désembuage de vitres latérales
- 2 Aérateurs latéraux
- 3 Frises de désembuage de pare-brise
- 4 Aérateurs centraux

- 5 Sorties chauffage pieds des occupants avant
- 6 Tableau de commandes
- 7 Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)
- 8 Aérateurs console arrière (suivant véhicule)



## AÉRATEURS, sorties d'air (2/3)



### Aérateurs centraux 4

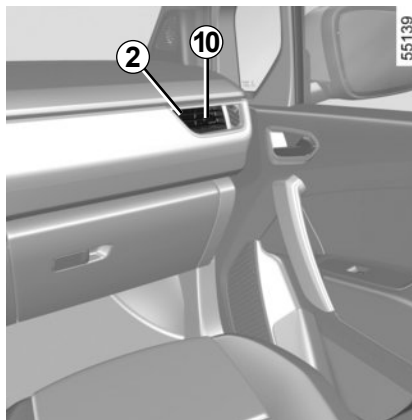
#### Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **9** vers l'extérieur du véhicule jusqu'au point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **9** vers l'intérieur du véhicule.

#### Orientation

Manœuvrez le curseur **9** dans la position désirée.



### Aérateurs latéraux 2

#### Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule jusqu'au point dur.

#### Orientation

Manœuvrez le curseur **10** dans la position désirée.

Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

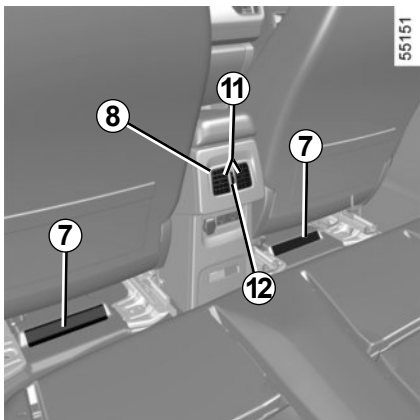
**Risque de dégradation.**



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

**Risque de dégradation ou d'incendie.**

## AÉRATEURS, sorties d'air (3/3)



### Places arrière

(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants 7.

### Aérateurs console arrière 8

(suivant véhicule)

#### Orientation droite/gauche

Manoeuvrez le curseur 11.

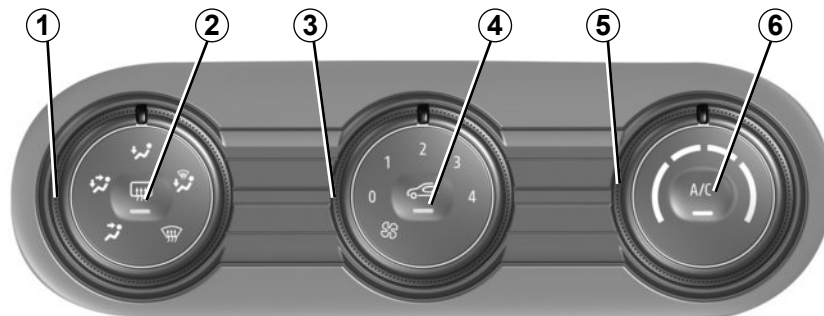
#### Orientation haut/bas

Manoeuvrez le curseur 11.

### Débit

Tournez la molette 12 :  
vers le haut : ouverture maximale ;  
vers le bas : fermeture.

# CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (1/4)



## Les commandes

(suivant véhicule)

- 1 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 2 Dégivrage/désembuage des rétroviseurs extérieurs et de la lunette arrière si véhicule équipé.
- 3 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 Recyclage de l'air.
- 5 Réglage de la température de l'air.
- 6 Air conditionné.

## Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **6** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « **0** ».

## L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

# CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (2/4)

## Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



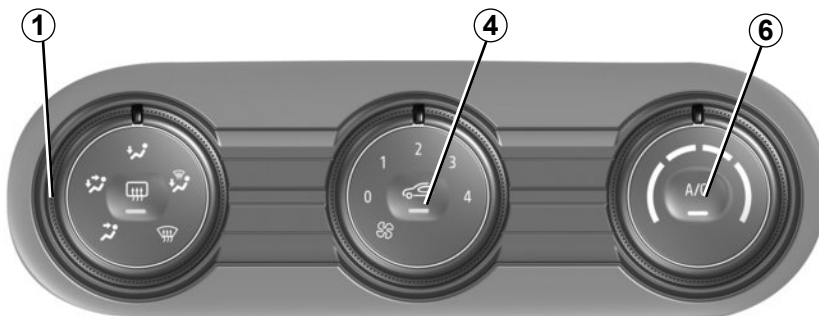
Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



55140

## Mise en service du recyclage d'air

Appuyez sur la touche **4** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

### Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « **A/C** » intégré à la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

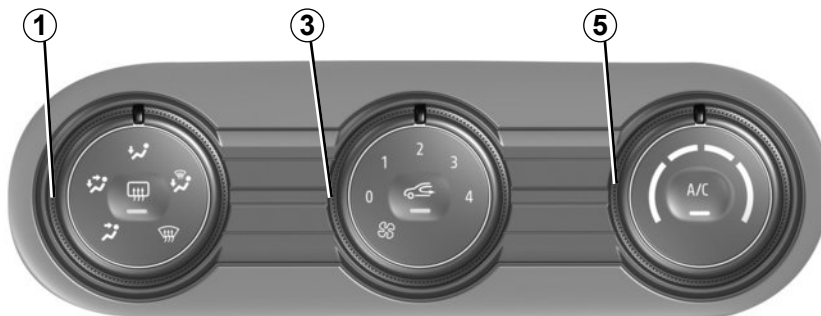
## CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (3/4)

55140

### Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.


Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **5** vers la droite.



### Réglage de la vitesse de ventilation

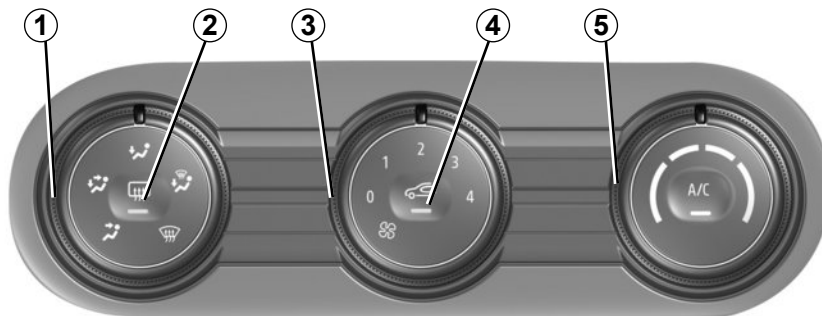
Manœuvrez la commande **3**. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur « 0 ».

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation de la position  sur la commande **1** entraîne le passage automatique en air extérieur pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

## CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ MANUEL (4/4)

55140



### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

**Moteur tournant**, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.


Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

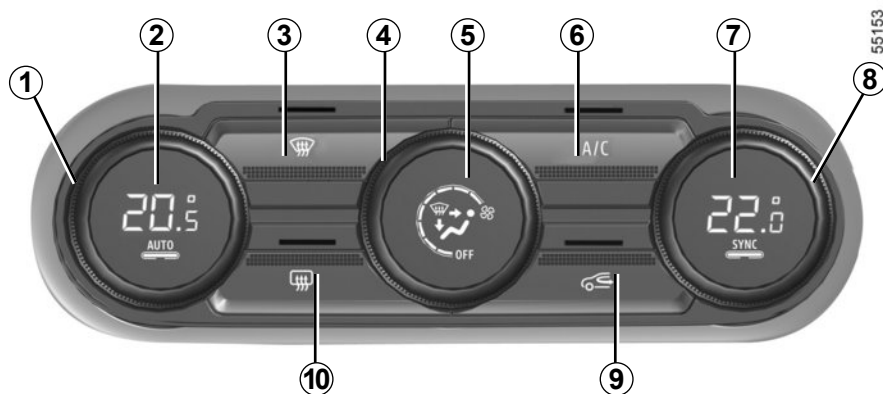
### Désembuage rapide

Amenez les commandes **1**, **3** et **5** sur les positions :

- désembuage  ;
- pulseur en vitesse **3** ou **4** ;
- température maximum.

Appuyez sur la touche **4** pour désactiver le recyclage d'air (voyant éteint) et appuyez sur la touche **2** pour activer la lunette arrière chauffante (voyant allumé).

# CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/5)



## Les commandes

- 1 Réglage de la température de l'air côté conducteur.
- 2 Mode automatique « **AUTO** ».
- 3 Fonction « voir clair ».
- 4 Réglage de la vitesse de ventilation.
- 5 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 6 Commande d'activation de l'air conditionné.

7 Fonction « Synchronisation » **SYNC**.

8 Réglage de la température de l'air côté passager avant.

9 Recyclage de l'air.

10 Dégivrage/désembuage des rétroviseurs extérieurs et de la lunette arrière si véhicule équipé.

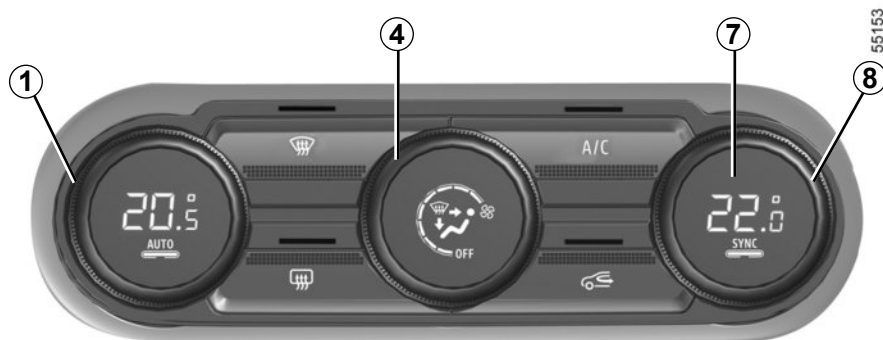
Toutes actions sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique

## Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

**AUTO** : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **2**.

## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/5)



### Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **4** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

### Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** ou la commande **8** en fonction de la température désirée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

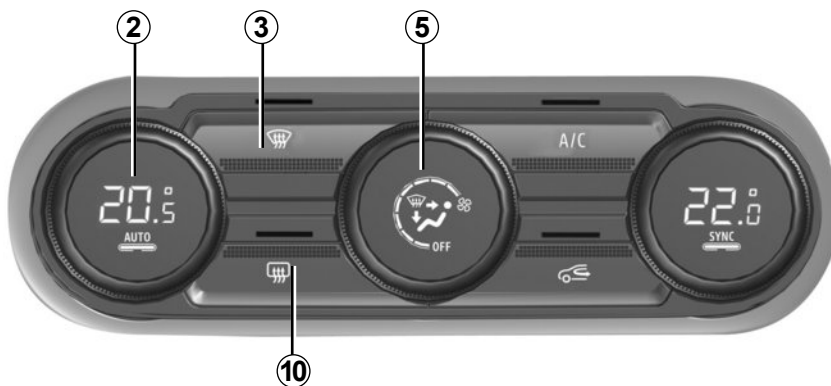
### Fonction SYNC

Pour un réglage uniforme de l'habitacle, appuyez sur le bouton **7** pour l'activer. Le témoin du bouton **7** s'allume.

Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **7** ou agissez sur la commande **8** et réglez indépendamment le côté droit du côté gauche.

Le témoin du bouton **7** s'éteint.





55153

## Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **3**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs, suivant véhicule. Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **10** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez sur la touche **2** ou **3**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

## Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur la commande **5** autant de fois que nécessaire pour sélectionner la répartition de l'air dans l'habitacle. L'affichage de la commande **5** rappelle la répartition sélectionnée.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les débembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les débembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.

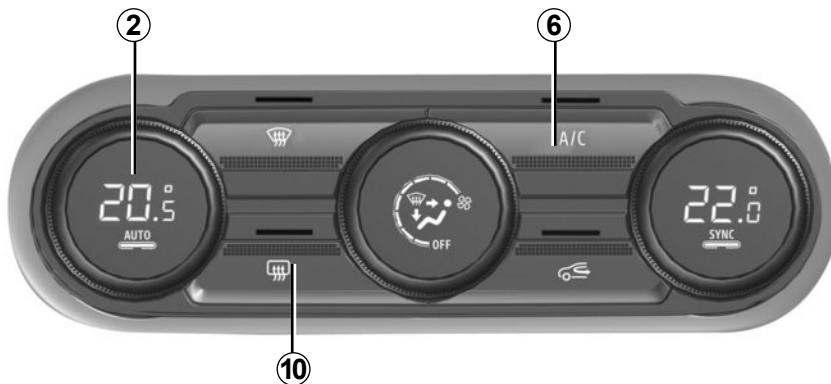


Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/5)



55153

### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **10**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

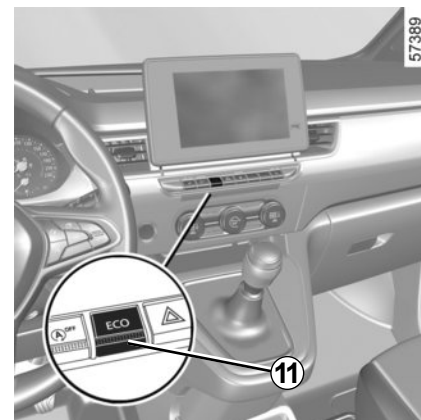
**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **10**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

### Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **6** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin intégré s'éteint.

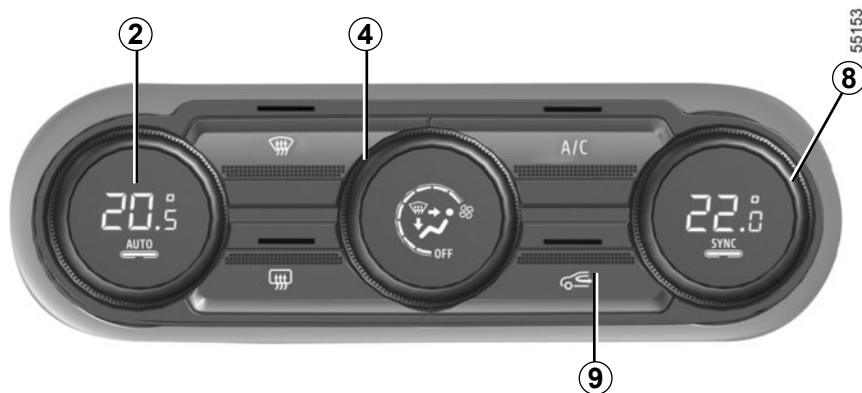
Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).



57389

**Véhicules équipés du mode ECO (contacteur 11)** : lorsqu'il est actionné, le mode ECO peut diminuer les performances de l'air conditionné automatique ➔ 2.19.

## CLIMATISATION AUTOMATIQUE (5/5)



### Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche 9.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

### Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche 9, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche 9 dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

### Arrêt du système

Tournez la commande 4 sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le redémarrer, tournez de nouveau la commande 4 pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche 2.

# AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/3)

## Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...) vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

## Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

## Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

## Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non-production d'air froid ou d'air chaud.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

## Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.** Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

## AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/3)

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.** Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.5 ou

➔ 2.4.

### Fluide frigorigène R-134a

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



**Type du fluide frigorigène**



**(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation**



**Consultez la notice d'utilisation**



**Maintenance**

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

CO2 eq  
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO2.



59951



59945

# AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (3/3)

## Fluide frigorigène R-1234yf

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **B** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **B** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO<sub>2</sub>).

CO<sub>2</sub> eq  
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO<sub>2</sub>.

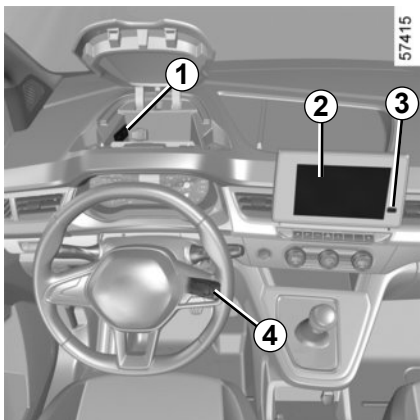


59944



59952

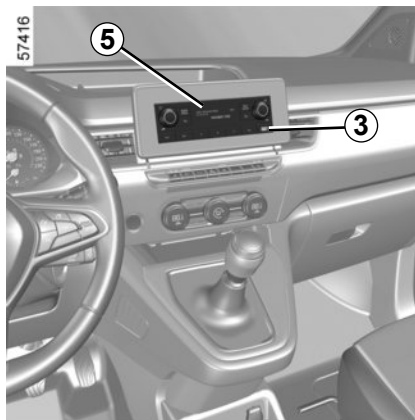
## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (1/3)



L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

- 1 Prises USB ;
- 2 Écran multimédia ;
- 3 Prise multimédia ;
- 4 Commandes sous volant ;
- 5 Radio.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

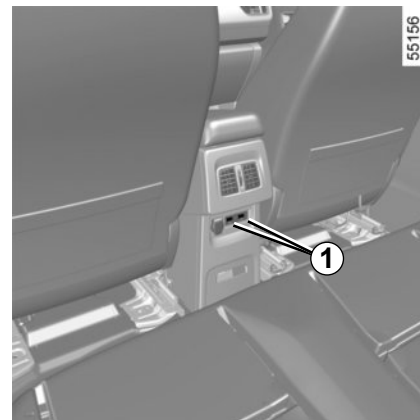


### Prise multimédia 3

Vous pouvez utiliser la prise USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5V) par prise.



### Prises USB 1

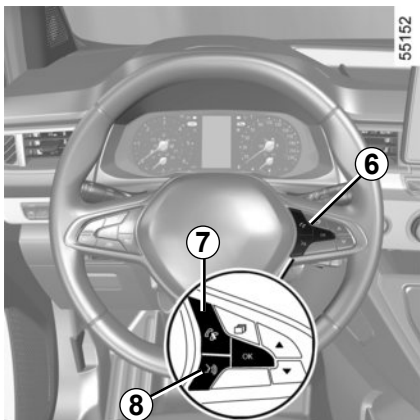
Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires agréés par les Services Techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5V) par prise.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

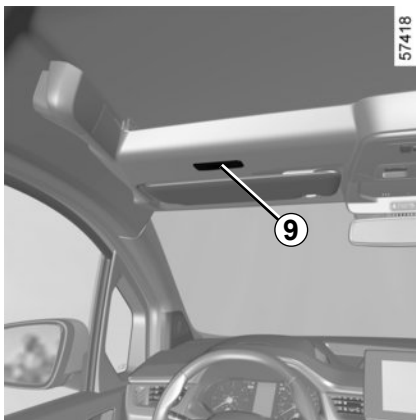
**Risque d'incendie.**

## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (2/3)

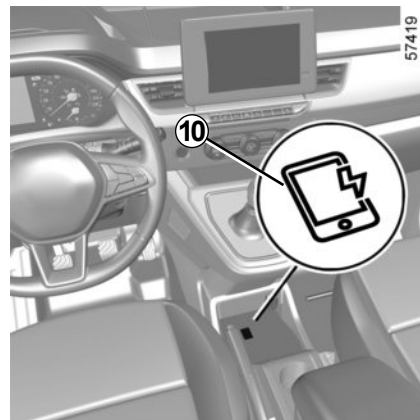


### Commandes au volant 6

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone « mains libres » 7 et de reconnaissance vocale 8.



### Micro 9



### Chargeur sans fil - recharge à induction 10 (suivant véhicule)

➔ 3.27

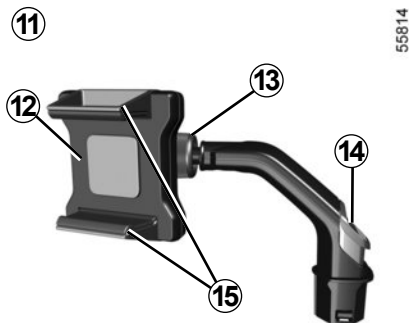


#### Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



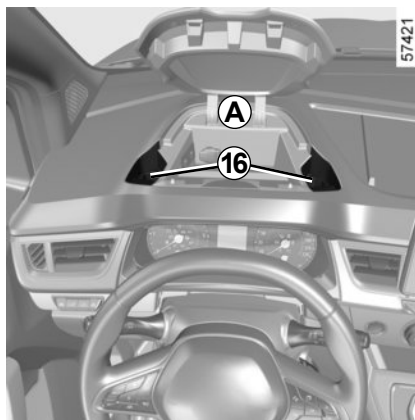
## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA (3/3)



55814

### Support de téléphone 11

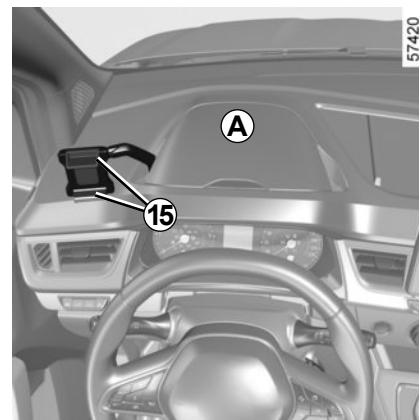
Pour les véhicules qui en sont équipés, ouvrez le vide-poches **A** et introduisez le support téléphone dans un des emplacements **16** en appuyant sur le bouton **14**.



57421

Pour mettre votre téléphone dans le support **12** :

- écarter les pinces **15** ;
- placez votre téléphone dans le support de téléphone **12** en appuyant sur les pinces **15** ;
- relâchez les pinces afin que le téléphone soit fermement maintenu.



57420

**Nota** : le support **12** est orientable. Aidez-vous de l'écrou de serrage **13**, pour fixer le support dans la position souhaitée.

Pour retirer le support de téléphone **11**, ouvrez le vide-poches **A** et enlevez le support en appuyant sur le bouton **14**.



Assurez-vous que la base du support de téléphone soit correctement installée et à ce que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

# LÈVE-VITRES (1/3)

## Lève-vitres électriques

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

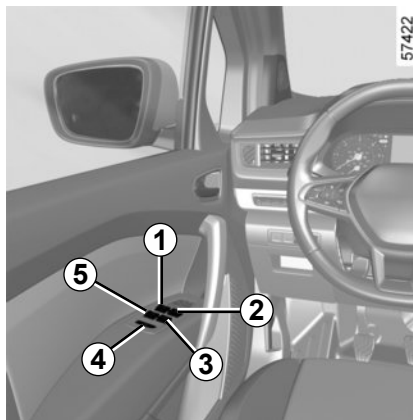
Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée.

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

### De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- suivant véhicule, **3** et **5** pour les passagers arrière.



### Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.



### Responsabilité du conducteur

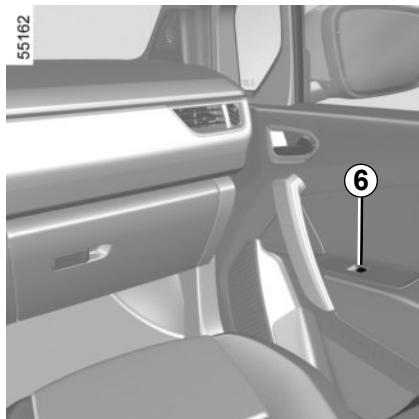
Ne quittez jamais votre véhicule clé ou Intelligent Key à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

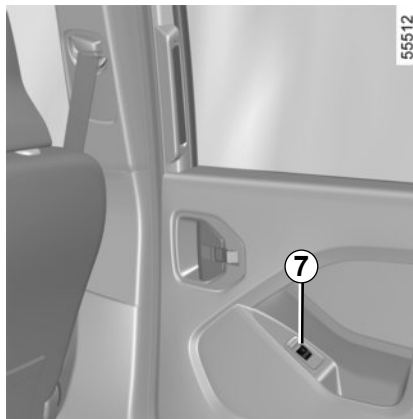
**Risque de blessures graves.**

## LÈVE-VITRES (2/3)



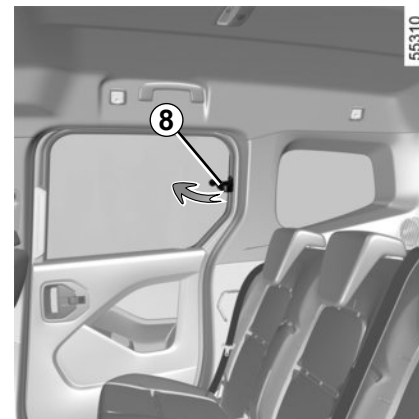
### De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **6**.



### Des places arrière

Portes fermées, agissez sur le contacteur **7**.

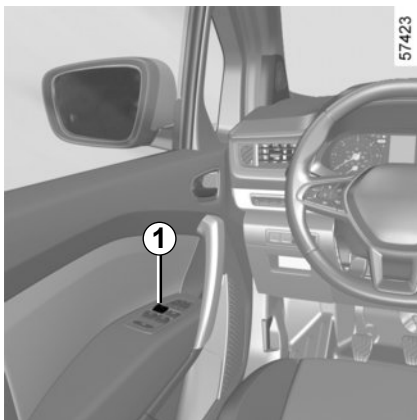


### Vitre entrebâillante

Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée **8** dans le sens indiqué par la flèche puis bloquez-la en appuyant sur la poignée. À la fermeture, assurez-vous de son bon verrouillage.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

## LÈVE-VITRES (3/3)



### Lève-vitre électrique impulsional

Le mode impulsional s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

#### Il équipe la vitre conducteur.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur **1** : la vitre se relève ou s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.

**Nota** : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

### Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsional : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour ré-initialiser le système.

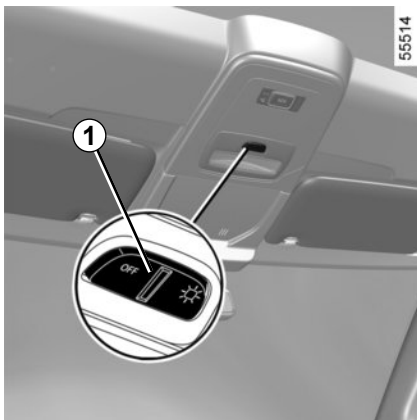
Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

**Risque de blessures graves.**

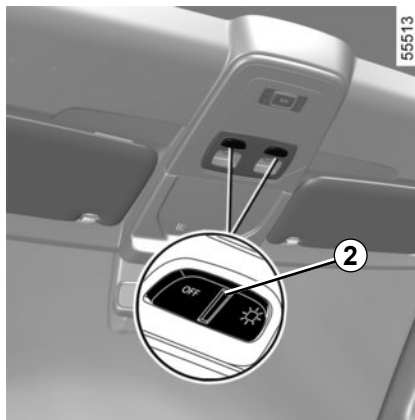
# ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/3)



## Plafonnier

En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

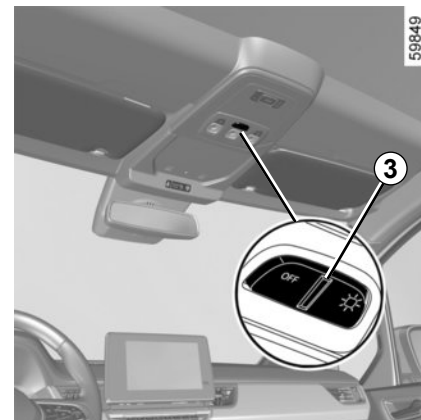
- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



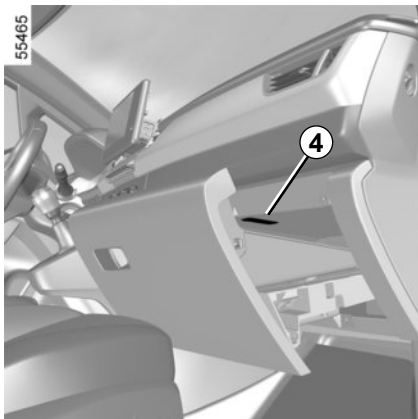
## Spots de lecture avant 2 et 3 (suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2** ou suivant véhicule **3**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

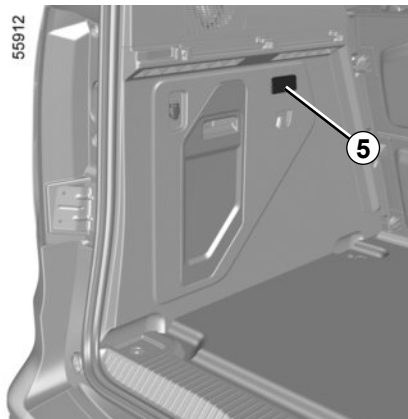


## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/3)



### Éclaireur de boîte à gants 4

L'éclaireur 6 s'allume à l'ouverture du portillon.

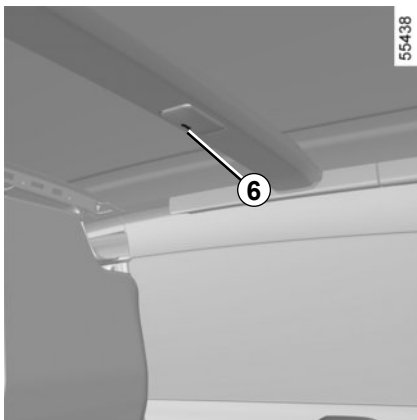


### Éclaireur de coffre 5

L'éclaireur 7 s'allume à l'ouverture du coffre.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (3/3)



### Éclaireur arrière 6

Basculez le contacteur **6**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

### Particularités

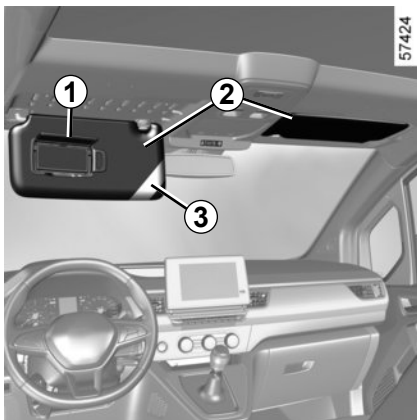
Suivant véhicule, le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, cinq minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

# PARE-SOLEIL, MIROIRS, POIGNÉE DE MAINTIEN



## Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 2.

## Miroirs de courtoisie

(suivant véhicule)

Levez le couvercle 1.

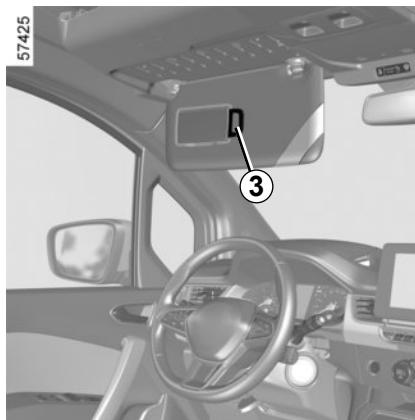
## Rangements pare-soleil 3

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.

**Risque de blessures.**



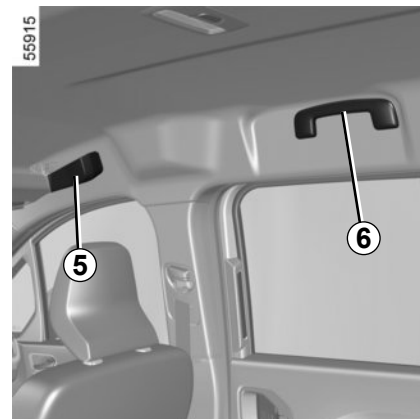
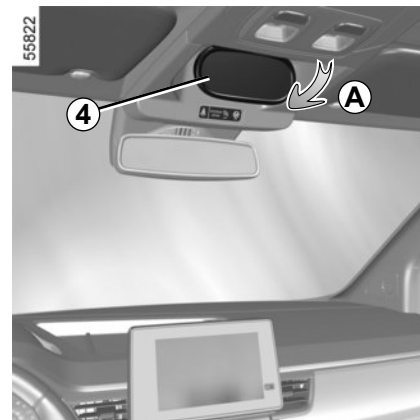
## Miroir de communication 4

(suivant véhicule)

Le miroir de communication permet de surveiller votre enfant à l'arrière du véhicule. Tirez vers le bas (mouvement **A**) pour le mettre dans la position d'utilisation.

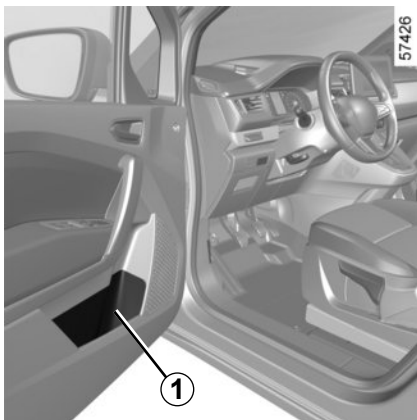
## Poignées de maintien avant 5 et arrière 6

Elles servent à se maintenir en roulage. Ne les utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

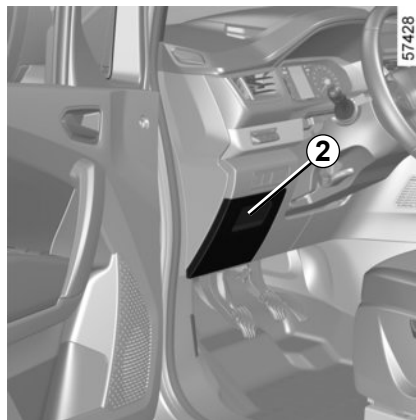




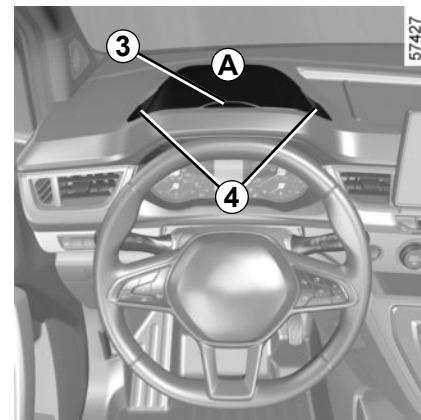
## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/7)



**Vide-poches de portes avant 1**



**Vide-poches ouvert 2**



**Rangement de planche de bord conducteur A**

Appuyez sur le bouton **3**, passez la main dans les emplacements **4** et soulevez pour ouvrir le vide-poches **A**.

Il est recommandé d'ouvrir le vide-poches uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



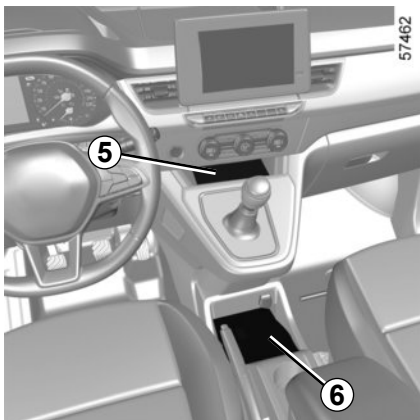
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Assurez-vous que le rangement de planche de bord **A** est bien fermé pendant le roulage.

**Risque d'obstruction du champ visuel du conducteur par ouverture intempestive.**

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/7)

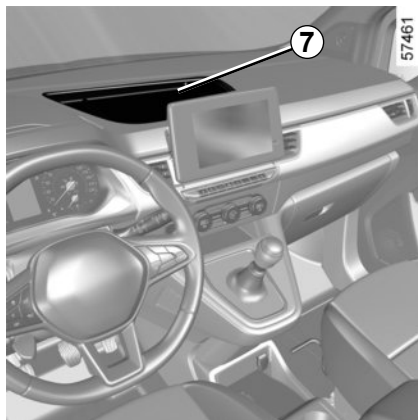


**Rangement 5**

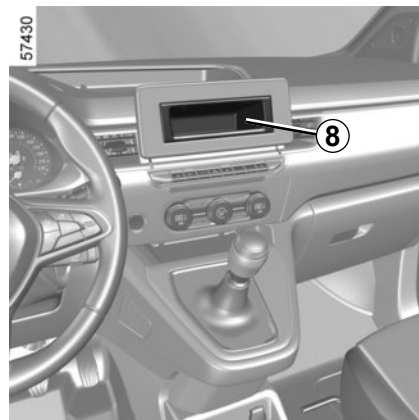
### **Rangement de console centrale/Chargeur sans fil - recharge à induction 6**

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.

Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction 6 est également la zone de dépose pour les smartphones.



**Vide-poches de planche de bord 7**

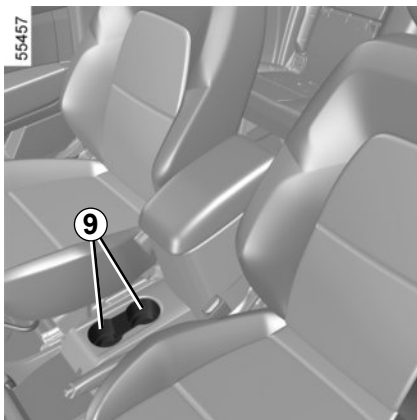


**Vide-poches 8**



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

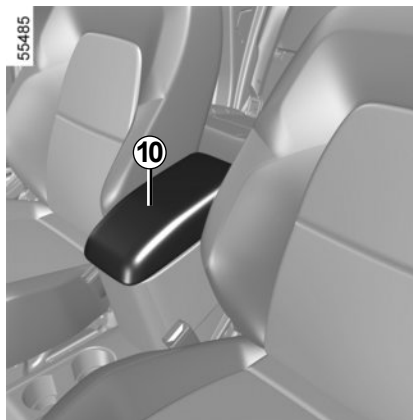
## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/7)



### Porte-gobelets 9

Suivant véhicule, le range-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

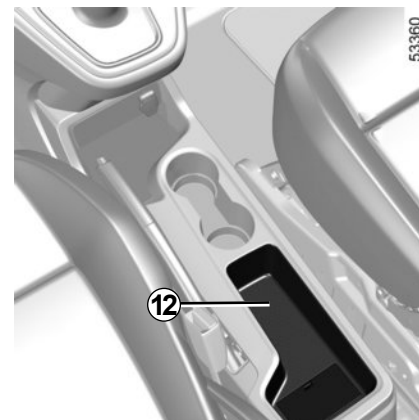
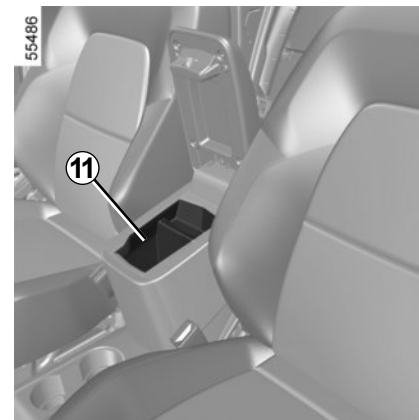
Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



### Vide-poches d'accoudoir central 11

Soulevez le couvercle 10 de l'accoudoir.

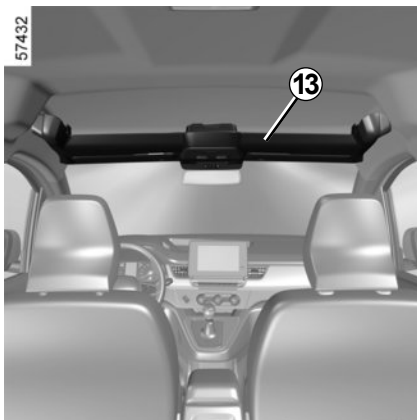
### Rangement de console centrale 12



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

**Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**

# RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/7)



## Rangement supérieur de cabine avant 13

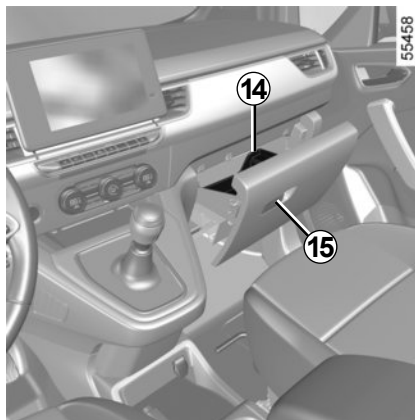
Ne l'utilisez pas pour monter, descendre du véhicule ou vous y suspendre.

Ne mettez pas des objets humides ou contenant du liquide dans le rangement supérieur de cabine.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage.

**Risque de blessures.**



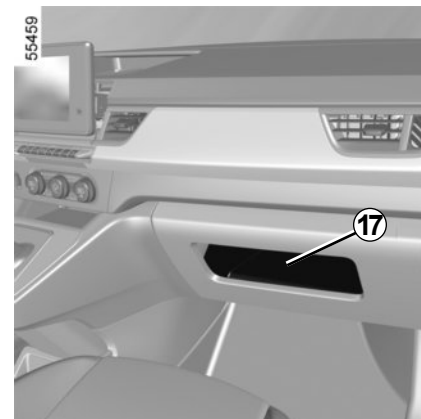
## Tiroir de rangement passager 14

Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette 15 pour l'ouvrir.

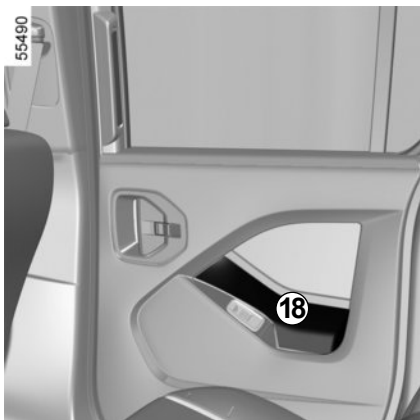
## Boîte à gants

Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette 16 pour l'ouvrir.

## Video-poches passager 17

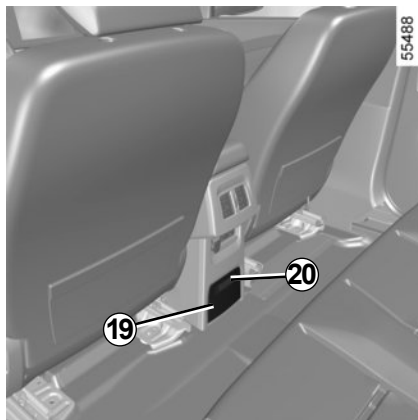


## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (5/7)



### Vide-poches de porte latérale coulissante 18

Les objets rangés dans les vide-poches de portes latérales coulissantes ne doivent pas dépasser du rangement pour ne pas gêner le coulissement de la porte.



### Vide-poches 19

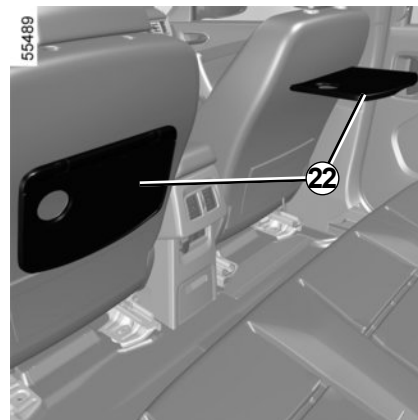
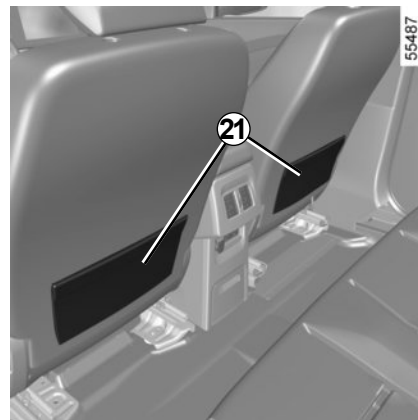
Passez la main dans l'emplacement 20 et tirez pour ouvrir le vide-poches 19.

### Poches de rangement sièges arrière 21

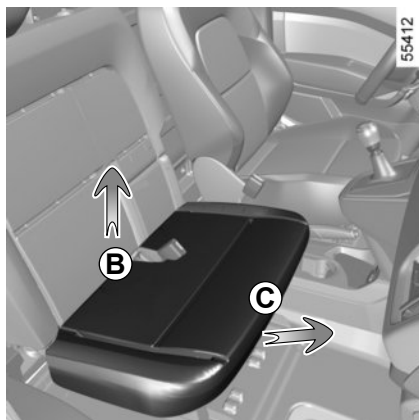
#### Tablettes arrière 22

Levez-les jusqu'à leur position horizontale.

**Nota :** la charge maximum acceptée sur la tablette est de 5 kg uniformément répartis.



## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (6/7)



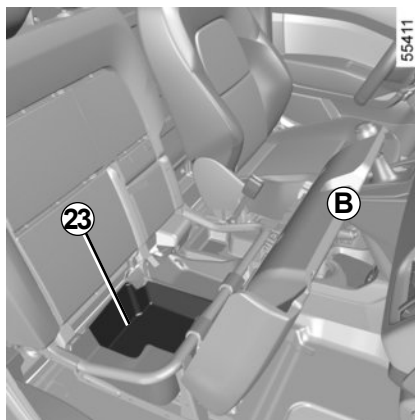
### Rangement 23 sous assise passager avant

(pour les véhicules équipés d'une banquette avant 2 places)

Pour y accéder :

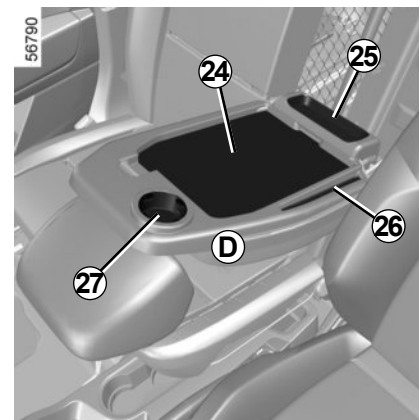
- tirez l'avant du coussin **C** de la banquette jusqu'en butée ;
- relevez ensuite la partie arrière **B** du coussin puis faites pivoter l'assise.

Charge admise dans le rangement 23 : 10 kg.



Pour repositionner l'assise, procédez dans le sens inverse :

- relevez le coussin de la banquette de façon à placer la partie arrière **B** du coussin sous le dossier ;
  - appuyez sur l'avant du coussin **C** de façon à verrouiller l'assise.
- Assurez-vous de son bon verrouillage.



### Tablette 24, rangement 25, range stylo 26 et porte-gobelet 27 (suivant véhicule)

Baissez le dossier **D** ➔ 1.27.

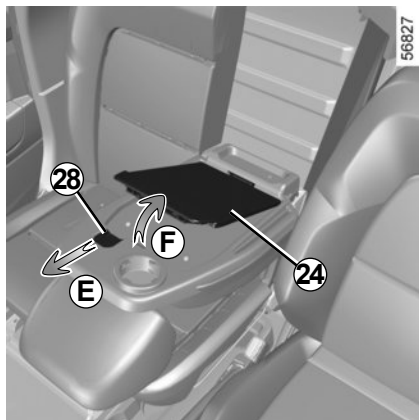
Suivant véhicule, le porte-gobelet est équipé de crochets de retenue pour gobelet. Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

**Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (7/7)

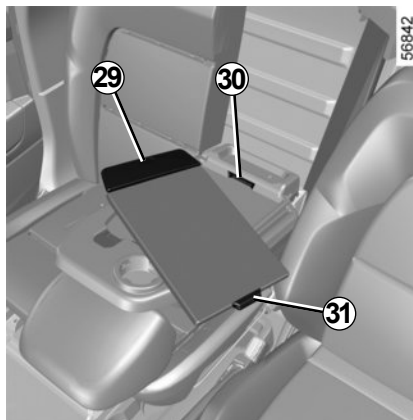


### Tablette 24

Pour retirer la tablette, pressez la commande **28** (mouvement **E**) et soulevez la tablette (mouvement **F**).

Vous pouvez accrocher des documents à l'aide de la pince **29**.

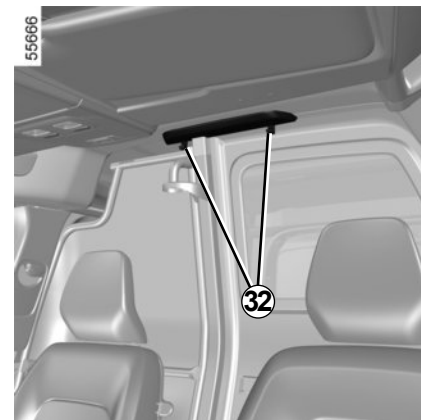
Vous pouvez coller des papiers repositionnables sur la zone dédiée de la pince **29**.



Pour remettre en place la tablette :

- insérez l'extrémité **31** de la tablette dans la fente **30** ;
- pressez la commande **28** (mouvement **E**) et mettez la tablette dans la position de rangement ;
- relâchez la commande **28**.

**Nota** : veillez à bien remettre la tablette en place et à enlever tout objet du portogobelet avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.



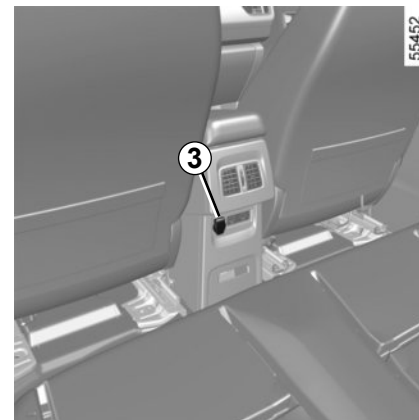
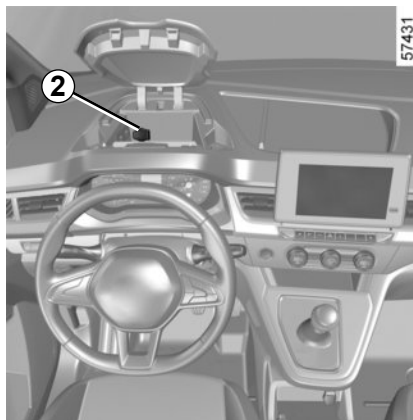
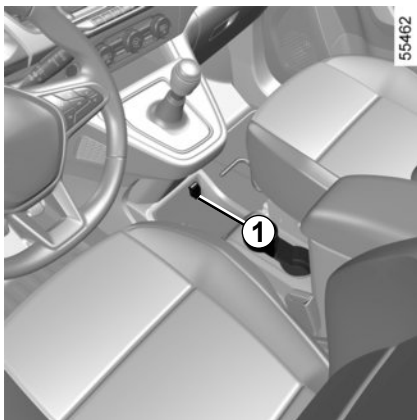
### Crochets porte-habits 32

Suivant véhicule, les crochets peuvent se situer sur le plafond derrière les sièges.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation des crochets est strictement limitée à l'accrochage de vêtements.

**Nota** : la charge maximum acceptée est de 4 kg.

## PRISE ACCESSOIRES (1/2)



### Prises accessoires 1, 2, et 3

Suivant véhicule, elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.



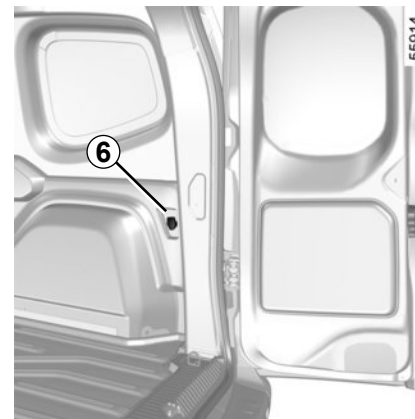
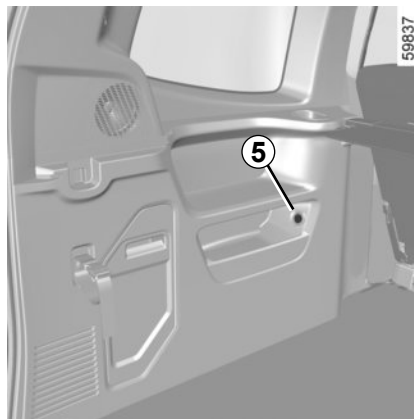
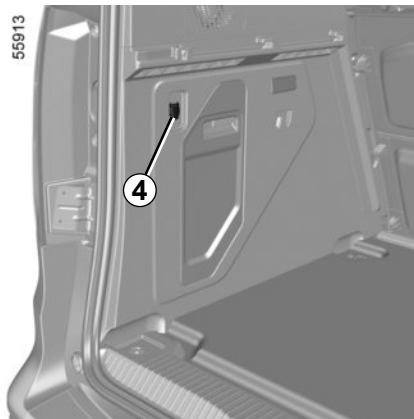
Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

**Risque d'incendie.**



## PRISE ACCESSOIRES (2/2)



Prises accessoires 4, 5, 6

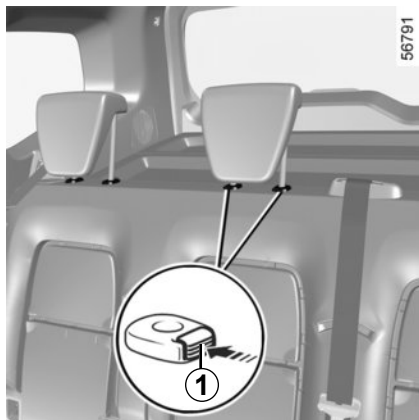


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

**Risque d'incendie.**

## APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (1/2)



### Version châssis standard

(5 places)

#### Pour le monter

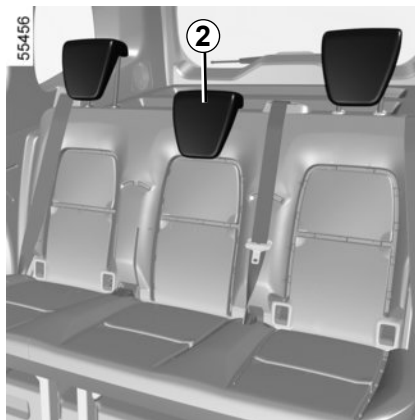
Faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

#### Pour le descendre

Tirez-le vers vous et faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

#### Pour l'enlever

Montez l'appui-tête, puis appuyez sur les languettes **1** pour le libérer.

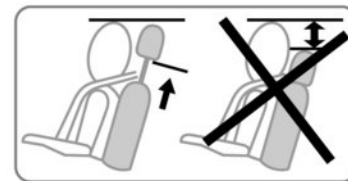


### Pour le remettre

Appuyez sur la languette **1** et introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant.

### Position de rangement 2

Tirez-le vers vous et abaissez-le complètement.

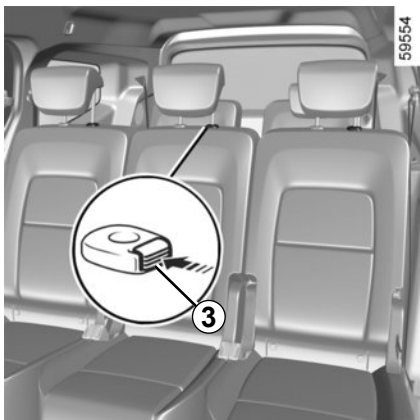


**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.**



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement. Le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

## APPUIS-TÊTE ARRIÈRE (2/2)



### Version châssis long

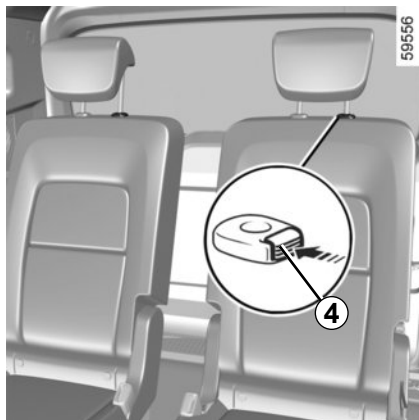
(5 ou 7 places)

#### Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

#### Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum, puis appuyez sur le bouton **3** ou **4** et sortez l'appui-tête.



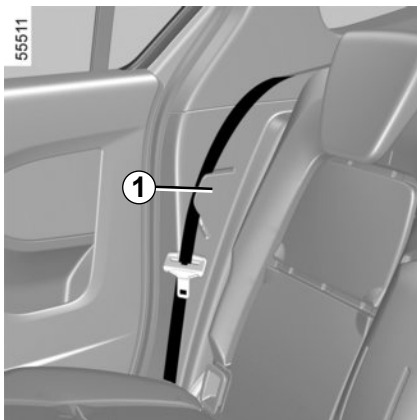
### Pour le remettre

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour utiliser en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

## BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (1/2)



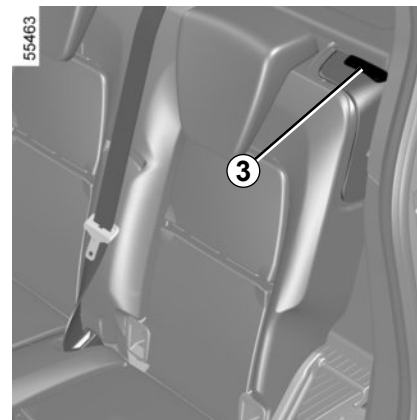
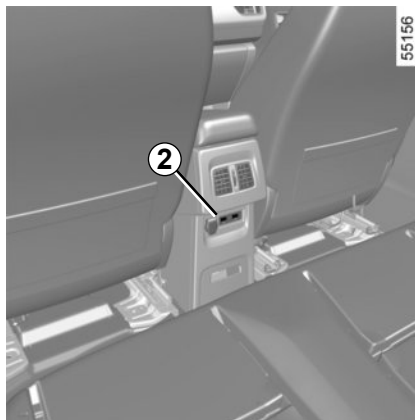
### Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Avant toute manipulation de la banquette, veillez qu'aucun objet ne se trouve pas sur le plancher et qu'aucun objet ne vienne empêcher la manœuvre.

Assurez-vous qu'aucun appareil n'est branché à la prise d'accessoires **2**.

Placez la ceinture dans le crochet **1** pour éviter toute détérioration de celle-ci et descendez les appuis-tête arrière en position rangement.



Tirez le levier **3** du dossier que vous voulez rabattre (à droite ou à gauche de la banquette), et accompagnez le dossier vers le bas.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

## BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (2/2)



### Pour remonter le dossier

Avant de remonter le dossier, veillez à ce qu'aucun objet (bouteille d'eau, boîte à outils...) ne vienne empêcher son bon verrouillage et que la ceinture est bien rangée dans son crochet.

Remontez le dossier puis terminez en le claquant. Assurez-vous de son bon verrouillage.



### Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège avant alors qu'un passager occupe un siège arrière.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

**Dans le cas d'utilisation de housses de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (1/18)



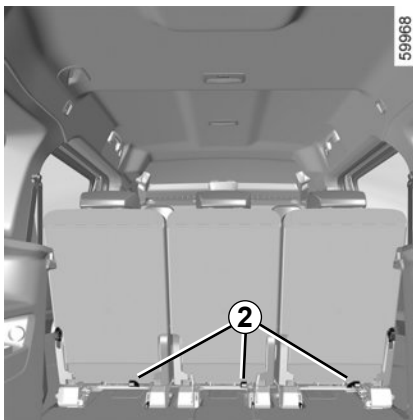
### Sièges arrière de deuxième rangée

Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

#### Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **1** ou, de l'arrière du siège, tirez sur la sangle noire **2** pour déverrouiller le siège.

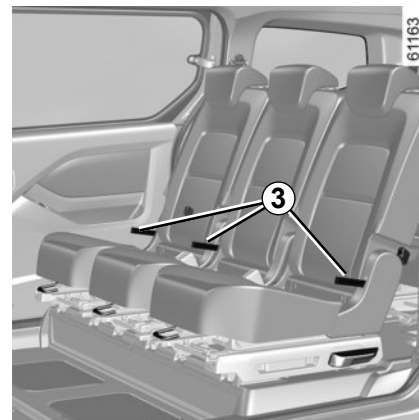
À la position choisie, relâchez le levier **1** ou la sangle **2** et assurez-vous du bon verrouillage du siège sur le plancher.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

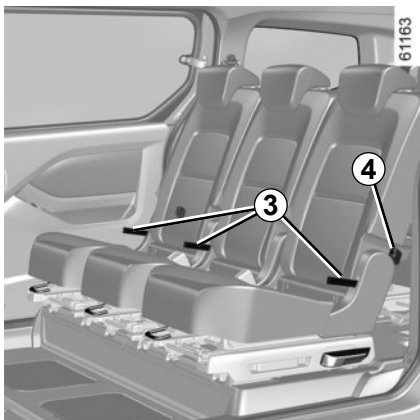


### Pour incliner le dossier (position confort)

Tirez sur la sangle **3** pour déverrouiller le dossier et inclinez-le jusqu'à la position désirée (trois positions possibles).

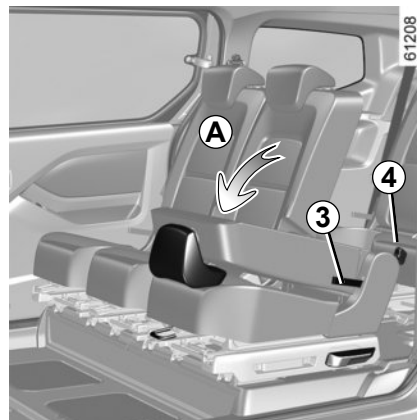
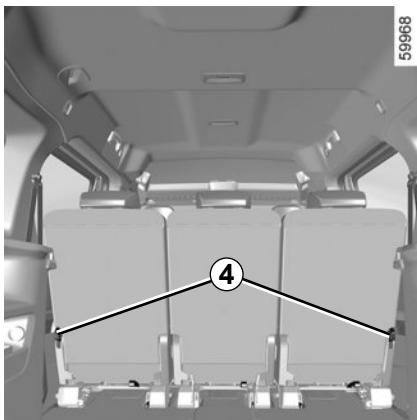
À la position choisie, relâchez la sangle **3** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (2/18)



### Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

- Abaissez l'appui-tête au maximum ;
- tirez sur la sangle **3** ou, de l'arrière du siège lateral, poussez la poignée **4** pour déverrouiller le dossier ;
- rabattez le dossier et relâchez la sangle **3** ou la poignée **4** ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



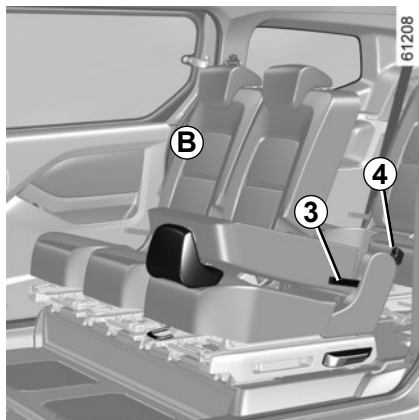
Le dossier complètement rabattu sur l'assise (mouvement **A**) permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (3/18)

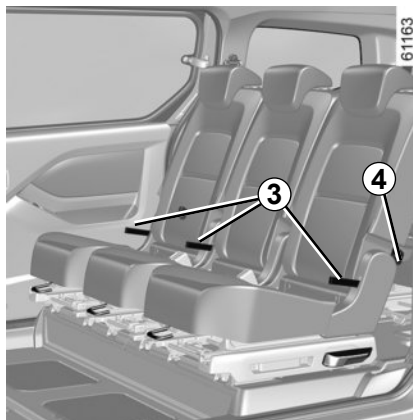


### Pour relever le dossier (position tablette)

- Tirez sur la sangle **3** ou poussez la poignée **4** pour déverrouiller le dossier ;
- saisissez le dossier du siège et relevez-le (mouvement **B**) ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

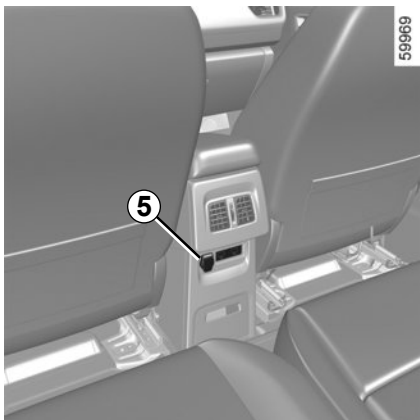


**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

**Dans le cas d'utilisation de housse de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier. Veillez à bien positionner les ceintures. Repositionnez les appuis-tête.

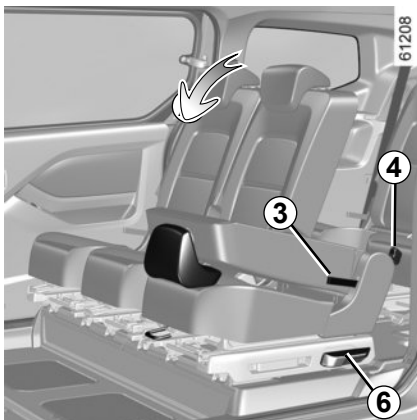


## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (4/18)



### Pour rabattre un siège (position portefeuille)

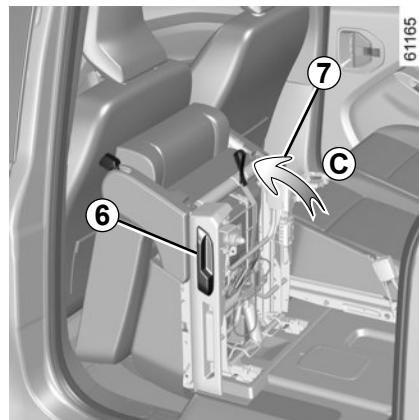
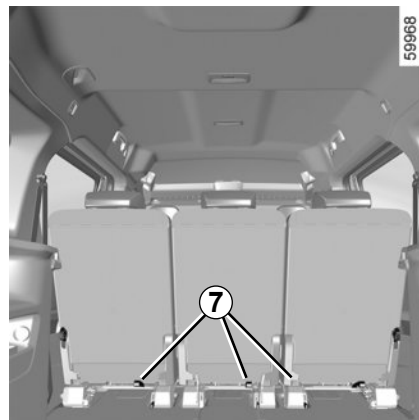
- Avancez les sièges avant ;
- assurez-vous qu'aucun appareil n'est branché à la prise d'accès 5 ;
- abaissez l'appui-tête au maximum ;
- reculez le siège au maximum vers l'arrière du véhicule ;
- rabattez le dossier du siège en position tablette (mouvement **A**) en tirant sur la sangle 3 ou en poussant la poignée 4 ;



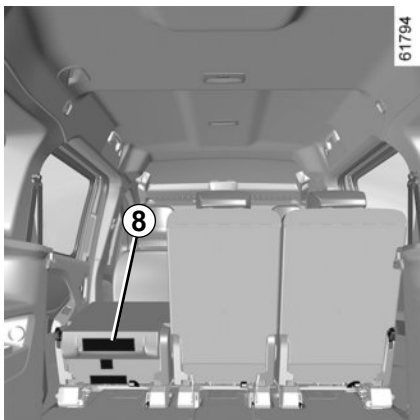
- levez la poignée 6 jusqu'en butée pour déverrouiller le siège, ou tirez sur la sangle rouge 7 de l'arrière du siège si vous êtes assis sur un siège de troisième rangée ;
- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **C**) en position portefeuille.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



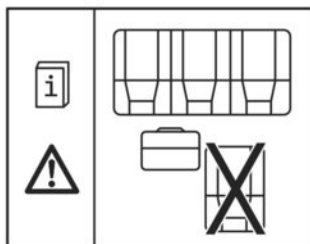
## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (5/18)



Restriction d'utilisation

8

61799

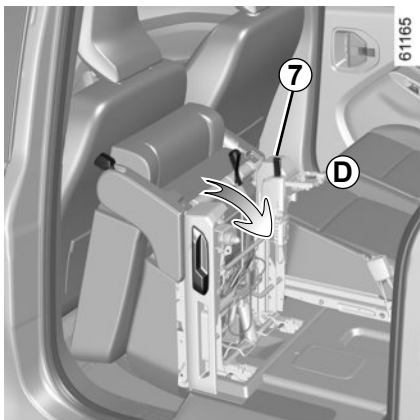


Il est interdit de rouler avec un siège rabattu lorsqu'un passager occupe un autre siège de la même rangée.

L'étiquette 8 située au dos des sièges vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (6/18)

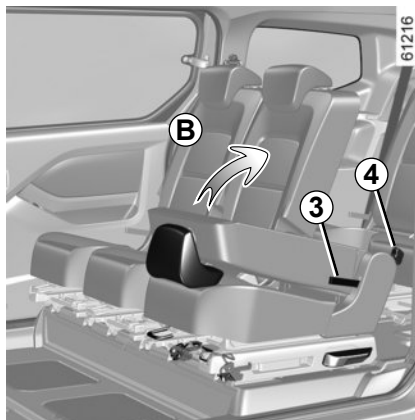


### Pour repositionner le siège

- Tirez vers le haut la sangle rouge 7 jusqu'en butée et abaissez le siège jusqu'à son verrouillage sur le plancher (mouvement D) ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège au plancher ;
- relevez le dossier (mouvement B) en tirant la sangle 3 ou en poussant la poignée 4.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

**Dans le cas d'utilisation de housses de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier. Veillez à bien positionner les ceintures. Repositionnez les appuis-tête.

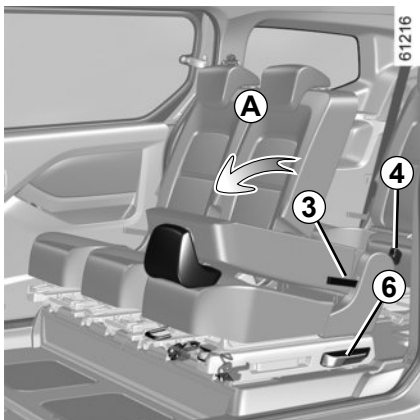


Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

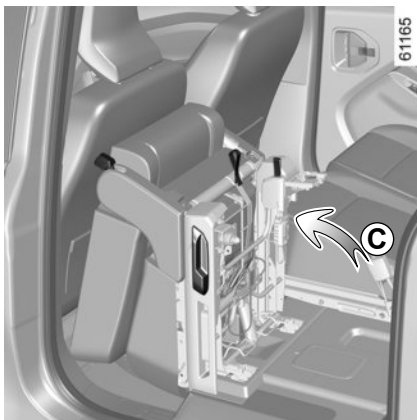
## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (7/18)



### Sièges arrière de troisième rangée

#### Accès aux sièges arrière de troisième rangée

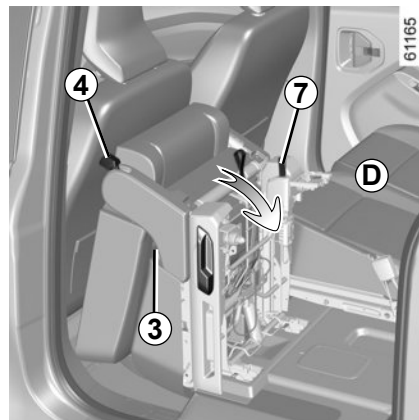
- Reculez au maximum le siège arrière de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête du siège au maximum ;
- rabattez le dossier (mouvement **A**) ;
- levez la poignée **6** jusqu'en butée pour déverrouiller le siège ;



- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **C**) ;
- installez-vous sur le siège arrière de troisième rangée.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

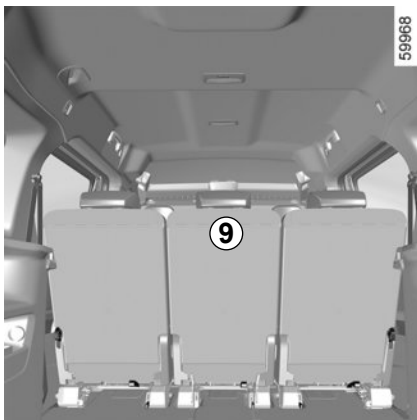


Pour remettre le siège de deuxième rangée dans sa position initiale :

- tirez sur la sangle rouge **7** jusqu'en butée pour remettre le siège en position tablette (mouvement **D**) ;
- assurez-vous de bon verrouillage de siège sur le plancher ;
- relevez le dossier du siège en tirant sur la sangle **3** ou en poussant la poignée **4**.

Lors des manipulations des sièges, veuillez les accompagner jusqu'au bout du mouvement.

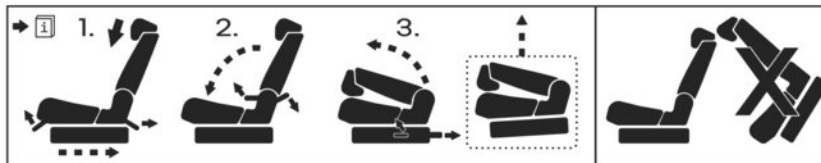
## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (8/18)



Restriction d'utilisation

9

59963



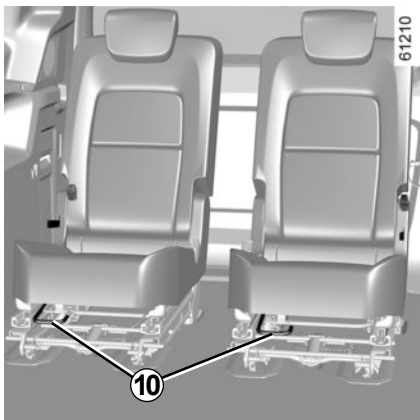
Avant de basculer un siège de deuxième rangée vers l'avant, assurez-vous qu'il soit en position tablette.

L'étiquette 9 située au dos des sièges vous le rappelle.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

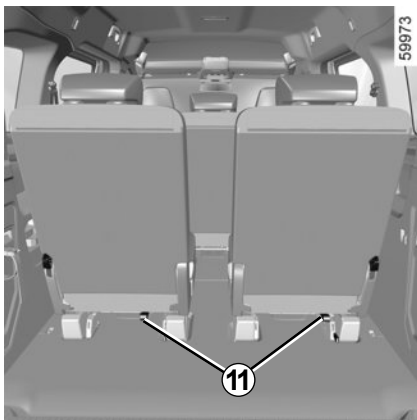
## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (9/18)



### Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **10** ou, de l'arrière du siège, tirez sur la sangle noire **11** pour déverrouiller le siège.

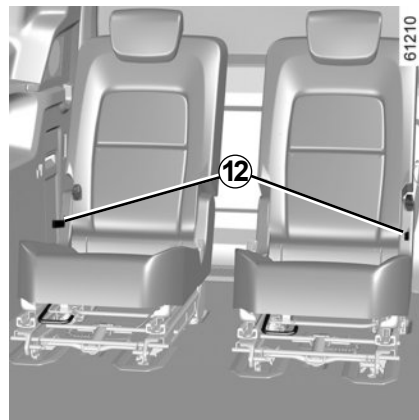
À la position choisie, relâchez le levier **10** ou la sangle noire **11** et assurez-vous du bon verrouillage du siège sur le plancher.



Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

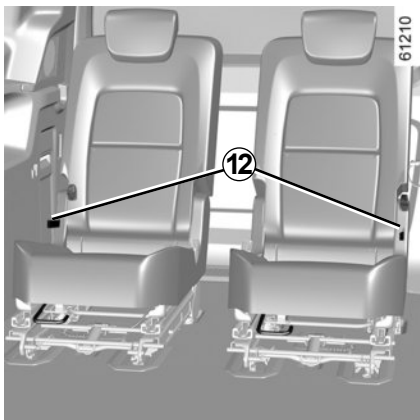


### Pour incliner le dossier (position confort)

Tirez sur la sangle **12** pour déverrouiller le dossier et inclinez-le jusqu'à la position désirée (trois positions possibles).

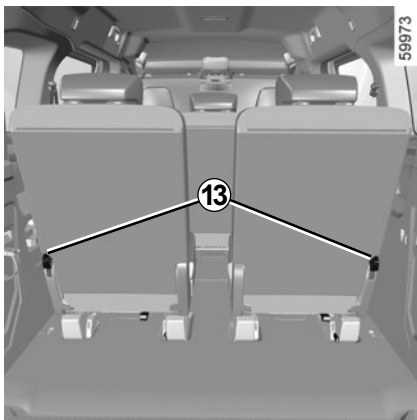
À la position choisie, relâchez la sangle **12** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (10/18)

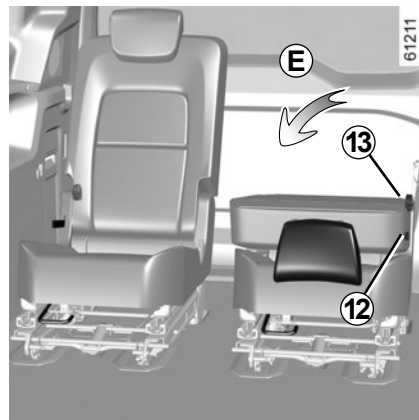


### Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

- Abaissez l'appui-tête au maximum ;
- tirez sur la sangle **12** ou, de l'arrière du siège, poussez la poignée **13** pour déverrouiller le dossier ;
- rabattez le dossier et relâchez la sangle **12** ou la poignée **13** ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.



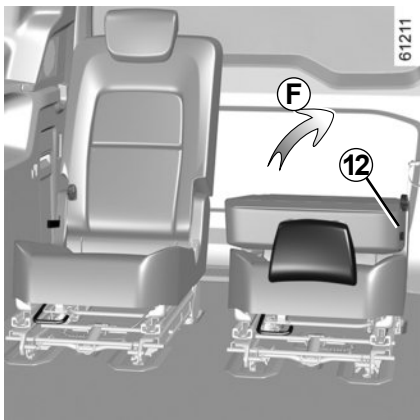
Le dossier complètement rabattu sur l'assise (mouvement **E**) permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (11/18)

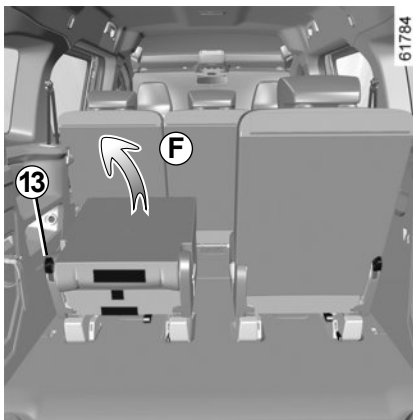


### Pour relever le dossier (position tablette)

- Tirez sur la sangle **12** ou poussez la poignée **13** pour déverrouiller le dossier ;
- saisissez le dossier du siège et relevez-le (mouvement **F**) ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

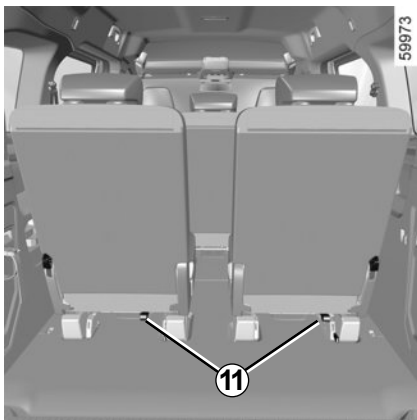


**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

**Dans le cas d'utilisation de housse de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.  
Veillez à bien positionner les ceintures.  
Repositionnez les appuis-tête.

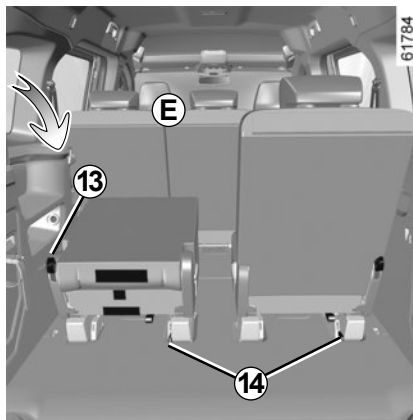


## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (12/18)



### Pour rabattre un siège (position portefeuille)

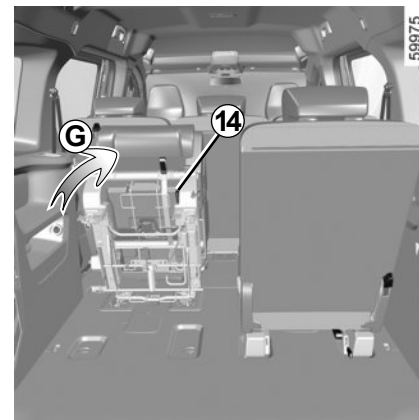
- Avancez au maximum les sièges de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête au maximum ;
- reculez le siège au maximum vers l'arrière du véhicule à l'aide de la sangle noire **11** ;
- rabattez le dossier du siège en position tablette (mouvement **E**) à l'aide de la poignée **13** ;



- tirez sur la sangle rouge **14** de l'arrière du siège pour le déverrouiller ;
- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **G**) en position portefeuille.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

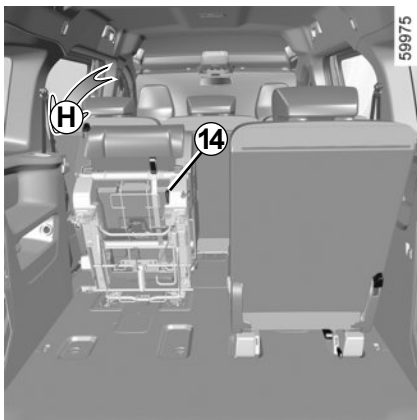


Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (13/18)

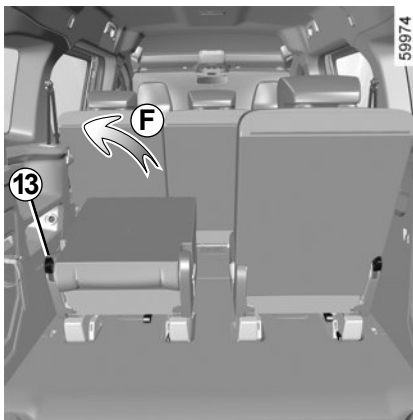


### Pour repositionner le siège

- Tirez sur la sangle rouge **14** jusqu'en butée et abaissez le siège (mouvement **H**) jusqu'à son verrouillage sur le plancher ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- relevez le dossier (mouvement **F**) en poussant la poignée **13**.



Aucune personne ou animal ne doit être installé sur les sièges arrière de troisième rangée si le cache-bagages n'est pas retiré.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.

# SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (14/18)

15



61798

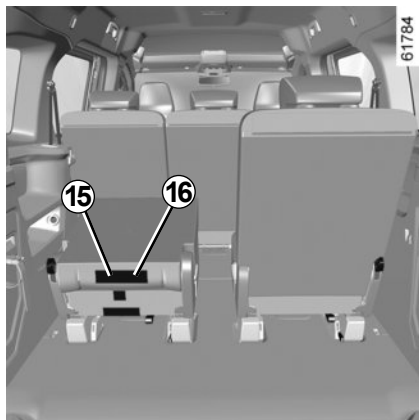
## Restriction d'utilisation



Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège de deuxième rangée rabattu lorsqu'un passager occupe le siège arrière de troisième rangée.

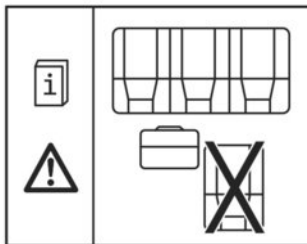
L'étiquette 15 située au dos des sièges vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



61784

16



61799



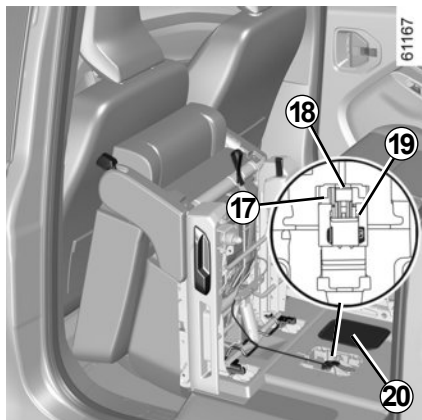
Il est interdit de rouler avec un siège rabattu lorsqu'un passager occupe un autre siège de la même rangée.

L'étiquette 16 située au dos des sièges vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (15/18)

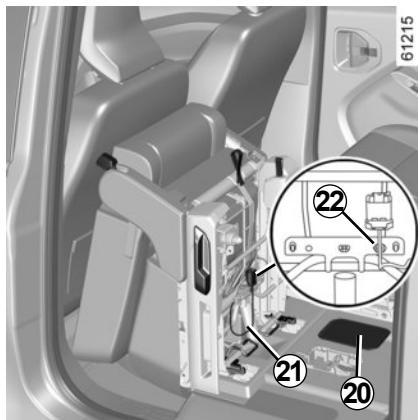


### Sièges arrière de deuxième et troisième rangée

#### Pour déposer les sièges

Les sièges de deuxième et troisième rangée peuvent être déposés pour permettre le transport d'objets encombrants. Ils sont équipés d'un connecteur qui sert à indiquer la présence du siège dans le véhicules et/ou la présence d'un passager sur le siège ainsi que son ceinturage ➔ 1.40.

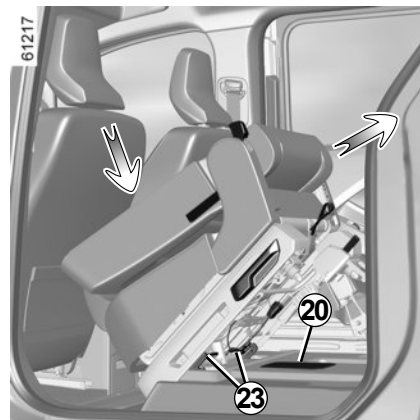
- Rabattez le siège en position porte-feuille, et retirez la trappe **20** ;
- débranchez le connecteur **17** en déplaçant la languette rouge **19** ;



- appuyez sur la zone **18** du connecteur et tirez-le en même temps pour le déconnecter ;
- assurez la déconnexion en manipulant le connecteur et sans tirer sur le câble **21** ;
- accrochez le câble **21** du connecteur sur l'agrafe **22** ;
- remettez en place la trappe **20**.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



Pour déposer le siège :

- tirez la commande **23** repérée par un marquage rouge et maintenez-la pour incliner le siège jusqu'à 45° ;
- accompagnez le siège en position tablette.

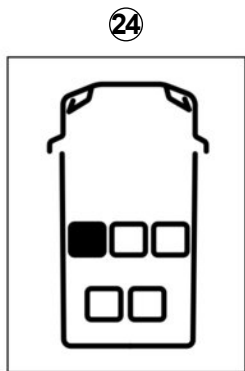
Vous pouvez alors retirer le siège déverrouillé du véhicule.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La masse du siège arrière est importante. Pour votre sécurité veillez à le manoeuvrer avec précaution.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (16/18)



### Pour installer les sièges

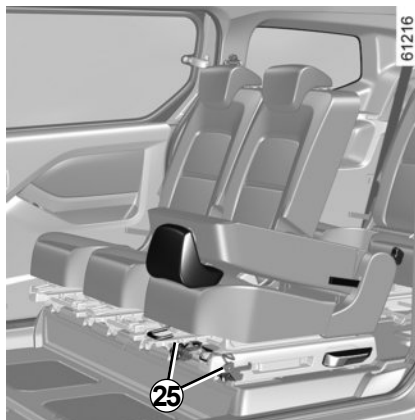
Avant d'installer un siège, assurez-vous de son bon positionnement dans le véhicule.

Vous trouverez l'information sur l'étiquette **24** située au dos du siège.

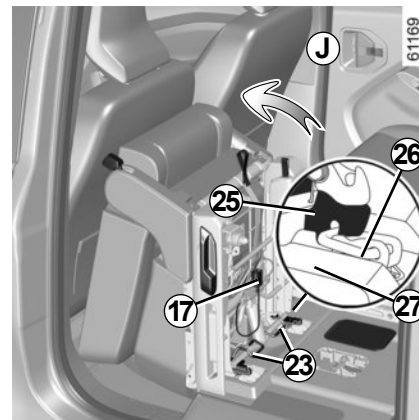
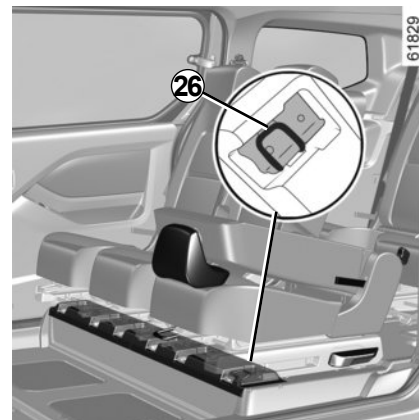
Il est interdit de permuter les sièges.



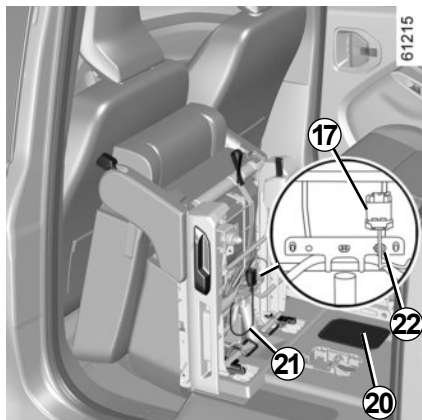
Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



- Engagez les crochets **25** sur l'encrage **26** repéré par la flèche **27** en levant légèrement l'arrière du siège ;
- basculez le siège au maximum vers l'avant (mouvement **J**) ;
- la commande **23** se verrouille accompagnée d'un bruit de verrouillage ;
- branchez le connecteur **17**.



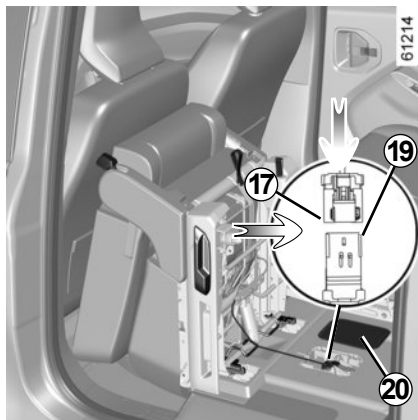
## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (17/18)



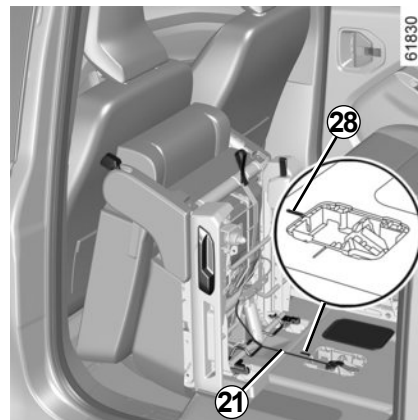
### Pour installer les sièges (suite)

Pour brancher le connecteur **17** :

- retirez la trappe **20** ;
- décrochez le câble **21** du connecteur de l'agrafe **22** ;

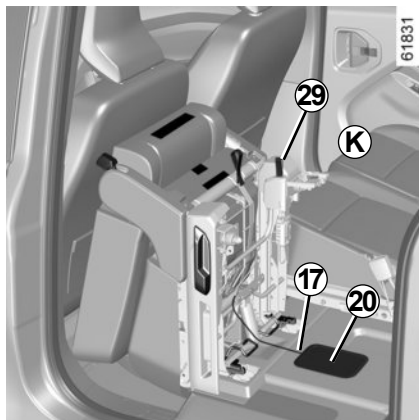


- branchez le connecteur **17** et verrouillez la languette rouge **19** ;
- repositionnez le câble **21** dans la découpe du tapis **28** ;
- remettez en place la trappe **20**.



Lors du remontage d'un siège dans le véhicule, veillez à rebrancher le connecteur du siège. Dans le cas contraire, les informations de bouclage de la ceinture ne seront pas indiquées au tableau de bord ➔ 1.40.

## SIÈGES ARRIÈRE : fonctionnalités (18/18)



### Pour installer les sièges

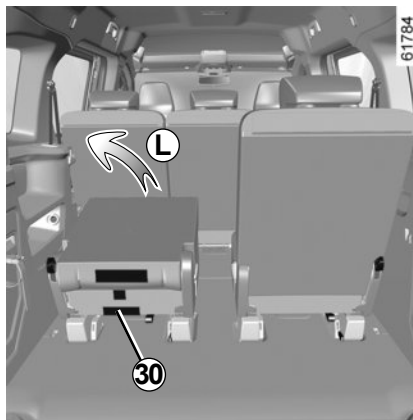
(suite)

Pour mettre les sièges en position d'utilisation :

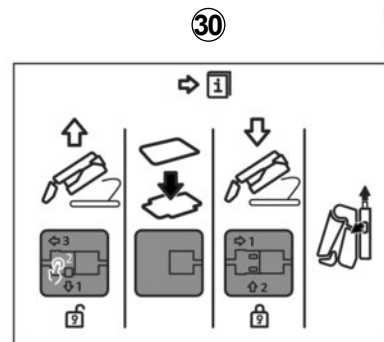
- tirez sur la sangle rouge **29** jusqu'en butée ;
- abaissez le siège et accompagnez-le jusqu'à son verrouillage sur le plancher (mouvement **K**).

Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Relevez le dossier (mouvement **L**).



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



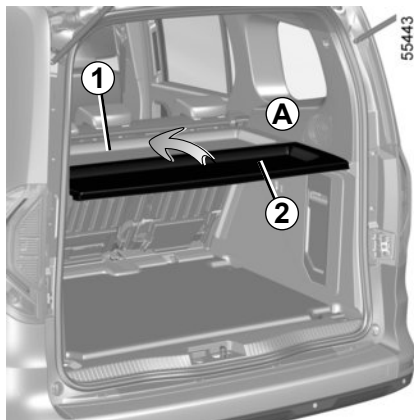
Après la remise en place du connecteur **17** et la fermeture de la trappe **20** il est impératif de tirer la sangle rouge **29** avant de rabattre le siège.

L'étiquette **30** située au dos des sièges vous le rappelle.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

## TABLETTE ARRIÈRE

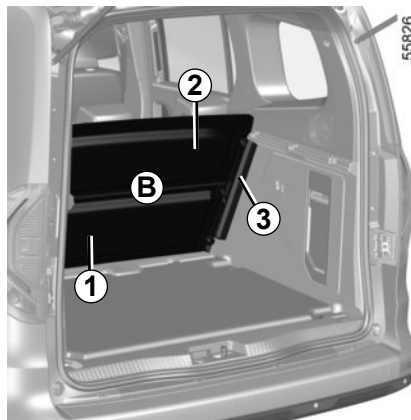


La tablette est composée de deux parties rigides.

Il y a deux positions possibles :

- la position haute **A** ;

Dans ce cas, vous pouvez rabattre la partie **2** sur la partie **1** en la levant comme indiqué par la flèche.



- La position rangement **B**.

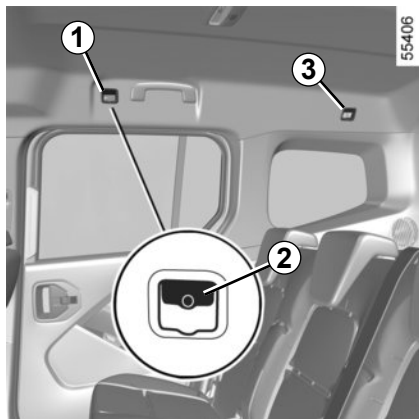
Pour ranger la tablette, positionnez-la dans la glissière **3** contre le dossier de la banquette arrière.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.



# FILET DE SÉPARATION



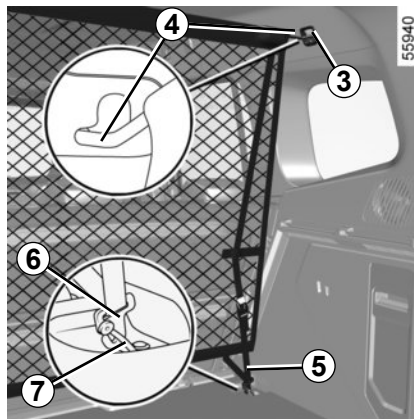
Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il s'installe derrière la banquette arrière ou derrière les sièges conducteur et passager avant.



Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

**Risques de blessures.**



## Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière

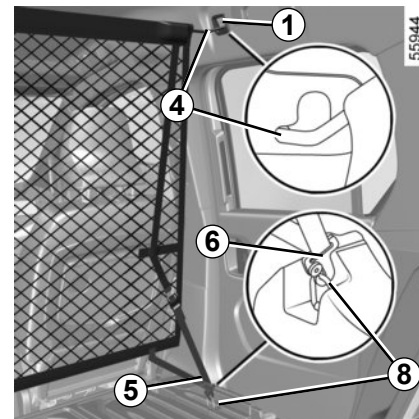
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- introduisez la tringle supérieure du filet **4** dans les points d'ancrage **3** ;
- fixez les deux crochets **6** des sangles **5** du filet sur les ancrages **7** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.



Le filet de séparation de bagages ne doit pas être utilisé pour retenir ou fixer des objets.

**Risques de blessures.**

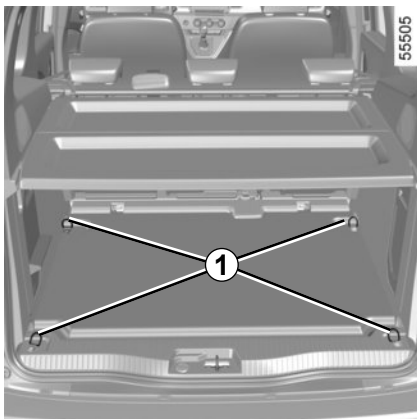


## Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

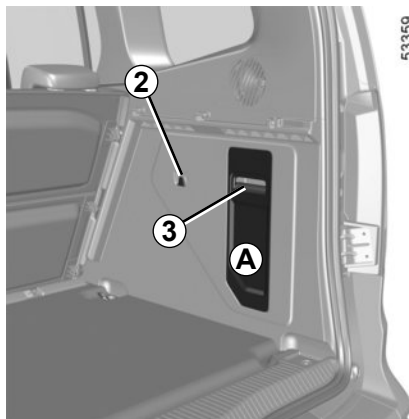
- levez les caches **2** pour accéder aux points d'ancrage **1** et retirez les couvercles des ancrages **8** ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **4** dans les points d'ancrage **1** ;
- fixez les deux crochets **6** des sangles **5** du filet sur les ancrages **8** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

# RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



## Crochets d'arrimage

Points de fixation **1**.



## Crochet porte-sacs **2**

Masse maximum par crochet : 5 Kg.

## Rangement **A**

Déclipsez la trappe **3**.

## TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (1/2)

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**) ;
- les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).

57436

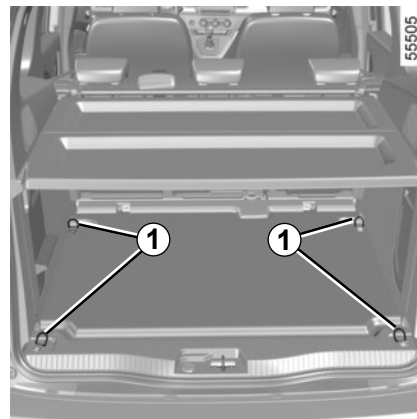


57437



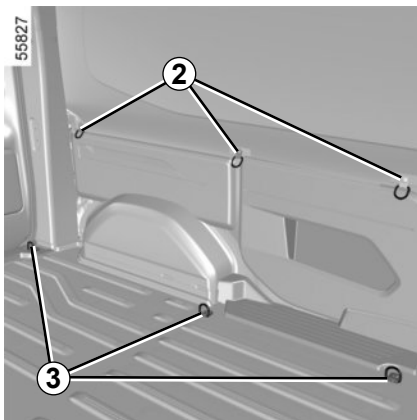
Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

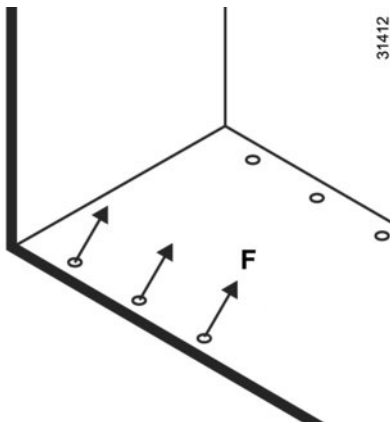
## TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (2/2)



### Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux rotatifs **2** et **3** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer, suivant véhicule.

Les anneaux **2** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **3** sur le plancher du véhicule.



### Particularité version fourgon

**Anneaux rotatifs 3 :**  
F max : 400 daN



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle.

Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

**Risque de chute de charges sur la chaussée.**

# TRANSPORT D'OBJETS : attelage

**Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : ➔ 6.7.**

## Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage :

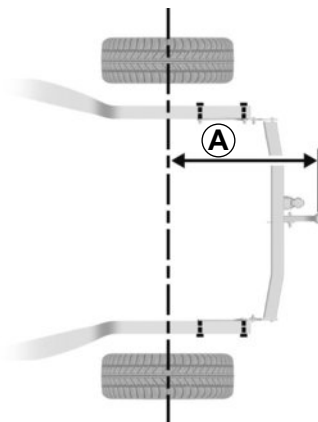
- 7,3 kg sur véhicule équipé d'une prédisposition attelage ;
- 28,5 kg sur véhicule non équipé d'une prédisposition attelage.

Il n'est pas permis d'installer un dispositif d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontable sans outils ou escamotable qui ne puisse pas être facilement enlevé ou repositionné en cas de non-utilisation.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

24981



## Cote A (maximum)

Châssis standard

**A = 935 mm.**

Châssis long

**A = 975 mm.**

24982

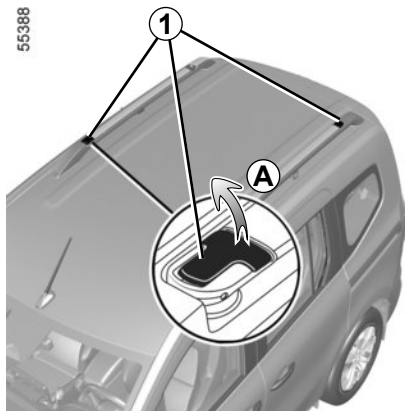


Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé. Les dispositifs d'attelage mécanique (rotule, crochet...) démontables sans outils ou escamotables doivent être enlevés ou repositionnés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

## BARRES DE TOIT (1/2)

55388



### Barres de toit modulables

Pour transporter une charge sur les barres de toit modulables, il faut les mettre en position d'utilisation:

- Déclipez les leviers **1** (mouvement **A**) ;
- Levez suffisamment les barres pour qu'elles puissent pivoter (figure **B**) ;
- Verrouillez les barres en position transversale en cliquant les leviers **1** (figure **C**) ;
- Assurez-vous de leur bon verrouillage.

55389



Lors de la manipulation, veillez à ce que les barres ne touchent pas le toit du véhicule : risque de rayer le toit.

Il est strictement interdit de mettre les barres de toit modulables en position transversale (position de portage) lorsque le véhicule passe dans un portique de lavage.

55392

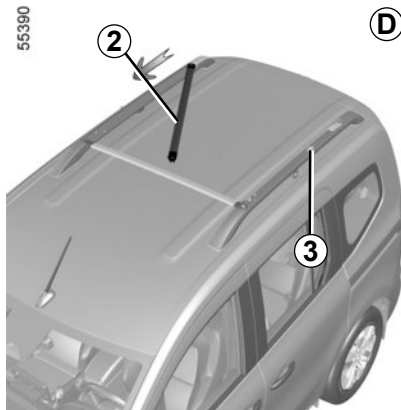


Assurez-vous du bon positionnement et du verrouillage des deux barres de toit.

Masse maximum sur chaque barre de toit : 40 kg uniformément répartis (80 kg sur les 2 barres de toit).

## BARRES DE TOIT (2/2)

55390



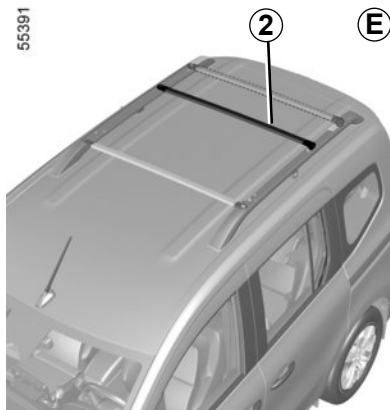
### Pour faire coulisser la barre

Il est possible de faire coulisser la barre de toit **2** pour la rapprocher ou l'éloigner de l'autre barre (figure **D**).

Il y a deux positions : milieu ou arrière.

Lorsque la barre est déverrouillée, tirez-la vers l'avant ou vers l'arrière du véhicule pour la faire glisser dans le rail **3**.

55391



Une fois la position choisie, pivotez la barre et verrouillez-la en position transversale (figure **E**).

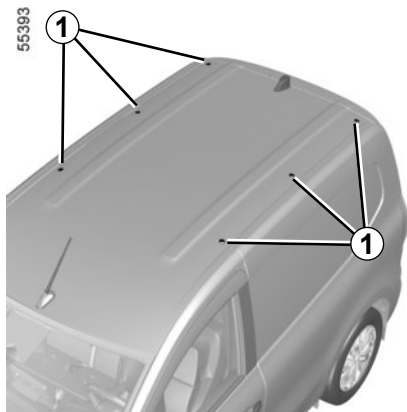
Assurez-vous du bon verrouillage des deux barres.

Quand vous n'utilisez pas les barres en position transversale, il est préférable de les remettre en position longitudinale pour optimiser la consommation de carburant et éviter le bruit d'air.



Vérifiez que les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit soient bien disposés, uniformément répartis et arrimés.

## ANCRAGES DE TOIT



Dévissez les obturateurs **1** pour accéder aux points de fixation.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**Charge admise sur le toit : 100 kg** (y compris dispositifs de portage).



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

## Précautions d'utilisation

### Manipulation de la porte de coffre

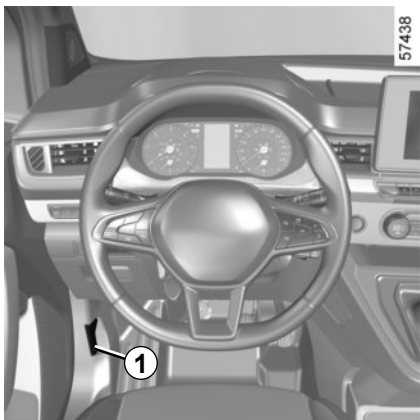
Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.



# Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur . . . . .	4.2
Niveau huile moteur : généralités . . . . .	4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage . . . . .	4.5
Vidange moteur . . . . .	4.6
Niveaux . . . . .	4.7
liquide de refroidissement moteur . . . . .	4.7
liquide de freins . . . . .	4.8
réservoir lave-vitres . . . . .	4.9
Filtres . . . . .	4.9
Pressions de gonflage des pneumatiques . . . . .	4.10
Batterie . . . . .	4.12
Entretien de la carrosserie . . . . .	4.14
Entretien des garnitures intérieures . . . . .	4.17
	4.1

## CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.

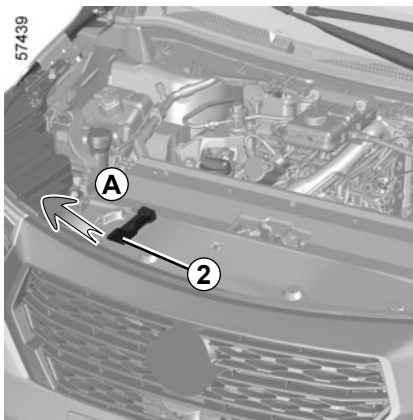


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



### Ouverture du capot moteur

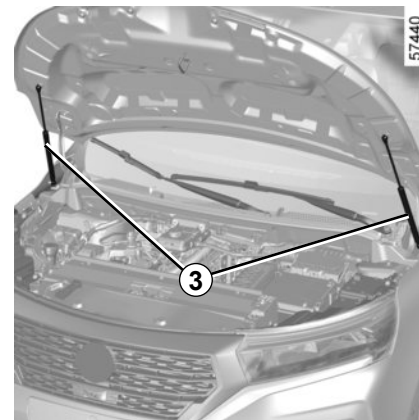
Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et poussez la languette **2** dans le sens de la flèche **A** pour libérer le crochet.

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.  
**Risque de blessures.**

## CAPOT MOTEUR (2/2)

### Fermeture du capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 25 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Assurez-vous que le capot est bien verrouillé. S'il ne se verrouille pas de lui-même par effet de son poids, poussez-le légèrement jusqu'à son verrouillage complet.



S'assurer du bon verrouillage du capot.  
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

## NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

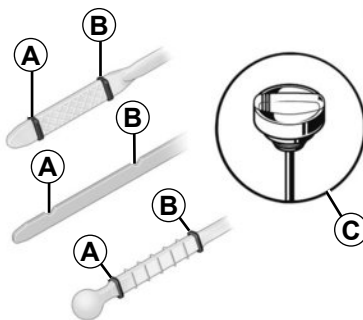
**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

### Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

**Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.**

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « **MINI** » **A** ni dépasser le « **MAXI** » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



### Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

**Risque d'incendie.**



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

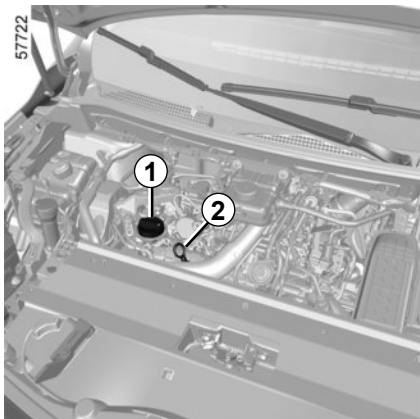
Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

## NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (1/2)



### Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



### Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

**Risque d'incendie.**

# NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage, vidange (2/2)

## Vidange moteur

**Périodicité** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.


### Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

### Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**



**Remplissage** : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



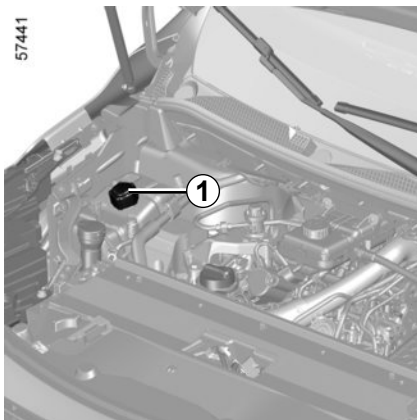
Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



**Vidange moteur** : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

# NIVEAUX, FILTRES (1/3)

57441



## Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

## Périodicité du contrôle de niveau

**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

## Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**

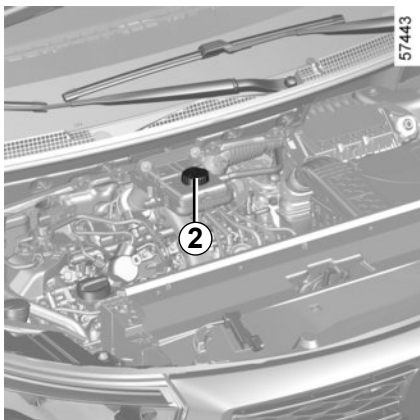
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**Risque de brûlures.**

## NIVEAUX, FILTRES (2/3)



### Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

### Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

### Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.


Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

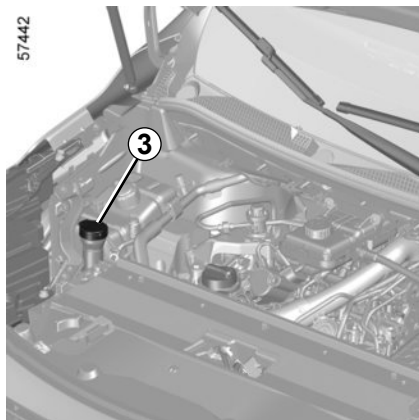


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



## NIVEAUX, FILTRES (3/3)



### Réservoir lave-vitres

#### Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

**Nota** : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

### Liquide

Produit lave-vitres. En hiver, utilisez un produit antigel. Utilisez des produits préconisés par un Représentant de la marque.

**Nota** : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

### Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

### Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

**Périodicité de remplacement des éléments filtrants** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.




Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**

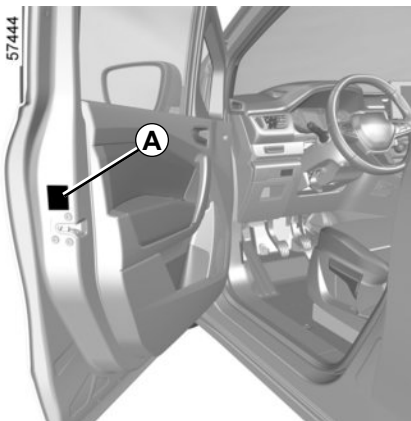


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

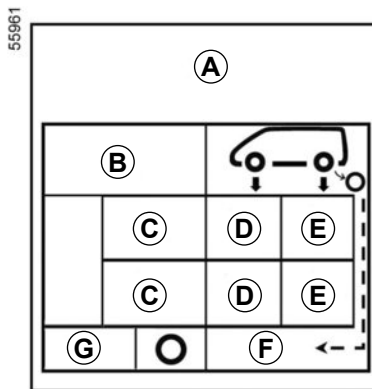
## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)



### Étiquette A


Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



- B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.
- C** : vitesse de roulage prévue.
- D** : pression de gonflage des pneumatiques avant.
- E** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.
- F** : pression de gonflage de la roue de secours.
- G** : dimension de la roue de secours.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.27 ➔ 2.33.

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)

**Sécurité pneumatique et monte de chaînes** : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule ➔ 5.13.



**Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque**

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** ➔ 6.7.

**Risque d'éclatement des pneumatiques.**



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

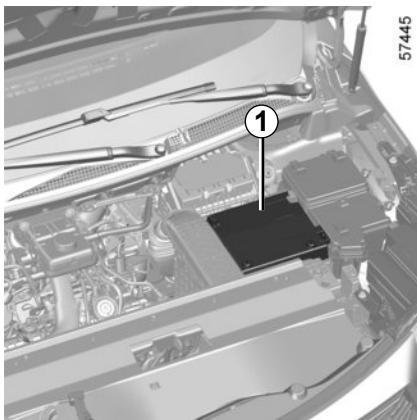
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

## BATTERIE (1/2)



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible - démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

**Nota** : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de la prise accessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :


- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

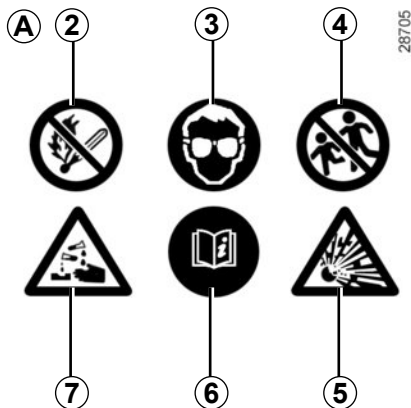
➔ 2.5.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## BATTERIE (2/2)



### Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 flamme nue interdite et défense de fumer;
- 3 protection obligatoire de la vue;
- 4 tenir éloigné des enfants;
- 5 matières explosives;
- 6 se reporter à la notice;
- 7 matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

## Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

# ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/3)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

## Agents atmosphériques corrosifs :

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

## Incidents de circulation

### Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

## Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;  
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/3)

### Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (3/3)

### Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

#### Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

#### Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

### Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 1.124, ➔ 1.128. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un. Vérifiez que la trappe à carburant est en position fermée puis verrouillez le véhicule.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

### Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.**

### Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

#### Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

#### Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.



## ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

**L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.**

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

### Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

### Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.**

### Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.**

### Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

#### Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

#### Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

#### Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

## ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

### Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

### Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

# Chapitre 5 : Conseils pratiques


Crevaison, roue de secours . . . . .	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques . . . . .	5.4
Outils . . . . .	5.8
Enjoliveur - roue . . . . .	5.10
Changement de roue . . . . .	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) . . . . .	5.13
Projecteurs (remplacement des lampes) . . . . .	5.16
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes) . . . . .	5.18
Éclairage intérieur (remplacement des lampes) . . . . .	5.22
Clé à télécommande : pile . . . . .	5.29
Intelligent Key : pile . . . . .	5.31
Batterie : dépannage . . . . .	5.33
Pré-équipement radio . . . . .	5.35
Installation et utilisation d'accessoires : recommandations importantes . . . . .	5.36
Fusibles . . . . .	5.37
Balais d'essuie-vitres : remplacement . . . . .	5.40
Remorquage . . . . .	5.42
Anomalies de fonctionnement . . . . .	5.44

# CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)

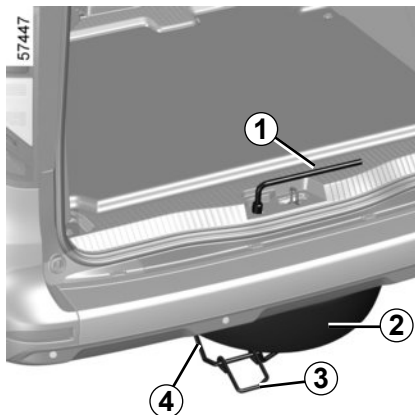
## En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques ➔ 5.4.

## Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou d'un système de surveillance de pression des pneumatiques.

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.27, ➔ 2.33.

Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours ➔ 5.11.



## Roue de secours 2

Elle est placée dans le berceau **4** sous le plancher à l'arrière du véhicule.

### Pour accéder à la roue de secours

- Ouvrez la porte du coffre ;
- desserrez l'écrou avec la clé de roue **1** ➔ 5.8 ;
- décrochez le berceau en le prenant par la poignée **3** ;
- dégagez la roue de secours.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

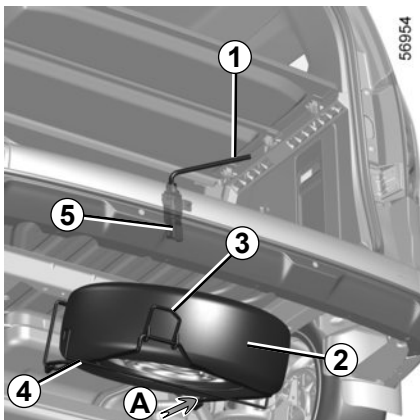


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : **risque de blessures.**

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

## CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



### Pour ranger la roue dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue 2 dans le berceau, valve vers le bas ;
- placez la roue le plus à droite et au fond du berceau 4 (mouvement A) ;
- assurez-vous que la poignée 3 située à gauche, soit relevée et mobile ;
- remontez le berceau 4 par la poignée 3 avec la main gauche en maintenant la roue 2 dans le fond du berceau avec la main droite ;

- accrochez la poignée 3 en la déplaçant légèrement vers la gauche si besoin pour trouver le crochet 5 ;
- revissez l'écrou à l'aide de la clé 1 pour remonter et verrouiller l'ensemble ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

### Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

# KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/4)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

### **Cette réparation est temporaire.**

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

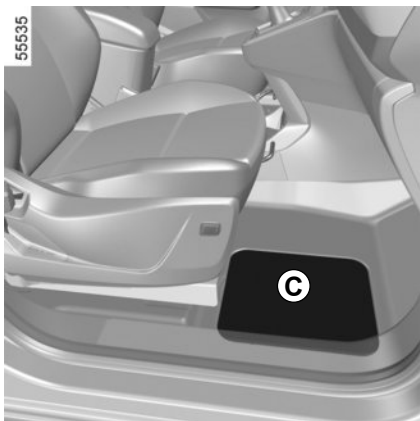
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.


Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

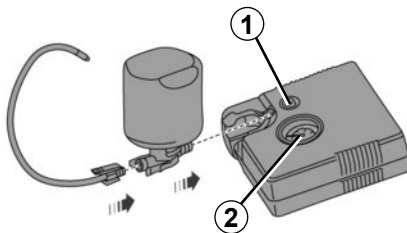
## KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/4)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le rangement sous la trappe **C**, aux pieds d'occupant du siège avant côté droit.

### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.27, ➔ 2.33.



### Moteur tournant, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 4.10 ;
- après **15 minutes maximum**, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **2**).

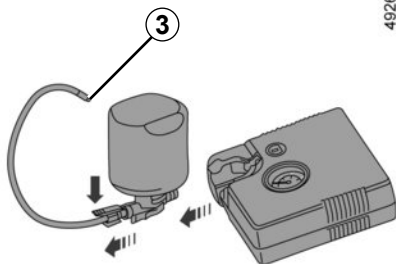
**Nota** : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **2** indique brièvement une pression jusqu'à **6 bars**, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **1**.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

## KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/4)



49261

**Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.**

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : déclipsez lentement l'embout de gonflage de la bouteille 3 de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



## KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/4)

### Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

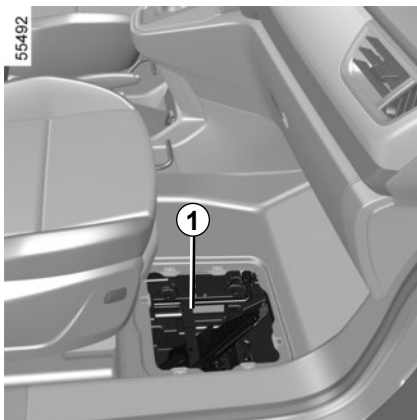


Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

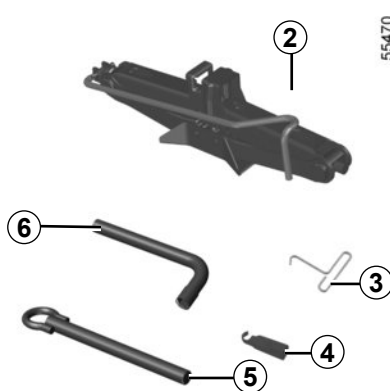
Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

## OUTILS (1/2)



### Rangement du bloc à outils

Le bloc à outils **1** est situé sous la trappe aux pieds d'occupant du siège avant côté droit.



### Cric 2

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle).

### Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

### Guide vis de roue 4

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

### Anneau de remorquage 5

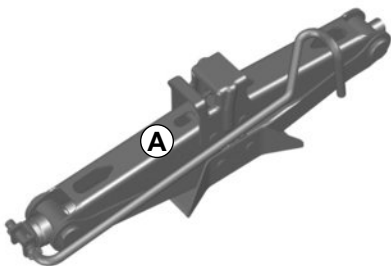
➔ 5.42

### Clé de roue 6

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage **5**.

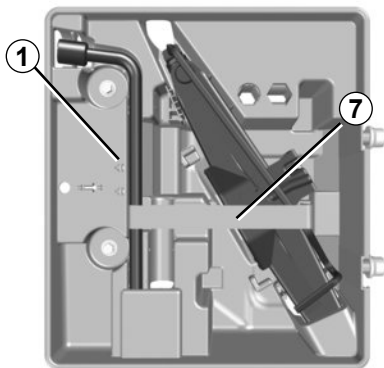
## OUTILS (2/2)

55471



### Position de rangement du cric A

Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement. Veillez à bien repositionner la manivelle dans la position de rangement.



### Position de rangement B dans le bloc à outils 1

Repositionnez les outils dans son logement et vérifiez le bon positionnement de l'ensemble (risque de bruit).



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support, positionnez-les correctement dans leur logement, attachez la sangle 7 puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au bloc outils.

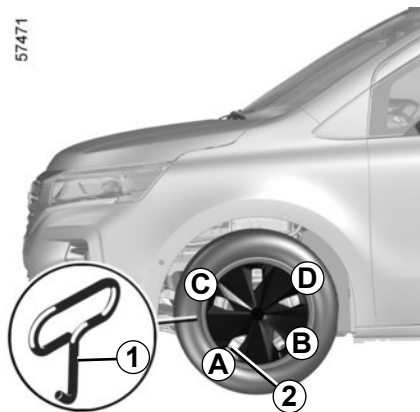
### Risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

## ENJOLIVEUR - ROUE

57471

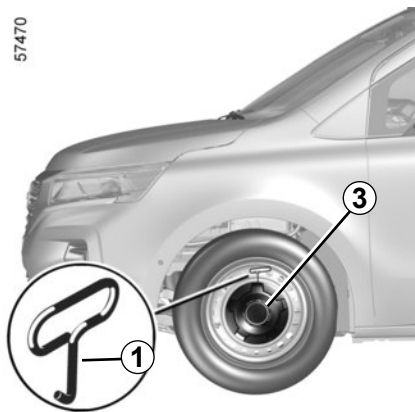


### Enjoliveur avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

57470

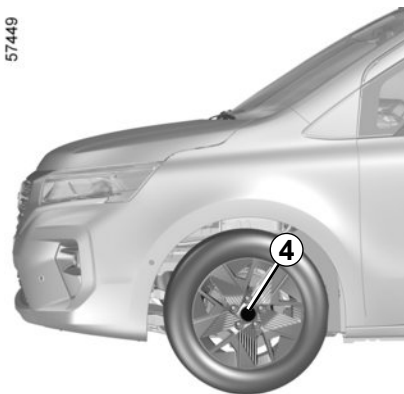


### Enjoliveur 3

Déclipez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les fixations de la roue et appuyez fortement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.

57449



### Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (Enjoliveur 4)

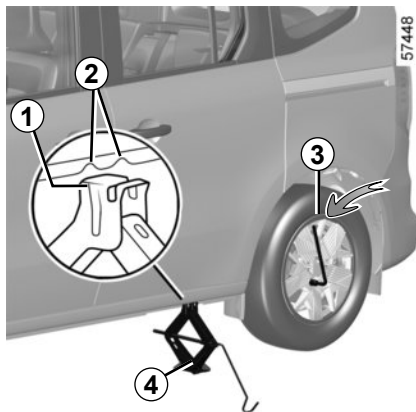
L'accès aux vis est direct.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-les correctement dans son logement.

**Risque de blessures.**

## CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant. Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

### Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **3**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **1** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **2**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

## CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.


Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.27 ➔ 2.33.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

# PNEUMATIQUES (1/3)

## Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

## Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

## Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



### **Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux

des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

## PNEUMATIQUES (2/3)

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3** bar (ou **3 PSI**).


**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques ou d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 2.27, ➔ 2.33.

### Roue de secours

➔ 5.2, ➔ 5.11.

### Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

## Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**



# PNEUMATIQUES (3/3)

## Utilisation hivernale

### Chaînes

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.**

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

### Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

### Pneus « thermogommes » ou « neiges »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

**Attention** : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

### Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



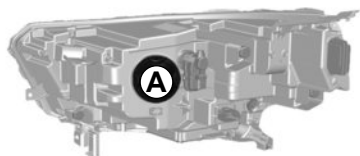
**Les roues 17" sont non chaînables.**

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**

Consultez un Représentant de la marque.

Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

# PROJECTEURS : remplacement des lampes (1/2)

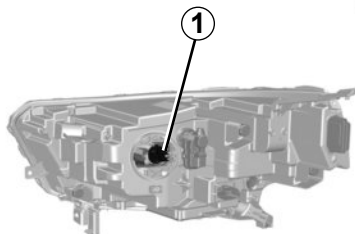


## Feux de route

Déposez le cache **A**.

Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

**Type de lampe : H7.**



## Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs. Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.




Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

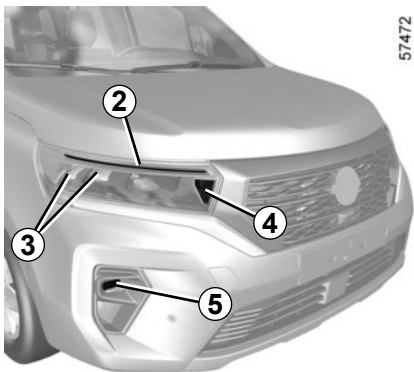
**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## PROJECTEURS : remplacement des lampes (2/2)



### Feux de jour, feux de position avant à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux de croisement à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux indicateur de direction à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.

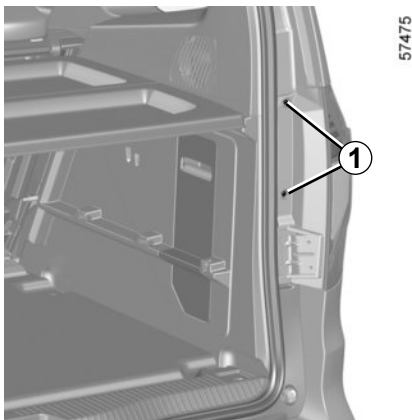
### Feux de brouillard avant à LED 5

Consultez un Représentant de la marque.



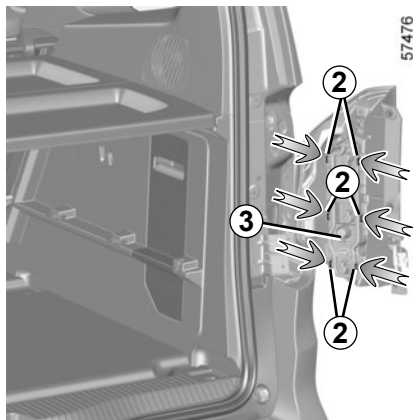
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/4)



### Feux indicateurs de direction, de recul, de brouillard et de stop

Pour démonter le feu, dévissez les vis **1**.

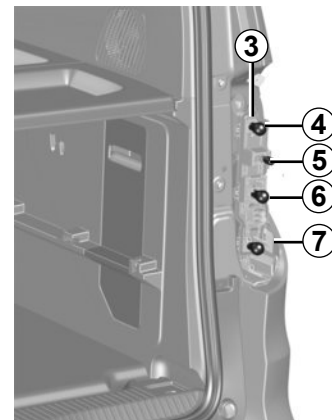


De l'extérieur, dégagez le bloc feu en le tirant vers l'arrière.

Démontez le porte-lampes **3** en déverrouillant les clips **2**.

### Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage et à engager les clips **2** du porte-lampes **3**.



- 4** Feu de stop  
Type de lampe **4** : P21W.
- 5** Feu de recul  
Type de lampe **5** : W16W.
- 6** Feu de direction  
Type de lampe **6** : PY21W.
- 7** Feu de brouillard  
Type de lampe **7** : P21W.

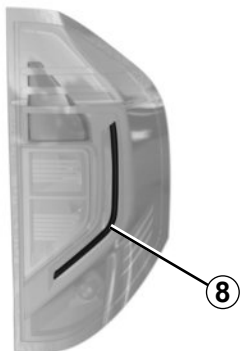


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

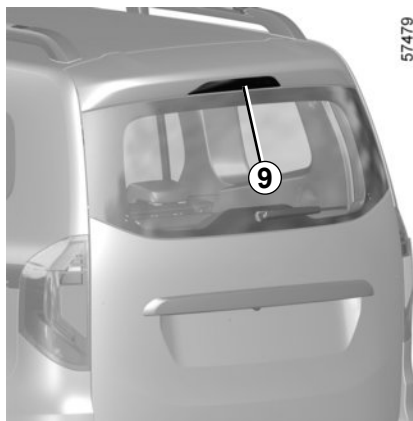
## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/4)



57478

### Feux de position à LED 8

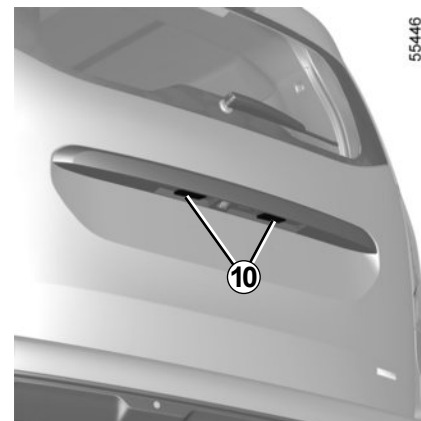
Consultez un Représentant de la marque.



57479

### Troisième feu stop à LED 9

Consultez un Représentant de la marque.

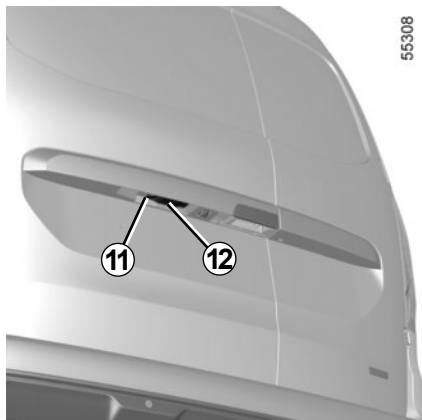


55446

### Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 10 (suivant véhicule)

Consultez un Représentant de la marque.

## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/4)



### Éclaireur de plaque d'immatriculation

Dévissez la vis **11**.

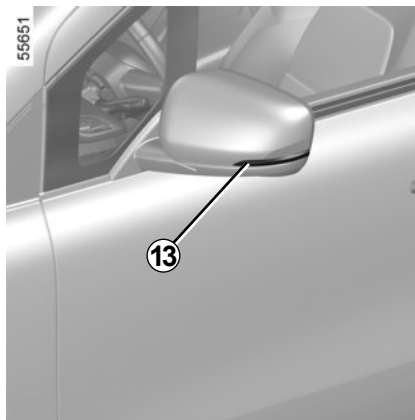
Retirez le couvercle **12** de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

**Type de la lampe : W5W.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

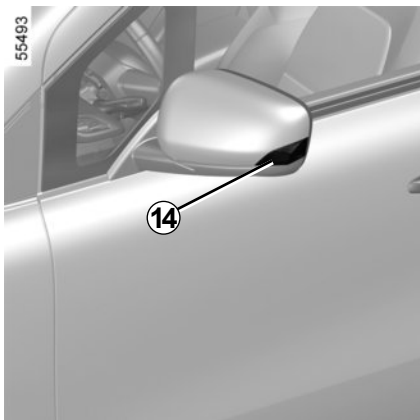
**Risque de blessures.**



### Répétiteurs latéraux à LED **13**

Consultez un Représentant de la marque.

## FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (4/4)

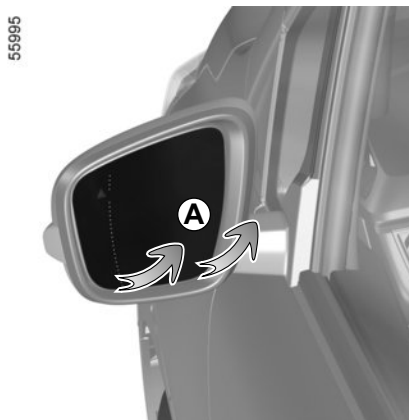


### Répétiteurs latéraux 14

Du fait de la nécessité de démonter le porte-miroir du rétroviseur, **nous vous conseillons de faire remplacer la lampe par un Représentant de la marque.**

#### Pour accéder à la lampe :

- déclipsez avec précaution le porte-miroir 15 de sa base 16 (mouvement A) ;
- désengagez le porte-lampe 17 en le basculant à l'aide d'un outil type tournevis plat positionné en C (mouvement B) ;
- dégagez et sortez le porte-lampe 17 puis remplacez la lampe 18.



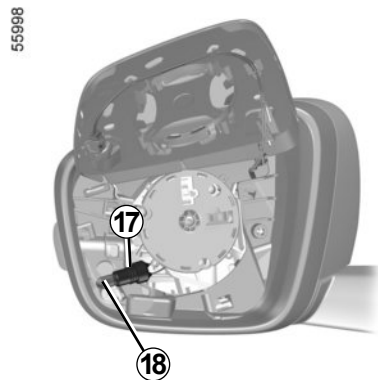
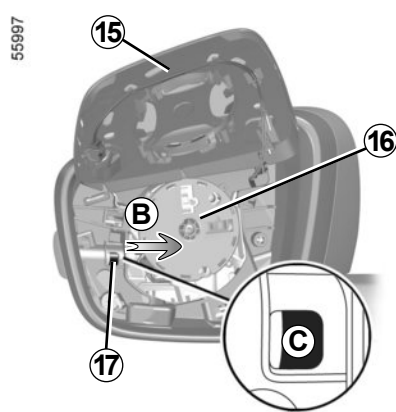
### Type de lampe : WY5W.

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

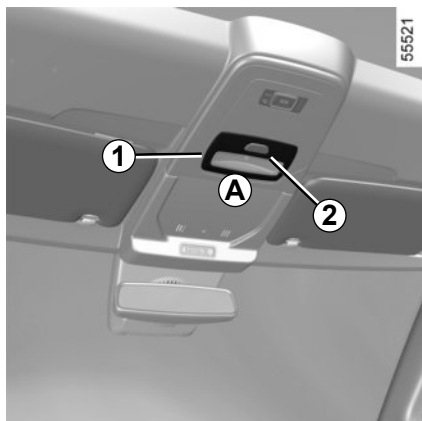
Assurez-vous :

- du bon alignement du porte-lampe 17 avant de l'introduire dans son logement ;
- du bon clippage du porte-miroir 15 sur la base 16.

**Lors du démontage et du remontage,** veillez à ne pas endommager le câblage et les éléments environnants.



## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/7)



### Plafonnier avant 1

- Déclippez le diffuseur 2 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en A ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe 3 par les languettes 4 ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 5 : W5W.



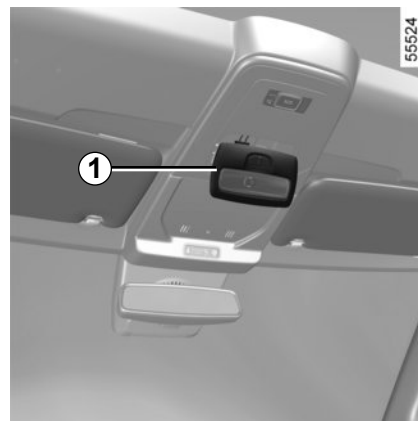
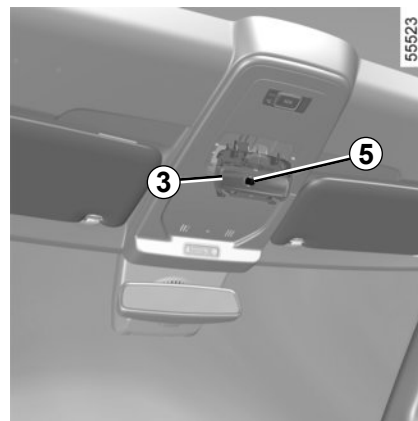
### Remontage

- Clippez le diffuseur 2 sur le porte-lampe 3 ;
- clippez le plafonnier 1 jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.



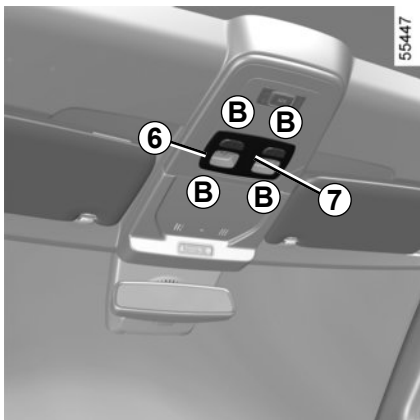
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**





## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/7)

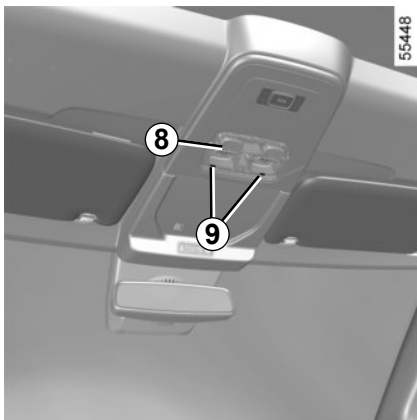


### Spots de lecture avant 6

(suivant véhicule)

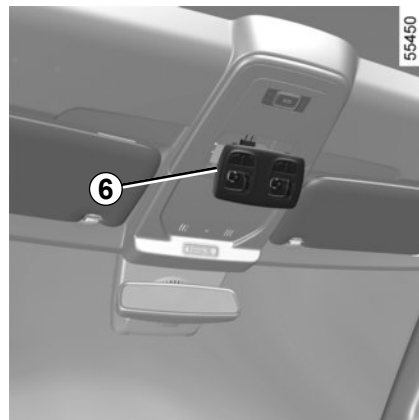
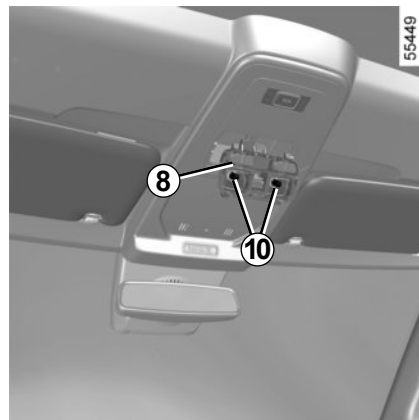
- Déclipez le diffuseur 7 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en B ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe 8 par les languettes 9 ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 10 : W5W.



### Remontage

- Clippez le diffuseur 7 sur le porte-lampe 8 ;
- clippez le bloc des spots de lecture 6 jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.

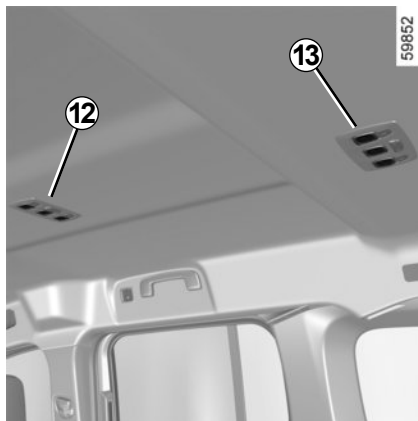


## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/7)



### Spots de lecture avant à LED 11

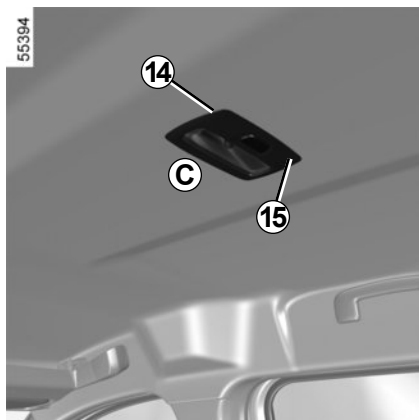
Consultez un Représentant de la marque.



### Spots de lecture arrière à LED 12 et 13

Consultez un Représentant de la marque.

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (4/7)

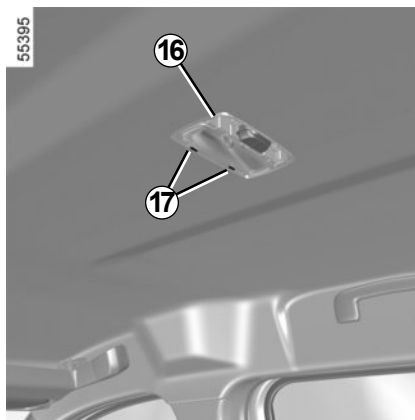


### Spot de lecture arrière 14

(suivant véhicule)

- Déclipsez le diffuseur **15** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **C** ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe **16** par les languettes **17** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe **18** : **W5W**.



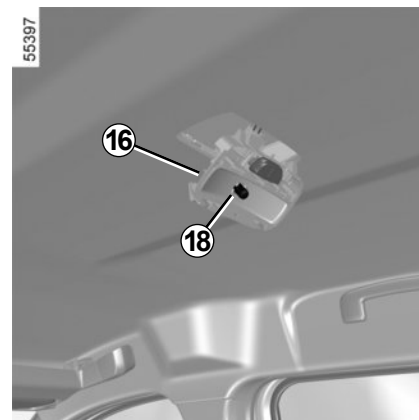
### Remontage

- Clippez le diffuseur **15** sur le porte-lampe **16** ;
- clippez le bloc du spot de lecture **14** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.

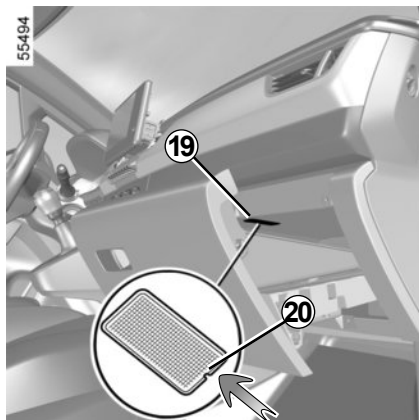


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

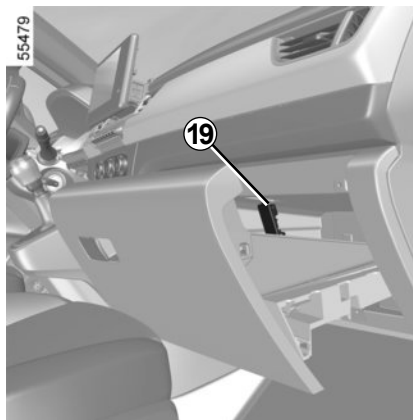


## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (5/7)



### Éclaireur de boîte à gants **19** (suivant véhicule)

Déclippez l'éclaireur **19** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **20** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.



Dégagez la lampe concernée.

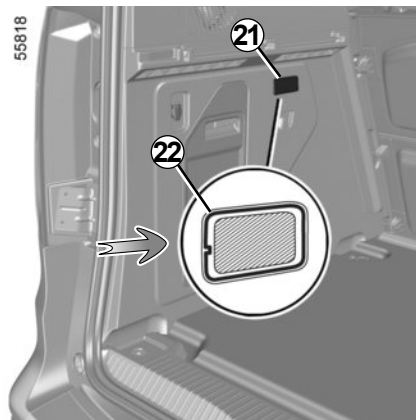
**Type de la lampe : W5W.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (6/7)

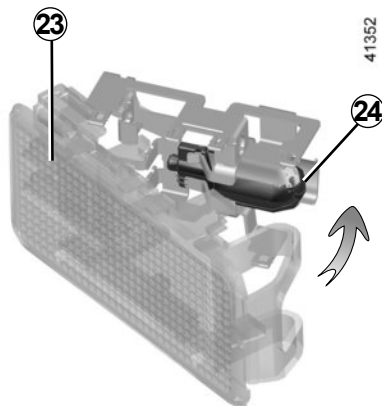


### Éclaireur de coffre 21

Déclipsez l'éclaireur **21** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **22** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Dégagez la lampe concernée.

**Type de la lampe : W5W.**



Dégager le diffuseur **23** et accéder à la lampe **24**.

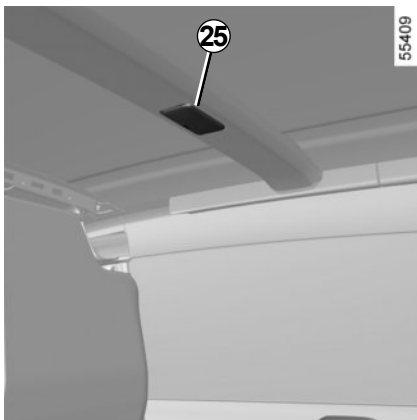
**Type de la lampe 24: W5W.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (7/7)



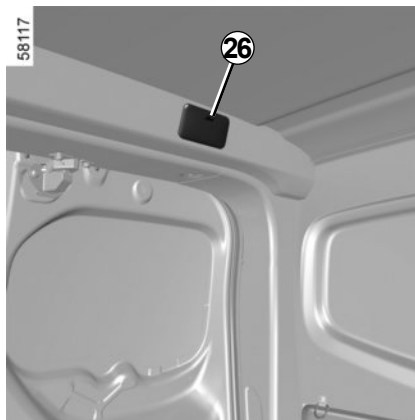
### Éclaireur arrière halogène 25

Déclippez le diffuseur du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

#### Type de lampe : W6W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



### Éclaireur arrière à LED 26

Consultez un Représentant de la marque.

## TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (1/2)

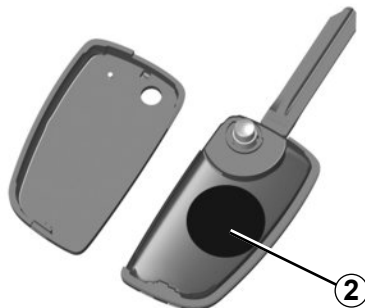


### Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



**Nota :** lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

# TÉLÉCOMMANDE À RADIO-FRÉQUENCE : pile (2/2)

## Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.22.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.



Lors du remplacement :

– veiller au bon positionnement des piles.

### Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

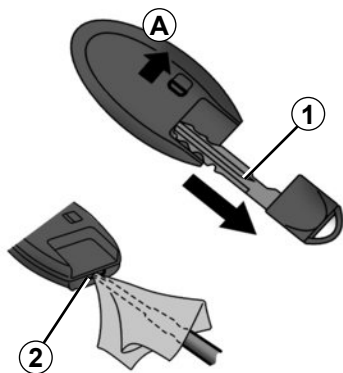


### Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
  - ne pas ingérer les piles ;
- Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**
- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.



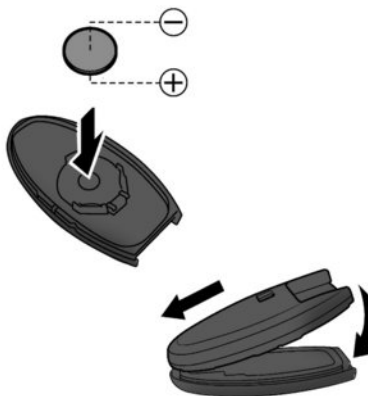
## INTELLIGENT KEY : pile (1/2)



### Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de l'Intelligent Key :

- poussez le bouton de verrouillage **A** sur la coque arrière pour sortir la clé **1** ;
- insérez un outil type tournevis plat dans la fente **2** et tournez pour ouvrir la coque ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de l'Intelligent Key : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

**Nota** : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans l'Intelligent Key.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

### Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

## INTELLIGENT KEY : pile (2/2)

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 1.22.



#### Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

#### **Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.**

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

26613



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

# BATTERIE : dépannage (1/2)

## Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4

➔ 2.5.

## Branchement d'un chargeur

**Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

**Risque de blessures graves.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le



témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## BATTERIE : dépannage (2/2)

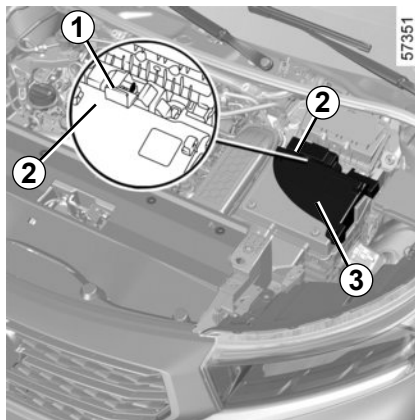
### Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

**Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.** La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

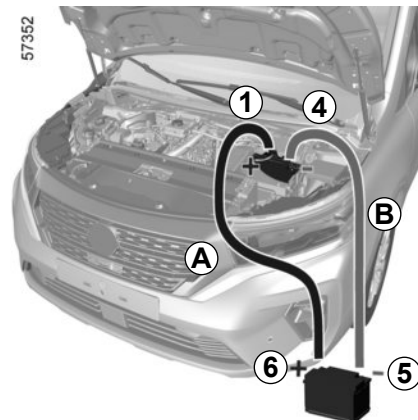
Soulevez le cache rouge du boîtier 2 situé derrière la batterie.



Fixez le câble positif **A** sur le **support 1 (+)** situé sous le cache du boîtier **2**, puis sur la **borne 6 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Retirez le couvercle **3** et la mousse de protection située en dessous. Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 5 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **câble métallique 4 (-)** de la batterie déchargée.

Démarré le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Démarré le moteur, dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4 - 5 - 6 - 1**).

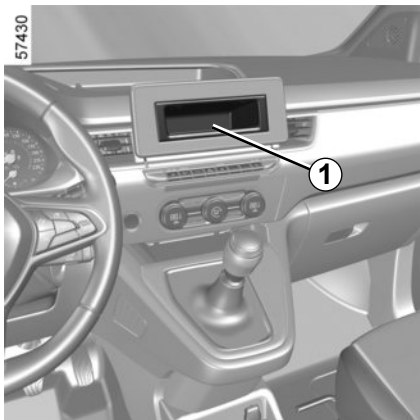
Après dépannage, veillez à remettre la mousse de protection et le couvercle **3** en place.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

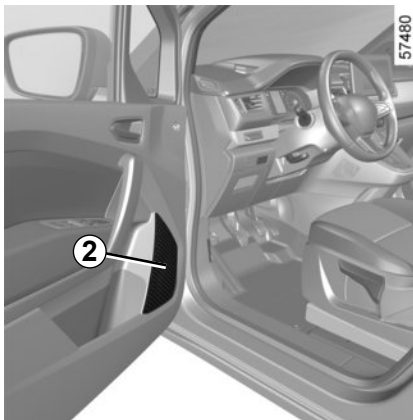
**Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.**

# PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



## Emplacement radio 1

Déclippez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation ( + ) et ( - ), fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



## Haut-parleurs portes avant 2

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.  
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



### Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 3.34 ➔ 3.17. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié car un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

### **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

### **Utilisation de la prise diagnostic**

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

### **Montage ultérieur d'accessoires**

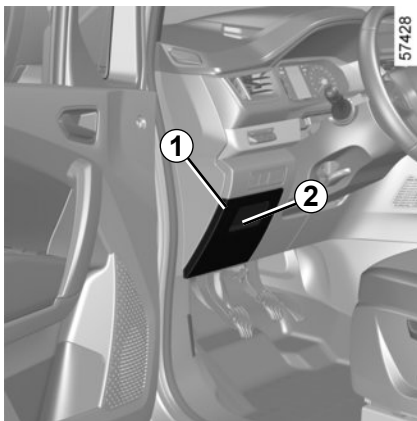
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

### **Gêne à la conduite**

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

## FUSIBLES (1/3)



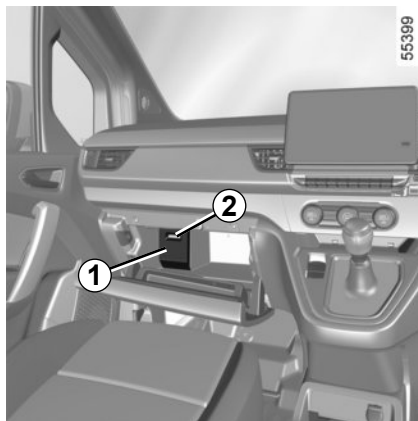
### Compartiments à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

### Fusibles dans l'habitacle

Passez la main dans l'emplacement 2 et tirez pour ouvrir la trappe 1.

Suivant véhicule, pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe 1 et détaillée en pages suivantes.

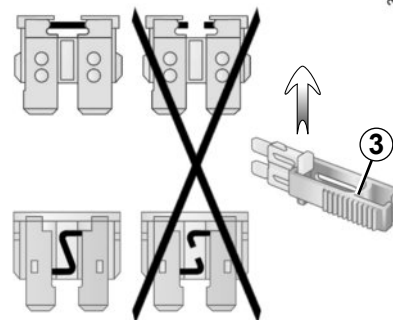


### Pince 3

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3, située au dos de la trappe. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

## FUSIBLES (2/3)

### Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Lave-vitres
	Projecteurs avant
	Feux de détresse
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Essuie-vitre, feux arrière
	Feux indicateurs de direction
	Prise accessoires
	Lève-vitre électriques

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.



## FUSIBLES (3/3)




### Fusibles dans le compartiment moteur A

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier A.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le

témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

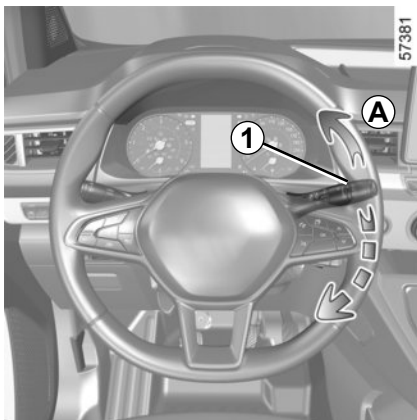
**Risque de blessures.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 2.4 ou

➔ 2.5.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (1/2)

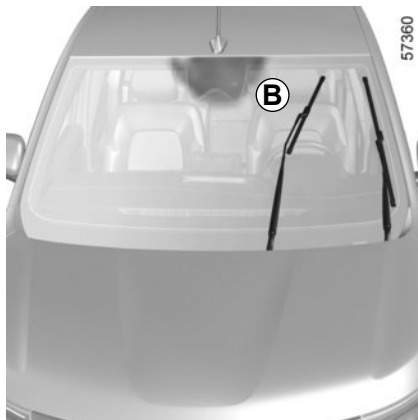


### Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

#### Contact mis, moteur à l'arrêt :

- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

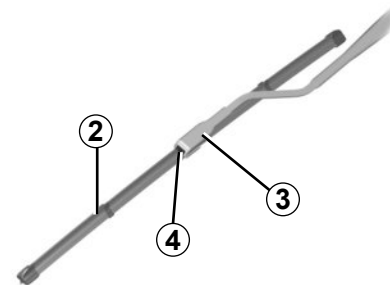


### Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

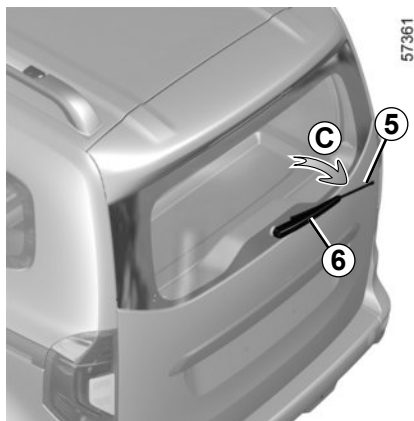
41898



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : remplacement (2/2)



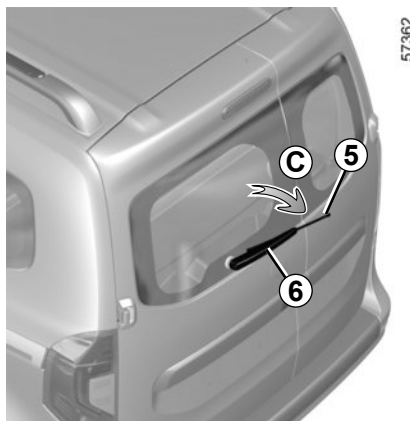
### Balai d'essuie-vitre arrière 5

La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 5 (mouvement C) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

### Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

**Risque de blessures.**

## REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre, déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

### Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche » ON 2 ou, suivant véhicule, Intelligent Key dans l'habitacle, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ 6.7.



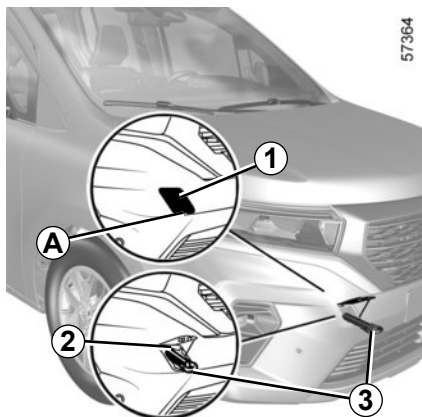
Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Laissez l'Intelligent Key dans le véhicule durant le remorquage.

**Risque de blocage de la colonne de direction.**

## REMORQUAGE : dépannage (2/2)

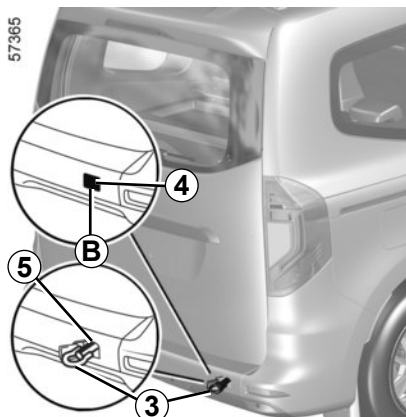


Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 5 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.

**Risque de perte de l'objet remorqué.**



### Accès aux points de remorquage

#### Point de remorquage avant 2

Déclipez le cache 1 en passant un outil type tournevis plat dans l'encoche A.

#### Point de remorquage arrière 5

Déclipez le cache 4 en passant un outil type tournevis plat dans l'encoche B.

**Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum** : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 3 et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➔ 5.8.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/8)

Utilisation de l'Intelligent Key	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'Intelligent Key ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de l'Intelligent Key usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.22 et ➔ 2.5.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que l'Intelligent Key (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 1.22.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à l'Intelligent Key ➔ 1.22.
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez l'Intelligent Key sur la zone de dépose ➔ 2.5 puis appuyez sur le bouton <b>START</b> .
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage de l'Intelligent Key est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de l'Intelligent Key	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à l'Intelligent Key dans la serrure de porte ➔ 1.22, puis placez l'Intelligent Key sur la zone de dépose ➔ 2.5 et appuyez sur le bouton <b>START</b> pour synchroniser l'Intelligent Key.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 1.22 et ➔ 2.4.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de la porte ➔ 1.22, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande ➔ 2.4.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/8)

<b>Vous actionnez le démarreur</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. ➔ 5.33 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➔ 2.4 ou ➔ 2.5.
	L'Intelligent Key ne fonctionne pas.	Placez l'Intelligent Key dans le logement prévu à cet effet en console centrale ➔ 2.4 ou ➔ 2.5.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Intelligent Key non détectée.	Placez l'Intelligent Key dans le logement prévu à cet effet en console centrale. Faites un appui long sur le bouton de démarrage.
	Problème électronique.	Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé ➔ 2.4.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.



## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/8)

<b>Sur route</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage,	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➔ 4.5.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin <b>STOP</b> s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



**Radiateur** : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/8)

### À l'arrêt

### CAUSES POSSIBLES

### QUE FAIRE

---

Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.

Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure du moteur.

---

Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 12 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.

Consultez un Représentant de la marque.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/8)

<b>Appareillage électrique</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.37.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe arrière défectueuse.	➔ 5.18. ➔ 5.16
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.37.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 5.37.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (8/8)

<b>Appareillage électrique</b>	<b>CAUSES POSSIBLES</b>	<b>QUE FAIRE</b>
<p>Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.</p>	<p>La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.</p> <p>Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.</p>	
<p>L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.</p>	<p>Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.</p>	<p>Retirez tout objet placé sous les sièges avant.</p>



# Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

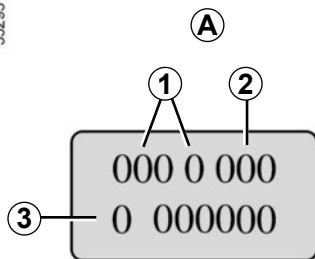
Plaque d'identification véhicule . . . . .	6.2
Identification moteur . . . . .	6.3
Dimensions . . . . .	6.4
Caractéristiques moteurs. . . . .	6.6
Masses . . . . .	6.7
Charge remorquable . . . . .	6.7
Pièces de rechange et réparations . . . . .	6.11
Justificatifs d'entretien . . . . .	6.12
Contrôle anticorrosion . . . . .	6.18
	6.1





# IDENTIFICATION MOTEUR

33293

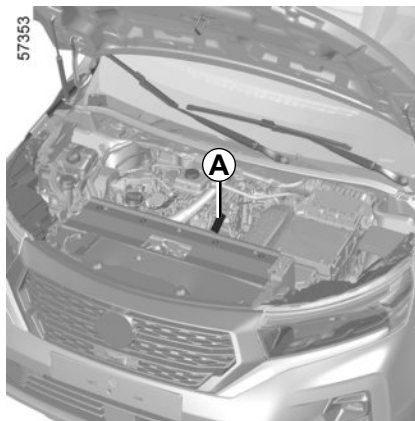


**Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

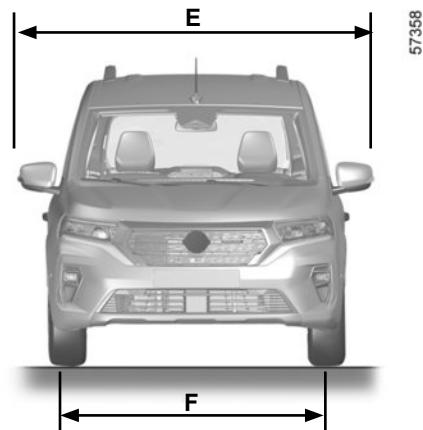
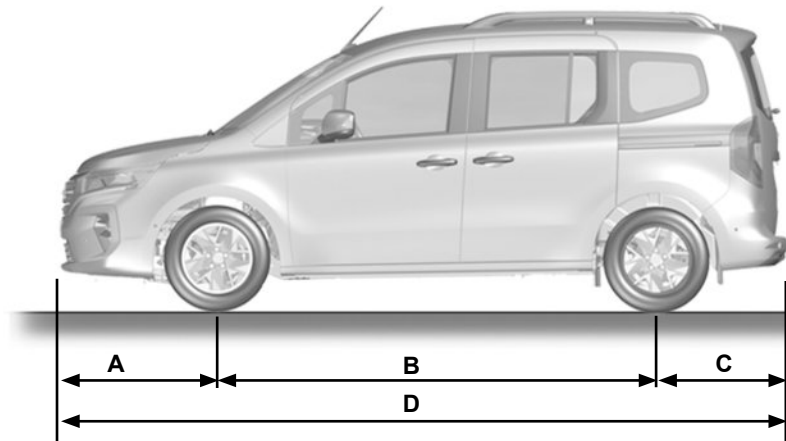
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro de série du moteur.

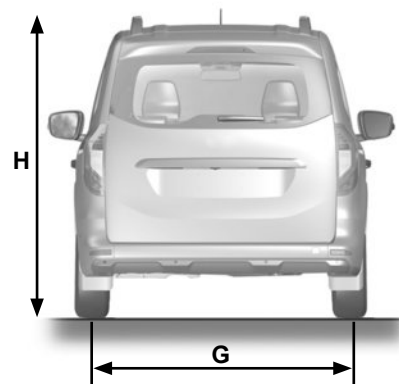
57353



## DIMENSIONS (en mètres) (1/2)



57358





## DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

		« Châssis standard »	« Châssis long »
<b>A</b>		0,962	
<b>B</b>		2,716	3,100
<b>C</b>		0,810	0,848
<b>D</b>		4,487	4,910
<b>E</b>	<b>Hors rétroviseurs</b>	1,859	
	<b>Rétroviseurs repliés</b>	1,919	
	<b>Rétroviseurs déployés</b>	2,159	
<b>F</b>		1,571 → 1,586	
<b>G</b>		1,592 → 1,610	
<b>H (à vide)</b>	<b>Version break*</b>	1,810	
	<b>Version fourgon</b>	1,830	

<b>Diamètres de braquage entre trottoirs</b>	10,9	12,4
<b>Diamètres de braquage entre murs</b>	11,2	13,1

(\*) **Attention** : lorsque le véhicule est équipé de barres de toit, la hauteur doit être augmentée de 0,052 m (les barres sont indémontables).

# CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

<b>Version</b>	<b>1.3 Turbo</b>
<b>Type moteur</b> (voir plaque moteur)	HR13DDT
<b>Cylindrée (cm<sup>3</sup>)</b>	1332
<b>Type de carburant</b> <b>Indice d'octane</b>	Essence Carburant sans plomb <b>impérativement</b> , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ 1.130.
<b>Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles</b> (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	 Essence sans plomb conforme à la norme <b>EN 228</b> contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.
	 Essence sans plomb conforme à la norme <b>EN 228</b> contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.
<b>Bougies</b>	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.

## MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions	Version Fourgon		Version Break	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Châssis standard	Châssis long	Châssis standard	Châssis long
	Masses indiquées sur la plaque constructeur ➔ 6.2			
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : <b>MTR - MMAC</b>			
Masse Remorque non Freinée*	685 kg	750 kg	750 kg	750 kg
Charge admise sur le point d'attelage*	75 kg			
Charge admise sur le toit	➔ 3.66, ➔ 3.64			

### \* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR-MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage, adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
  - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
  - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).
 Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (versions fourgon) ou 100 km/h (versions break) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

## CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (1/2)

Les valeurs suivantes correspondent à des contenances approximatives. Les quantités exactes de remplissage peuvent différer légèrement. Pour le remplissage, suivez la procédure décrite dans les chapitre 1 et 4 ➔ 4.5, ➔ 4.7, ➔ 1.130, pour déterminer les contenances appropriées.

Moteur : H5H			Boîte de vitesses : TL4	
Type de liquide	Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif)			Liquides/lubrifiants recommandés
	Mesure métrique	Mesure impériale	Mesure américaine	
Capacité du réservoir carburant	54 L	11,87 gal	14,26 gal	
Huile moteur	5,4 L	1,18 gal	1,42 gal	5W30 C3 Total 1L P# KE90091033 5L P# KE90091043 208L P# KE90091073
Huile boîte	2 L	0,44 gal	0,53 gal	Boîte de vitesses mécanique LS4 : l'huile n'est pas remplaçable, cette boîte est sans entretien.
Liquide de freins	0,6 → 0,9 L	0,13 → 0,20 gal	0,16 → 0,24 gal	Nissan Brake Fluid DOT4+ Class 6 ref 1L = KE9039993A

## CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS (2/2)

Moteur : H5H		Boîte de vitesses : TL4		
Type de liquide	Volume de liquide (valeur donnée à titre indicatif)			Liquides/lubrifiants recommandés
	Mesure métrique	Mesure impériale	Mesure américaine	
Liquide de refroidissement	7,2 L	1,58 gal	1,90 gal	<p>Pour les pays tempérés, utilisez le liquide de refroidissement moteur d'origine « GLACEOL RX type D-21°C 5L », pour les pays « grand froid » utilisez le liquide de refroidissement « GLACEOL RX G.F. -37°C 5L » ou un équivalent de même qualité, afin d'éviter la corrosion possible de l'aluminium dans le circuit de liquide de refroidissement moteur due à l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur non d'origine. <b>Toutes les réparations du circuit de refroidissement moteur nécessaires en raison de l'utilisation d'un liquide de refroidissement qui n'est pas d'origine risquent de ne pas être couvertes par la garantie, même si ces incidents se produisent pendant la période de garantie.</b> Contactez un concessionnaire NISSAN ou un atelier qualifié pour toute information relative aux types de liquides de refroidissement et aux quantités. S'il s'avère nécessaire de diluer du liquide de refroidissement non usagé pour obtenir la concentration correcte, utilisez uniquement de l'eau déminéralisée ou de l'eau distillée.</p>
Capacité niveau maxi du bocal de liquide de refroidissement	0,76 L	0,17 gal	0,20 gal	
Air conditionné système réfrigérant	R134a	550 g	19,40 oz	
	1234YF	480 g	16,93 oz	
Air conditionné huile compresseur	0,09 L	0,019 gal	0,023 gal	ND12 oil 550±35 ml

## UKCA MARKING



Hereby, NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE SAS. declares that all equipment standardly fitted in your vehicle are in compliance with the following UKCA regulation directives :

- Radio Equipment Regulations 2017 ;
- Electromagnetic Compatibility Regulations 2016 ;
- Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016 ;
- Pressure Equipment (Safety) Regulations 2016 ;
- Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.

The Importer to countries concerned by UKCA Certification; England; Scotland and Wales is :

NISSAN MOTOR (GB) Ltd.

The Rivers Office Park, Denham Way, Maple Cross, Rickmansworth,

WD3 9YS

UNITED KINGDOM

NISSAN AUTOMOTIVE EUROPE SAS

8 rue Jean Pierre Timbaud 78180 Montigny-le-Bretonneux - FRANCE



## PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN : .....

Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	<b>Tampon</b>	
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	<b>Tampon</b>	
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	<b>Tampon</b>	
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN : .....

Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN : .....

Date :                      Km :		N° de facture :		Commentaires/divers	
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>			
Révision <input type="checkbox"/>					
..... <input type="checkbox"/>					
<b>Contrôle anticorrosion :</b>					
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>					
*Voir page spécifique					
Date :                      Km :		N° de facture :		Commentaires/divers	
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>			
Révision <input type="checkbox"/>					
..... <input type="checkbox"/>					
<b>Contrôle anticorrosion :</b>					
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>					
*Voir page spécifique					
Date :                      Km :		N° de facture :		Commentaires/divers	
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>			
Révision <input type="checkbox"/>					
..... <input type="checkbox"/>					
<b>Contrôle anticorrosion :</b>					
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>					
*Voir page spécifique					

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN : .....

Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN : .....

Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	<b>Tampon</b>	
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	<b>Tampon</b>	
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/> <hr/> <b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	<b>Tampon</b>	

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

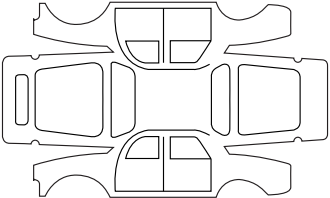
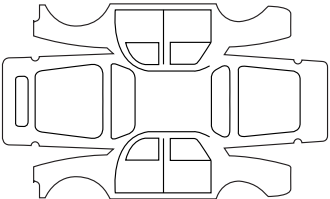
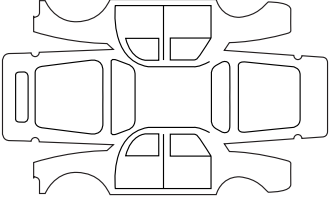
VIN : .....

Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date :                      Km :                      N° de facture :		Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

# CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

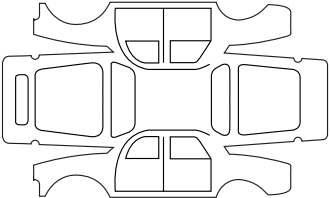
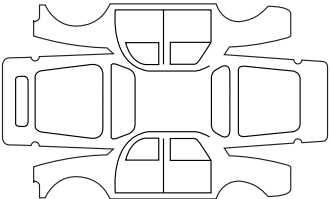
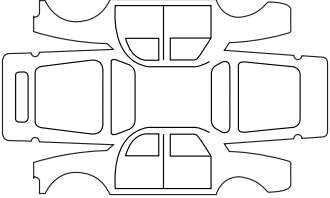
Réparation pour corrosion à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		



## CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

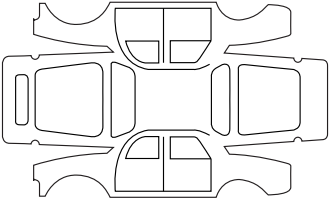
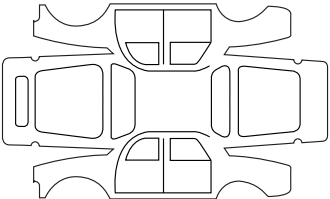
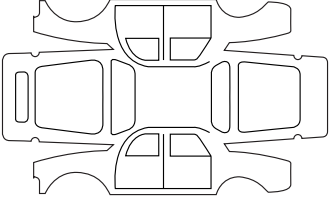
VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

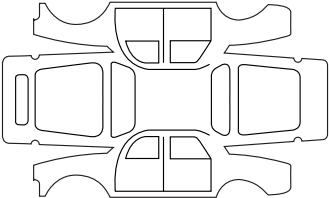
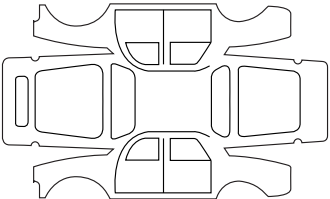
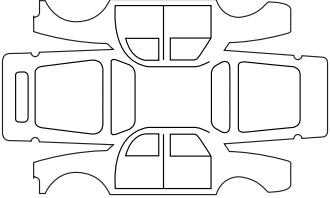
VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

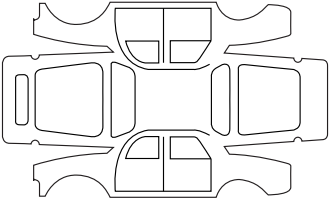
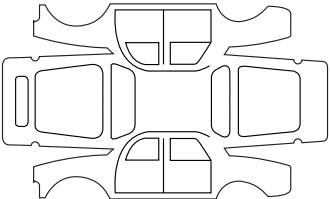
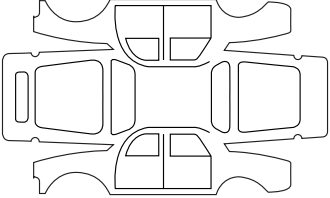
VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN : .....

Réparation pour corrosion à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		<b>Tampon</b>
Date de réparation :		

# INDEX ALPHABÉTIQUE (1/8)

## A

ABS .....	1.96 – 1.97, 2.38 → 2.43
accès	
véhicule.....	0.2, 1.2 → 1.14
accessoires.....	2.6, 5.36
accouder	
avant.....	1.27, 3.29
aérateurs .....	3.2 → 3.4
afficheur.....	1.94 → 1.98, 3.17
aide au démarrage en côte.....	2.38 → 2.43, 2.42
aide au maintien de voie.....	2.49 → 2.54, 2.69 → 2.85
aide au maintien de voie d'urgence.....	2.69 → 2.85
aide au parking.....	1.112 – 1.113, 2.131 → 2.138, 2.136, 2.139 → 2.142
aide au parking : stationnement assisté .....	2.131 → 2.142, 2.152 → 2.156
aides à la conduite	
régulateur de vitesse adaptatif.....	2.101 → 2.114
aides à la conduite.....	0.5, 1.98, 1.112 – 1.113, 2.44 → 2.100, 2.115 → 2.156, 2.158 → 2.160
air conditionné .....	3.5 → 3.16
airbag	
activation airbags passager avant .	1.65, 1.77, 1.86 → 1.88
désactivation airbag passager avant .....	1.81, 1.86 → 1.88
airbag.....	1.48 → 1.56, 1.63, 1.65 → 1.76, 1.81, 1.86 → 1.88, 1.95, 1.109
airbags .....	0.6
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.16, 1.119
alarme sonore de survitesse .....	1.101
alerte de détection de fatigue .....	2.86 – 2.87
alerte de sortie de voie .....	1.98, 2.44 → 2.54
alerte de survitesse .....	1.98, 2.88 → 2.92
alerte distances de sécurité.....	2.65 → 2.68
aménagements.....	3.27 → 3.33
ampoules	
remplacement.....	5.18 → 5.21
angle mort : avertisseur.....	2.55 → 2.64
anneaux d'arrimage.....	3.60 → 3.62
anneaux de remorquage .....	5.8 – 5.9, 5.42 – 5.43
anomalies de fonctionnement	
piles carte .....	5.31 – 5.32
piles télécommande.....	5.29 – 5.30
anomalies de fonctionnement.....	1.3, 1.25, 1.27 → 1.33, 1.50, 1.88, 1.94 → 1.98, 1.102, 1.109 – 1.110, 1.118 – 1.119, 1.125, 2.6, 2.11 – 2.13, 2.18, 2.39 → 2.43, 2.46 – 2.47, 2.52 – 2.53, 2.62, 2.84, 2.87, 2.91, 2.136, 2.160, 3.14, 3.22, 5.37 → 5.39, 5.44 → 5.51
antipatinage.....	1.96, 2.38 → 2.43
antipollution	
conseils.....	2.25
appareils de contrôle .....	1.94 → 1.98, 1.102 – 1.103, 1.114 – 1.115, 1.115
appel	
lumineux .....	1.89
appel d'urgence .....	2.158 → 2.160
appuis-tête	
arrière .....	3.36 – 3.37
appuis-tête.....	1.26, 3.36 – 3.37
arrêt du moteur.....	2.4, 2.7, 2.15 → 2.18
assistance à la conduite .....	0.5, 2.38, 2.44 → 2.114, 2.131 → 2.156, 2.158 → 2.160
assistance au freinage d'urgence.....	1.98, 2.38 → 2.43
assistance de conduite avec une remorque.....	2.42
assistance par vent latéral.....	2.40
assistant Autoroute et Trafic.....	2.115 → 2.130
attelage	
montage.....	3.63
autonomie de vidange .....	1.106 – 1.107
avertisseur d'angle mort.....	2.55 → 2.64
avertisseur de perte de pression des pneumatiques.....	2.27 → 2.32, 5.5, 5.12
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.89

# INDEX ALPHABÉTIQUE (2/8)

## B

badge .....	1.7 → 1.14
balais d'essuie-vitre .....	0.9
balais d'essuie-vitres .....	1.127, 5.40
banquette arrière .....	1.62, 1.64, 3.38 → 3.57
barres de toit .....	3.64 → 3.66
batterie .....	0.8, 1.95, 4.12 – 4.13, 5.33 – 5.34
dépannage .....	5.33 – 5.34
bienvenue à bord de votre véhicule .....	0.1
bip sonore .....	1.110
bloc-outils .....	5.3, 5.8 → 5.10
boîte de vitesses automatique (utilisation) .....	2.18
bouchon de réservoir carburant .....	1.130 → 1.132
bouton de démarrage/arrêt moteur .....	2.5 → 2.7

## C

caméra de recul .....	2.139 → 2.142
caméra multivues .....	2.143 → 2.151
capacité du réservoir carburant .....	1.130 → 1.132
capacité réservoir additionnel .....	1.107
capacités huile moteur .....	4.5 – 4.6
capot moteur .....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs .....	6.3, 6.6
caractéristiques techniques .....	6.4 → 6.7, 6.11
caravanage .....	3.63, 6.7
carburant	
conseils d'économie .....	2.19 → 2.24, 2.20 → 2.24
consommation .....	2.19 – 2.20, 2.22, 2.24
qualité .....	1.130 → 1.132
remplissage .....	1.130 → 1.132
carburant autonomie .....	1.97, 1.100 – 1.101
carte	
mains libres .....	1.9 → 1.14
carte : pile .....	5.31 – 5.32
carte : utilisation .....	1.7 → 1.14, 5.44
carte « mains libres » : pile .....	5.31 – 5.32

catalyseur .....	2.12 – 2.13
ceintures de sécurité	
réglage en hauteur de la ceinture .....	1.45
témoin d'alerte de non-port de la ceinture .....	1.42
ceintures de sécurité .....	0.6, 1.40 → 1.53, 1.56, 1.60 → 1.62, 1.65 → 1.85, 4.17
centrage voie .....	2.121 → 2.130
changement de lampes .....	5.16 → 5.21
changement de roue .....	5.11 – 5.12
changement de vitesses .....	1.96, 2.14, 2.19 – 2.20
charge admise sur le toit .....	6.7
charges remorquables .....	6.7
chargeur sans fil	
recharge à induction .....	3.18
chauffage .....	3.5 → 3.13
clé /télécommande	
supercondamnation .....	1.6
clé d'enjoliveur .....	5.8 → 5.10
clé de roue .....	5.8 – 5.9, 5.11 – 5.12
clé de secours .....	1.7 – 1.8
clé/télécommande à radiofréquence	
pile .....	5.29 – 5.30
utilisation .....	1.2 → 1.5
clés .....	1.2 → 1.6
clignotants	
remplacement des lampes .....	5.20 – 5.21
clignotants .....	1.89, 5.16 → 5.21
climatisation .....	3.5 → 3.14
cloison de séparation .....	1.34 – 1.35
coffre à bagages .....	1.7 – 1.8, 3.60 → 3.62
commande intégrée de téléphone mains-libres .....	3.17 → 3.19
commande sous volant .....	3.17 → 3.19
commandes	
au volant .....	3.17 → 3.19
des portes/ouvrants .....	1.4 – 1.5
commandes .....	0.4, 1.90 → 1.93, 2.92, 2.96

## INDEX ALPHABÉTIQUE (3/8)

condamnation automatique des ouvrants en roulage ..... 1.25  
condamnation des portes . 1.2 – 1.3, 1.6 → 1.14, 1.22 → 1.25, 1.111 – 1.112  
conditionnement d'air ..... 3.2 → 3.13  
conduite ..... 0.5, 1.111 – 1.112, 2.2, 2.4 → 2.7, 2.12 – 2.13, 2.15 → 2.24, 2.20 → 2.24, 2.27 → 2.32, 2.38 → 2.87, 2.92 → 2.100, 2.131 → 2.160  
conseils antipollution ..... 1.109, 2.25  
conseils de conduite ..... 2.19 – 2.20, 2.22 → 2.24  
consommation d'énergie ..... 3.14  
consommation de carburant ..... 2.19 – 2.20, 2.22 – 2.23  
contacteur de démarrage ..... 2.3, 2.15 → 2.18  
contrôle anticorrosion ..... 6.18 → 6.22  
contrôle d'adhérence ..... 2.43  
Contrôle d'adhérence - Extended grip ..... 2.43  
contrôle dynamique de conduite : ESC ..... 2.38 → 2.43  
coussin gonflable  
    airbag ..... 1.48 → 1.53, 1.55 – 1.56  
crevaisson ..... 0.9, 1.110, 5.2 → 5.9, 5.11 – 5.12  
cric ..... 5.3, 5.8 – 5.9, 5.11 – 5.12

### D

décondamnation des portes ..... 1.7 → 1.14, 1.22 → 1.25  
dégivrage/désembuage de pare-brise ..... 3.6, 3.9 → 3.13  
démarrage ..... 1.108  
démarrage moteur ..... 2.3 → 2.11  
dépannage ..... 0.9  
désembuage  
    pare-brise ..... 3.6, 3.9 → 3.13  
    vitre arrière ..... 3.5, 3.9 → 3.13  
détection de panneaux : alerte de survitesse ..... 2.88 → 2.91  
dimensions ..... 6.4 – 6.5  
direction à assistance variable ..... 1.36  
direction assistée ..... 1.36  
dispositifs de protection latérale ..... 1.54 – 1.55  
dispositifs de retenue complémentaires ..... 1.56

latéraux ..... 1.55  
    aux ceintures avant ..... 1.48 → 1.53  
    aux ceintures arrière ..... 1.54  
dispositifs de retenue enfants ..... 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.85  
distances de sécurité ..... 2.65 → 2.68  
dossier ..... 1.27

### E

éclairage  
    boîte à gants ..... 5.22 → 5.28  
    extérieur ..... 0.2  
éclairage :  
    extérieur ..... 1.89, 1.116 → 1.123  
    intérieur ..... 3.23 → 3.25  
    tableau de bord ..... 1.116 → 1.121  
éclairage de coffre  
    remplacement des lampes ..... 5.22  
éclairage intérieur :  
    remplacement des lampes ..... 5.22 → 5.28  
éclairage :  
    extérieur d'accompagnement ..... 1.111 – 1.112, 1.120  
ECO conduite ..... 1.97, 2.19 → 2.24  
économies de carburant ..... 2.19 → 2.24, 2.20 → 2.24  
écran  
    affichage de navigation ..... 3.17 → 3.19  
    écran navigation ..... 3.17 → 3.19  
écrans  
    écran multimédia ..... 2.21, 2.52 → 2.54, 2.61, 2.66, 2.84 → 2.87, 2.89, 2.134 – 2.135, 2.139, 2.143 → 2.151, 2.155, 3.11, 3.17 → 3.19  
    énergie  
        mode « ECO » ..... 1.97  
enfants ..... 0.3, 1.57 – 1.58, 1.63 → 1.88, 3.20 → 3.22  
enjoleurs ..... 5.10  
entretien ..... 2.25, 3.14

# INDEX ALPHABÉTIQUE (4/8)

entretien :	
carrosserie .....	4.14 → 4.16
garnitures intérieures .....	4.17 – 4.18
mécanique .....	4.4, 4.12 – 4.13, 6.12 → 6.17
entretien :	
autonomie de vidange .....	1.106 – 1.107
environnement .....	2.26
équipements	
multimédia .....	5.35
équipements multimédia .....	1.99 – 1.100, 1.111, 1.114, 1.119, 3.17 → 3.19
ESC : Contrôle dynamique de conduite .....	1.96, 2.38 → 2.43
essuie-vitre/lave-vitre .....	1.127
remplacement des balais .....	1.126, 5.40 – 5.41
essuie-vitres .....	1.124 → 1.129, 1.129
essuie-vitres/lave-vitre .....	1.111 – 1.112, 5.40 – 5.41

## F

fermeture des portes .....	1.7 → 1.14, 1.16 → 1.25
fermeture/ouverture :	
du coffre .....	1.4 – 1.5
feux de jour .....	1.7 – 1.8, 1.112, 1.116 → 1.121
feux :	
de brouillard .....	1.95, 1.116 → 1.121, 1.121
de croisement .....	1.95, 1.116 – 1.117, 1.119 – 1.120, 5.16 – 5.17
de détresse .....	1.89
de direction .....	1.89, 1.95, 5.16 → 5.18
de plaque d'immatriculation .....	5.19 – 5.20
de position .....	1.116, 1.120, 5.16 → 5.18
de route .....	1.95, 1.116 → 1.118, 5.16
de stop .....	5.18 → 5.21
réglage .....	1.122 – 1.123
réglage de la hauteur des faisceaux .....	1.122 – 1.123
filet de séparation .....	3.59

## filtre

à gazole .....	1.109
filtre :	
à air .....	4.9
à huile .....	4.5 – 4.6
à particules .....	1.97, 2.13
habitacle .....	4.9
fonction mode « ECO » .....	1.97
fonction Stop and Start .....	2.8 → 2.11, 2.15, 2.19 – 2.20
frein à main .....	2.14 – 2.15
frein de parking .....	1.108, 2.15 → 2.18
frein de parking assisté .....	1.96, 2.15 → 2.18
freinage actif d'urgence .....	1.98, 2.69 → 2.85
freinage d'urgence .....	1.98, 2.38 → 2.43
fusibles .....	0.9, 5.37 → 5.39

## G

### galerie

barres de toit .....	3.64 → 3.66
garnitures intérieures	
entretien .....	4.17 – 4.18
gonflage des pneumatiques .....	2.27 → 2.37, 4.10 – 4.11, 5.4 → 5.7, 5.12, 5.14

## H

### haut-parleurs

emplacement .....	5.35
hayon .....	1.21
heure .....	1.114 – 1.115, 1.115
réglage .....	1.105
huile moteur .....	4.4 → 4.6

## I

identification du véhicule .....	0.7
----------------------------------	-----



# INDEX ALPHABÉTIQUE (5/8)

## incidents

anomalies de fonctionnement..... 2.12 – 2.13, 2.18, 2.39 → 2.43, 2.46 – 2.47, 2.52 – 2.53, 2.62, 2.84, 2.87, 2.91, 2.136, 2.160, 3.14, 5.37 → 5.39, 5.44 → 5.51

indicateurs ..... 2.59

## indicateurs :

de direction ..... 1.89

de tableau de bord..... 1.94 → 1.98, 1.102 – 1.103, 2.8 → 2.11, 2.13 → 2.24, 2.20 → 2.25, 2.29 → 2.32

information et conseils généraux

bienvenue à bord de votre véhicule..... 0.1

installation accessoires..... 5.36

installation radio..... 5.35

Intelligent Key .... 1.7, 1.15, 1.22, 2.5 → 2.7, 5.31, 5.44 → 5.51

Intelligent Key : utilisation..... 1.9

Isofix ..... 1.60 → 1.62, 1.64, 1.77 → 1.85

## J

jauge d'huile moteur ..... 4.4

justificatifs d'entretien ..... 6.12 → 6.17

## K

kit de gonflage des pneumatiques..... 2.31, 2.33 → 2.37, 5.2, 5.4 → 5.7

klaxon ..... 1.89

## L

### lampes

remplacement..... 5.16 → 5.21

lavage ..... 4.14 → 4.16

lave-vitre ..... 1.127

lave-vitres ..... 1.124 → 1.129, 1.129

### levage du véhicule

changement de roue..... 5.11 – 5.12

lève-vitres ..... 3.20 → 3.22

levier de vitesses ..... 2.14

limiteur de vitesse..... 1.98, 2.92 → 2.95

liquide de freins ..... 4.8

liquide de refroidissement moteur ..... 1.97, 1.100, 4.7

## M

maintien de voie : aide..... 2.49 → 2.54, 2.69 → 2.85

manivelle ..... 5.8 – 5.9

### marche arrière

passage ..... 2.14

masses ..... 6.7

menu de configuration ..... 1.111 → 1.113

menu de personnalisation des réglages du véhicule..... 1.102,

1.111 → 1.113

messages au tableau de bord ..... 1.102 → 1.110, 2.8 → 2.11,

2.13, 2.15 → 2.18, 2.29 → 2.32

miroir de communication ..... 3.26

miroirs de courtoisie ..... 3.26

mise en route du moteur..... 2.3 – 2.4

mise en veille du moteur..... 1.98, 2.8 → 2.11

mise sous contact du véhicule..... 2.3 → 2.7

mode AUTO..... 1.116 → 1.118

mode ECO..... 2.19 – 2.20, 2.22, 2.24, 3.11, 3.14

montre ..... 1.114 – 1.115, 1.115

### moteur

caractéristiques..... 6.6

multimédia (équipement)..... 3.17 → 3.19

## N

navigation ..... 3.17 → 3.19

### nettoyage :

intérieur véhicule..... 4.17 – 4.18

niveau d'huile moteur ..... 1.96, 1.99, 4.4 → 4.6

niveau de carburant... 1.94 → 1.98, 1.97, 1.100 – 1.101, 1.130

niveaux ..... 0.8, 4.7 → 4.9

### niveaux :

liquide de frein ..... 4.8

## INDEX ALPHABÉTIQUE (6/8)

liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir lave-vitre.....	4.9
numéro d'identification véhicule (VIN).....	0.7

### O

ordinateur de bord.....	1.94 → 1.98, 1.102 → 1.110, 1.112
outils.....	5.8 → 5.10
ouverture des portes.....	1.16 → 1.25
ouvrants.....	1.2 – 1.3, 1.9 → 1.14

### P

pare-brise dégivrant.....	3.9 → 3.13
pare-soleil.....	3.26
particularité des véhicules essence.....	2.12 – 2.13
peinture	
entretien.....	4.14 → 4.16
personnalisation des réglages du véhicule.....	1.111 → 1.113
pièces de rechange.....	6.11
piles.....	5.29 → 5.32
piles (télécommande).....	5.29 – 5.30
plafonnier.....	3.23 → 3.25, 5.22
plage arrière.....	1.64, 3.58
planche de bord.....	0.4, 1.90 → 1.93
plaques d'identification.....	6.2 – 6.3
plaques d'identification véhicule.....	0.7
plaques d'identification moteur.....	0.7
pneumatiques	
système de surveillance des pressions des pneumatiques	
2.33 → 2.37	
pneumatiques.....	0.2, 2.24, 2.27 → 2.37, 4.10 – 4.11, 5.13 → 5.15
poignée de maintien.....	3.26
porte de coffre.....	1.2 – 1.3, 1.7 – 1.8
portes.....	1.16 → 1.21, 1.111 – 1.112
portes / porte de coffre.....	1.4 – 1.5, 1.7 → 1.14, 1.22 → 1.25
position de conduite	
réglages.....	0.3, 1.36, 1.40 → 1.47

poste de conduite.....	0.4, 1.90 → 1.98
précautions d'utilisation.....	1.124 → 1.127
prééquipement radio.....	5.35
pression des pneumatiques.....	0.7, 1.105, 2.24, 2.27 → 2.37, 4.10 – 4.11, 5.2, 5.5, 5.7, 5.12, 5.14
prétensionneurs.....	1.48 → 1.53
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant.....	1.48 → 1.53
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.54
prise accessoires.....	3.17, 3.34 – 3.35
prise USB.....	3.17
projecteurs	
avant.....	5.16 – 5.17
réglage.....	1.122 – 1.123
remplacement des lampes.....	5.16 – 5.17
protection anticorrosion.....	4.14

### R

radar de recul.....	2.131 → 2.138
radio.....	3.17 → 3.19
prééquipement.....	5.35
rangements.....	3.27 → 3.33
rangements/aménagements.....	0.3
réglage de la position de conduite..	1.26 → 1.33, 1.40 → 1.47, 3.36 – 3.37
réglage des projecteurs.....	1.122 – 1.123
réglage des sièges avant.....	1.27 → 1.33
réglage électrique de la hauteur des faisceaux..	1.122 – 1.123
réglage position de conduite.....	1.117
réglages.....	1.111 → 1.113
menu de configuration.....	1.111 → 1.113
réglages personnalisés du véhicule.....	1.111 → 1.113
régulateur - limiteur de vitesse.....	1.98, 2.92 → 2.100
régulateur de vitesse.....	1.98, 2.96 → 2.100
régulateur de vitesse adaptatif.....	2.101 → 2.114
régulation de la température.....	3.9 → 3.13

# INDEX ALPHABÉTIQUE (7/8)

remorquage .....	0.9
remplacement	
piles télécommande .....	5.29 – 5.30
remplissage réservoir additionnel .....	1.97
remorquage	
attelage .....	3.63
dépannage .....	5.42 – 5.43
réservoir	
lave-vitres .....	4.9
liquide de freins .....	4.8
liquide de refroidissement .....	4.7
réservoir carburant	
capacité .....	1.130
retenue complémentaire aux ceintures .....	1.48 → 1.56
retenue enfants .....	1.57 – 1.58, 1.60 → 1.85
rétroviseur grand angle .....	1.39
rétroviseurs .....	0.2, 1.37 → 1.39
rétrovision par caméra .....	2.139 → 2.142
rodage .....	2.2
roue de secours .....	5.2 – 5.3
roues (sécurité) .....	5.13 → 5.15

<b>S</b>	
sécurité avancée .....	2.69 → 2.85
sécurité enfants ... 0.3, 1.2 – 1.3, 1.15, 1.17, 1.53, 1.57 – 1.58, 1.60 → 1.88, 3.20 → 3.22	
siège arrière .....	1.62
sièges .....	0.3
sièges arrière .....	1.46, 3.36 – 3.37
fonctionnalités .....	3.38 → 3.57
sièges avant	
réglage .....	1.26 → 1.33, 1.40
sièges chauffants .....	1.27 → 1.33
sièges enfants .....	1.57 – 1.58, 1.60 → 1.85
signal danger .....	1.89
signalisation éclairage .....	1.89, 1.116 → 1.123

spots d'éclairage .....	3.23 → 3.25
stationnement assisté .....	1.98, 2.131 → 2.142, 2.152 → 2.156
Stop and Start .....	1.36, 1.132, 2.19 – 2.20
super condamnation des portes .....	1.6, 1.15
système antipatinage : ASR .....	2.38, 2.40
système antiblocage des roues : ABS .....	2.38 → 2.43
système de navigation .....	3.17 → 3.19
système de retenue enfants .....	1.57 – 1.58, 1.60 → 1.85
système de surveillance de pression des pneumatiques .....	1.97, 2.33 → 2.37

## T

tableau de bord .....	
0.4, 1.94 → 1.98, 1.102 → 1.110, 1.112 – 1.113, 2.8 → 2.11, 2.14 → 2.24, 2.20 → 2.25, 2.29 → 2.32	
tablette arrière .....	3.58
télécommande	
badge .....	1.7 – 1.8
carte .....	1.7 – 1.8
supercondamnation .....	1.6
télécommande .....	1.9 → 1.14
télécommande de verrouillage .....	1.2 → 1.5
téléphone .....	3.17 → 3.19
témoins de contrôle .....	1.94 → 1.98, 1.102 → 1.110
température extérieure .....	1.114 – 1.115
transport d'enfants .....	1.57 – 1.58, 1.60 → 1.85
transport d'objets	
dans le coffre .....	3.61 – 3.62
sur le toit .....	6.7
trappe	
à carburant .....	0.2
trappe à carburant .....	1.4 – 1.5
<b>V</b>	
ventilation .....	3.2 → 3.13
aération .....	3.2 → 3.4

## INDEX ALPHABÉTIQUE (8/8)

verrouillage .....	1.41 → 1.47
verrouillage des portes .....	1.4 – 1.5, 1.7 → 1.14, 1.22 → 1.25, 1.111 – 1.112
verrouillage/déverrouillage des ouvrants	
carte .....	1.7 – 1.8
verrouillage/déverrouillage des ouvrants .....	1.6
vidange moteur .....	4.5 – 4.6
vide-poches .....	3.27 → 3.33
vitres .....	0.2
volant de direction	
réglage .....	1.36

### W

warning .....	1.89
---------------	------





9 99 10 89 81 S

**G7**

Printing: 07/2023

Publication No: OM23FR-0XFKE0EUR

Printed in France

NU 1451-4 – Edition française – 99 91 089 81S



XFk-FR.04